





## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

## **Religions et modernités**

Collection dirigée par Jörg Stoltz

1. Olivier Favre, *Les Eglises évangéliques de Suisse*
2. N. Durisch, I. Rossi et J. Stoltz (dir.), *Quêtes de santé*
3. Martin Baumann, Jörg Stoltz (dir.), *La nouvelle Suisse religieuse*
4. Mallory Schneuwly Purdie, Matteo Gianni et Magali Jenny (éd.), *Musulmans d'aujourd'hui : intégrations et identités plurielles*
5. Michel Deneken, Francis Messner (dir.), *La théologie à l'Université*
6. Francis Messner, Anne-Laure Zwilling (dir.), *Formation des cadres religieux en France. Une affaire d'Etat ?*
7. Philippe Bornet, Claire Clivaz (dir.), *Et Dieu créa Darwin*
8. Jörg Stoltz et Edmée Ballif, *L'avenir des réformés. Les Eglises face aux changements sociaux.*

Jörg STOLZ et Edmée BALLIF

# L'AVENIR DES RÉFORMÉS

Les Eglises face aux changements sociaux

*Traduction de l'allemand  
par Laurent Auberson*

LABOR ET FIDES

Cet ouvrage est publié avec le soutien...

Edition originale allemande © 2010  
Theologischer Verlag Zürich  
sous le titre *Die Zukunft der Reformierten*

*Avec le soutien de la Ville de Genève*

ISBN 978-2-8309-1425-2

© 2011 by Editions Labor et Fides pour l'édition française  
1, rue Beauregard, CH – 1204 Genève  
Tél. +41 (0)22 311 32 69  
Fax +41 (0)22 781 30 51  
E-mail : [contact@laboretfides.com](mailto:contact@laboretfides.com)  
Site Internet : [www.laboretfides.com](http://www.laboretfides.com)

Diffusion en Suisse : OLF, Fribourg  
Diffusion en France et en Belgique : Editions du Cerf, Paris  
Diffusion au Canada : FIDES, Montréal

## SOMMAIRE

<b>Avant-propos et remerciements</b>	<b>17</b>
<b>1. Introduction</b>	<b>19</b>
<i>1.1 Présentation de la recherche</i>	19
<i>1.2. La FEPS et ses Eglises membres</i>	27
<b>2. Les tendances générales du changement social et leurs conséquences</b>	<b>35</b>
<i>2.1 La dissociation entre la religion et les sous-systèmes sociaux</i>	37
<i>2.2 L'individualisation</i>	45
<i>2.3 Les nouveaux modes de vie et les milieux sociaux</i>	50
<i>2.4 Le changement des valeurs</i>	58
<i>2.5 Les concurrents séculiers des Eglises</i>	59
<i>2.6 La pluralisation religieuse et l'augmentation de la part des personnes sans confession</i>	61
<i>2.7 La société de l'information et les nouvelles technologies</i>	62
<i>2.8 Le « retour » de la religion</i>	66
<b>3. La situation dans les paroisses et dans les Eglises cantonales</b>	<b>69</b>
<i>3.1 Affiliation à l'Eglise et actes ecclésiastiques</i>	69
<i>3.2 Fréquentation des églises et religiosité</i>	82
<i>3.3 La réputation auprès du public</i>	90
<i>3.4 Le personnel d'Eglise</i>	101
<i>3.5 Les finances</i>	111

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

<b>4. Les mesures prises dans les paroisses et les Eglises cantonales</b>	<b>115</b>
<i>4.1 A la recherche de l'identité des réformés</i>	116
<i>4.2 Le renforcement de l'affiliation</i>	125
<i>4.3 La revalorisation du culte</i>	139
<i>4.4 La revalorisation du ministère pastoral</i>	148
<i>4.5 La redéfinition de la diaconie</i>	153
<i>4.6 La modernisation de la communication avec le public</i>	157
<i>4.7 La modernisation du management</i>	171
<i>4.8 La réorganisation des structures</i>	178
<i>4.9 La réaffectation des églises</i>	186
<i>4.10 Le développement de l'œcuménisme et du dialogue interreligieux</i>	192
<b>5. L'avenir de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse</b>	<b>199</b>
<i>5.1 La perception des tendances générales de l'évolution de la société</i>	199
<i>5.2 La perception des défis posés à la FEPS</i>	201
<i>5.3 Les objectifs et les stratégies de la FEPS</i>	204
<i>5.4 Les réactions des Eglises membres</i>	210
<i>5.5 Regards extérieurs</i>	215
<b>6. L'avenir des réformés : bilan et recommandations</b>	<b>221</b>
<i>6.1 Rappel de l'objectif, du raisonnement et de la méthode</i>	221
<i>6.2 Les cinq constats essentiels</i>	222
<i>6.3 Recommandations pour les paroisses et les Eglises cantonales</i>	224
<i>6.4 Recommandations pour la Fédération des Eglises protestantes</i>	225
<i>6.5 Portée scientifique de l'étude</i>	227
<i>6.6 Conclusion</i>	227
<b>Bibliographie</b>	<b>221</b>
<i>Littérature générale et spécialisée (sans les études internes des Eglises)</i>	229
<i>Etudes et documents internes des Eglises et organisations apparentées</i>	238
<b>Annexe</b>	<b>221</b>
<i>Interlocuteurs</i>	247

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

CER	Conférence des Eglises Romandes
BEJUSO	(Eglise réformée) Berne-Jura-Soleure
EELG	Eglise évangélique libre de Genève
EERV	Eglise évangélique réformée du canton de Vaud
EKD	Evangelische Kirche in Deutschland
EMK	Evangelisch-methodistische Kirche in der Schweiz
EPG	Eglise protestante de Genève
EREN	Eglise réformée évangélique de Neuchâtel
FEPS	Fédération des Eglises réformées de Suisse (en allemand SEK)
OeME	Oekumene, Mission und Entwicklungszusammenarbeit
SEK	Schweizerischer Evangelischer Kirchebund (en français FEPS)

Les cantons suisses sont abrégés selon l'usage.



## LISTE DES GRAPHIQUE ET TABLEAUX

<i>Graphique 2.1</i>	Evolution des ménages selon leur taille .....	52
<i>Graphique 2.2</i>	Les « milieux sinus » en Suisse : couche sociale et orientation fondamentale .....	56
<i>Graphique 2.3</i>	Les religions en Suisse, sans les protestants ni les catholiques, 1970-2000 .....	62
<i>Graphique 2.4</i>	Nombre de ménages équipés de la radio et de la télévision en Suisse (en milliers) .....	64
<i>Graphique 2.5</i>	Utilisation d'Internet en Suisse, 1997-2008....	66
<i>Graphique 3.1</i>	Appartenance confessionnelle en Suisse, 1900-2000 .....	70
<i>Graphique 3.2</i>	Evangéliques réformés par canton, en 1970 et en 2000 .....	71
<i>Graphique 3.3</i>	La population protestante des grandes villes suisses en 1970 et en 2000 .....	72
<i>Graphique 3.4</i>	Affiliations et désaffiliations dans les Eglises membres de la FEPS .....	73
<i>Graphique 3.5</i>	Baptêmes et services funèbres dans les Eglises membres de la FEPS .....	76
<i>Graphique 3.6</i>	Confirmations et mariages dans les Eglises membres de la FEPS .....	78
<i>Graphique 3.7</i>	Proportion de mariages religieux réformés par rapport aux mariages civils (couples dont un des partenaires au moins est réformé)..	79
<i>Graphique 3.8</i>	Les trois catégories de membres des Eglises réformées .....	80
<i>Graphique 3.9</i>	Les tranches d'âge dans les trois catégories de membres .....	81
<i>Graphique 3.10</i>	Le sentiment d'appartenance des réformés en Suisse .....	82

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

<i>Graphique 3.11</i>	Pourcentage de personnes domiciliées en Suisse qui se rendent une fois par semaine à l'église . . . . .	84
<i>Graphique 3.12</i>	Fréquentation de l'église (une fois par mois ou davantage) selon l'âge et le sexe . . . . .	85
<i>Graphique 3.13</i>	Les attentes à l'égard du culte. . . . .	86
<i>Graphique 3.14</i>	Les qualités d'un culte idéal. . . . .	87
<i>Graphique 3.15</i>	Spiritualité parallèle en fonction de l'âge chez les réformés . . . . .	88
<i>Graphique 3.16</i>	Croyance en Dieu dans différents pays industrialisés, de 1947 à 2001. . . . .	89
<i>Graphique 3.17</i>	Fréquentation des églises, fréquence de prière et importance de la religion selon le type de société . . . . .	90
<i>Graphique 3.18</i>	La visibilité des Eglises réformées dans l'espace public . . . . .	92
<i>Graphique 3.19</i>	Taux de satisfaction des réformés à l'égard de l'Eglise réformée de Bâle-Ville en tant qu'institution et à l'égard de ses collaborateurs. . . . .	95
<i>Graphique 3.20</i>	« Si les Eglises n'existaient plus, qui ou qu'est-ce qui en souffrirait le plus ? » . . . . .	97
<i>Graphique 3.21</i>	L'utilité de l'Eglise réformée pour les individus : « Quel est pour vous le rôle principal de l'Eglise réformée ? » . . . . .	98
<i>Tableau 3.22</i>	Domaines d'activité indispensables de l'Eglise – Classement par ordre d'importance, pour les membres et pour les pasteurs aux Grisons	98
<i>Graphique 3.23</i>	Opinion sur les prises de position politiques des Eglises selon le parti . . . . .	100
<i>Graphique 3.24</i>	Adhésion à la vocation multitudiniste de l'Eglise dans le canton de Bâle-Campagne . . . . .	101
<i>Graphique 3.25</i>	Confiance accordée à certains métiers en Suisse	104
<i>Graphique 3.26</i>	Evolution du nombre d'étudiants en théologie et en sciences des religions comme discipline principale en Suisse . . . . .	106
<i>Tableau 4.1</i>	Les caractéristiques essentielles des réformés . . . . .	120
<i>Tableau 4.2</i>	Principes directeurs de l'Eglise argovienne et principes constitutifs de l'Eglise vaudoise . . . . .	121
<i>Tableau 4.3</i>	Texte d'une affiche de la campagne publicitaire « <i>Credo 08</i> » . . . . .	137

## LISTE DES GRAPHIQUE ET TABLEAUX

<i>Tableau 4.4</i>	La diversité des formes de culte dans le canton de Saint-Gall . . . . .	142
<i>Tableau 4.5</i>	Profil pastoral des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure . . . . .	151
<i>Graphique 4.6</i>	Evolution de la population réformée de la ville de Zurich de 1890 à 2007 et du nombre d'églises. . . . .	187



## LISTE DES ILLUSTRATIONS

<i>Illustration 3.1</i>	Les deux seules « stars » réformées : le pasteur Sieber et Lytta Basset . . . . .	93
<i>Illustration 3.2</i>	« Quand les Eglises ont une femme à leur tête ». Un livre qui témoigne d'une tendance récente dans les Eglises réformées de Suisse . . . . .	103
<i>Illustration 4.1</i>	Le marketing dans l'Eglise . . . . .	130
<i>Illustration 4.2</i>	Pages de titre du « Profil pastoral » des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure (2005) et de la campagne pour la promotion des études de théologie en Suisse alémanique (2003). . . . .	151
<i>Illustration 4.3</i>	Quelques logos d'Eglises cantonales . . . . .	162
<i>Illustration 4.4</i>	La campagne d'affichage « <i>Selber denken. Die Reformierten</i> », Suisse alémanique, 2000 . . . . .	165
<i>Illustration 4.5</i>	Campagne « <i>Was glauben Sie eigentlich ?</i> », Berne, 2002 . . . . .	166
<i>Illustration 4.6</i>	Campagne de financement, Genève, 2003 . . . . .	167
<i>Illustration 4.7</i>	Campagne « <i>Ist das alles, woran Sie glauben ?</i> », Eglises réformées de la Suisse du nord-ouest, 2005 . . . . .	168
<i>Illustration 4.8</i>	Campagne « <i>Credo 08</i> », Bâle-Ville, 2008-2009, le « tram de l'Eglise » . . . . .	169
<i>Illustration 4.9</i>	Campagne « <i>Credo 08</i> », Bâle-Ville, 2008-2009, affiches . . . . .	170



## AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS

Cette étude n'aurait pu être réalisée sans l'aide de nombreuses personnes. Nos remerciements s'adressent d'abord à Theo Schaad, à Annemarie Bieri et aux membres du « groupe de pilotage du rapport de prospective », soit Christian C. Adrian, Kristin Rossier Buri, Markus Sahli, Theo Schaad, Peter Schmid et Thomas Wipf. Nous avons bénéficié du précieux appui administratif d'Eva Wernly.

Nous exprimons aussi notre reconnaissance à nos interlocuteurs, qui nous ont aimablement reçus et nous ont communiqué les informations dont nous avions besoin : Hans Ambühl, Gabriel Bader, Claudia Bandixen-Widmer, Marianne Bianchi, Annemarie Bieri, Serge Bimpage, Georges Bolay, Patricia Briel, Cornelia Camichel Bromeis, Markus Christ, Claude Cuendet, Olivier Favrod, Thomas Flügge, Serge Fornerod, Jakob Frey, Philippe Genton, Martin Hirzel, Kurt Imhof, Sergio Jost, Kurt Kägi, Michel Kocher, Matthias Krieg, Lukas Kundert, Andreas Ladner, Charles Landert, Claude Longchamp, Frank Mathwig, Urs Meier, Christophe Monnot, René Pahud de Mortanges, Ruedi Reich, Antoine Reymond, Markus Sahli, Theo Schaad, Peter Schmid, Hansruedi Spichiger, Christian Straumann, Patrick Streiff, Hans Strub, Heiner Studer, Lini Sutter-Ambühl, Roger Thiriet, Christina Tuor-Kurth, Thea Urech-Mattenberger, Pierre Vonaesch, Rosmarie Weber, Simon Weber, Dölf Weder, Christoph Wehrli, David Weiss, Thomas Wipf, Matthias Wüthrich, Andreas Zeller.

De nombreuses autres personnes encore nous ont fourni des informations et des documents concernant les paroisses et les Eglises cantonales. A elles aussi s'adresse notre reconnaissance.

Nous remercions les membres du groupe de suivi du rapport de prospective, pour les discussions approfondies et stimulantes de certaines parties du rapport.

Nous avons profité des remarques exprimées par plusieurs

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

personnes à la lecture de notre manuscrit : Christian C. Adrian, Reinhold Bernhardt, Katharina Frank, Denise Hafner Stoltz, Sergio Jost, Ralf Kunz, Michael Marti, René Pahud de Mortanges, Thomas Schlag, Peter Schmid. Karsten Lehmann, durant sa charge de cours à l'Observatoire des religions en Suisse, a lu notre manuscrit et y a apporté des remarques judicieuses.

Nous exprimons aussi notre reconnaissance envers les institutions qui par leur appui financier ont permis la parution de ce livre :

- Fédération des Eglises protestantes de Suisse
- Fondation suisse pour la Réformation
- Faculté de théologie et de sciences des religions, Université de Lausanne
- Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions, Université de Lausanne
- Observatoire des religions en Suisse, Université de Lausanne

Bien entendu et comme il est d'usage, les auteurs assument seuls la responsabilité des éventuelles erreurs qui pourraient subsister dans le texte.

Lausanne, le 30 novembre 2009

Jörg Stoltz et Edmée Ballif

## 1. INTRODUCTION

### 1.1 Présentation de la recherche

Les Eglises membres de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS) s’interrogent sérieusement sur leur avenir. La profonde mutation dont la société est l’objet a en effet de graves répercussions sur la situation des Eglises réformées, qui doivent faire face à des difficultés de grande ampleur. Le nombre des fidèles et les demandes d’actes ecclésiastiques diminuent, les désaffiliations enregistrées annuellement l’emportent nettement sur les adhésions, les communautés s’étiolent et la relève des théologiens se fait péniblement. Si les tendances actuelles continuent à suivre la même courbe, dans quarante ans, les Eglises membres de la FEPS auront 35 % de fidèles en moins qu’en 2000 et ne représenteront plus que 20 % de la population du pays<sup>1</sup>. Mais il faut probablement s’attendre à de plus fortes régressions d’effectifs encore. Il en résultera une diminution – dans les mêmes proportions au moins – de la capacité financière des Eglises réformées.

Mais en même temps, des chances se font jour. Une partie importante de la population manifeste un intérêt pour les questions liées à l’épanouissement spirituel de la personne, à la transmission des valeurs religieuses aux enfants, aux tâches de diaconie des Eglises, et, quoique dans une proportion décroissante, pour les actes ecclésiastiques. La société et les milieux politiques, notamment depuis les

1. Nous nous appuyons sur une régression simple partant des données du recensement fédéral de la population (voir Claude BOVAY, *Le paysage religieux en Suisse*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2004, p. 110). Il est important cependant de faire remarquer que l’évolution ne sera vraisemblablement pas linéaire et que les tendances à la sécularisation, pour une part du moins, iront en se renforçant. A long terme, il faut donc probablement s’attendre à une plus forte diminution encore du nombre de fidèles.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

attentats du 11 septembre 2001, attendent de plus en plus des Eglises qu'elles soient des partenaires solides. Plusieurs Eglises membres de la FEPS ont procédé à une réorientation très intéressante de leur action, afin de mieux faire face aux défis qui surgissent. Elles ont pris des mesures visant à redéfinir leur identité, à renforcer leurs effectifs et la pratique du culte, elles ont repensé leur travail de diaconie, modernisé leur manière de communiquer avec le public et précisé leur position face à la pluralisation religieuse. Certaines de ces mesures produisent déjà des effets positifs.

### *Objectif et méthodes*

La présente étude poursuit quatre objectifs<sup>1</sup> :

1. Faire apparaître et décrire, pour les Eglises membres de la FEPS, les « tendances générales de l'évolution de la société »<sup>2</sup> et leurs répercussions sur les Eglises.
2. Montrer la situation concrète dans laquelle se trouvent actuellement les Eglises en raison de ces évolutions générales.
3. Présenter succinctement les principales stratégies développées par les Eglises en réaction à la situation.
4. Préparer ainsi des bases pour les analyses et les actions stratégiques futures de la FEPS et de ses Eglises membres.

Les auteurs sont partis de l'idée que la FEPS et ses Eglises membres n'ignorent pas les difficultés que nous décrivons, puisqu'elles ont déjà procédé à des analyses et envisagé des stratégies. A maints égards (mais pas dans tous les domaines), ces instances sont les meilleurs experts sur ces questions. Il aurait donc été absurde de reprendre une telle enquête depuis le début sans tenir compte des compétences que possèdent les Eglises. Il a paru plus judicieux de réunir toutes les analyses et les programmes d'action existants, de même que les avis de certains experts et d'en tirer une synthèse<sup>3</sup>.

1. Elle procède d'un mandat confié en automne 2008 par le Conseil de la FEPS à l'Observatoire des religions en Suisse (ORS) et fait partie d'un projet global de « rapport de prospective » dont le but est de préparer une nouvelle constitution pour la FEPS. Voir à ce propos l'annexe 1.

2. Le concept est expliqué au chapitre 2, p. xxxx.

3. Il existe peu d'études sociologiques sur la FEPS et ses Eglises membres, hormis quelques ouvrages généraux : Roland J. CAMPICHE, Alfred DUBACH *et al.*, *Croire en Suisse(s)*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1992 ; Roland J. CAMPICHE, *Les deux visages de la religion. Fascination et désenchantement*, Genève, Labor et Fides,

## 1. INTRODUCTION

Nous avons par conséquent utilisé trois types de données. Premièrement, nous avons tenté une synthèse des principales données internes provenant d'un échantillon de quatorze Eglises cantonales, soit au total plus d'une centaine d'analyses et de documents élaborés par la FEPS et ses Eglises membres. Deuxièmement, nous nous sommes appuyés sur les propos recueillis dans cinquante-trois entretiens avec des responsables de la FEPS, des membres de conseils synodaux et des experts des milieux ecclésiastiques ou des spécialistes des médias, de la politique, de l'éducation et des questions de société<sup>1</sup>. Troisièmement, la prise en compte d'une abondante littérature spécialisée dans le domaine des sciences sociales a permis de situer les résultats dans le contexte scientifique général.

En cours de travail, il est rapidement apparu que le choix de la méthode était judicieux. Les entretiens ont été tout particulièrement profitables. Ce qui a été dit n'est pas intégralement repris dans le texte de l'étude, mais nos interlocuteurs, par leur ouverture, nous ont permis de réunir une somme de connaissances d'une valeur inestimable qu'il n'aurait pas été possible de se procurer par d'autres moyens<sup>2</sup>. Notre

---

2004 ; Claude BOVAY, *Le paysage religieux en Suisse*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2004 ; Martin BAUMANN et Jörg STOLZ (éd.), *La nouvelle Suisse religieuse. Risques et chances de sa diversité*, trad. Antoine Panchaud, Genève, Labor et Fides, 2009 (all. 2007). Le fait que nous puissions nous appuyer en bonne partie sur des données fournies par les réformés eux-mêmes constitue un avantage. Dans leurs éventuelles critiques à l'encontre du présent rapport, les réformés doivent prendre garde de ne pas viser leurs propres dires.

1. Voir l'annexe 2. Les entretiens se répartissent en quarante-et-un entretiens qualitatifs en face-à-face, d'une durée d'une heure à une heure et demie, et douze entretiens téléphoniques d'une durée de quinze à trente minutes. Les entretiens en face-à-face ont été menés selon un guide d'entretien spécifique, transcrits, codés et analysés à l'aide de méthodes sociologiques. Les entretiens téléphoniques ont également été menés selon un guide d'entretien préétabli ; les informations ont été ensuite transcrrites et analysées. Pour le choix des Eglises cantonales étudiées, nous avons appliqué la méthode de l'« échantillonnage raisonné » (*purposeful sampling*), selon Joseph A. MAXWELL, *La modélisation de la recherche qualitative. Une approche interactive*, trad. Marc-Henry Soulet, Fribourg, Academic Press, 2009 (angl. 2005). Les critères de sélection ont été les suivants : cantons urbains et ruraux, langue, situation minoritaire de la confession (cantons traditionnellement réformés ou catholiques), Eglises cantonales ou Eglises libres, réglementation (rapport avec l'Etat).

2. Une remarque sur le mode de citation des propos de nos interlocuteurs. Ceux-ci sont parfois nommés et d'autres fois non, lorsqu'il s'agit de questions délicates. La synthèse des propos recueillis a fait apparaître beaucoup de similitudes. Pour ne pas

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

recherche nous a également fait découvrir une quantité de matériaux documentaires et notamment des études d'excellente qualité, dans la quasi-totalité des cantons retenus pour l'échantillon<sup>1</sup>. Le rapport sur la visite des paroisses du canton de Saint-Gall, de 2007, est non seulement le plus intéressant du point de vue sociologique, il est exemplaire à maints autres égards encore. Mais beaucoup d'autres cantons ont produit des études, des programmes d'action et des stratégies de très haut niveau. Il en sera encore question en détail.

Il est important, pour l'interprétation des données, de garder présente à l'esprit l'origine des différentes études. Comme il s'agit d'études cantonales, une partie non négligeable des résultats présentés ici ne sauraient théoriquement être généralisés au-delà des frontières du canton concerné. Nous pensons néanmoins qu'ils peuvent le plus souvent s'appliquer à d'autres Eglises cantonales, ce que tendent d'ailleurs à confirmer les similitudes entre des travaux de provenance diverse. Les différences – parfois flagrantes – entre les Eglises cantonales ne peuvent dissimuler de nettes analogies dans les opinions et les modes de comportement.

### *Structure de l'ouvrage*

La structure est très exactement conforme à la problématique. Le chapitre d'introduction présente l'objectif et les méthodes et fournit quelques informations générales sur la FEPS et ses Eglises membres. Le chapitre 2 présente les tendances générales de l'évolution de la société et de leurs principales répercussions sur les Eglises membres de la FEPS. Le chapitre 3 décrit la manière dont la situation présente des Eglises est influencée par ces tendances générales (effectif des fidèles, fréquentation, réputation). Le chapitre 4 expose les mesures prises par les Eglises en réaction à ces défis. Le chapitre 5 fait le bilan des implications pour la Fédération des Eglises protestantes. Le chapitre 6 enfin conclut par un résumé et diverses observations et recommandations.

---

alourdir le texte, nous ne citons pas chaque propos. Lorsqu'une personne n'est pas citée tout à fait explicitement, cela ne signifie pas pour autant que son avis ne constitue pas le fondement du texte écrit. Les personnes nommément citées ont toutes donné leur accord.

1. Voir la bibliographie en annexe.

## 1. INTRODUCTION

### *Principaux résultats et conclusions*

Le lecteur pressé peut se reporter directement au chapitre 6. Sans vouloir anticiper sur la suite, nous voudrions présenter ici déjà trois observations essentielles :

1. Quoi qu'elles entreprennent, les Eglises réformées, dans les décennies à venir, verront leurs *effectifs diminuer*, auront des *fidèles (en moyenne) plus âgés* et elles connaîtront une *baisse de leurs ressources financières*. Cette prévision, qui confine à la certitude, se fonde en particulier sur l'évolution démographique. C'est en revanche de l'action des Eglises elles-mêmes que dépendra l'ampleur de ces régressions.

2. A la différence de ce qui est parfois rapporté dans la presse ou dans la littérature scientifique, les Eglises réformées ne restent *pas inactives* face à cette mutation sociale. Beaucoup d'entre elles ont mis sur pied des stratégies prometteuses. Cependant, du point de vue de la sociologie des organisations, une amélioration de la coordination et des échanges de bons procédés entre Eglises permettraient d'augmenter sensiblement les chances de succès.

3. Les difficultés auxquelles se heurte actuellement la FEPS (manque de compétences et de reconnaissance, attentes contradictoires, faible influence) sont *en bonne partie des problèmes de communication*, et de simples changements dans les structures (par exemple une révision de la constitution) ne suffiront vraisemblablement pas à les éliminer. Les répercussions de ces problèmes se feront sentir si la FEPS et les Eglises cantonales ne trouvent pas rapidement les solutions.

### *Neutralité et recherche appliquée*

Deux particularités du présent ouvrage doivent encore être soulignées. Notre analyse s'efforce premièrement de conserver un *point de vue neutre*. Elle ne représente ni la position du Conseil de la FEPS, ni celle d'un quelconque groupement d'intérêts au sein des milieux protestants<sup>1</sup>. Les tendances générales de l'évolution de la société, leurs

---

1. Cette étude prend place dans un environnement polarisé et tendu. Il est évident que nos recommandations n'emporteront pas l'adhésion de toutes les personnes et institutions concernées. Les réactions enregistrées jusqu'à présent montrent que pour certains, ces propositions personnelles sont trop conformes à la position du Conseil

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

effets et les mesures prises en réaction sont décrits de manière aussi objective que possible. Seul le dernier chapitre contient des recommandations qui portent la marque personnelle des auteurs et sont fondées sur les analyses qui précèdent sans toutefois en découler nécessairement<sup>1</sup>. Les auteurs assument seuls la responsabilité autant des analyses que des recommandations.

Deuxièmement, ce rapport est le résultat d'une recherche *appliquée* en *sciences sociales*, ce qui signifie que l'étude s'efforce d'analyser la réalité avec des méthodes scientifiques, sans parti pris et avec toute l'exactitude possible, en excluant toute pensée normative. Les auteurs s'en sont tenus au devoir d'agnosticisme méthodologique. Mais il s'agit aussi d'une recherche *appliquée*, qui essaie de fournir des bases de décision aux commanditaires de l'étude<sup>2</sup>.

### *Limites de la recherche*

Quelques précisions sont nécessaires sur les limites de l'enquête.

Il ne s'agit pas d'un recensement exhaustif des activités et des prestations de la FEPS ou de ses Eglises membres – au sens par exemple d'un rapport social. Une entreprise de ce genre ne nous a paru ni possible, ni souhaitable<sup>3</sup>. Le lecteur ne trouvera donc pas ici des informations sur la totalité, et pas même sur la majorité des activités des Eglises réformées en Suisse. Les informations qui ont été retenues sont celles qui nous permettent de décrire les tendances générales du changement social, leurs effets et les stratégies développées en réaction.

Une des restrictions les plus importantes concerne l'échantillonnage. Pour des raisons de capacité de travail, *une partie seulement des Eglises*

---

de la FEPS, et que pour d'autres au contraire, elles s'en écartent trop. Ces divergences nous confortent dans la conviction que nous n'avons pas entièrement failli à notre devoir de neutralité.

1. Nous pensons, comme Herbert A. SIMON (*Reason in Human Affairs*, Stanford California, Stanford University Press, 1983) que, par principe, les déclarations normatives ne peuvent pas découler d'un propos descriptif. Toute recommandation repose sur des jugements de valeur qui ne sont pas garantis par une analyse scientifique descriptive.

2. Il serait judicieux – point sur lequel Reinhold Bernhardt a notamment attiré l'attention – d'engager un débat théologique à la suite de ces observations sociologiques.

3. Cela d'autant moins que les structures internes et les procédures de travail de la FEPS ont fait l'objet d'une analyse (voir les sous-chapitres 5.1 à 5.3, pp. xxxx). C'est un sujet que nous avons donc seulement effleuré.

## 1. INTRODUCTION

cantonales (*plus l'Eglise évangélique libre de Genève et l'Eglise méthodiste de Suisse*) a pu être étudiée en détail. Dans la sélection, nous nous sommes efforcés de sélectionner un échantillon varié quant à la taille des Eglises, à la langue et au mode d'organisation.

Notre rapport a dû être établi en un temps restreint et a exigé de ce fait un travail intensif. Le souci de gain de temps et d'énergie nous a contraints à faire des choix. Nous avons dû par exemple limiter le nombre d'entretiens à cinquante-trois, alors que nous aurions aimé nous entretenir avec beaucoup d'autres personnes encore. Nous prions donc les personnes dont le nom ne figure pas sur notre liste de ne pas nous en tenir rigueur et espérons que cette restriction ne porte pas atteinte à l'intérêt du rapport. Nous pensons ici en particulier aux dirigeants de certaines Eglises cantonales, mais aussi à de nombreux experts des questions ecclésiales. Les mêmes raisons nous ont amenés à renoncer à effectuer une enquête auprès des pasteurs et des diacres<sup>1</sup>, malgré tout l'intérêt que cela aurait présenté. De même, plusieurs questions en rapport avec le sujet ont dû être écartées ou traitées de manière très superficielle. Il s'agit notamment de :

- la question du positionnement des œuvres d'entraide
- la communauté œcuménique internationale
- l'analyse des constitutions ecclésiastiques
- l'étude détaillée du fonctionnement des paroisses et de l'interaction entre les Eglises cantonales et les paroisses

Le fait que les auteurs soient extérieurs au domaine étudié constitue sans doute aussi une restriction. Les personnes qui travaillent depuis plusieurs années dans les Eglises réformées connaissent naturellement mieux les différents secteurs d'activité. Nous espérons néanmoins apporter un aperçu global qu'il n'est pas possible d'obtenir sous cette forme depuis un point de vue interne.

### *Remarque sur la terminologie*

Par souci de simplification, nous utiliserons indifféremment les expressions « Eglises réformées », ou « les réformés » pour désigner en réalité « la FEPS et ses Eglises membres ». Au sens strict, l'Eglise

---

1. Il existe une différence entre les diacres suisses romands et leurs homologues suisses allemands, les *Sozialdiakone/-innen*. Si tous remplissent des tâches d'aide sociale au nom de l'Eglise, les diacres romands peuvent être amenés à remplir des charges pastorales (voir chapitre 3.4.).

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

évangélique libre de Genève (EELG) et l'Eglise méthodiste de Suisse ne sont pas des Eglises réformées. Mais, en raison de leur appartenance à la FEPS, nous ne pensons pas avoir trahi leur vocation en les rangeant sous cette appellation. Sur quelques points précis, nous serons d'ailleurs amenés à traiter en particulier de l'EELG et de l'Eglise méthodiste.

De plus, nous avons pris le parti de traduire le terme allemand « evangelisch » par « protestant ». Ce choix a pour but d'éviter la confusion avec le mouvement qualifié d'« évangélique » en français, soient les Eglises libres de tendance charismatique ou pentecôtiste.

### *A propos d'une étude allemande similaire*

A plusieurs égards, notre problématique est proche de celle d'une étude effectuée en 2006 par l'Eglise protestante d'Allemagne (EKD) et intitulée *Kirche der Freiheit*<sup>1</sup>. Il y a néanmoins des différences importantes entre les deux textes. *Kirche der Freiheit* a été rédigé par un groupe de hauts responsables de l'Eglise et propose un programme d'action. Les auteurs ont délibérément choisi d'y faire figurer des jugements de valeur et d'utiliser un langage théologique. *L'avenir des réformés* se fonde au contraire sur les méthodes de la recherche appliquée en sciences sociales, laquelle évite justement l'emploi de propositions normatives et théologiques. Si *Kirche der Freiheit* nomme douze objectifs (les « phares ») à atteindre pour les Eglises, nous nous contenons dans notre rapport de mettre en lumière les nouvelles stratégies développées par les Eglises membres et par la FEPS et qui montrent déjà comment il est possible de réagir aux défis qui se présentent.

### *L'avenir des réformés*

Les observations et les faits relatés ici laissent présager pour les réformés un avenir sombre à certains égards. Mais d'un autre côté, ils font aussi apparaître l'efficacité des mesures déjà prises. Nous espé-

1. La première phrase de notre rapport reprend intentionnellement la première phrase du document des Eglises protestantes d'Allemagne, *Kirche der Freiheit* : « Les Eglises protestantes d'Allemagne s'interrogent sérieusement sur leur avenir et sur la forme à donner à leurs principaux domaines d'activité » (EVANGELISCHE KIRCHE IN DEUTSCHLAND, *Kirche der Freiheit. Perspektiven für eine evangelische Kirche im 21. Jahrhundert*, Hannover, EKD, 2006, p. 12 ; version électronique : [http://www.ekd.de/ekd\\_kirchen/zukunfts-kongress\\_text.html](http://www.ekd.de/ekd_kirchen/zukunfts-kongress_text.html)) (30 novembre 2010).

## 1. INTRODUCTION

rons ainsi donner aux Eglises réformées des outils pour affronter de manière réfléchie les difficultés d'ores et déjà prévisibles.

### 1.2. La FEPS et ses Eglises membres

« La Fédération des Eglises protestantes de Suisse, c'est quoi au juste ? » La question nous a été souvent posée par des amis et des connaissances. Que dans la population suisse, beaucoup de personnes ne sachent pas précisément ou pas du tout ce qu'est la FEPS est bien sûr révélateur du problème qui fait l'objet de cette étude. Pour la bonne compréhension de l'exposé des analyses qui suivront, il convient donc d'abord d'apporter quelques éclaircissements sur la FEPS et ses Eglises membres. Le lecteur à qui les Eglises réformées de Suisse sont familières peut donc sans autre passer au chapitre suivant.

#### *La Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS)*

La Fédération des Eglises protestantes de Suisse

regroupe, en la forme fédérative, les Eglises protestantes réformées des cantons suisses, les associations des protestants disséminés, les Eglises libres cantonales, ainsi que d'autres communautés religieuses organisées en Eglises et qui adoptent les principes de la Réformation<sup>1</sup>.

Organisée selon un principe fédéraliste, elle compte actuellement vingt-six membres, soit vingt-quatre Eglises cantonales, l'Eglise évangélique méthodiste de Suisse et l'Eglise évangélique libre de Genève (EELG).

#### *Bref aperçu historique*

Le mouvement de Réforme de l'Eglise atteint le territoire de la Suisse actuelle dès la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. En 1524, Saint-Gall, ville d'Empire, adhère aux idées réformées ; elle est suivie par Zurich (1525), Berne (1528), Bâle et Schaffhouse (1529), puis Genève (1535)<sup>2</sup>. Des Eglises réformées se créeront peu à peu aussi dans les cantons restés fidèles au catholicisme romain.

1. Constitution de la FEPS, du 13 juin 1950, art. 1.

2. Reinhold BERNHARDT, « Les Eglises réformées en Suisse », in : *La nouvelle Suisse religieuse*, op. cit., pp. 121-133.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

Au cours des siècles suivants se mettent en place diverses structures qui peuvent être considérées comme des précurseurs de la FEPS<sup>1</sup>. A l'époque de la Réforme déjà, les Eglises réformées entretiennent des liens étroits<sup>2</sup>. Durant trois siècles, les délégués des cantons réformés se réunissent à la Diète protestante afin de discuter de leurs intérêts communs. En 1839 est fondée la Société pastorale suisse, dans le but « de réunir régulièrement les pasteurs suisses pour des entretiens sur des questions théologiques, scientifiques et pratiques »<sup>3</sup>. La création de la Conférence des Eglises protestantes de Suisse en 1858 marque un pas de plus vers la réunion des Eglises réformées.

Alors qu'un certain rassemblement des Eglises suisses eût été désirable depuis longtemps, la création de l'Etat fédératif l'avait rendu inévitable<sup>4</sup>.

Cette Conférence n'est cependant pas encore une fédération :

Elle n'avait pas la compétence de prendre des décisions engageant les Eglises et ne disposait d'aucune ressource matérielle. Les Eglises gardaient leur totale indépendance<sup>5</sup>.

Elle se dote néanmoins d'un bureau permanent en 1917. Puis le 7 septembre 1920, la Conférence des Eglises tient sa dernière assemblée et adopte les statuts de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse. Cette nouvelle organisation n'est donc pas

une création *ex nihilo*, mais [...] la suite normale et logique d'une lente évolution des idées et des mœurs dans le cadre d'une confédération d'Etats démocratiques<sup>6</sup>.

---

1. L'histoire de la FEPS est traitée dans trois ouvrages : Lukas VISCHER, *La Fédération des Eglises protestantes de la Suisse. Fédération ou Eglise ?* trad. Emile Marion, Genève, Labor et Fides, 1964 ; Arnold MOBBS, *Les Eglises protestantes de la Suisse au siècle de l'œcuménisme et de l'entraide. 50 ans de Fédération 1920-1970*, Berne, Fédération des Eglises protestantes de la Suisse, 1970 ; Paul SCHNEIDER, *Hier pour demain. Regard sur la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS). Récit historique, itinéraires et témoignages (La Fédération des Eglises protestantes de Suisse entre 1968 et 2005)*, Sainte-Croix, Presses du Belvédère, 2006.

2. Lukas VISCHER, *La Fédération des Eglises protestantes de la Suisse*, op. cit., pp. 11-13.

3. *Ibid.*, p. 14.

4. *Ibid.*, p. 15.

5. *Ibid.*

6. Arnold MOBBS, *Les Eglises protestantes de la Suisse*, op. cit., p. 8.

## 1. INTRODUCTION

Pour expliquer ce regroupement, Lukas Vischer et Arnold Mobbs font intervenir, en plus des impulsions données à l'interne, un facteur externe, à savoir le début de la collaboration entre Eglises au niveau international. Après la Première Guerre mondiale, la Fédération des Eglises américaines tente en effet de nouer des contacts avec les Eglises protestantes d'Europe. Cette organisation s'était donné pour but « de coordonner les efforts des pays protestants pour relever les ruines causées par la guerre et rapprocher les Eglises d'Europe et d'Amérique »<sup>1</sup>. Constatant cette évolution, les Eglises réformées de Suisse reconnaissent alors la nécessité de disposer d'un comité commun habilité à représenter le protestantisme suisse à l'étranger. Depuis 1920, le regroupement des Eglises réformées de Suisse se conçoit donc comme une fédération. Avec cette nouvelle structure, les délégués des Eglises membres forment « une Assemblée des délégués dont les décisions impliqueraient pour eux une certaine obligation, à la vérité fort limitée »<sup>2</sup>. Un Conseil est institué, « qui a pour mission de défendre les intérêts du protestantisme suisse »<sup>3</sup>.

Au moment de sa fondation, la FEPS comprend des Eglises cantonales et un regroupement d'Eglises, le *Verband Zentralschweiz*. Les Eglises libres de Suisse romande (Genève, Neuchâtel et Valais) y adhèrent en 1921, puis l'année suivante l'Eglise évangélique méthodiste de Suisse. La Constitution de la Fédération connaît une révision en 1950.

### *Organisation générale*

La fondation de la FEPS a consolidé l'organisation des Eglises protestantes de Suisse, dont l'organisation comprend trois niveaux : la paroisse, l'Eglise cantonale et la Fédération<sup>4</sup>. La structure politique de l'Etat fédéral suisse se reflète donc dans l'organisation adoptée par les Eglises réformées. Chaque échelon est organisé selon le système presbytéro-synodal, c'est-à-dire qu'une assemblée de délégués – le synode – élit un conseil qu'il charge de gérer les affaires de l'Eglise. Ce système se caractérise par des procédures démocratiques, une certaine autonomie laissée à ses membres et une hiérarchie de fonction<sup>5</sup>.

1. *Ibid.*, p. 9.

2. Lukas VISCHER, *La Fédération des Eglises protestantes de la Suisse*, op. cit., p. 17.

3. *Ibid.*

4. L'Eglise évangélique méthodiste fait exception.

5. Par opposition à la hiérarchie spirituelle de l'Eglise catholique.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

Au niveau de la base, l'assemblée (dite aussi parlement) de paroisse constitue l'organe législatif. Elle se compose des membres de la paroisse âgés de plus de seize ans. Une de ses tâches est d'élire les membres laïques du conseil de paroisse, c'est-à-dire l'organe exécutif. Dans les conseils de paroisse peuvent éventuellement aussi siéger des pasteurs et des personnes engagées dans la diaconie. Dans quelques cantons, les paroisses sont regroupées en régions (ou arrondissements). Au niveau de l'Eglise cantonale, le synode (ou parlement d'Eglise), est l'organe législatif. Les élus qui le composent sont des laïcs, des pasteurs ou des diacres. Le synode élit le Conseil synodal (ou conseil d'Eglise).

L'Eglise évangélique méthodiste de Suisse a une organisation un peu plus centralisée. Elle constitue une association au niveau suisse, comprenant cent vingt communautés. L'organe suprême est la Conférence annuelle, qui se compose d'un nombre égal d'ecclésiastiques et de laïcs. L'Eglise est dirigée par un évêque, par les quatre surintendants et par le Comité directeur.

L'Eglise évangélique libre de Genève (EELG) présente une organisation presbytéro-synodale analogue à celle des Eglises réformées cantonales.

Au niveau de la Fédération des Eglises protestantes, les septante représentants élus par les Eglises membres constituent l'assemblée des délégués, soit l'organe législatif. L'organe exécutif de la FEPS est le Conseil<sup>1</sup>. La FEPS dispose d'un secrétariat qui compte actuellement trente-cinq personnes réparties dans quatre départements<sup>2</sup>.

La FEPS a fondé dans les années nonante deux conférences : la Conférence de diaconie et la Conférence femmes. Elle est aussi à l'origine de la création de l'Entraide protestante (EPER) et de Pain pour le prochain.

### *Les Eglises membres*

Les Eglises membres de la FEPS diffèrent à plusieurs égards les unes des autres, en particulier par le nombre de membres et par leur rapport avec l'Etat. Les trois plus grandes (Berne-Jura-Soleure, Zurich et Vaud)

1. Le Conseil se compose pour la période 2011-2014 des personnes suivantes : Gottfried W. Locher (BE, président), Daniel de Roche (FR), Rita Famos-Pfander (ZH), Regula Kummer (TG), Kristin Rossier Buri (VD), Peter Schmid (BL), Lini Sutter-Ambühl (GR).

2. Département Eglises en relation, Institut de théologie et d'éthique, Communication, Services centraux.

## 1. INTRODUCTION

réunissent à elles seules 57,7 % de tous les réformés de Suisse. A l'autre extrémité de l'échelle, les plus petites (Eglise évangélique libre de Genève, Uri, Obwald, Nidwald, Eglise méthodiste, Valais, Glaris, Schwyz, Tessin, Zoug) n'en représentent ensemble que 4,2 %. Cette inégalité est partiellement pondérée dans la représentation à l'Assemblée des délégués de la FEPS. Le nombre de délégués est fixé en fonction de la taille de l'Eglise : un siège pour les Eglises de 5000 membres ou moins, deux sièges pour un effectif de 5000 à 50 000 membres, trois sièges pour 50 000 à 150 000 membres, etc. Ce mode de répartition priviliege les petites Eglises au détriment des grandes : les Eglises de Berne et de Zurich représentent ensemble 47,5 % des membres des Eglises protestantes, mais ne disposent que de 22,8 % des sièges de l'Assemblée.

Les Eglises membres sont pour la plupart reconnues comme institutions de droit public, selon les dispositions juridiques propres à chacun des cantons, auxquels la Constitution fédérale donne en effet la liberté de définir les rapports entre l'Eglise et l'Etat<sup>1</sup>. Il existe par conséquent une variété de statuts, qui vont de la forte imbrication (Vaud, Berne) à la quasi-séparation de l'Eglise et de l'Etat (Genève et Neuchâtel). Au statut juridique correspondent certains droits, en particulier celui de percevoir un impôt ecclésiastique<sup>2</sup>. L'Eglise évangélique libre de Genève (EELG) est une institution obéissant aux dispositions du droit privé, de même que l'Eglise protestante de Genève (EPG).

### *La question des tâches de la FEPS*

L'article 1 des statuts de 1920, puis de la Constitution de 1924 définit ainsi la vocation de la FEPS : la Fédération a pour but

d'établir un lien spirituel intime entre les chrétiens réformés de la Suisse et de collaborer ainsi au progrès du Royaume de Dieu au sein de notre peuple<sup>3</sup>.

1. Sandro CATTACIN, Cla Reto FAMOS, Michael DUTTWILER, Hans MAHNIG, *Etat et religion en Suisse – luttes pour la reconnaissance, formes de la reconnaissance*, Berne, Commission fédérale contre le racisme, 2003.

2. Cla Reto FAMOS, «La diversité religieuse et le droit : des règles divines aux règles humaines», in : *La nouvelle Suisse religieuse*, op. cit., pp. 311-322 ; René PAHUD DE MORTANGES, «System und Entwicklungstendenzen des Religionsverfassungsrechts der Schweiz und des Fürstentums Liechtenstein», *Zeitschrift für evangelisches Kirchenrecht* 52, 2007/3, pp. 495-523.

3. Article cité dans Arnold MOBBS, *Les Eglises protestantes de la Suisse*, op. cit., p. 15.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

Ses activités englobent les domaines suivants :

resserrement des liens à l'intérieur du pays, préoccupations sociales, ouverture à la vie des nations et des Eglises au-delà des frontières, solidarité active avec les victimes de la guerre<sup>1</sup>.

Dans la Constitution révisée de 1950, le but et les tâches de la Fédération sont davantage précisés :

*La FEPS a pour but de protéger les intérêts communs de ses membres et du protestantisme suisse. Sur cette base, elle a pour mission :*

- a) de sauvegarder, d'affermir et de propager la foi évangélique en Suisse ;*
- b) de travailler à la concentration des forces protestantes ;*
- c) de resserrer les liens spirituels entre ses membres ;*
- d) de fonder et de développer des œuvres protestantes en Suisse ;*
- e) de soutenir les protestants suisses à l'étranger ;*
- f) de représenter l'ensemble de ses membres dans les relations avec les tiers, en particulier avec les autorités fédérales ; les membres de la Fédération informeront le Conseil des démarches qu'ils entreprennent auprès de ces autorités ;*
- g) de représenter l'ensemble de ses membres dans le Conseil œcuménique des Eglises ;*
- h) d'entretenir des relations avec les Eglises de l'étranger<sup>2</sup>.*

La formulation est donc limpide pour ce qui concerne la représentation des Eglises membres à l'extérieur (f, g, h). Les autres points sont en revanche décrits de manière très générale, « de telle sorte qu'ils doivent être concrétisés par des décisions de la FEPS »<sup>3</sup>. Par rapport à ce que définit la Constitution, les tâches de la FEPS se sont étendues :

Il y a des commissions chargées de questions aussi diverses que les relations extérieures, le tourisme et les loisirs, les protestants suisses à l'étranger, les droits de l'homme et le travail des femmes. [...] La FEPS a un institut de théologie et d'éthique. [...] Elle entretient des relations étroites avec d'autres institutions protestantes (œuvres d'entraide, organisations missionnaires, conférences), de même qu'avec des Eglises

---

1. Arnold MOBBS, *Les Eglises protestantes de la Suisse*, op. cit., p. 12.

2. Article 2.

3. ???

## 1. INTRODUCTION

sœurs, d'autres communautés religieuses et des services de l'administration fédérale<sup>1</sup>.

Le domaine d'activité de la FEPS est constamment remis en question : quelles doivent être les attributions propres de la FEPS, quelles compétences les Eglises membres doivent-elles conserver ?

*A propos du débat : « la FEPS, fédération ou Eglise ? »*

En tant que fédération, la FEPS ne dispose pas de la souveraineté financière et elle n'est pas habilitée à donner des instructions administratives ou théologiques à ses Eglises membres, lesquelles jouissent d'une autonomie que la Constitution leur garantit :

L'affiliation à la Fédération comporte pour tous les membres la volonté de renforcer l'unité du protestantisme suisse, mais ne porte aucune atteinte à l'autonomie ni au caractère particulier de chacun d'eux<sup>2</sup>.

Cette indépendance est toutefois limitée par le caractère obligatoire des décisions que prend la FEPS :

Les membres s'obligent à observer et à exécuter les décisions qui sont régulièrement prises par la Fédération conformément à la présente Constitution, sous réserve des dispositions de leur propre droit ecclésiastique<sup>3</sup>.

Ce contraste entre force obligatoire et autonomie est au cœur même de la structure fédéraliste de la FEPS. Depuis que la FEPS existe, il fait l'objet de discussions et de conflits<sup>4</sup>. Avec le projet de révision de sa Constitution (voir l'annexe 1), la FEPS s'interroge sur la manière dont la situation pourrait être redéfinie. Cette question a aussi été l'occasion du mandat de la présente étude.

---

1. *Ibid.*, pp. 60-61.

2. Article 5.

3. Article 6.

4. Dans l'Eglise méthodiste, le problème se pose en termes différents. Etant membre d'une Eglise universelle, la *United Methodist Church*, elle est soumise aux décisions de celle-ci : « Faisant partie de la communauté [*United Methodist Church*], nous ne pouvons pas décider seuls si telle ou telle position de la FEPS doit avoir force obligatoire pour nous. » (Entretien avec P. Streiff; voir aussi : CENTRE MÉTHODISTE DE FORMATION THÉOLOGIQUE, *Faire partie de l'Eglise Evangélique Méthodiste*, Metz, Librairie Biblique Certitude, 2002.)



## 2. LES TENDANCES GÉNÉRALES DU CHANGEMENT SOCIAL ET LEURS CONSÉQUENCES

Les « tendances générales » (en anglais : *megatrends*) sont des transformations qui affectent diversement la société et qui font par exemple que dans cinquante ans, les Eglises réformées se trouveront dans un monde complètement différent de celui que nous connaissons aujourd’hui. Il ne s’agit pas d’une évolution obéissant à des lois de la nature, mais d’un processus provoqué par l’action de l’être humain. Cependant, elle résulte de l’action de tellement d’individus et de systèmes que les Eglises réformées ne peuvent guère l’influencer : tous les efforts des réformés ne suffiraient pas à freiner la progression de la société vers l’individualisation ou vers la pluralité religieuse. Ces tendances générales forment donc des conditions-cadre à l’intérieur desquelles doit s’inscrire l’action de l’Eglise<sup>1</sup>. Le chapitre 3 traitera des phénomènes ecclésiaux spécifiquement influencés par

---

1. Cf. EVANGELISCHE KIRCHE IN DEUTSCHLAND, *Kirche der Freiheit. Perspektiven für eine evangelische Kirche im 21. Jahrhundert*, Hannover, EKD, 2006, p. 12; KIRCHENRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE DES KANTONS ST. GALLEN, « *Nahe bei Gott – nahe bei den Menschen* ». *Kirche unterwegs. Bericht des Kirchenrates über die Visitation 2007 der Evangelisch-reformierten Kirche des Kantons St. Gallen*, St. Gallen, 2008, p. 18. Au cours de divers entretiens avec des représentants des Eglises, il a régulièrement été remarqué que les Eglises n’ont pas à se conformer sans autre aux tendances générales du changement social. Comme l’a dit un de nos interlocuteurs, qui d’autre que les Eglises s’opposera à ces processus ? De notre point de vue, de telles attitudes sont peu现实的 et de surcroît contre-productives. Refuser de voir le contexte, c’est croire à des solutions qui en réalité n-existent pas. Mais pour autant, ce n’est pas parce que les tendances générales échappent en bonne partie ou totalement aux efforts visant à les infléchir que les Eglises doivent s’abandonner au fatalisme. Au contraire, notre étude tente de montrer que dans un domaine déterminé, elles disposent de tout un éventail de possibilités d’action qu’elles sont d’ailleurs déjà nombreuses à exploiter (voir le chapitre 4).

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

cette évolution, et sur lesquels les Eglises ont plus de chances de pouvoir agir.

Il ne sera pas question de présenter ici toutes les tendances générales des changements de notre société, tâche qui dépasserait largement les limites de cette étude. Nous en avons sélectionné huit qui au cours des dernières décennies ont entraîné de profondes transformations des Eglises réformées et qui très vraisemblablement continueront encore à le faire. Une question nous a occupés tout au long du travail : l'évolution de la société a-t-elle un effet sur les indicateurs décrits au chapitre 3, à savoir : effectif des membres, actes ecclésiastiques, fréquentation, religiosité, réputation de l'institution, personnel, finances ? Les tendances dont rien ne permet d'assurer qu'elles ont un effet sur ces indicateurs n'ont pas été retenues. De par cette sélection, notre étude se distingue d'autres publications où les tendances et les scénarios d'avenir sont présentés de manière générale<sup>1</sup>.

Malgré cette restriction, les tendances générales que nous avons étudiées englobent un très large champ où prennent place des évolutions qui concernent la société, le droit, l'économie, la démographie et les médias<sup>2</sup>.

Les relations entre ces tendances générales apparaîtront rapidement à une lecture attentive. Il s'agit en fait, pour plusieurs d'entre elles (mais pas toutes), des divers aspects d'un changement global qu'il est possible de résumer par le terme de « modernisation ». A la manière

---

1. Cf. par exemple John NAISBITT, *Megatrends. Ten New Directions Transforming Our Lives*, New York, Warner Books, 1984 ; Id., *Ten New Directions for the 1990s*, New York, William & Morrow, 2000 ; Karl Heinz SMOLA, *Mega- und Meta Trends im 21. Jahrhundert*, München, Sterling, 1991 ; Georges T. Roos, *Wertewandel in der Schweiz 2004-2014-2024. Vier Szenarien*, Oberrieden, Schweizerische Vereinigung für Zukunftsforchung, 2004 ; Patricia ABURDENE, *Megatrends 2010 : The Rise of Conscious Capitalism : Seven New Trends that Will Transform How You Work, Live, and Invest*, Charlottesville (VA), Hampton Roads Publishing, 2008.

2. Lors de la mise en consultation de l'étude préalablement à sa publication, quelques personnes nous ont reproché de ne pas avoir traité toutes les tendances générales du changement social. C'est vrai, mais, nous l'avons déjà dit, cela est aussi intentionnel. Les limites qui nous étaient imposées exigeaient une sélection rigoureuse. Selon d'autres, notre choix ne recouvre pas le champ traité par les ouvrages généraux sur les tendances générales. C'est également vrai, mais une étude globale sur les tendances générales n'aurait pas beaucoup d'utilité pour les Eglises réformées. Nous avons appliqué un critère de sélection spécifique en ne retenant que les tendances générales qui au cours des dernières décennies ont eu des effets importants et démontrables sur les Eglises, et continueront d'en avoir.

## 2. LES TENDANCES GÉNÉRALES DU CHANGEMENT SOCIAL...

des historiens, nous avons sélectionné une partie des évolutions observées et les avons isolées en tant que tendances générales pour analyser leurs incidences sur les Eglises. Nous nous sommes cependant contentés d'un choix restreint afin de ne pas alourdir inutilement le texte, en nous rappelant cette réaction d'un lecteur de notre manuscrit qui nous a avoué s'être mis aussitôt à prier Dieu « de nous préserver d'une telle abondance de tendances » !

### 2.1 La dissociation entre la religion et les sous-systèmes sociaux

La dissociation en cours entre la religion et les autres sous-systèmes sociaux est la première tendance générale<sup>1</sup>. Les différents domaines dont se compose la société (droit, politique, instruction publique, éducation, santé publique, science, de même que la religion, justement) suivent chacun de plus en plus une direction autonome<sup>2</sup>.

Les sociologues citent comme raison profonde à cette dissociation la *rationalisation* des changements sociaux<sup>3</sup> : les hommes cherchent constamment à augmenter l'efficacité technique et organisationnelle des moyens dont ils disposent, afin d'atteindre leurs objectifs individuels ou sociaux<sup>4</sup>. La rationalisation des divers domaines de la société

1. Cf. Renate MAYNTZ et al. (éd.), *Differenzierung und Verselbständigung. Zur Entwicklung gesellschaftlicher Teilsysteme*, Frankfurt a.M., Campus, 1988 ; Niklas LUHMANN, *Die Religion der Gesellschaft*, Frankfurt a.M., Suhrkamp, 2000.

2. Cf. Niklas LUHMANN, *Funktion der Religion*, Frankfurt a.M., Suhrkamp, 1982 ; Martin BAUMANN et Jörg STOLZ (éd.), *La nouvelle Suisse religieuse. Risques et chances de sa diversité*, trad. Antoine Panchaud, Genève, Labor et Fides, 2009 (all. 2007).

3. Ce paragraphe se fonde sur le texte de Martin BAUMANN et Jörg STOLZ, « La diversité religieuse en Suisse : chiffres, faits et tendances », in : *La nouvelle Suisse religieuse, op. cit.*, pp. 44-71, ici : pp. 65-66.

4. La médecine, par exemple, s'est fortement rationalisée au cours des derniers siècles. La spécialisation de ses domaines, une meilleure organisation et surtout les progrès dans la découverte des causes des maladies ont permis d'augmenter l'efficacité des traitements médicaux. Autrefois, jusqu'au XVIII<sup>e</sup>, voire au XIX<sup>e</sup> siècle, les hôpitaux étaient des « asiles de malades », institutions charitables remplissant plusieurs fonctions, souvent rattachées à des couvents. Leur rôle était de prendre en charge non seulement les malades, mais aussi les personnes âgées et les nécessiteux, en se souciant au moins autant du salut de leur âme que de celui de leur corps. Les hôpitaux modernes sont des institutions hautement rationalisées qui se consacrent essentiellement au traitement des maladies somatiques. La prise en charge des personnes âgées, des nécessiteux et des personnes cherchant le salut de leur âme a

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

liés à certaines tâches sociales précises mène à une *dissociation* ou à une *différenciation fonctionnelle*. La tâche de l'éducation des générations à venir donne naissance à l'école, celle de produire et de diffuser les informations intéressant la population est à l'origine des médias, et le système politique est fondé sur le besoin d'arrêter des décisions ayant force obligatoire pour la collectivité. Ces sous-systèmes s'autonomisent de plus en plus, tant institutionnellement que quant à leurs procédures et suivent une logique qui leur est toujours plus spécifique<sup>1</sup>. Les scientifiques aspirent surtout à la reconnaissance de leurs pairs (renommée), les politiciens veulent être élus et réélus, les journalistes recherchent des sujets inédits et sensationnels, etc., et ce faisant deviennent (relativement) indifférents aux critères et aux objectifs des acteurs des autres sous-systèmes. Pour ce qui concerne le domaine religieux, la différenciation des sous-systèmes de la société peut donc être considérée sous plusieurs aspects : comme une dissociation entre le religieux ou les Eglises et la politique, l'économie, l'éducation, les médias, etc.<sup>2</sup>

---

été remis à d'autres institutions. Dans la fonction qui leur incombe, les hôpitaux ont fait des progrès énormes en termes d'efficacité et de professionnalisme ; cf. Ilario ROSSI, « Pluralité religieuse, médecine et santé : recouplements et interactions », in : *La nouvelle Suisse religieuse*, op. cit., pp. 337-352.

1. Cf. Paul COLOMY, « Revision and Progress in Differentiation Theory », in : *Differentiation Theory and Social Change. Comparative and Historical Perspectives* (Jeffrey C. ALEXANDER et Paul COLOMY éd.), New York, Columbia University Press, 1990, pp. 465-496 ; Uwe SCHIMANK, *Theorien gesellschaftlicher Differenzierung*, Opladen, Leske+Budrich, 1996.

2. Lors de la mise en consultation du manuscrit, quelques personnes ont fait remarquer qu'il est d'autres phénomènes qui ne montrent justement pas de dissociation. Dans le canton de Vaud, par exemple, les Eglises sont très étroitement liées à l'Etat, il existe des écoles confessionnelles, des partis politiques marqués par une orientation confessionnelle (Union démocratique fédérale [UDF], Parti évangélique, Parti démocrate-chrétien [PDC]), on y tient compte de l'appartenance confessionnelle dans la composition des organes politiques, etc. Tout cela est vrai, mais si l'on envisage une perspective historique (ce qui est indispensable si l'on étudie les tendances générales du changement social), on observe dans tous les exemples cités une dissociation croissante. Dans le canton de Vaud, l'Eglise et l'Etat sont encore étroitement liés l'un à l'autre, c'est vrai, mais au cours des vingt à trente dernières années, la tendance a été incontestablement à une plus grande séparation. Selon une autre objection émise, la dissociation fonctionnelle ne mène pas nécessairement à une sécularisation, ainsi qu'on l'observe aux Etats-Unis (entretien avec R. Pahud de Mortanges). Les Etats-Unis constituent cependant une exception par rapport à des lois qui se vérifient partout ailleurs.

## 2. LES TENDANCES GÉNÉRALES DU CHANGEMENT SOCIAL...

### *La dissociation entre l'Eglise et l'Etat*

Le phénomène le plus important pour notre propos est la dissociation entre l'Eglise ou les Eglises et l'Etat. En Suisse, le rapport entre l'Eglise et l'Etat est très variable d'un canton à l'autre<sup>1</sup>. La plupart des cantons accordent à l'Eglise protestante réformée et à l'Eglise catholique romaine, parfois aussi à l'Eglise catholique chrétienne, et quelques-uns aux communautés juives un statut d'institution de droit public. Dans d'autres cantons, cette reconnaissance n'existe pas, ou alors elle est de nettement moindre portée (GE, NE)<sup>2</sup>.

La reconnaissance au titre d'institution de droit public peut elle-même prendre des formes juridiques très diverses. En fait, tous les degrés existent, depuis les liens très lâches jusqu'à l'association étroite entre l'Eglise et l'Etat. Le mode de financement des Eglises peut servir d'illustration de cette diversité. L'association est très étroite par exemple dans le canton de Vaud, qui finance l'Eglise protestante réformée et l'Eglise catholique romaine par un budget des cultes, c'est-à-dire à partir de l'ensemble du revenu des impôts<sup>3</sup>. Les liens sont également étroits dans les cantons de Zurich et de Berne, qui paient les salaires du personnel de l'Eglise et soumettent aussi les personnes morales à l'impôt ecclésiastique. Les liens sont nettement moins forts dans le canton de Bâle-Ville, qui reconnaît l'Eglise protestante réformée, l'Eglise catholique romaine, l'Eglise catholique chrétienne et la communauté juive comme institutions de droit public, mais ne perçoit

1. Cf. Irène BECCI, « Entre pluralisation et régulation du champ religieux : premiers pas vers une approche en termes de médiations pour la Suisse », *Social Compass* 48, 2001/1, pp. 95-112 ; Sandro CATTACIN, Cla Reto FAMOS, Michael DUTTWILER, Hans MAHNIG, *Etat et religion en Suisse – luttes pour la reconnaissance, formes de la reconnaissance*, Berne, Commission fédérale contre le racisme, 2003 ; René PAHUD DE MORTANGES, « System und Entwicklungstendenzen des Religionsverfassungsrechts der Schweiz und des Fürstentums Liechtenstein », *Zeitschrift für evangelisches Kirchenrecht* 52, 2007/3, pp. 495-523.

2. Il faut toutefois observer que même dans les cantons qui connaissent le régime de la séparation, celle-ci n'est pas complète. A Genève, par exemple, depuis 1944, l'Eglise catholique romaine, l'Eglise protestante et l'Eglise catholique chrétienne sont reconnues non pas au titre d'institutions de droit public, mais néanmoins reconnues publiquement ; cf. René PAHUD DE MORTANGES, « System und Entwicklungstendenzen », art. cit., p. 509.

3. Cf. Stefan STREIFF, *Kirchenfinanzen in der pluralistischen Gesellschaft. Die Einnahmen reformierten Kirchen in der Schweiz aus theologischer Perspektive*, Zürich, Schulthess, 2008.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

pas d'impôt ecclésiastique des personnes morales, et où les pasteurs et diacres ne sont pas rétribués sur le budget de l'Etat. A l'autre extrémité, il n'existe dans les cantons de Neuchâtel et de Genève aucun impôt ecclésiastique, mais seulement des contributions libres en faveur des Eglises<sup>1</sup>.

Aux communautés religieuses, la reconnaissance au titre d'institution de droit public n'offre pas seulement des avantages financiers et la régularité dans les contacts avec les représentants de l'Etat. Elle leur confère en effet aussi le droit de prendre en charge la part religieuse du service public. Les Eglises produisent des émissions radiophoniques et télévisées sur les chaînes publiques, elles assurent l'aumônerie des prisons et des hôpitaux de l'Etat ou organisent l'enseignement religieux dans les écoles publiques<sup>2</sup>.

Malgré la diversité des situations, la tendance est presque identique dans tous les cantons. Elle va dans le sens d'une plus grande séparation entre les Eglises et l'Etat. Ce processus n'est pas récente<sup>3</sup>. Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, la plupart des cantons avaient une Eglise d'Etat et l'autre confession était au mieux tolérée. Mais dès le XIX<sup>e</sup> siècle, les Eglises d'Etat ont été peu à peu remplacées, dans toujours plus de cantons, par le système dit des Eglises cantonales. Cette transformation a mis sur pied d'égalité l'Eglise protestante réformée et l'Eglise catholique romaine, l'une perdant ainsi sa position exclusive et l'autre étant revalorisée<sup>4</sup>.

Depuis peu de temps, on remarque qu'une certaine pression s'exerce sur le système des Eglises cantonales reconnues comme institutions de droit public, et que cette pression vise à une dissociation plus nette. Il faut en chercher la raison dans une autre tendance générale, dont il sera

1. Cf. CONFÉRENCE SUISSE DES IMPÔTS, *L'impôt d'Eglise*, Berne, CSI, 1999.

2. Cf. René PAHUD DE MORTANGES, « System und Entwicklungstendenzen », art. cit., p. 507 ; Kurt IMHOF et Patrick ETTINGER, « Religions, médias et espace public », in : *La nouvelle Suisse religieuse*, op. cit., pp. 294-310 ; Ilario ROSSI, « Pluralité religieuse, médecine et santé », art. cit. ; Katharina FRANK et Ansgar JÖDICKE, « L'école publique et la nouvelle diversité religieuse : thématiques, problèmes, évolutions », in : *La nouvelle Suisse religieuse*, op. cit., pp. 283-293.

3. Cf. Ernst-Wolfgang BÖCKENFÖRDE, « Die Entstehung des Staates als Vorgang der Säkularisation », in : *Recht, Staat, Freiheit. Studien zur Rechtsphilosophie, Staatstheorie und Verfassungsgeschichte*, Id. éd.), Frankfurt a.M., Suhrkamp, 1991, pp. 92-114.

4. René PAHUD DE MORTANGES, « System und Entwicklungstendenzen », art. cit., p. 507.

## 2. LES TENDANCES GÉNÉRALES DU CHANGEMENT SOCIAL...

encore question en détail : l'augmentation du nombre de personnes sans confession et la pluralisation religieuse croissante de la société<sup>1</sup>. Plus la part de personnes sans confession, d'adeptes de religions non chrétiennes ou de fidèles d'Eglises chrétiennes libres est élevée, moins les Eglises reconnues comme institutions de droit public sont légitimées à prétendre à une aide de l'Etat pour offrir leurs services à tous<sup>2</sup>. Pourquoi, comme c'est le cas dans le canton de Vaud, les contribuables devraient-ils tous, quelle que soit leur confession, financer les grandes Eglises chrétiennes (et partiellement aussi, depuis peu, la communauté juive) ? Pourquoi un enseignement biblique dans des écoles publiques où beaucoup d'élèves sont sans confession ou musulmans ? Pourquoi des aumôniers chrétiens dans les hôpitaux publics lorsque les malades sont adeptes des religions les plus diverses ?

Ces problèmes de légitimité amènent à leur tour à une plus grande dissociation entre l'Eglise et l'Etat. De plus en plus, les Eglises acquièrent une autonomie juridique. Dans beaucoup de cantons, des réflexions sont en cours sur la reconnaissance d'autres communautés religieuses<sup>3</sup>. Dans plusieurs domaines, l'Etat a repris certaines tâches jusqu'alors assumées par les Eglises. Là où les Eglises conservent leur part de service public, c'est souvent au détriment du caractère confessionnel de leur offre. L'aumônerie dans les prisons, les hôpitaux et les centres d'accueil pour réfugiés, par exemple, ne se réfère plus à des contenus religieux qu'en cas de besoin explicite, et tend par ailleurs à s'assimiler à une assistance psychologique générale<sup>4</sup>.

Une des conséquences les plus lourdes de la dissociation croissante entre l'Eglise et l'Etat concerne le financement des Eglises réformées. Si la tendance se poursuit, l'aide de l'Etat en faveur des Eglises ira en diminuant. Dans les cantons où cette évolution est déjà très avancée (Genève, Neuchâtel), les Eglises doivent actuellement faire face à des difficultés financières non négligeables<sup>5</sup>.

1. René PAHUD DE MORTANGES, « L'évolution du droit face à la pluralité religieuse en Suisse romande », in : *La recomposition des protestantismes en Europe latine* (Jean-Pierre BASTIAN éd.), Genève, Labor et Fides, 2003, pp. 161-172.

2. Stefan STREIFF, *Kirchenfinanzen*, op. cit., pp. 1 ss.

3. René PAHUD DE MORTANGES, « System und Entwicklungstendenzen », art. cit., pp. 510, 512.

4. Ainsi pratiquée, l'aumônerie, du point de vue de l'Eglise, peut naturellement être entendue comme une action de diaconie.

5. Voir le sous-chapitre 3.5, p. xxxx.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

### *La dissociation entre l'Eglise et le système éducatif*

La dissociation entre l'Eglise et le système éducatif constitue un autre aspect importante<sup>1</sup>. Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, le système scolaire était soumis au pouvoir des Eglises. Là où il y avait des écoles, le personnel enseignant était constitué d'ecclésiastiques ou d'instituteurs laïcs subordonnés à l'autorité des ecclésiastiques. Les croyances et la morale de la confession dominante dans le canton formaient une des principales matières d'enseignement. Selon la conception de l'époque, l'intégration de la société n'était possible que par l'unité de la morale et de la foi authentique de chaque habitant du canton<sup>2</sup>. Au XIX<sup>e</sup> siècle a été introduite la liberté religieuse, et l'enseignement scolaire s'est sécularisé dans son sillage. L'Eglise a remis à l'Etat la haute main sur l'école ; les objectifs et les matières de l'enseignement ont été progressivement sécularisés, et les ecclésiastiques remplacés par des maîtres d'école laïques. Comme dans beaucoup de sous-systèmes sociaux, une logique spécifique s'est développée : la pédagogie<sup>3</sup>. Il existe cependant encore de nos jours dans plusieurs cantons un lien étroit entre les Eglises et les écoles pour ce qui concerne l'enseignement religieux, tandis que ce lien a été supprimé dans d'autres<sup>4</sup>. Saint-Gall, par exemple, présente un système encore relativement traditionnel, où les Eglises ont la responsabilité de l'enseignement religieux<sup>5</sup>. A Zurich, l'enseignement religieux a été sécularisé, dans la mesure où l'école ne dispense plus une « histoire biblique » placée sous la responsabilité des Eglises, mais un enseignement obligatoire et placé entièrement sous la responsabilité de l'Etat, de la discipline « religion(s) et culture(s) », l'enseignement ecclésiastique et confessionnel étant donné en dehors de l'école, dans le cadre d'un « programme général de pédagogie reli-

1. En Suisse, la dissociation s'observe aussi entre les universités et les Eglises.

2. Cf. Martina SPÄNI, « The Organization of Public Schools along Religious Lines and the End of the Swiss Confessional States », *Archives des sciences sociales des religions* 121, 2003, pp. 101-114.

3. Cf. Katharina FRANK et Ansgar JÖDICKE, « L'école publique et la nouvelle diversité religieuse : thématiques, problèmes, évolutions », art. cit.

4. Présentation générale : Andrea BELLIGER, *Staatlicher und kirchlicher Religionsunterricht an den öffentlichen Schulen der Deutschschweizer Kantone*, ms., 2002.

5. Comparaison des systèmes des cantons de Zurich, Saint-Gall et Lucerne : ARBEITSGRUPPE RELIGIONSSUNTERRICHT, *Zukunft des Religionsunterrichts im Kanton Graubünden. Bericht und Empfehlungen einer von den beiden Landeskirchen des Kantons Graubünden eingesetzten Arbeitsgruppe*, Chur, 2007.

## 2. LES TENDANCES GÉNÉRALES DU CHANGEMENT SOCIAL...

gieuse »<sup>1</sup>. A Genève, il n'y a ni enseignement religieux dans les écoles publiques, ni possibilité offerte aux Eglises de dispenser un enseignement dans les locaux scolaires<sup>2</sup>.

L'évolution de la situation dans le domaine de l'enseignement religieux est lente, mais la tendance est nettement à une plus grande dissociation entre le système d'éducation et les Eglises<sup>3</sup>. Les objectifs, les matières et le personnel enseignant échappent de plus en plus au domaine de l'Eglise. La transmission de connaissances et de pratiques religieuses propres à une confession, de l'intérieur, tend à faire place à l'enseignement d'un savoir sur diverses confessions et religions. Une solution intermédiaire rencontrée en quelques endroits consiste à enseigner un savoir réflexif dérivé des religions. La dissociation qui s'observe actuellement est principalement due au nombre croissant d'élèvres de religion non chrétienne ou sans religion, et aux efforts d'harmonisation du programme HarmoS<sup>4</sup>.

Cette tendance entraîne notamment une baisse des connaissances de base en matière religieuse. Les individus maîtrisent de moins en moins les formes d'expression religieuse : chants, récits, prières, confessions de foi, etc. dans lesquelles ils peuvent puiser au besoin. De ce fait, les gens sont souvent incapables de « décoder », ou alors seulement partiellement, les informations concernant des thèmes religieux<sup>5</sup>.

---

1. Voir le site <http://www.rpg-zh.ch> (30 novembre 2010); Thomas SCHLAG, « Wirkliche Visionen kirchlicher Sozialisation. Das religionspädagogische Gesamtkonzept im Kanton Zürich », *Deutsches Pfarrerblatt* 109, 2009, pp. 311-314.

2. Cf. Walo HUTMACHER *et al.*, *Culture religieuse et école laïque. Rapport du groupe de travail exploratoire sur la culture judéo-chrétienne à l'école*, Genève, Service de la recherche en éducation, 1999, pp. 13 ss.

3. Cf. ARBEITSGRUPPE RELIGIONSSUNTERRICHT, *Zukunft des Religionsunterrichts*, *op. cit.*, p. 6.

4. HarmoS est un projet de convention intercantonale pour l'harmonisation de la scolarité obligatoire. L'enseignement religieux n'est toutefois pas directement concerné (entretien avec H. Ambühl). En Suisse romande, les cantons continuent à réglementer eux-mêmes l'enseignement religieux dans les écoles publiques ; en Suisse alémanique en revanche, une harmonisation est prévue (état des connaissances en juin 2009).

5. Voir les sous-chapitres 3.2 et 3.3, pp. xxxx. La dissociation entre l'Eglise et le système d'éducation ne doit pas nécessairement entraîner une régression du savoir en matière religieuse. Les Eglises et les familles peuvent se charger elles-mêmes de la transmission des connaissances et tenter de combler les lacunes.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

### *La dissociation entre l'Eglise et les autres sous-systèmes*

Les progrès de la dissociation ne s'observent pas seulement dans la relation entre Eglise et Etat ou service public, mais aussi là où sont à l'œuvre les mécanismes de marché<sup>1</sup>. Toutes les institutions confessionnelles créées durant le xx<sup>e</sup> siècle (établissements de formation, journaux, clubs de loisirs, œuvres d'entraide, ou encore partis politiques) se sont heurtées à une concurrence séculière<sup>2</sup>. Pour survivre, elles ont dû s'adapter à la logique propre du domaine social concerné. Cette adaptation s'est souvent faite au détriment de l'élément spécifiquement religieux, qui a été relégué, voire parfois complètement abandonné. C'est ainsi que le « sous-milieu catholique » a fini par se dissoudre<sup>3</sup>. Du côté réformé, c'est le problème que rencontrent actuellement de nombreux établissements de formation, maisons de rencontre et œuvres d'entraide<sup>4</sup>. Par comparaison avec le rapport entre Eglise et Etat, un autre facteur entre ici en jeu. Dans le service public, l'offre de l'Eglise tend à être dissociée parce qu'il paraît de plus en plus illégitime d'adresser une offre chrétienne à des personnes non chrétiennes<sup>5</sup>. Dans le domaine dont il est ici question, il y a dissociation parce que

- a. en étant à l'offre son aspect confessionnel, on élargit le cercle des *clients* potentiels ; on peut alors aussi s'attendre à voir des non-réformés verser des dons, louer une salle, etc.
- b. en ne faisant plus de la confession un critère d'engagement, on élargit le cercle des *collaborateurs* potentiels ; les organisations

1. Cf. Martin BAUMANN et Jörg STOLZ (éd.), *La nouvelle Suisse religieuse*, op. cit.

2. Cf. Jörg STOLZ, « Kirchen im Wettbewerb. Religiöse und säkulare Konkurrenz in der modernen Gesellschaft », in : *Kirche und Marketing. Beiträge zu einer Verhältnisbestimmung* (Ralph KUNZ et Cla Reto FAMOS éd.), Zürich, TVZ, 2006, pp. 95-116.

3. Cf. Urs ALTERMATT, *Le catholicisme au défi de la modernité. L'histoire sociale des catholiques suisses aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles* (*Katholizismus und Moderne*, 1989), trad. Corinne Giroud, Lausanne, Payot, 1994; Id., « Schweizer Caritasverband 1901-2001 », *Revue d'histoire ecclésiastique suisse* 95, 2001, pp. 179-196.

4. Cette dissociation n'est toutefois pas une nécessité impérieuse. Des raisons stratégiques peuvent au contraire amener des organisations à renforcer leur aspect religieux.

5. Entretien avec H. Strub. La distinction n'est pas aussi tranchée qu'il n'y paraît. La sécularisation de l'aumônerie hospitalière est aussi due au simple fait que les aumôniers n'arrivent plus à « accrocher » de nombreuses personnes avec un langage religieux.

## 2. LES TENDANCES GÉNÉRALES DU CHANGEMENT SOCIAL...

qui recherchent les meilleurs collaborateurs font donc passer au second plan le critère de l'appartenance confessionnelle<sup>1</sup>.

Dans l'ensemble, les tendances à la dissociation font que les individus se trouvent de plus en plus dans des sous-systèmes où s'appliquent des logiques de pensée et d'action *laïques*. Le « religieux » est toujours plus ressenti comme quelque chose d'étranger au reste de l'existence et de complètement différent. Pour les Eglises se pose ici un problème qui va en s'aggravant, celui de la transmission d'un message qui pour les individus ne va plus de soi et paraît même étranger<sup>2</sup>. La visibilité des Eglises dans l'espace public tend à décroître<sup>3</sup>. La dissociation a cependant une conséquence qui est souvent perçue comme une chance : à l'abri des ingérences, les Eglises seront porteuses d'un message plus authentique.

### 2.2 L'individualisation

Autre tendance générale, l'individualisation<sup>4</sup> signifie que les personnes sont de plus en plus libérées des structures sociales traditionnelles. Les gens, selon leur sexe et leur milieu familial, ne sont plus fixés pour toute leur vie à *un seul* milieu social, à *une seule* confession, à *un seul* rôle social possible, à *un seul* domicile. Ils peuvent décider eux-mêmes ce qu'ils veulent investir dans leur formation, le milieu social auquel ils aspirent à appartenir, leur mobilité spatiale, ils sont libres d'adhérer à des groupes de toute nature, de cultiver un intérêt

1. C'est le cas par exemple de l'Entraide protestante (EPER), qui de ce fait est souvent la cible de critiques de la part des milieux ecclésiastiques.

2. Voir le sous-chapitre 3.2, p. xxxx.

3. Voir le sous-chapitre 3.3, p. xxxx.

4. Etudiée par Christoph LAU, «Gesellschaftliche Individualisierung und Wertewandel», in : *Wertewandel – Faktum oder Fiktion ? Bestandesaufnahmen und Diagnosen aus kulturosoziologischer Sicht* (Heinz Otto LUTHE et Heiner MEULEMANN éd.), Frankfurt a.M., Campus, 1988 ; Ulrich BECK, «Jenseits von Stand und Klasse ? Soziale Ungleichheiten, gesellschaftliche Individualisierungsprozesse und die Entstehung neuer sozialer Formationen und Identitäten», in : *Soziale Ungleichheiten* (Reinhard KRECKEL éd.), Göttingen, Schwartz (Soziale Welt, Sonderband 2), 1983 ; Id., *Risikogesellschaft. Auf dem Weg in eine andere Moderne*, Frankfurt a.M., Suhrkamp, 1986 ; Niklas LUHMANN, «Individuum, Individualität, Individualismus», in : Id., *Gesellschaftsstruktur und Semantik*, vol. 3, Frankfurt a.M., 1993, pp. 149-259 ; Detlef POLLACK, *Säkularisierung – ein moderner Mythos ? Studien zum religiösen Wandel in Deutschland*, Tübingen, Mohr Siebeck, 2003, pp. 149 ss.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

pour les arts, de choisir ou de quitter leur partenaire, libres de décider le nombre d'enfants qu'ils veulent, libres d'avoir une croyance religieuse et de la manifester par une pratique plus ou moins intense. Ces libertés mènent à une différenciation croissante des individus<sup>1</sup>. C'est un long processus dont les débuts remontent au moins au Siècle des Lumières<sup>2</sup>, mais dans les pays industrialisés, l'individualisation s'est accélérée à partir des années 1960.

La raison ultime de l'individualisation est à rechercher dans la modernisation générale de la société et dans la dissociation entre ses différents sous-systèmes, telle qu'elle a été décrite ci-dessus. Cette évolution conduit à une profonde transformation de la situation des gens :

- Le marché et la concurrence s'étendent à un nombre croissant de domaines de l'existence et de groupes de personnes<sup>3</sup>. Dans toujours plus de domaines, les gens se trouvent face à une offre de biens et de services entre lesquels ils peuvent et doivent choisir. Les gens eux-mêmes peuvent cependant, et de plus en plus, se considérer comme des « fournisseurs » sur divers « marchés » : travail, mariage, amitiés, activités bénévoles. L'être humain devient un produit. Il investit dans son capital humain, fait commerce de ses compétences et de ses caractéristiques et dépend du « marché ». Il lui faut faire preuve d'une constante souplesse, de capacité d'adaptation et d'innovation, de disposition à la formation permanente.
- Globalement, le niveau de vie et le niveau de formation augmentent, les gens disposent de plus de temps et d'un revenu – en

1. Le sociologue Georg SIMMEL (« Über sociale Differenzierung », in : *Aufsätze 1887-1890. Über sociale Differenzierung. Die Probleme der Geschichtsphilosophie* [Heinz-Jürgen DAHME éd.], Frankfurt a.M., Suhrkamp, 1989, pp. 109-296) a très bien résumé le rapport entre liberté et différenciation : plus l'individu peut prendre de décisions sur ses caractéristiques sociales, moins il y a de chances pour qu'un autre individu présente exactement la même association de caractéristiques sociales.

2. Parfaitement décrite déjà par Alexis de TOCQUEVILLE (*De la démocratie en Amérique*, 1835); cf. aussi Ferdinand TÖNNIES, *Gemeinschaft und Gesellschaft. Grundbegriffe der reinen Soziologie* (1887), Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1963, et Georg SIMMEL, « Über sociale Differenzierung », art. cit.

3. L'intégration croissante des femmes au système d'éducation et au marché du travail est un élément essentiel de cette évolution. Pour le domaine de l'éducation en Suisse, cf. Hanspeter STAMM et Markus LAMPRECHT, *Eidgenössische Volkszählung 2000. Entwicklung der Sozialstruktur*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2005, p. 21, graphique 7.

## 2. LES TENDANCES GÉNÉRALES DU CHANGEMENT SOCIAL...

termes réels – plus élevé qu'autrefois. En moyenne, ils ont aussi davantage de loisirs, de vacances, de temps pour se former et de temps après l'âge de la retraite.

- La sécurité sociale et médicale augmente. L'Etat-providence, les assurances sociales, les soins médicaux de base offrent aux individus une sécurité relative. De ce fait, ils ont moins besoin du soutien traditionnel des communautés sociales et religieuses.

Cela signifie en résumé que les gens, de plus en plus, choisissent parmi un éventail d'offres, qu'ils peuvent se considérer eux-mêmes comme une « offre » et qu'ils disposent du temps, des moyens financiers et de la sécurité qui leur permettent d'agir sur les « marchés ». Une pareille situation n'a évidemment pas que des avantages. L'individu qui doit décider lui-même est placé face à ses responsabilités. S'il n'a pas les moyens de s'insérer dans les « marchés », il peut être rapidement en proie à l'isolement<sup>1</sup>. En plus de nouveaux modes de vie, les individus adoptent de nouvelles valeurs qui légitiment leurs décisions personnelles.

Les gens étant, pour les raisons que nous venons de voir, de plus en plus motivés par des réflexions individuelles et des considérations à propos des « marchés », il en résulte des phénomènes bien connus et que nous pouvons tous observer<sup>2</sup> :

- L'augmentation de la *mobilité* et l'*urbanisation*. Les gens changent plus souvent de domicile et d'emploi, et cherchent généralement à s'établir dans des endroits où ils peuvent avoir une part à l'activité des marchés.
- La *dissolution du milieu traditionnel, centre de la morale sociale, et des communautés territoriales*. Les milieux traditionnels catholiques et réformés, les anciennes formes de voisinage, les communautés villageoises comme forme de sociabilité élémentaire et allant de soi, tout cela s'effondre. Les gens n'ont plus forcément de réseaux sociaux autour de leur lieu de domicile. Ils peuvent habiter, travailler, avoir des amis et envoyer leurs enfants à l'école

1. Pascale GAZARETH et Caterina MODETTA (*Données sociales – Suisse. Intégration et réseaux sociaux. Détermination de l'isolement social en Suisse*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2006) ont montré que le risque d'isolement social est plus grand chez les personnes à faible revenu, chez les personnes âgées, les personnes vivant seules, les personnes dont la santé est médiocre ou mauvaise et celles qui n'ont qu'une formation scolaire de base.

2. Cf. Ulrich BECK, « Jenseits von Stand und Klasse ? », art. cit. ; Christoph LAU, « *Gesellschaftliche Individualisierung und Wertewandel* », art. cit.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

dans des endroits totalement différents. Les relations sociales doivent être choisies et maintenues individuellement.

- L'apparition de *nouveaux modes de vie*. Beaucoup de gens vivent seuls ou changent souvent de partenaire. Les divorces et remariages deviennent toujours plus fréquents. Le type de la famille recomposée se répand de plus en plus. Les préférences sexuelles perdent de leur rigidité, l'homosexualité et la bisexualité ont acquis droit de cité<sup>1</sup>.
- L'apparition de *nouveaux milieux moins strictement délimités, fondés surtout sur les éléments visibles du mode de vie*. De manière certes limitée, les individus peuvent choisir eux-mêmes leur appartenance à l'un de ces milieux.
- La *crise de la vie associative et des communautés organisées*. Les associations de tous genres, les syndicats, les partis politiques reconnaissent avoir toujours plus de peine à trouver des membres et des personnes prêtes à accomplir des tâches à titre bénévole<sup>2</sup>.
- L'apparition de *nouveaux groupes sociaux* qui proposent à l'individu de partager des types de communauté encore inconnus jusqu'alors, d'aménager différemment sa vie ou l'apparence extérieure qu'il veut lui donner. Les mouvements de jeunes, les groupes de thérapie, les mouvements contestataires, les groupes d'extrême-droite, les communautés religieuses en sont des exemples. Ce ne sont pas des communautés de *destin*, mais des communautés de *choix*, qu'il est normalement possible de quitter

---

1. Voir le sous-chapitre 2.3, p. xxxx.

2. Cf. Robert PUTNAM, *Bowling Alone. The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Schuster, 2000 ; Steve BRUCE, « Praying Alone ? Church Going in Britain and the Putnam Thesis », *Journal of Contemporary Religion* 17, 2002/3, pp. 317-328 ; Grace DAVIE, « The Persistence of Institutional Religion in Modern Europe », in : *Peter Berger and the Study of Religion* (Linda WOODHEAD éd.), London, Routledge, 2001, pp. 101-111 ; Peter SCHÜLL, *Motive Ehrenamtlicher: Eine soziologische Studie zum freiwilligen Engagement in ausgewählten Ehrenamtsbereichen*, Berlin, WVB, 2007 ; Guido MÜNZEL, *Rapport sur le travail bénévole en Suisse* (all. 2004), Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2004 ; de ce dernier rapport, nous extrayons la citation suivante : « Le travail bénévole est en mutation. Les Européens sont toujours plus nombreux à faire partie d'associations, mais tendent à éviter les organisations traditionnelles. Eglises, partis politiques et grandes institutions de bienfaisance ne sont plus le cadre où l'on apprend et pratique l'engagement bénévole. Les jeunes d'aujourd'hui ne se soucient guère d'entrer dans une association villageoise ou paroissiale. Ils apprécient les activités dans un cadre peu structure, les formes de participation et d'engagement limitées dans le temps. » (p. 19).

## 2. LES TENDANCES GÉNÉRALES DU CHANGEMENT SOCIAL...

si elles ne donnent plus satisfaction. Certaines de ces communautés proposent un programme qui va explicitement à contre-courant de l'individualisation (par exemple les mouvements fondamentalistes communément appelés « sectes »).

- L'apparition de *nouvelles valeurs* qui présentent le mode de vie individualisé comme « bon » et « souhaitable »<sup>1</sup>.
- L'émergence de nouvelles *dispositions socio-psychologiques*. Les gens ressentent toujours plus l'ambition d'avoir du succès, de faire carrière, d'être connus ou même célèbres. S'ils font face à un échec, ils se considèrent comme des perdants. La souplesse et la capacité d'adaptation que l'on exige constamment d'eux peuvent les soumettre à une forte pression. Des maladies de civilisation typiques progressent en conséquence : angoisse face à l'échec, dépression, surmenage<sup>2</sup>.

Le constat de l'individualisation ne doit cependant pas faire oublier que même dans des sociétés modernes, et en Suisse notamment, il existe des différences considérables de revenu et de moyens<sup>3</sup>. Bien que le système d'éducation, au cours des vingt ou trente dernières années, se soit quelque peu ouvert, l'origine sociale continue en Suisse à être un facteur déterminant du succès de la formation :

On rencontre certes de plus en plus d'enfants d'ouvriers ou d'artisans dans les universités, mais il n'en demeure pas moins que les enfants de parents exerçant une profession académique ont cinq fois plus de chances d'entrer dans le secteur tertiaire<sup>4</sup>.

Il subsiste donc des inégalités sociales et la Suisse a elle aussi ses « travailleurs pauvres »<sup>5</sup>. Beaucoup de ménages et beaucoup de gens n'ont tout simplement pas le moyens de s'« individualiser » et de se

1. Voir le sous-chapitre 2.4, p. xxxx.

2. Cf. Richard SENNETT, *La culture du nouveau capitalisme (The Corrosion of Character)*, 1999), Paris, Hachette, 2008.

3. Une étude de l'Office fédéral de la statistique montre une très légère diminution des inégalités de revenus de 1998 à 2004 : Jürg FURER *et al.*, *Situation financière des ménages. Composition et distribution des revenus*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2007, p. 49.

4. Hanspeter STAMM et Markus LAMPRECHT, *Eidgenössische Volkszählung 2000, op. cit.*, p. 67.

5. Eric CRETZAZ, *Les working poor en Suisse. Ampleur du phénomène à risque d'après l'Enquête suisse sur la population active 2002 (ESPA)*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2003.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

payer un « style de vie » propre par l'achat de biens de consommation et la pratique d'activités de loisir.

L'individualisation entraîne une série de conséquences problématiques pour les Eglises réformées. Les milieux confessionnels éclatent, les communautés territoriales perdent de leur importance et les paroisses ont toujours plus de difficultés à recruter des membres. D'une manière générale, les individus « émancipés » sont de moins en moins enclins à se laisser dicter par l'Eglise ce qu'ils doivent croire et comment ils doivent pratiquer leur religion<sup>1</sup>. Sur les questions de l'appartenance à l'Eglise, de la participation aux activités de la paroisse et du besoin de recourir à des actes ecclésiastiques, les individus adoptent une attitude de plus en plus distante et sélective, et comparent les coûts et les bénéfices. Ils recourent aux actes ecclésiastiques et restent membres de l'Eglise si cela leur convient et s'ils ne voient pas de solution de rechange plus intéressante. Si en revanche d'autres manières d'employer leur temps leur paraissent plus utiles, ils prennent leurs distances à l'égard de l'Eglise ou s'en désaffilient<sup>2</sup>.

Cependant, l'individualisation ouvre aux Eglises des perspectives et des champs d'activité nouveaux. Dans un monde marqué par l'individualisme, les gens souffrent parfois de devoir toujours faire preuve de souplesse et d'aptitude à lutter contre la concurrence, et d'être obligés de tout décider eux-mêmes. Cela est tout particulièrement le cas pour ceux et celles qui n'arrivent pas à suivre dans la course au succès sur les différents « marchés ». Ces « nouvelles contingences » sont un domaine où les Eglises ont un message à apporter. Et dans un monde où règne l'individualisme, les gens ont souvent d'autres aspirations que la satisfaction de besoins matériels et de plaisirs, et ils sont aussi à la recherche d'un développement personnel sur le plan spirituel. Ici aussi, les Eglises ont un potentiel à exploiter.

### 2.3 Les nouveaux modes de vie et les milieux sociaux

Une troisième tendance générale, déjà rencontrée en tant qu'élément de l'individualisation de la société, est l'apparition de *nouveaux*

1. Cette tendance est évidemment inscrite dans la tradition même des réformés, mais c'est au XX<sup>e</sup> et au XXI<sup>e</sup> siècle qu'elle se manifeste dans toute son ampleur.

2. Agissant sur la taille des paroisses, l'individualisation a également des incidences sur le personnel et la situation financière des Eglises réformées.

## 2. LES TENDANCES GÉNÉRALES DU CHANGEMENT SOCIAL...

*modes de vie* et de nouveaux milieux sociaux qui se définissent autour du style de vie. Leur nouveauté touche en particulier les domaines de la famille et des loisirs. Nous allons examiner les quatre principales orientations de ces nouveaux modes de vie et décrirons ensuite l'apparition de nouveaux milieux sociaux définis par le style de vie.

### *Les nouveaux modes de vie*

*Diverses formes de partenariat.* Par comparaison avec la situation des décennies passées, les Suisses et les Suisseuses sont de plus en plus nombreux à vivre seuls ou en concubinat, ils se marient plus tard et de plus en plus sans union à l'Eglise, ils divorcent plus souvent et vivent davantage dans des familles recomposées. La « famille protestante normale », où la mère et le père sont protestants, avec deux à trois enfants baptisés, devient plus rare. De ce fait, le nombre d'enfants ayant reçu un baptême protestant diminue. Si les Eglises – et c'est une autre conséquence de ce changement – continuent à se poser comme « Eglises de la famille », elles excluront une part croissante de la société<sup>1</sup>. Au contraire, une ouverture aux diverses formes de famille qui se répandent peut constituer une chance pour les Eglises<sup>2</sup>.

*Une vie sans enfants ou avec peu d'enfants.* Toujours plus de gens restent seuls, les femmes ont des enfants plus tard et la tranche de vie qui suit le départ des enfants s'allonge : tous ces facteurs ont pour effet que de plus en plus de gens vivent dans des ménages à peu d'enfants ou sans enfants. Les chiffres sont éloquents (graphique 2.1) : en 1920, presque 40 % des ménages comptaient cinq personnes ou plus. Les parents et leurs trois enfants (ou plus) partageaient souvent le logement avec d'autres membres de la famille (les grands-parents, par exemple). En 2000, les ménages de cette taille étaient devenus une petite minorité de 6 %. Actuellement, la plupart des ménages comptent une seule personne ; viennent ensuite les ménages à deux personnes. Sur ce point, une observation présente un intérêt particulier pour les Eglises réformées : par comparaison avec les autres

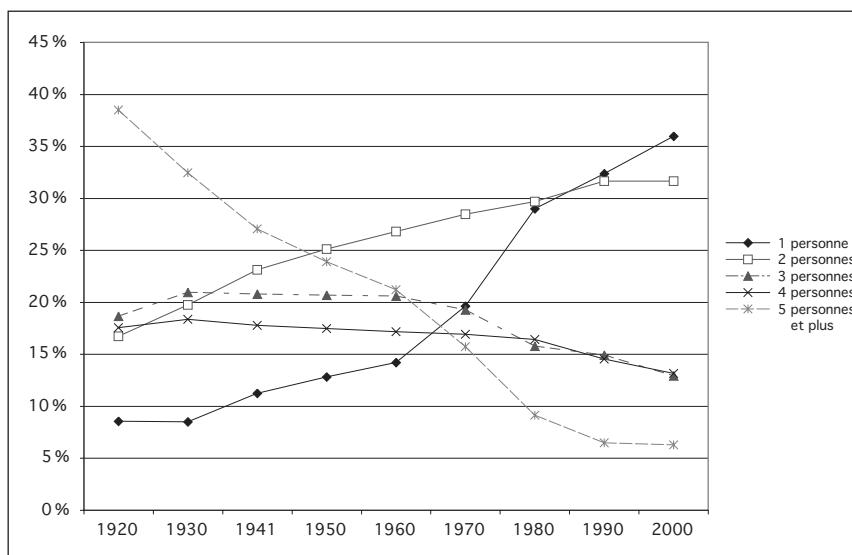
1. Cf. SYNODALRAT DER REFORMIERTEN KIRCHEN BERN-JURA-SOLOTHURN, *Den Wandel verstehen – Die Zukunft gestalten. Demographisches Porträt der Reformierten Kirchen Bern-Jura-Solothurn 1970-2006*, Bern, 2007.

2. Cette ouverture est envisagée tout à fait explicitement par l'Eglise réformée du canton de Saint-Gall. Voir à ce propos le sous-chapitre 4.2, p. xxxx.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

communautés religieuses, les femmes de confession réformée se distinguent par un petit nombre d'enfants en moyenne, soit 1,35<sup>1</sup>. La régression du nombre de naissances s'explique par plusieurs causes parmi lesquelles il faut avant tout mentionner l'émancipation des femmes, les perspectives de carrière professionnelle qui leur sont ouvertes, les moyens modernes de contraception, le coût de l'éducation des enfants et le temps qu'il faut y consacrer<sup>2</sup>. Cette évolution signifie pour les Eglises réformées une forte diminution, à long terme, du nombre de leurs membres.

Graphique 2.1 Evolution des ménages selon leur taille



Graphique établi d'après : OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, *Scénarios des ménages. Evolution des ménages privés entre 2005 et 2030*, Neuchâtel, OFS, 2008, p. 7.

1. Cf. Claude BOVAY, *Le paysage religieux en Suisse*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2004, p. 43.

2. Cf. François HÖPFLINGER, *Bevölkerungssoziologie. Eine Einführung in bevölkerungssoziologische Ansätze und demographische Prozesse*, Weinheim, Juventa, 1997 ; Gary BECKER, «An Economic Analysis of Fertility» (1976), in : Id., *The Economic Approach to Human Behavior*, Chicago, The University of Chicago Press, 1990, pp. 171-194.

## 2. LES TENDANCES GÉNÉRALES DU CHANGEMENT SOCIAL...

*La mixité religieuse, la mixité religieux/non religieux, l'endogamie des non-religieux* : il est tout à fait manifeste que pour la plupart des Suisses et des Suisseuses, la confession n'est pas ou plus un critère de choix du ou de la partenaire de vie. En conséquence, la proportion de couples aux partenaires de même confession (réformée ou catholique romaine) a passé de 83,6 % en 1970 à 60,0 % en 2000. Inversement, la proportion des couples à mixité confessionnelle, avec confession pour l'un et sans confession pour l'autre, ou sans confession pour les deux augmente fortement<sup>1</sup>. Il en résulte des conséquences importantes pour la reproduction de la « population réformée », puisque les couples à mixité confessionnelle ou dont l'un des partenaires est sans confession présentent une probabilité nettement moindre de transmettre une identité réformée à leurs enfants (par le baptême, la confirmation, etc.)<sup>2</sup>.

*La longévité et le vieillissement* : une des tendances démographiques les plus marquées est l'augmentation de l'espérance de vie<sup>3</sup>. Cela est particulièrement vrai pour les réformés, dont l'âge moyen, comparé à celui d'autres communautés religieuses, est élevé<sup>4</sup>. Depuis 1970, on observe à la fois une forte diminution de la proportion de jeunes et une forte augmentation de la proportion de membres plutôt âgés<sup>5</sup>. L'âge moyen des réformés continuera à augmenter. Plusieurs Eglises cantonales voient dans cette évolution un potentiel : la catégorie grandissante des personnes âgées aura besoin d'attention et ce sera peut-être un moyen d'intéresser des bénévoles à ces tâches. Mais à long terme, l'ancienne génération disparaîtra et sera remplacée par une autre nettement moins nombreuse, ce qui fera baisser le nombre total de réformés.

---

1. Claude BOVAY, *Le paysage religieux en Suisse*, op. cit., p. 120, tableau A19.

2. Cf. David VOAS, « Intermarriage and the Demography of Secularization », *The British Journal of Sociology* 54, 2003/1, pp. 83-108 ; Claude BOVAY, *Le paysage religieux en Suisse*, op. cit., p. 86 ; SYNODALRAT DER REFORMIERTEN KIRCHEN BERN-JURA-SOLOTHURN, *Den Wandel verstehen*, op. cit., p. 20. Selon cette dernière étude, c'est la confession de la mère qui est le plus souvent déterminante dans les couples à mixité confessionnelle : « En 2000, 98,1 % des enfants étaient réformés lorsque le père et la mère l'étaient aussi, 74,2 % lorsque la mère seule l'était et 56,6 % lorsque le père seul l'était. »

3. Cf. Laurence SEEMATTER-BAGNOUD, Fred PACCAUD et Jean-Marie ROBINE, *Le futur de la longévité en Suisse*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2009 ; OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, *Croissance de la population et vieillissement démographique. Perspectives pour l'avenir*, Neuchâtel, OFS, 2006.

4. Claude BOVAY, *Le paysage religieux en Suisse*, op. cit., p. 114, tableau A9.

5. Claude BOVAY, *Le paysage religieux en Suisse*, op. cit., p. 37.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

### *L'apparition de « milieux définis par le style de vie »*

Lorsque, sous l'effet de l'individualisation, l'appartenance, jusqu'alors relativement stable, à une classe sociale s'estompe, et qu'éclatent les milieux traditionnels formés en fonction de la morale sociale et du territoire, la question surgit de savoir comment les gens peuvent désormais se catégoriser les uns les autres. Comment savoir à qui l'on a affaire, avec qui l'on doit se mettre en rapport, avec qui cela « vaut la peine » de lier connaissance ou amitié ? On peut se servir pour cela des « milieux définis par le style de vie ». Ces milieux se définissent non seulement par les différences dans l'accès aux ressources, mais justement aussi par un style de vie, avec les valeurs, les normes, les aspirations, les activités de loisir, les préférences esthétiques, etc. qui le constituent. Les gens, par des signes généralement assez bien reconnaissables, font voir aux autres dans quel milieu ils doivent être classés<sup>1</sup>.

Les milieux sont un modèle intellectuel commode, surtout pour les études de marché, parce que dans les campagnes de marketing, ils se prêtent à une transposition directe en « groupes cibles ». Néanmoins, les milieux présumés sont souvent moins clairement délimités dans la réalité que ne voudraient le faire croire les descriptions qui en sont données. Selon les chercheurs, la méthode employée et le degré de rigueur de l'analyse, le nombre et la nature des milieux ainsi « découverts » varient considérablement.

Dans l'aire germanophone, les deux modèles de milieux les plus connus sont celui de Gerhard Schulze<sup>2</sup> et celui de l'Institut Sinus-

---

1. Les milieux se distinguent des classes sociales premièrement par leur plus grande perméabilité, laquelle permet aux individus de changer de milieu en changeant de style de vie, et deuxièmement par une répartition qui ne se fait plus entièrement selon les critères de position « élevée » ou « inférieure ». La plupart des définitions du milieu continuent cependant à utiliser la couche sociale ou l'éducation comme ligne de distinction (parmi d'autres).

2. Gerhard SCHULZE, « Die Transformation sozialer Milieus in der Bundesrepublik Deutschland », in : *Lebenslagen, Lebensläufe, Lebensstile* (Peter A. BERGER et Stefan HRADIL éd.), Göttingen, Otto Schwartz, 1990, pp. 409-432 ; Id., *Die Erlebnisgesellschaft. Kulturstrologie der Gegenwart*, Frankfurt a.M., Campus, 1995. Cet auteur distingue dans la société allemande cinq milieux en fonction de la formation et de l'âge : « divertissement » (en-dessous de quarante ans, niveau de formation inférieur), « accomplissement de soi » (en-dessous de quarante ans, niveau de formation élevé), « harmonie » (plus de quarante ans, niveau de formation inférieur), « intégration »

## 2. LES TENDANCES GÉNÉRALES DU CHANGEMENT SOCIAL...

Sociovisions (les « milieux Sinus »). Nous nous arrêterons ici brièvement sur ce deuxième modèle, qui a été utilisé dans une étude sur la place de l'Eglise catholique parmi les milieux Sinus existant en Allemagne<sup>1</sup>. D'importantes analogies peuvent être construites avec la situation des réformés en Suisse.

La construction des milieux Sinus se fait à l'aide de deux variables : la couche sociale et le système de valeurs (traditionnel / moderne / émergent). Il en résulte dix milieux : trois milieux dirigeants (grande bourgeoisie postmatérialistes, ambitieux modernes), trois milieux dans le courant dominant (bourgeois modernes, statutaires, consommateurs populaires), deux milieux traditionnels (bourgeois conservateurs, conservateurs populaires) et deux milieux jeunes et non conformistes (expérimentalistes, rebelles hédonistes)<sup>2</sup> (voir le tableau 2.2).

L'étude de Sinus-Sociovisions a notamment abouti au constat que l'Eglise catholique ne touche plus que certains milieux précis, à savoir surtout le milieu bourgeois conservateur, le milieu des conservateurs populaires, le milieu statutaires et dans une moindre mesure la grande bourgeoisie, la bourgeoisie moderne et les postmatérialistes. Les milieux des ambitieux modernes, des expérimentalistes, des consommateurs populaires et une bonne partie de la grande bourgeoisie et de la bourgeoisie moderne se montrent distants ou indifférents à l'égard de l'Eglise catholique. Cette observation s'applique principalement aux personnes jeunes dans ces différents milieux.

Selon une hypothèse d'Urs Meier, une semblable restriction à quelques milieux existe aussi chez les réformés en Suisse. Le message des Eglises réformées ne touche plus que certains milieux et est quasiment inaccessible à d'autres :

Dans beaucoup de paroisses, les personnes qui fréquentent le culte semblent provenir en majorité des milieux traditionnels (bourgeoisie conservatrice, conservateurs populaires). En d'autres endroits, on y trouve aussi des gens des milieux du courant dominant (surtout de la bourgeoisie moderne, un peu moins des statutaires), et plus rarement des

---

(plus de quarante ans, niveau de formation moyen) et « niveau » (plus de quarante ans, niveau de formation supérieur).

1. Cf. MEDIEN-DIENSTLEISTUNG GMBH (éd.), *Milieuhandbuch. Religiöse und kirchliche Orientierungen in den Sinus-Milieus*, München, MDG, 2005.

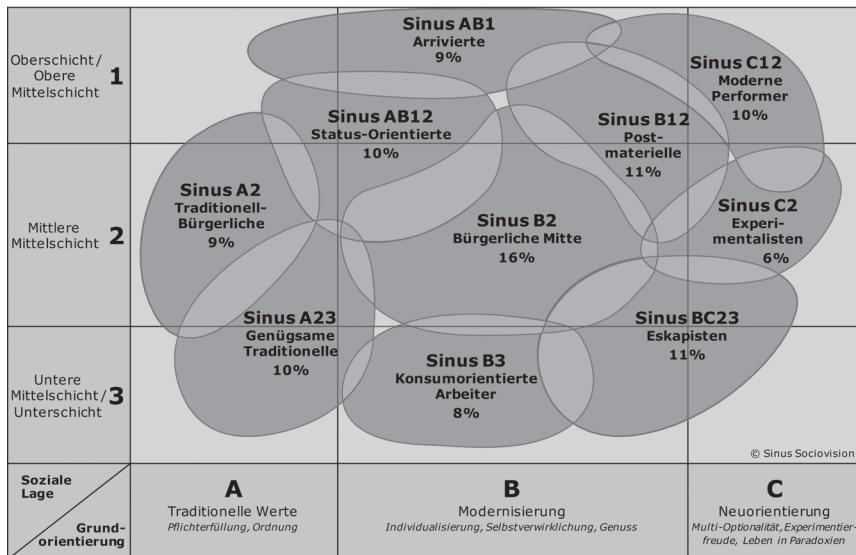
2. Les « Sinus-Milieus », mis au point en Allemagne dès les années 1970, ont été repris en France par le réseau Sociovision, dont le modèle distingue neuf milieux. Nous avons repris en partie les termes du modèle français. (N.d.T.)

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

gens des milieux dirigeants (principalement des postmatérialistes, et dans une moindre mesure de la bourgeoisie moderne)<sup>1</sup>.

*Graphique 2.2 Les « milieux sinus » en Suisse : couche sociale et orientation fondamentale*

### Die Sinus-Milieus® in der Schweiz Soziale Lage und Grundorientierung



Couche sociale :

- 1 Supérieure / moyenne supérieure
- 2 Moyenne intermédiaire
- 3 Moyenne inférieure /inférieure

A2 Bourgeois conservateurs

A23 Conservateurs populaires

AB1 Grande bourgeoisie

AB12 Statutaires

Orientation fondamentale :

- A Tradition
- B Modernisation
- C Emergences

B2 Bourgeois modernes

B3 Consommateurs populaires

B12 Postmatérialistes

C12 Ambitieux modernes

C2 Expérimentalistes

BC23 Rebelles hédonistes

Source : © Sinus-Sociovisions, Heidelberg, 2009

1. Urs MEIER, « Kirche und Lifestyles. Milieu-Typologien in Religionssociologie und Kirchenmarketing », in : *Kirche und Marketing*, op. cit., pp. 217-228, ici : p. 219.

## 2. LES TENDANCES GÉNÉRALES DU CHANGEMENT SOCIAL...

Meier postule en outre ce qu'il appelle la *non-congruence des milieux*. Les personnes employées dans les paroisses (pasteurs et diacres) sont pour la plupart issues du milieu postmatérialiste, tandis que les personnes qui fréquentent l'Eglise proviennent plutôt des milieux conservateurs et attachés aux traditions :

Il y a d'une part le sentiment, largement répandu, que les gens d'Eglise parlent un langage inaccessible à beaucoup de personnes. D'autre part, cette non-congruence est une raison de l'embarras des pasteurs universitaires lorsqu'il s'agit de transposer naturellement un savoir théologique en prédication, en enseignement et en assistance spirituelle<sup>1</sup>.

Une étude effectuée aux Grisons fournit des preuves empiriques autant de la restriction à quelques milieux que de la non-congruence des milieux. On y apprend par exemple ce qui distingue les pasteurs et les diacres des paroissiens et des présidents des conseils de paroisse : ils lisent davantage, ont un goût plus prononcé pour les activités artistiques, reçoivent moins souvent la visite d'amis ou de parents, font moins de sport, éprouvent nettement moins d'attriance pour les travaux domestiques et le jardinage et vont moins volontiers danser :

L'image du pasteur, c'est celle d'une existence un peu retirée du monde, adonnée à des activités intellectuelles et artistiques, tandis que le jardin de la cure est laissé en friche<sup>2</sup>.

Selon cette même étude, les pasteurs sont ainsi menacés d'isolement social, parce qu'ils n'ont souvent pas de proches amis sur place et parce que leur style de vie accorde une priorité à d'autres éléments que celui de la plupart des gens du lieu<sup>3</sup>. Pour les pasteurs autant que pour les paroissiens, l'Eglise de type multitudiniste peut avoir quelque chose d'« éreintant ».

---

1. *Ibid.*, p. 226.

2. Reinhard KRAMM, *Kirchliches Leben in Graubünden. Proposition Synode 2004. Auswertung der Isopublic-Umfrage unter den Mitgliedern und Mitarbeitern der Reformierten Landeskirche Graubünden*, Chur, 2004, p. 45.

3. *Ibid.*, p. 49.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

### 2.4 Le changement des valeurs

La profonde mutation de valeurs que connaît la société est la quatrième tendance générale du changement social actuel. Si, sous l'effet de l'individualisation, les gens sont obligés de décider de plus en plus par eux-mêmes, et si de ce fait ils se différencient toujours plus les uns des autres, ils ont besoin de valeurs qui soient adaptées à cette réalité et présentent cette situation comme « normale », voire « bonne ». Un changement de valeurs est donc inéluctable. Helmut Klages<sup>1</sup> a montré qu'un changement s'est effectivement produit : le sens du devoir et la disponibilité ont fait place aux valeurs dictées par le développement personnel. Dans la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle encore, la discipline, l'obéissance, l'accomplissement du devoir, la fidélité, la maîtrise de soi, la tempérance, etc. étaient des valeurs tenues en haute estime par une bonne partie de la société occidentale. Depuis les années soixante surtout, les valeurs liées à l'épanouissement individuel ont pris le dessus. Il s'agit selon Klages d'une part de valeurs hédonistes (recherche de la jouissance, de l'aventure, du suspens, de l'émotion) et d'autre part de valeurs individualistes (créativité, spontanéité, accomplissement personnel, tolérance, liberté individuelle). Ce changement de valeurs s'est maintenant produit dans tout le monde occidental<sup>2</sup>.

Pour les Eglises, il en résulte plusieurs conséquences. Premièrement, il est devenu parfaitement légitime de quitter l'Eglise et d'accéder au statut de « sans confession ». Les valeurs qui ont maintenant imprégné la quasi-totalité de la société laissent à l'individu l'entièvre liberté du choix de son appartenance religieuse.

Deuxièmement, comme nous l'avons déjà évoqué brièvement, les

1. Helmut KLAGES, *Werteorientierung im Wandel. Rückblick, Gegenwartsanalyse, Prognosen*, Frankfurt a.M., Campus, 1985.

2. Sur ce sujet, les travaux de Ronald Inglehart sont également d'un grand intérêt : Ronald INGLEHART, *The Silent Revolution. Changing Values and Political Styles among Western Publics*, Princeton, University Press, 1977 ; Id., *Modernization and Postmodernization*, Princeton, University Press, 1997 ; Pippa NORRIS et Ronald INGLEHART, *Sacred and Secular. Religion and Politics Worldwide*, Cambridge, University Press, 2004. Cette dernière étude montre comment, dans le monde entier, la modernisation, la mutation des valeurs et la sécularisation sont des phénomènes solidaires. Pour la Suisse, la situation a été analysée, sur une base empirique, par Stefan SACCHI, « Postmaterialismus in der Schweiz von 1972 bis 1990 », *Revue suisse de sociologie* 18, 1992/1, pp. 87-117.

## 2. LES TENDANCES GÉNÉRALES DU CHANGEMENT SOCIAL...

individus ne sont plus disposés à se laisser prescrire quoi que ce soit de la part de l'Eglise en tant qu'institution. Les Eglises peuvent stimuler la réflexion, mais non plus imposer des vérités.

Troisièmement, on observe que les individus, moins enclins à une soumission religieuse, sont en revanche ouverts au développement religieux personnel, ainsi qu'en témoigne le succès de la notion de « spiritualité ». On parlait jadis de « foi » et de « piété » (les deux s'inscrivant dans le cadre des valeurs liées au sens du devoir et à la disponibilité) ; aujourd'hui, la mode est à la « spiritualité » entendue dans le sens d'une religiosité librement choisie, créative, ouverte et tournée vers l'expérience individuelle, conformément à l'idée que l'on se fait du développement personnel<sup>1</sup>. Ce changement de définition présente ainsi une parfaite analogie avec la mutation des valeurs dans la société.

Quatrièmement, les parents, s'ils ne souhaitent plus transmettre à leurs enfants la seule vraie foi comme cela se faisait jadis, ont néanmoins le souci, dans une société devenue complexe, de leur donner un « soutien » éthique et moral. C'est un nouveau champ d'activité possible qui s'ouvre pour les Eglises.

### 2.5 Les concurrents séculiers des Eglises

Pour cinquième tendance générale, les Eglises doivent faire face à une concurrence séculière toujours plus grande<sup>2</sup>. Ce point est lui aussi étroitement lié à l'individualisation : comme dans toujours plus de domaines, les individus deviennent des « demandeurs » et des « fournisseurs » qui se considèrent comme libres dans tous leurs choix, l'affiliation à une Eglise, la pratique religieuse et la diaconie deviennent

1. Cf. Jon P. BLOCH, *New Spirituality, Self and Belonging. How New Agers and Neo-Pagans Talk about Themselves*, Westport, Praeger, 1998 ; Paul HEELAS et Linda WOODHEAD, *The Spiritual Revolution. Why Religion is Giving Way to Spirituality*, London, Blackwell, 2005 ; Jörg STOLZ, «Der Erfolg der Spiritualität. Gesellschaftsentwicklung und Transzendenzerfahrung am Beispiel der Schweiz», in : *Spiritualität und Wissenschaft* (Samuel LEUTWYLER et Markus NÄGELI éd.), Bern, vdf Hochschulverlag, 2005, pp. 121-132 ; Hubert KNOBLAUCH, *Populäre Religion*, Frankfurt a.M., Campus, 2009.

2. Cf. Niklas LUHMANN, *Funktion der Religion*, op. cit., p. 239 ; Pierre BOURDIEU, « La dissolution du religieux », in : Id., *Choses dites*, Paris, Minuit, 1987, pp. 117-123 ; Jörg STOLZ, « Kirchen im Wettbewerb », art. cit.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

elles-mêmes des « offres » que l'on peut solliciter comme « demandeur » et auxquelles on peut « offrir » du temps et de l'énergie.

Dans les sociétés modernes, les Eglises offrent des « produits » qui sont exposés à une rude concurrence séculière<sup>1</sup>. Les gens peuvent se demander s'ils ne trouveront pas chez un « fournisseur » séculier des moyens plus avantageux de combler leurs attentes. Et le choix est vaste.

Celui qui cherche à s'insérer dans une communauté peut aussi trouver son bonheur dans divers clubs de loisirs (sociétés sportives, formations chorales, philatélistes, etc.). Les cures de bien-être, la psychologie populaire, l'ésotérisme et l'analyse de l'expérience personnelle contiennent également une dimension spirituelle. Les rites de passage sont aussi pratiqués dans des cercles privés ou par des institutions (par exemple dans le mariage civil). Dans le domaine éducatif, il existe un choix immense d'activités sportives, musicales ou de loisir, proposées par des associations, des sociétés commerciales ou des écoles. L'aide sociale est en bonne partie de la responsabilité de l'Etat (assistance, assurances obligatoires). Quant aux valeurs, les Eglises ne sont pas seules à en propager : des organisations du genre Greenpeace ou le WWF et les partis politiques le font aussi.

Contrairement à ce que l'on peut souvent lire dans la presse ou même dans la littérature spécialisée, les Eglises en Suisse n'ont pas pour principales concurrentes d'autres Eglises ou religions. Les réformés ne doivent pas redouter de voir leurs fidèles passer en masse à la « concurrence catholique ». La vraie concurrence, c'est tout ce qui est offert par des privés et en partie aussi par des organismes de l'Etat<sup>2</sup>.

Pour les Eglises, cette concurrence séculière toujours plus forte a diverses conséquences qui pour la plupart sont ressenties comme néga-

1. Du point de vue sociologique, les Eglises offrent une affiliation (au titre de membre actif ou passif), des rencontres où la spiritualité est plus ou moins présente (cultes, cercles de prière, répétition de chœur, par exemple), des services (baptêmes, services funèbres, assistance spirituelle, par exemple), une contribution à l'éducation (catéchisme, par exemple), une aide sociale (diaconie) et la diffusion de « valeurs ».

2. Ce point est de plus en plus reconnu par les Eglises elles-mêmes : cf. Heinz FAH, « Markierung und Gottesdiensterneuerung oder wie die Schwäche zur Stärke wird », in : *Kirche und Marketing*, op. cit., pp. 187-204; Gabriel BADER, *L'EREN [Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel] en question*, travail de formation en vue de l'obtention d'un CAS en gestion publique, Neuchâtel, Formation continue de l'Etat de Neuchâtel, 2008 ; EVANGELISCHE KIRCHE IN DEUTSCHLAND, *Kirche der Freiheit*, op. cit., p. 24.

## 2. LES TENDANCES GÉNÉRALES DU CHANGEMENT SOCIAL...

tives. A conditions égales par ailleurs, elle entraîne une régression du nombre d'affiliés et de la demande d'actes ecclésiastiques, une baisse de la participation aux offres de l'Eglise et un affaiblissement de la visibilité de l'Eglise pour le public<sup>1</sup>. Mais la concurrence peut aussi avoir ceci de positif qu'elle incite les Eglises à améliorer la qualité de leur offre, à remplir leur mission en tenant mieux compte des besoins de la population et en mettant davantage l'accent sur la diversité et l'innovation.

### 2.6 La pluralisation religieuse et l'augmentation de la part des personnes sans confession

La pluralisation religieuse et l'augmentation de la part des personnes sans confession constituent la sixième tendance générale<sup>2</sup>. Il y a à cela des raisons très diverses, et l'augmentation du nombre de personnes sans confession est notamment l'effet d'autres tendances générales. Pour ce qui concerne la pluralisation religieuse, elle est principalement une conséquence de l'immigration. Nous avons néanmoins réuni les deux phénomènes en raison des incidences extrêmement importantes qu'elles ont pour les Eglises réformées<sup>3</sup>. Le graphique 2.3 montre la progression de la part des personnes sans confession, qui a passé de 1,1 % en 1970 à 11,1 % en 2000. D'après l'état de nos connaissances, il faut s'attendre à ce que cette évolution se poursuive avec la même intensité, voire s'accentue encore. Nous constatons également, depuis les années 1970, une croissance d'autres

1. Voir le sous-chapitre 3.3, p. xxxx.

2. Cf. Claude BOVAY, *Le paysage religieux en Suisse*, op. cit. ; *La nouvelle Suisse religieuse*, op. cit. ; Georg SCHMID et Georg Otto SCHMID (éd.), *Kirchen, Sekten, Religionen. Religiöse Gemeinschaften, weltanschauliche Gruppierungen und Psycho-Organisationen im deutschen Sprachraum*, Zürich, TVZ, 2003.

3. A Genève, une autre difficulté ressentie résulte de la multiplication des Eglises de migrants : « Pour moi, le défi le plus important, c'est l'intégration des nouveaux courants issus de la migration. Comment intégrer ces groupes de migrants avec des théologies du Sud dans la FEPS ? [...] A Genève, les Eglises de la FEPS essaient de nouer des liens avec les groupes provenant des pays du Sud comme l'Amérique latine ou l'Afrique, parce qu'ils sont de plus en plus nombreux. On peut constater que les Eglises ethniques mobilisent leur communauté d'origine, elles remplissent les églises qu'elles nous louent. Si cela rapporte un peu d'argent bienvenu, cela pose également des défis théologiques et politiques. En bref, comment repenser le protestantisme ? » (Entretien avec C. Monnot.)

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

confessions, principalement l'islam, mais aussi les chrétiens orthodoxes, les évangéliques et la catégorie des hindouistes et bouddhistes. La croissance de l'islam et du christianisme orthodoxe est presque exclusivement imputable à l'immigration. Le succès des évangéliques, en termes d'effectif, est principalement dû à un nombre d'enfants relativement élevé et à leur capacité à maintenir ces derniers dans leur milieu. L'évangélisation de personnes extérieures ne vient qu'au second rang des facteurs<sup>1</sup>.

La pluralisation religieuse et l'augmentation de la proportion des personnes sans confession ont deux conséquences extrêmement importantes pour les Eglises réformées. Elles mènent premièrement à une remise en question de la reconnaissance exclusive, au sens du droit public, de certaines communautés religieuses. Ce qui à cet égard est de plus en plus visé, ce sont aussi les tâches de service public assumées par les grandes Eglises (par exemple l'aumônerie en milieu hospitalier ou les émissions télévisuelles). Deuxièmement, la pluralisation renforce l'importance de l'œcuménisme et du dialogue interreligieux<sup>2</sup>. On attend des Eglises qu'elles s'adaptent à la réalité de la société multireligieuse et qu'elles contribuent à l'intégration sociale. C'est un champ nouveau qui s'ouvre ainsi pour elles.

### 2.7 La société de l'information et les nouvelles technologies

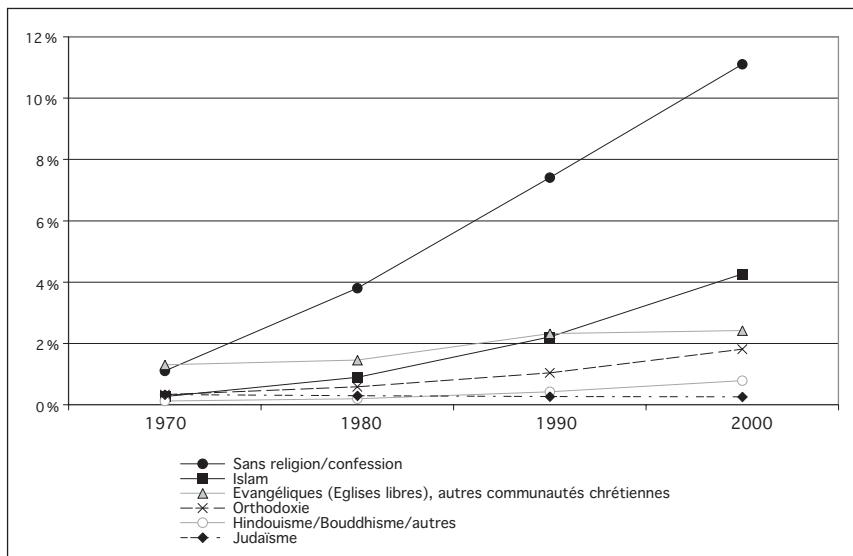
Le développement technique fulgurant qui a propulsé d'un coup notre société dans une ère entièrement nouvelle, celle de l'information, constitue la septième tendance générale. Ce qui au XVIII<sup>e</sup> siècle était réservé à une élite bourgeoise lisant les journaux est maintenant devenu un phénomène de masse qui touche l'ensemble de la société

1. Cf. Olivier FAVRE, « Les Eglises évangéliques en Suisse : identité en mutation », in : *Les dynamiques européennes de l'évangélisme* (Roland J. CAMPICHE éd.), Lausanne, Observatoire des religions en Suisse, 2002, pp. 129-139 ; Olivier FAVRE et Jörg STOLZ, « Les évangéliques : des chrétiens convaincus dans un monde de plus en plus sécularisé », in : *La nouvelle Suisse religieuse*, op. cit., pp. 134-150. La tendance, de plus en plus, à s'afficher comme évangélique joue probablement aussi un rôle. Sur ces problèmes méthodologiques, cf. Olivier FAVRE et Jörg STOLZ, « L'émergence des évangéliques en Suisse. Implantation, composition socioculturelle et reproduction des évangéliques à partir des données du recensement 2000 », *Revue suisse de sociologie* 35, 2009/3, pp. 453-478.

2. Voir le sous-chapitre 4.10, p. xxxx.

## 2. LES TENDANCES GÉNÉRALES DU CHANGEMENT SOCIAL...

Graphique 2.3 Les religions en Suisse, sans les protestants ni les catholiques, 1970-2000



D'après les données de Claude BOVAY, *Le paysage religieux*, op. cit.

mondiale<sup>1</sup>. La société de l'information s'est constituée progressivement, notamment par l'invention et la propagation des différents médias de masse. Le propre de ces médias est de diffuser de la matière à un public anonyme et dispersé, en utilisant pour cela l'écrit, l'image ou le son<sup>2</sup>. Par médias de masse, nous entendons les journaux et périodiques, la radio, la télévision et, depuis moins longtemps, Internet. Après l'invention d'un nouveau média de masse, il suffit souvent de quelques dizaines d'années pour qu'il devienne une réalité sociale

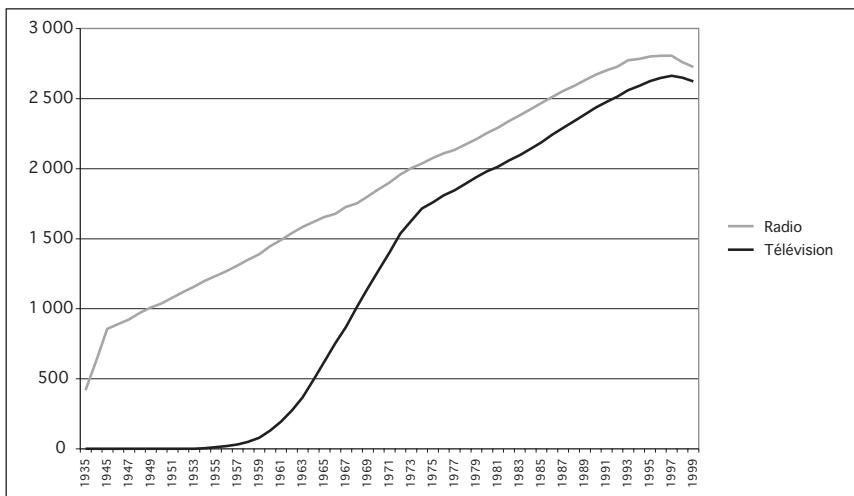
1. Cf. Jürgen HABERMAS, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* (*Strukturwandel der Öffentlichkeit*, 1962), trad. Marc B. de Launay, Paris, Payot, 1978; Lucian HÖLSCHER, «Öffentlichkeit», in : *Geschichtliche Grundbegriffe* (Otto BRUNNER éd.), 4, Stuttgart, Klett-Cotta, 1987, pp. 413-467; Niklas LUHMANN, *Die Gesellschaft der Gesellschaft*, Frankfurt a. M., Suhrkamp, 1997, pp. 145-146.

2. Cf. Niklas LUHMANN, *Die Realität der Massenmedien*, Opladen, Westdeutscher Verlag, 1996; Roland BURKART, *Kommunikationswissenschaft. Grundlagen und Problemfelder. Umriss einer interdisziplinären Sozialwissenschaft*, Wien, Böhlau, 2002.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

inévitable. Le graphique 2.4 montre l'irrésistible progression de la radio et de la télévision au cours du xx<sup>e</sup> siècle.

*Graphique 2.4* Nombre de ménages équipés de la radio et de la télévision en Suisse (en milliers)



Graphique établi d'après les données de l'Office fédéral de la statistique<sup>1</sup>

Par comparaison avec la radio et la télévision, Internet a connu une diffusion incroyablement plus rapide<sup>2</sup> (graphique 2.5). Les téléphones portatifs et les appareils appelés *smartphones* se sont répandus avec non moins de célérité. Les *smartphones* permettent à l'individu de disposer en tout temps et n'importe où d'une quantité immense d'informations produites dans le monde entier. Les médias de masse se caractérisent par diverses caractéristiques importantes<sup>3</sup>. Ils fonctionnent selon une logique qui leur est propre. C'est selon ces critères qu'est décidé ce qui mérite de « passer » dans les médias. Les principaux

1. [http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/16/04/key/approche\\_globale.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/16/04/key/approche_globale.html)

2. Chiffres de l'Office fédéral de la statistique (1997-2010) : [http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/16/04/key/approche\\_globale.indicator.30106.301.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/16/04/key/approche_globale.indicator.30106.301.html) (30 novembre 2010).

3. Cf. Niklas LUHMANN, *Die Realität der Massenmedien*, op. cit. ; Roland BURKART, *Kommunikationswissenschaft*, op. cit.

## 2. LES TENDANCES GÉNÉRALES DU CHANGEMENT SOCIAL...

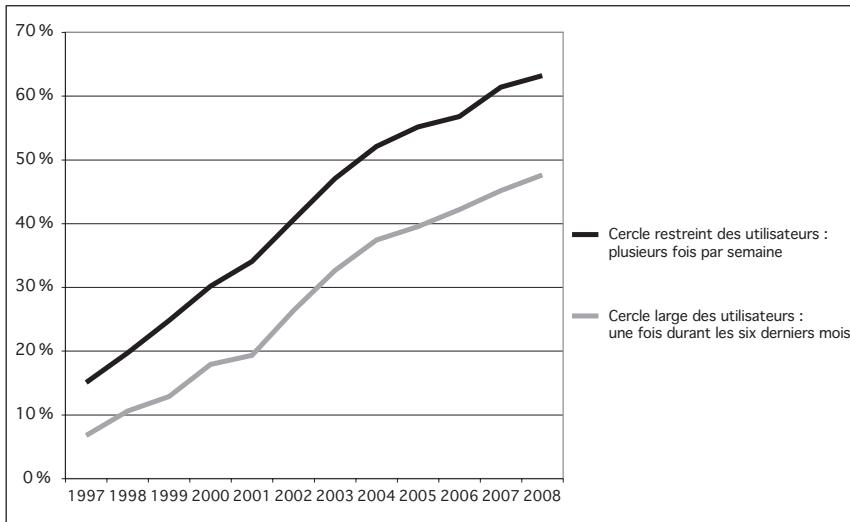
critères sont : la nouveauté, la dimension conflictuelle, la quantité, le caractère choquant ou scandaleux, la personnalisation, la dimension émotionnelle et le lien avec la réalité locale<sup>1</sup>. Les évènements qui ne répondent pas à ces critères ont beaucoup de peine à trouver une place dans les médias. A la logique propre des médias se rattache aussi le fait que l'attention du public est une « denrée rare » que se disputent divers acteurs sociaux. Les progrès techniques et la libéralisation du marché au cours des dernières années ont rendu la concurrence encore bien plus rude. Pour satisfaire leurs besoins d'information et de divertissement, les gens disposent d'une quantité infinie de chaînes de télévision et de radio et de sites Internet. Avec Internet, l'accès à l'information et la production d'information se sont complètement individualisés. Chaque individu est maintenant théoriquement en mesure de devenir le producteur d'une information qui avec un peu de chance pourra être lue, entendue ou vue par un public mondial, par exemple à travers le canal de Youtube. Autre nouveauté, l'accès à l'information, grâce au smartphone ou à l'ordinateur portatif, est de plus en plus indépendant du lieu où l'on se trouve.

L'entrée dans l'ère de l'information n'est pas sans conséquences pour les Eglises réformées. Les paroisses et les Eglises doivent se servir des médias de masse pour se présenter. Elles doivent faire face à la concurrence croissante de nombreux autres acteurs sociaux qui tous luttent pour conquérir l'attention du public. Elles sont donc obligées de faire preuve de professionnalisme dans leurs relations avec le public, et par conséquent d'y consacrer les ressources nécessaires. Forcées de tenir compte de la logique propre des médias de masse, elles se trouvent subitement face à la question des nouvelles à transmettre : en d'autres termes, qu'est-ce que les Eglises ont à dire ? Et ce qu'elles ont à transmettre (par exemple les « valeurs réformées ») peut-il être communiqué de manière à paraître suffisamment nouveau, personnalisé,

1. Cf. Niklas LUHMANN, *Die Realität der Massenmedien*, op. cit., pp. 53 ss. ; Kurt IMHOF et Patrick ETTINGER, « Religions, médias et espace public », art. cit. Selon ces deux auteurs, les médias ont connu une profonde mutation structurelle dans les années 1960. Jusqu'alors fortement liés à des groupes sociaux organisés (partis, associations, Eglises), ils sont devenus depuis des produits d'organismes de presse à vocation commerciale. Le compte rendu de presse portait autrefois la marque d'une certaine manière de voir le monde ; ensuite s'est imposée une nouvelle logique spécifique des médias, où le but est de satisfaire, au moyen de contributions ayant ce que l'on appelle une « valeur d'information », les besoins d'information et de divertissements d'un public aussi large et non spécifique que possible.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

Graphique 2.5 Utilisation d'Internet en Suisse, 1997-2008



Graphique établi d'après les données de l'Office fédéral de la statistique<sup>1</sup>

émotionnel, etc. ? L'augmentation de la concurrence dans la lutte pour l'attention du public a jusqu'à présent plutôt conduit à une baisse de la visibilité des Eglises réformées<sup>2</sup>. L'avènement de l'ère de l'information oblige les Eglises réformées à repenser complètement leur manière de communiquer avec le public et avec leurs membres. Mais cela peut représenter aussi une chance pour elles. Les sites Internet, le courrier électronique et les *smartphones* offrent d'excellents moyens de dynamiser la vie communautaire. Mais il faut pour cela les utiliser.

### 2.8 Le « retour » de la religion

La huitième tendance générale du changement social correspond à ce que l'on appelle souvent « le retour de la religion ou des religions »<sup>3</sup>. Selon une thèse répandue, une époque de relative irréligiosité serait en

1. [http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/16/04/key/approche\\_globale.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/16/04/key/approche_globale.html) (30 novembre 2010)

2. Voir le sous-chapitre 3.3, p. xxxx.

3. EVANGELISCHE KIRCHE IN DEUTSCHLAND, *Kirche der Freiheit*, op. cit., p. 14.

## 2. LES TENDANCES GÉNÉRALES DU CHANGEMENT SOCIAL...

train de faire place un peu partout à une « nouvelle spiritualité », à un regain d'importance des questions religieuses dans la vie des gens et à une plus grande disposition à la foi en Dieu. Ce phénomène serait perceptible aux résultats de divers sondages, à l'intérêt suscité par les visites du pape, au battage médiatique autour du Dalaï Lama, aux débats enflammés sur l'islam ou au foisonnement des rencontres ésotériques. Mais cette thèse, ainsi formulée, ne correspond pas à la réalité. Si on le mesure en fonction de la religiosité effectivement pratiquée, on ne peut, d'une manière générale, parler d'un retour de la religion ou des religions en Suisse, et cela même compte tenu du domaine plutôt prospère de la spiritualité parallèle et des thérapies spirituelles<sup>1</sup>.

Il est en revanche un domaine dans lequel il est légitime de parler d'un retour de la religion : c'est celui des médias, dont cependant l'intérêt pour les questions religieuses est presque exclusivement lié à l'importance politique de l'islam au niveau mondial et à la thèse de Samuel Huntington sur le « choc des civilisations »<sup>2</sup>. C'est notamment du fait des inquiétudes liées à l'islam que les Eglises chrétiennes en général connaissent en Suisse un regain d'intérêt et que, plus qu'auparavant, les milieux politiques et les représentants de l'Etat attendent des Eglises qu'elles soient des partenaires fiables<sup>3</sup>.

---

1. Cf. Jörg STOLZ et Joëlle SANCHEZ, « From New Age to Alternative Spirituality. Remarks on the Swiss Case », in : *New Age* (Michaela MORACIKOVA éd.), Bratislava, Ústav pre vztahy státu a cirkvi, 2000, pp. 530-545 ; Jörg STOLZ, « Wiederkehr der Religionen ? Die schweizerische Glaubenslandschaft im Wandel », in : *Glaubenssache. Ein Buch für Gläubige und Ungläubige* (STAPFERHAUS LENZBURG éd.), Baden, hier+jetzt, 2006, pp. 124-131.

2. Samuel P. HUNTINGTON, *Le choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob, 2007. « Selon Huntington, depuis la fin de la guerre froide, ce ne sont plus les différents systèmes politiques ou les superpuissances qui déterminent la politique mondiale, mais les différentes cultures. La religion, qui renforce les rivalités, formerait ainsi le noyau des cultures. L'analyse de Huntington a rencontré un vaste écho en Europe et aux Etats-Unis, ramenant le thème de la religion au centre du débat politique. Apparemment, les attentats du 11 septembre 2001 ainsi que les guerres qui ont suivi dans certains pays islamiques n'ont fait que confirmer cette thèse de façon éclatante. » (Jörg STOLZ et Martin BAUMANN, « Diversité religieuse et sociétés modernes », in : *La nouvelle Suisse religieuse*, op. cit., pp. 72-91, ici : p. 85).

3. C'est du moins ce que supposent plusieurs de nos interlocuteurs.



### 3. LA SITUATION DANS LES PAROISSES ET DANS LES EGLISES CANTONALES

Dans le présent chapitre, nous étudierons les incidences des tendances générales du changement social sur les paroisses et les Eglises – et finalement aussi sur la FEPS. Cinq domaines seront examinés, où cette influence est décisive, mais qui subissent aussi les effets d'autres phénomènes. A ce niveau et à la différence des tendances générales, les Eglises elles-mêmes ont la possibilité d'agir. Après avoir fait apparaître, dans le chapitre précédent, les mécanismes par lesquels ces tendances générales exercent leurs effets sur les Eglises, nous adopterons ici une démarche plus descriptive en présentant la situation actuelle dans les paroisses et les Eglises à l'aide de matériaux aussi divers que possible.

#### 3.1 Affiliation à l'Eglise et actes ecclésiastiques

Nous avons vu comment certaines tendances générales, et en particulier l'individualisation, les nouveaux modes de vie, le changement des valeurs et l'émergence d'une concurrence séculière entraînent une régression du nombre de membres et de la « demande » d'actes ecclésiastiques dans les Eglises réformées. Qu'en est-il précisément ?

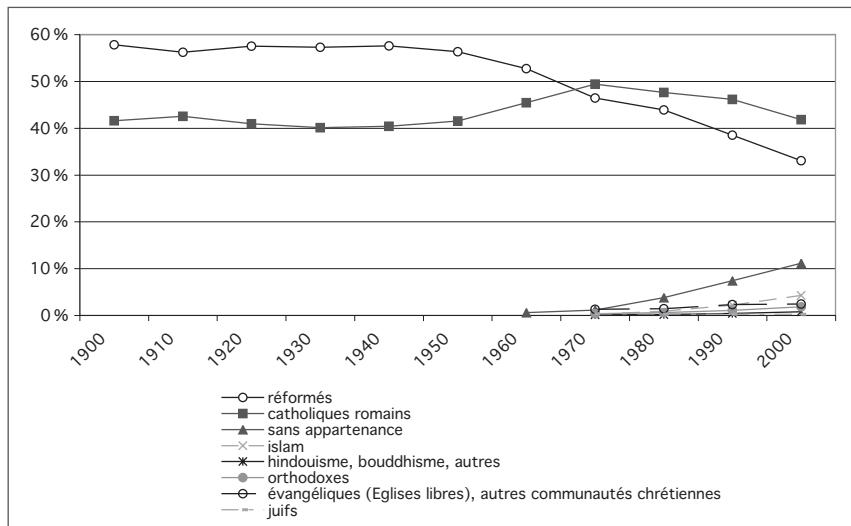
##### *La diminution du nombre de membres*

On assiste depuis les années 1950 à une nette baisse du pourcentage de réformés dans l'ensemble de la population suisse (graphique 3.1). Au début du xx<sup>e</sup> siècle, la Suisse était encore un pays à majorité réformée, où près de 60 % des habitants se qualifiaient de protestants. En 1970, les réformés ont passé au second rang derrière les catholiques. La tendance est ensuite restée à la baisse, tant en proportion qu'en chiffres absolus : de 1970 à 2000, la population suisse augmente d'un

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

million (passant de 6,3 à 7,3 millions), tandis que le nombre de réformés passe de 2,9 à 2,4 millions, soit en pourcentage une baisse de 46,4 % à 33,0 %<sup>1</sup>.

*Graphique 3.1 Appartenance confessionnelle en Suisse, 1900-2000*



Source : recensements de la population

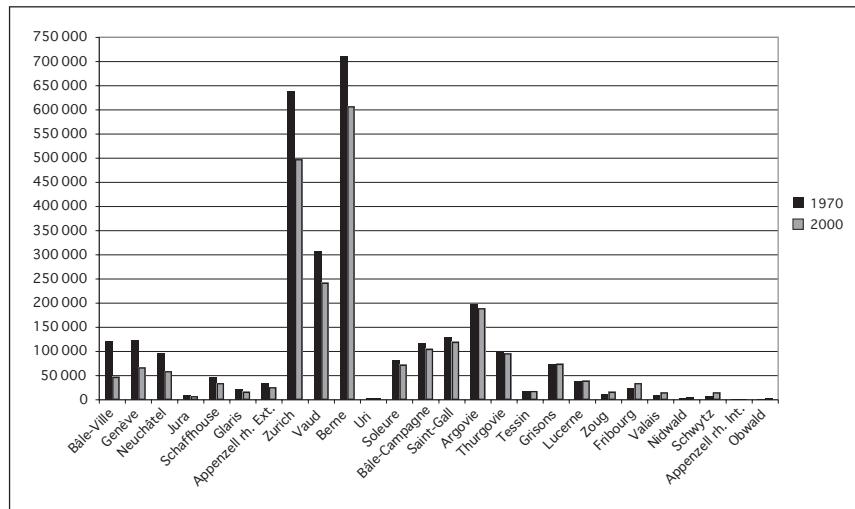
### *Les différences entre cantons*

L'évolution du nombre de membres varie d'un canton à l'autre (graphique 3.2). La plupart des Eglises cantonales perdent des membres, Bâle-Ville et Genève occupant la tête du classement. De 1970 à 2000, l'Eglise réformée de Bâle-Ville a perdu 61 % de ses membres, et celle de Genève 45 %. Il y a pourtant des cantons qui enregistrent une augmentation de la population réformée. Il s'agit de petits cantons traditionnellement catholiques où la part de réformés a augmenté sous l'effet des migrations intercantoniales. Cette augmentation correspond donc chaque fois à une perte à peu près équivalente dans les cantons traditionnellement réformés.

1. Claude BOVAY, *Le paysage religieux en Suisse*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2004, p. 110.

### 3. LA SITUATION DANS LES PAROISSES ET DANS LES EGLISES CANTONALES

*Graphique 3.2* Evangéliques réformés par canton, en 1970 et en 2000



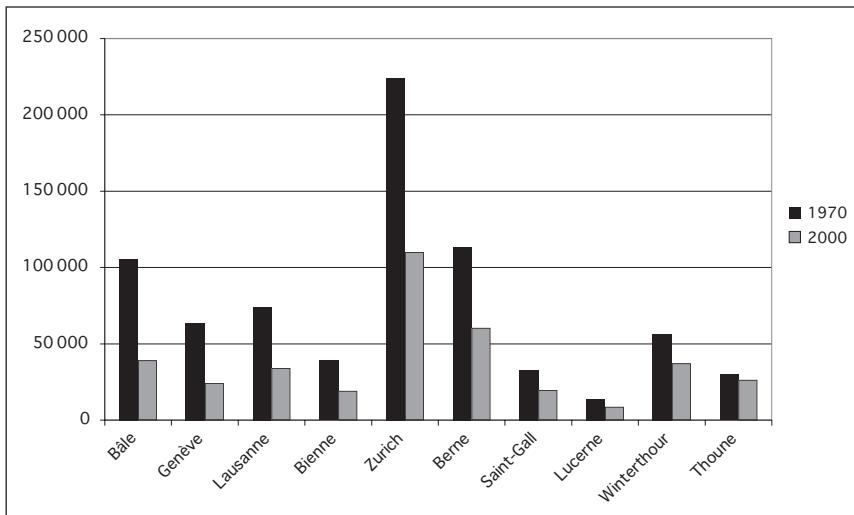
Source : Roger HUSSTEIN, *Katholische Kirche in der Schweiz. Zahlen – Fakten – Entwicklungen 1996–2005*, St. Gallen, SPI, 2007, p. 24. Les cantons sont classés par ordre décroissant de perte de membres.

#### *Les grandes villes au cœur de l'hémorragie*

Le phénomène est particulièrement accusé dans les grandes villes (graphique 3.3), où il se manifeste comme à travers un verre grossissant. Dans toutes les grandes villes de Suisse, l'individualisation, les nouveaux modes de vie, l'immigration, le changement des valeurs, etc. ont mené à de grandes pertes pour les Eglises réformées. À Bâle, le nombre de réformés a baissé de 63 % de 1970 à 2000, à Genève, le taux de diminution est de 62 %, à Zurich de 51 %, à Berne de 47 % et à Lucerne de 38 %. Les cantons de Bâle-Ville et de Genève, cantons urbains, sont donc logiquement ceux où les pertes sont très nettement plus élevées. La comparaison des villes entre elles donne en revanche des résultats partout similaires. C'est donc aussi dans les villes que les Eglises font les plus grands efforts pour lutter contre cette érosion.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

Graphique 3.3 La population protestante des grandes villes suisses en 1970 et en 2000



Graphique établi d'après : Roger HUSISTEIN, *Katholische Kirche*, op. cit., p. 24.

Si l'on considère les tendances générales du changement social, il ne fait aucun doute que, dans l'ensemble, les réformés vont au-devant d'une sévère diminution de leurs effectifs dans les vingt années à venir. Malgré la diversité des situations locales, il est clair que les réformés doivent se faire à l'idée qu'ils ne représenteront généralement plus qu'une minorité. Même dans les cantons autrefois presque exclusivement protestants, comme Zurich, Bâle, Genève ou Vaud, ils sont déjà en position de minorité – certes encore importante. Les deux derniers cantons à majorité protestante sont Berne et Appenzell-Rhodes-Extérieures. Pour ce qui concerne Berne, les démographes estiment qu'en 2030, les réformés seront devenus minoritaires<sup>1</sup>. Cette baisse spectaculaire s'explique par la conjonction de plusieurs des tendances générales du changement social, telles qu'elles ont été décrites dans le chapitre précédent. Celles-ci ont des effets sur les affiliations et désaffiliations, sur les baptêmes, sur les services

1. Cf. SYNODALRAT DER REFORMIERTEN KIRCHEN BERN-JURA-SOLOTHURN, *Den Wandel verstehen – Die Zukunft gestalten. Demographisches Porträt der Reformierten Kirchen Bern-Jura-Solothurn 1970-2006*, Bern, 2007.

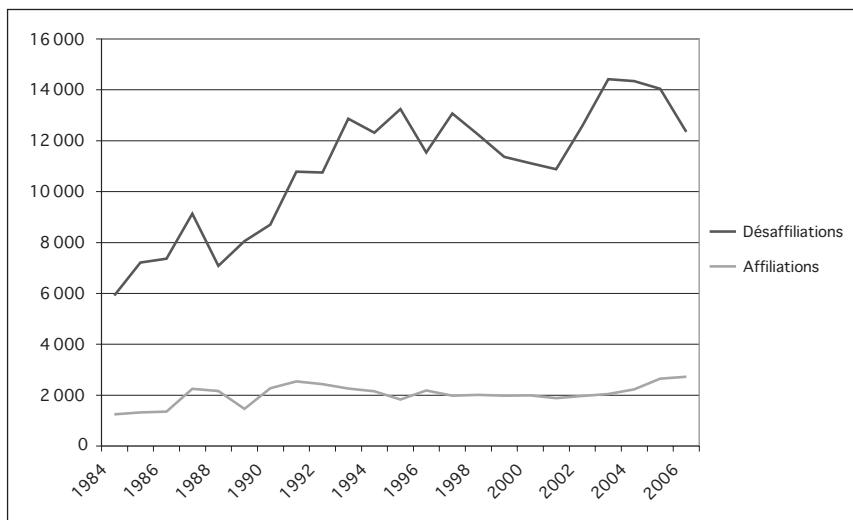
### 3. LA SITUATION DANS LES PAROISSES ET DANS LES EGLISES CANTONALES

funèbres<sup>1</sup>. Les migrations jouent également un rôle. Nous allons examiner brièvement chacun de ces aspects.

#### *Affiliations et désaffiliations*

Les désaffiliations, phénomène qui commence à s'observer dans les années 1960, sont une des principales raisons de la diminution du nombre de membres des Eglises réformées. Depuis le début des recensements statistiques, on enregistre chaque année six à sept fois plus de désaffiliations que d'affiliations, et la tendance est légèrement à la hausse (graphique 3.4).

*Graphique 3.4 Affiliations et désaffiliations dans les Eglises membres de la FEPS*



Source : rapports annuels de la FEPS

1. Nous faisons ici une distinction entre affiliation et baptême, de même qu'entre désaffiliation et services funèbres. Cette distinction a naturellement quelque chose d'arbitraire, car les baptêmes et les décès sont aussi des manières d'adhérer à l'Eglise, respectivement de la quitter. Il faut aussi remarquer que les statistiques des Eglises membres de la FEPS ne sont pas uniformes. Les baptêmes étant, chez les réformés, en très grande majorité des baptêmes d'enfants, on peut partir de l'idée que les affiliations et les désaffiliations enregistrées dans les statistiques sont des actes délibérés accomplis pour des raisons personnelles et non par le seul fait de la naissance ou du décès.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

En 2007, les Eglises membres de la FEPS ont enregistré 14 564 désaffiliations et 2370 affiliations. Le solde négatif de 12 194 peut paraître insignifiant au premier regard, puisqu'il ne représente que 0,4 % de l'ensemble des réformés en Suisse (2 384 765 en 2007). Mais les effets cumulés de ces désaffiliations finissent par se faire nettement ressentir. De 1984 à 2007, ce sont ainsi 216 609 personnes qui ont quitté les Eglises réformées<sup>1</sup>, soit plus de la population totale du canton des Grisons.

Qui sont ces personnes qui se désaffilient et pour quels motifs le font-elles ?<sup>2</sup> On observe une plus grande probabilité de désaffiliation dans les catégories suivantes : hommes, plutôt jeunes, habitants d'une grande ville, sans enfants, ayant un niveau d'éducation et de revenu moyen à supérieur et vivant en Suisse allemande. Le candidat type à la désaffiliation est donc un Suisse allemand jeune et sans enfants, au revenu confortable, habitant dans une grande ville. Les enquêtes et les sondages effectués depuis plusieurs dizaines d'années<sup>3</sup> ont permis de dégager deux motifs principaux :

1. Cf. Charles LANDERT, « Kasualien im Lichte der Statistik », *Reformierte Presse*. Annex 44, 2001, pp. 3-10.

2. Du point de vue historique, il est important de se rappeler que le phénomène a commencé dans les années 1960. Jusqu'alors, l'appartenance à l'Eglise allait de soi et faisait partie intégrante de l'identité sociale. Au début, quitter l'Eglise c'était briser un tabou, puis la chose s'est peu à peu répandue au point d'être aujourd'hui parfaitement acceptée par la société. Cf. Detlef POLLACK, « Kirchenaustritt. I. Historisch und soziologisch », in : *Religion in Geschichte und Gegenwart* (Hans Dieter BETZ et al. éd.), 4, Tübingen, Mohr Siebeck, 2001, col. 1053-1056. Klaus BIRKELBACH (« Die Entscheidung zum Kirchenaustritt zwischen Kirchenbindung und Kirchensteuer. Eine Verlaufsanalyse in einer Kohorte ehemaliger Gymnasiasten bis zum 43. Lebensjahr », *Zeitschrift für Soziologie* 28, 1999/2, pp. 136-153) a étudié l'influence de l'impôt ecclésiastique sur la décision de désaffiliation.

3. Cf. SYNODALRAT DER REFORMIERTEN KIRCHEN BERN-JURA-SOLOTHURN, *Den Wandel verstehen*, op. cit. ; Reinhard KRAMM, *Kirchliches Leben in Graubünden. Proposition Synode 2004. Auswertung der Isopublic-Umfrage unter den Mitgliedern und Mitarbeitern der Reformierten Landeskirche Graubünden*, Chur, 2004, pp. 19 ss. ; KIRCHENRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE DES KANTONS ST. GALLEN, « Nahe bei Gott – nahe bei den Menschen ». *Kirche unterwegs. Bericht des Kirchenrates über die Visitation 2007 der Evangelisch-reformierten Kirche des Kantons St. Gallen*, St. Gallen, 2008, pp. 34-37 ; Jörg FERKEL et Reto STADLER, *Kirchen An- & Einsichten. Resultate einer Repräsentativbefragung der stimmberechtigten Mitglieder der Evangelisch-reformierten Kirche des Kantons Basel-Landschaft*, Liestal, 1996, p. 16 ; Manfred BRUHN et al., *Ökumenische Basler Kirchenstudie. Ergebnisse der Bevölkerungs- und Mitarbeiterbefragung*, Basel, Römisch-Katholische Kirche Basel-Stadt, Evangelisch-Reformierte Kirche Basel-Stadt, 1999, pp. 65, 102 ; SYNODALRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE DES

### 3. LA SITUATION DANS LES PAROISSES ET DANS LES EGLISES CANTONALES

1. Ces gens considèrent que l'Eglise n'a rien à leur apporter. Pour eux, l'Eglise et la foi réformée ne représentent pour ainsi dire rien. Leurs réponses laissent deviner une vague déception à l'égard d'une Eglise qui est souvent regardée comme rétrograde.
2. Ils veulent éviter de payer l'impôt ecclésiastique<sup>1</sup>.

Ces deux motifs sont souvent indiqués conjointement par les personnes interrogées. Du moment que l'Eglise ne signifie plus grand-chose pour elles et que les circonstances les amènent à examiner les moyens d'économiser des impôts, la désaffiliation de l'Eglise leur paraît en être un. Il est intéressant de noter que ce n'est apparemment pas parce qu'ils sont insatisfaits des offres de l'Eglise dans leur région que les gens prennent la décision de se désaffilier.

Les réformés ont d'autres raisons principales de quitter l'Eglise que les catholiques. Chez les premiers, la déception et la volonté d'économiser des impôts sont deux motifs indiqués à peu près aussi souvent l'un que l'autre. Chez les catholiques en revanche, la déception ressentie à l'égard de l'Eglise et l'agacement provoqué par ses positions jugées rétrogrades jouent un rôle beaucoup plus important que l'économie fiscale.

Il faut encore faire remarquer que beaucoup de désaffiliations se produisent de manière dissimulée. C'est ce qui se passe lorsque des réformés changent de canton de domicile et ne se font plus enregistrer comme tels dans leur nouveau canton, ce qui revient à une désaffiliation de fait. C'est aussi le cas lorsque des parents ne font plus baptiser ou confirmer leurs enfants, ou lorsque, dans un couple de confession mixte, ils leur font donner un baptême catholique.

Le graphique 3.4 montre que les affiliations sont loin de compenser les désaffiliations. Les affiliations ne sont pas pour autant négligeables. Quant aux motivations de celles-ci, un document établi par les Eglises réformées de Berne fait le constat suivant :

La plupart des affiliations sont en fait le passage d'une Eglise cantonale à une autre. Viennent ensuite les ré-affiliations, puis les affiliations de personnes auparavant sans confession. La tranche d'âge la plus représentée

---

KANTONS LUZERN, *Kirchenmitgliedschaft. Bericht zur Entwicklung der Mitgliederzahlen, Massnahmen zur Stärkung der Kirchenmitgliedschaft und Dienstleistungen für Nichtmitglieder, zuhanden der Synode vom 19. November 2008*, Luzern, 2008, pp. 16-17.

1. Un troisième motif est la conversion, le plus souvent au catholicisme. Elle se produit souvent lors du mariage avec un ou une catholique.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

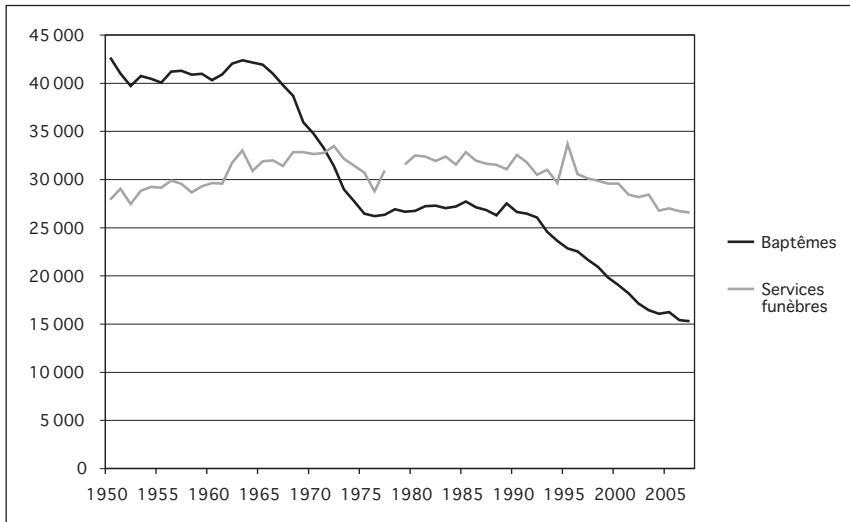
est celle des moins de vingt ans, suivie des 30-49 ans. Les femmes sont plus nombreuses, d'environ 25 %, à demander leur affiliation<sup>1</sup>.

Comme nous aurons encore l'occasion de le voir, plusieurs Eglises membres de la FEPS ont commencé à s'intéresser de près au phénomène des affiliations et à chercher les moyens de les encourager.

### *Naissances et baptêmes, décès et services funèbres*

L'excédent des services funèbres sur les baptêmes est une autre raison de la diminution du nombre de membres des Eglises réformées. Il y a donc chez les réformés plus de décès que de naissances. Le graphique 3.5 montre qu'il n'en a pas toujours été ainsi. Jusqu'en 1971, on comptait plus de baptêmes que de services funèbres. Le rapport s'est inversé depuis. En 2007 ont été recensés 26 567 services funèbres pour 15 300 baptêmes. Depuis 1970, la différence entre les deux actes ecclésiastiques correspond à une perte de 206 528 membres au total.

*Graphique 3.5 Baptêmes et services funèbres dans les Eglises membres de la FEPS*



Source : rapports annuels de la FEPS

1. SYNODALRAT DER REFORMIERTEN KIRCHEN BERN-JURA-SOLOTHURN, *Den Wan-del verstehen*, op. cit., p. 26.

### 3. LA SITUATION DANS LES PAROISSES ET DANS LES EGLISES CANTONALES

La cause principale de cette différence négative est la baisse de la natalité qui caractérise tous les pays industrialisés occidentaux. Mais on observe aussi que les parents réformés ne font plus tous baptiser leurs enfants comme c'était le cas autrefois. Charles Landert<sup>1</sup> a montré que de 1970 à 2000, le nombre de baptêmes réformés a baissé de 45 %. Cette diminution s'explique cependant aussi par une baisse des naissances chez les réformés, à raison de 33 %. Cela signifie que la diminution des baptêmes est imputable pour trois quarts à la diminution des naissances et pour un quart au fait que les parents réformés n'ont pas fait baptiser leurs enfants ou leur ont fait donner un baptême catholique.

#### *Confirmations et mariages religieux*

La confirmation et les mariages religieux montrent une évolution similaire (graphique 3.6)<sup>2</sup>. De 1970 à 2000, les confirmations ont diminué de 34 % et les mariages religieux de 66 %. Il faut ici aussi se demander quel est le poids des facteurs purement démographiques (soit la taille relative des générations concernées). Landert arrive à la conclusion que 4 à 8 % des jeunes réformés ne se font pas confirmer, avec une tendance à la hausse<sup>3</sup>. Pour le reste, la diminution des confirmations serait imputable à des causes démographiques. Cela signifie que la confirmation est encore relativement bien implantée dans la population. Il n'en va pas de même des mariages. De 1970 à 2005, la part de couples qui en plus de leur mariage civil ont demandé un mariage religieux a passé de 66,0 % à 35,1 %<sup>4</sup> (parmi les couples dont au moins un des deux partenaires est réformé).

Le mariage religieux devient donc un phénomène toujours plus marginal. Ce fait a aussi une importance du point de vue sociologique, parce que l'on peut supposer que les couples qui n'ont pas demandé un mariage religieux n'intégreront pas ou très peu leurs enfants dans le milieu social ecclésial.

Les actes ecclésiastiques sont considérés comme faisant partie des activités indispensables des Eglises réformées, et cela aussi bien par

1. Charles LANDERT, « Kasualien im Lichte der Statistik », art. cit., p. 4.

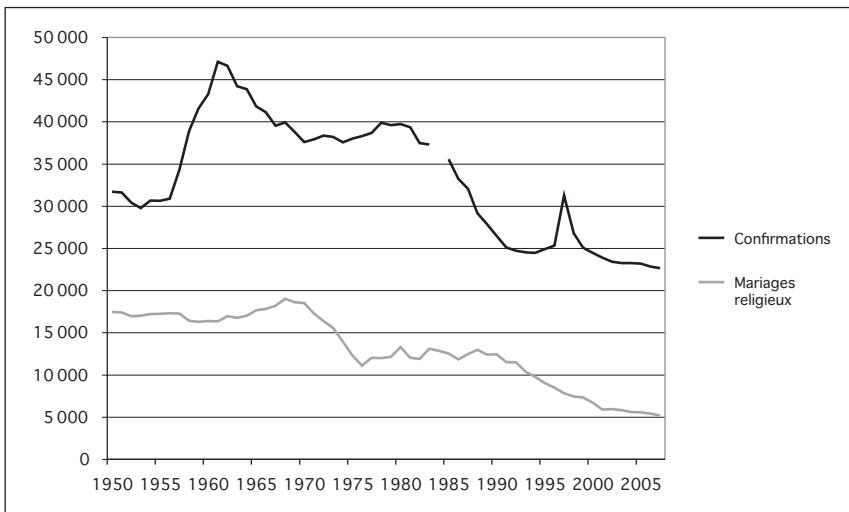
2. Des tendances comparables sont observées en Allemagne : EVANGELISCHE KIRCHE IN DEUTSCHLAND, *Kirche der Freiheit*, op. cit., p. 23.

3. Charles LANDERT, « Kasualien im Lichte der Statistik », art. cit., pp. 5-6.

4. Roger HUSISTEIN, *Katholische Kirche in der Schweiz. Zahlen – Fakten – Entwicklungen 1996-2005*, St. Gallen, SPI, 2007, p. 99.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

*Graphique 3.6 Confirmations et mariages dans les Eglises membres de la FEPS*



Source : rapports annuels de la FEPS

les collaborateurs des Eglises que par leurs membres<sup>1</sup>. C'est par ces actes que s'établit le contact entre les Eglises (multitudinistes) et les membres qui se sont distanciés ou qui ne participent pas à la vie communautaire<sup>2</sup>. La baisse de la demande d'actes ecclésiastiques est donc un important défi auquel les Eglises réformées doivent faire face.

### *Migrations*

L'évolution du nombre de membres des Eglises réformées est aussi liée aux phénomènes migratoires. Les grandes vagues d'immigration des années passées, en provenance d'Italie, d'Espagne, du Portugal, de l'ancienne Yougoslavie et d'autres pays, ont amené en Suisse en majorité des catholiques, et aussi des musulmans, mais pas de réformés<sup>3</sup>. De ce fait, la part des réformés dans l'ensemble de la population a néces-

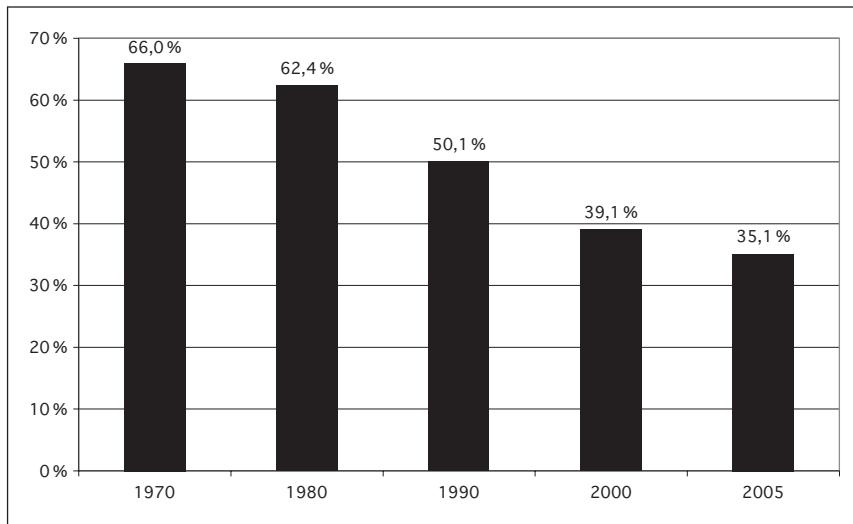
1. Reinhart KRAMM, *Kirchliches Leben in Graubünden*, op. cit., p. 28.

2. Même appréciation en Allemagne : EVANGELISCHE KIRCHE IN DEUTSCHLAND, *Kirche der Freiheit*, op. cit., p. 23.

3. C'est ce qui explique que la proportion d'étrangers soit si faible parmi les réformés (3,1 % selon le recensement de 2000) : Martin BAUMANN et Jörg STOLZ, « La

### 3. LA SITUATION DANS LES PAROISSES ET DANS LES EGLISES CANTONALES

*Graphique 3.7 Proportion de mariages religieux réformés par rapport aux mariages civils (couples dont un des partenaires au moins est réformé)*



Source : Roger HUSISTEIN, *Katholische Kirche in der Schweiz*, op. cit., p. 99.

sairement diminué. Tout récemment, plusieurs paroisses ont néanmoins enregistré une certaine croissance en raison de l'arrivée d'Allemands protestants<sup>1</sup>.

#### *Les différentes catégories de membres*

Les membres des Eglises réformées peuvent se répartir en trois grandes catégories (graphiques 3.8 et 3.9)<sup>2</sup>:

1. Le noyau de la paroisse. Ce groupe comprend les personnes qui

diversité religieuse en Suisse : chiffres, faits et tendances », in : *La nouvelle Suisse religieuse*, op. cit., pp. 44-71, ici : p. 52.

1. Entretien avec R. Reich.

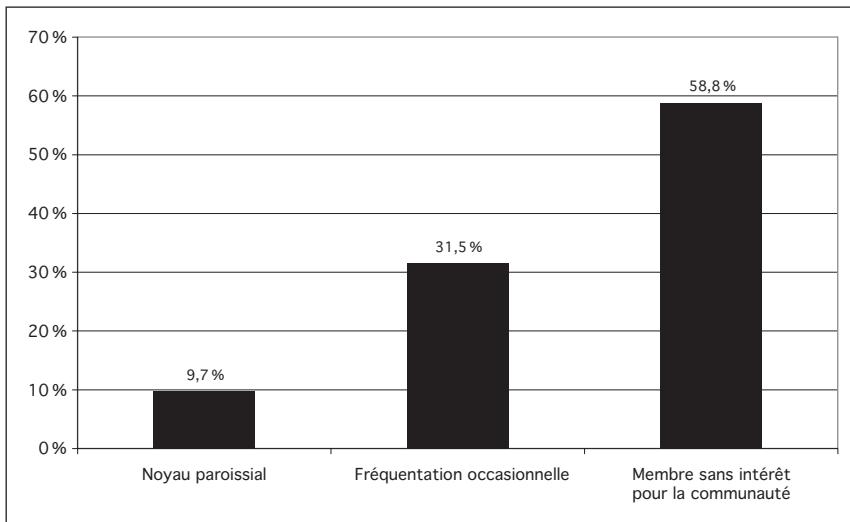
2. C'est la répartition proposée par une étude œcuménique effectuée à Bâle (Manfred BRUHN et al., *Ökumenische Basler Kirchenstudie*, op. cit.). A notre avis cependant, elle n'y est pas opérationnalisée de manière satisfaisante. Pour la définition des catégories, nous avons utilisé ici la combinaison de deux questions relatives à la pratique religieuse : 1. la fréquence de participation au culte, 2. la fréquence de participation aux autres activités de l'Eglise.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

participent régulièrement (une fois tous les quinze jours au moins) aux activités de l'Eglise. Quelques-unes d'entre elles y assument aussi des tâches à titre bénévole. A cette catégorie appartiennent environ 10 % du total des membres, avec une forte proportion de personnes plutôt âgées.

2. Les *personnes fréquentant occasionnellement l'Eglise*. Nous avons classé dans cette catégorie les gens qui assistent moins de deux fois par mois au culte ou à d'autres activités, mais pas uniquement à des actes ecclésiastiques (mariage, service funèbre). Ce groupe représente 32 % des membres.
3. Les *membres n'ayant aucun intérêt pour la communauté*. Ces gens ne participent normalement à aucune activité de l'Eglise, quelle qu'elle soit. On les rencontre à l'église tout au plus lorsqu'ils sont invités à un acte ecclésiastique. Ils constituent environ 59 % des membres des Eglises réformées. La tranche d'âge 16-40 ans est fortement représentée dans cette catégorie.

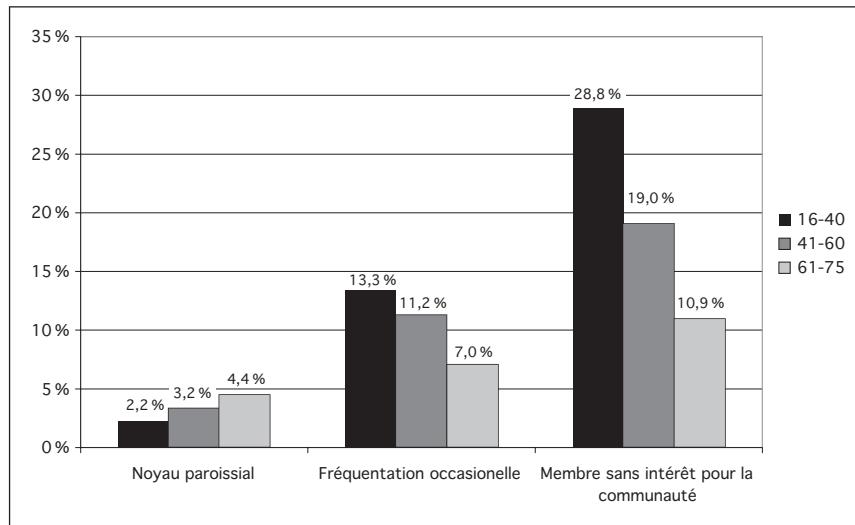
*Graphique 3.8 Les trois catégories de membres des Eglises réformées*



Source : données de l'enquête « Religion et lien social », R. Campiche (*Les deux visages de la religion*).

### 3. LA SITUATION DANS LES PAROISSES ET DANS LES EGLISES CANTONALES

*Graphique 3.9 Les tranches d'âge dans les trois catégories de membres*



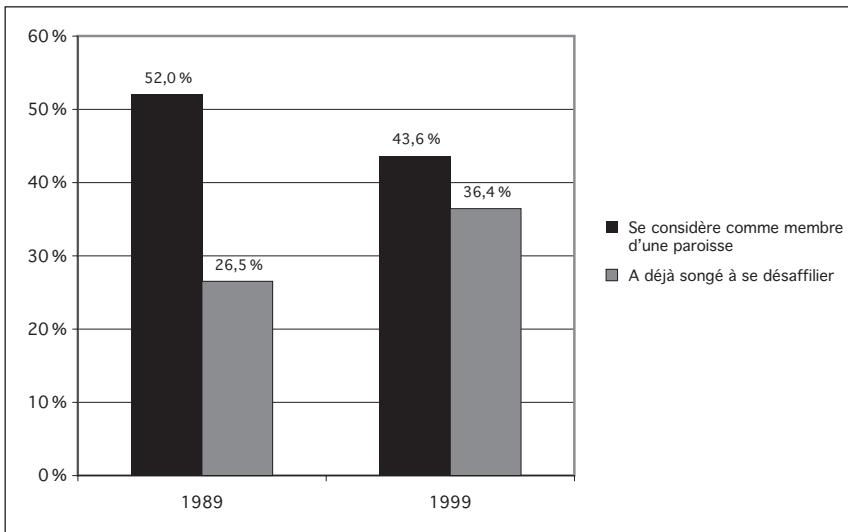
Source : données de l'enquête « Religion et lien social », R. Campiche (*Les deux visages de la religion*).

#### *L'affaiblissement du sentiment d'appartenance*

En plus de la participation aux activités proposées par l'Eglise, il est également possible d'examiner l'évolution du sentiment d'appartenance. En Suisse, le sentiment d'appartenance à une paroisse réformée s'effrite de plus en plus (graphique 3.10). De 1989 à 1999, la proportion de réformés qui se sentent membres de leur paroisse a passé de 52,0 % à 43,6 %. Durant la même période, la part de ceux qui ont déjà songé à se désaffilier de l'Eglise a augmenté, passant de 26,5 % à 36,4 %. On peut naturellement être tenté de minimiser le problème en disant que les Eglises réformées sont des Eglises multitudinistes qui ne prescrivent aucune obligation de participation aux activités ecclésiales et observent une attitude d'ouverture positive à l'égard des personnes qui se sont distanciées de la pratique religieuse. D'un point de vue sociologique toutefois, les communautés religieuses ne peuvent tout simplement pas subsister sans un minimum d'adhésion.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

Graphique 3.10 Le sentiment d'appartenance des réformés en Suisse



Graphique établi d'après les données de R. Campiche, A. Dubach *et al.* (*Croire en Suisse /s/*) et R. Campiche (*Les deux visages de la religion*).

### 3.2 Fréquentation des églises et religiosité

Diverses tendances générales – en particulier l’individualisation, le changement des valeurs, les nouveaux modes de vie et la concurrence laïque – ont pour effet, nous l’avons vu, d’affaiblir la religiosité chrétienne traditionnelle, la fréquentation des églises et la participation aux activités ecclésiales. Mais d’un autre côté, on observe que les mêmes tendances favorisent l’émergence d’une spiritualité individualisée. C’est à une description sociologique nuancée de ce phénomène que nous allons nous intéresser maintenant.

#### *La baisse de fréquentation des églises et la diminution du cercle de fidèles réguliers*

En beaucoup d’endroits en Suisse, on assiste à une diminution, voire à l’extinction des paroisses réformées. Le pasteur Heinz Fähr donne une description très évocatrice du phénomène :

### 3. LA SITUATION DANS LES PAROISSES ET DANS LES EGLISES CANTONALES

Quand je me rends, comme pasteur, au cimetière de Rapperswil, j'y lis des noms auxquels je peux associer un visage, une voix et des rencontres personnelles. Je prends ainsi conscience que beaucoup de paroissiens qui assistaient régulièrement au culte et aux activités de l'Eglise à l'époque de mon entrée en fonctions, en 1993, ne sont aujourd'hui plus en vie. Mais où sont leurs enfants, leurs petits-enfants, les jeunes adultes qui devraient prendre leur place ? Il n'est pas rare de voir la communauté rassemblée au culte se limiter à quelques dizaines de personnes, plutôt âgées pour la plupart, alors que la paroisse compte sept mille membres. Mais lors des jours de fête, lors de célébrations marquant un événement de la vie, ou lors de cultes spéciaux préparés avec une certaine envergure, il y a des centaines de gens qui viennent remplir nos deux églises réformées<sup>1</sup>.

Cette impression basée sur la pratique ecclésiale est confirmée par de nombreuses données statistiques. Le meilleur indicateur de cette évolution est la baisse de fréquentation des églises. Depuis les années 1960, dix-sept études ont été menées, qui toutes font apparaître une tendance générale à la baisse (graphique 3.11). D'autres analyses montrent que le problème concerne autant les catholiques que les réformés.

#### *Le déclin de la religiosité institutionnelle*

La religiosité chrétienne traditionnelle et allant de soi est nettement en déclin. Les gens adhèrent de moins en moins aux dogmes traditionnels de la religion chrétienne, accordent de moins en moins d'importance aux différences confessionnelles, récitent moins souvent le «Notre Père», etc., ainsi que l'ont montré les travaux du sociologue des religions Roland Campiche<sup>2</sup>.

#### *L'importance du sexe, de l'âge et de la socialisation religieuse*

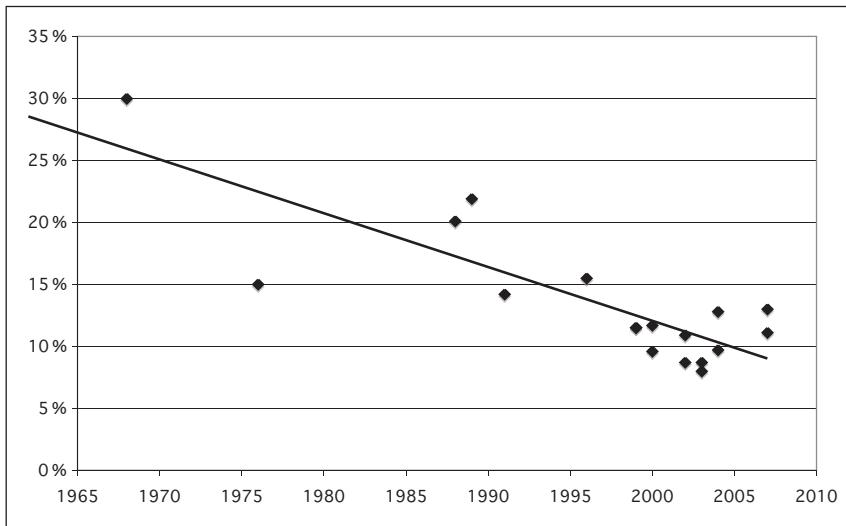
Quelles sont les catégories de personnes qui aujourd'hui sont encore traditionnellement religieuses ? Il s'agit avant tout de femmes plutôt âgées (60 ans et plus) (graphique 3.12). Ce sont elles qui le dimanche matin sont présentes à l'église, elles aussi qui prient plus souvent,

1. Heinz FÄH, «Marketing und Gottesdiensterneuerung oder wie die Schwäche zur Stärke wird», in : *Kirche und Marketing*, op. cit., pp. 187-204, ici : p. 187.

2. Cf. Roland J. CAMPICHE, Alfred DUBACH et al., *Croire en Suisse(s)*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1992 ; Roland J. CAMPICHE, *Les deux visages de la religion. Fascination et désenchantement*, Genève, Labor et Fides, 2004.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

*Graphique 3.11 Pourcentage de personnes domiciliées en Suisse qui se rendent une fois par semaine à l'église*



Graphique établi sur la base des données d'un rapport de recherche inédit de Thomas Englberger (2009). Chaque point figure un sondage représentatif de l'ensemble de la population suisse.

adhèrent aux dogmes traditionnels de la foi chrétienne, elles qui donnent une interprétation chrétienne aux malheurs qui surviennent<sup>1</sup>. Chez les hommes également, la religiosité est plus marquée chez les plus âgés ; les différences sont cependant nettement moins prononcées que chez les femmes.

Ces femmes et ces hommes deviennent-ils plus religieux avec l'âge ? Faut-il s'attendre à ce que la jeunesse actuelle, peu religieuse, le devienne davantage en vieillissant ?<sup>2</sup> Les études sociologiques

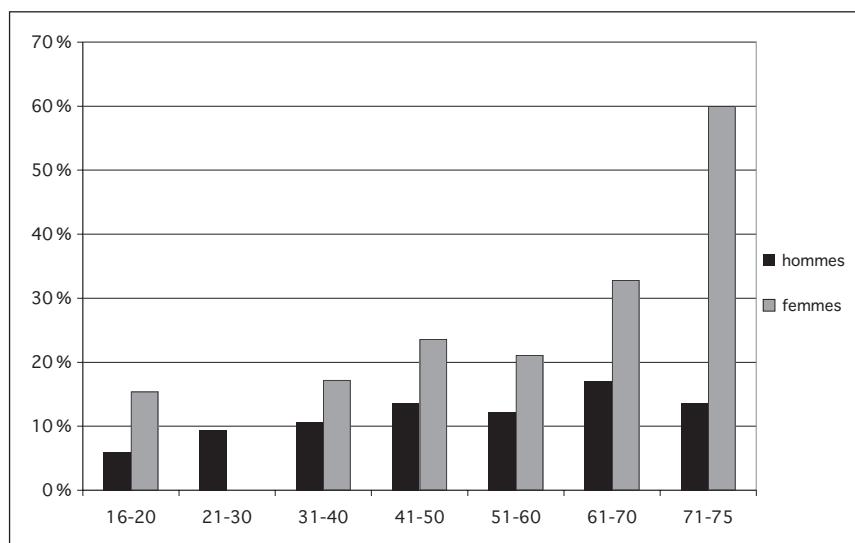
1. Cf. Jörg STOLZ, « Religion et structure sociale », in : Roland J. CAMPICHE, *Les deux visages de la religion*, op. cit., pp. 51-88.

2. C'est ce que laisse entendre par exemple le rapport de Jörg FERKEL et Reto STADLER (*Kirchen An- & Einsichten*, op. cit., p. 8) : « La religiosité augmente avec l'âge. Il semble qu'un changement s'opère entre quarante et quarante-cinq ans. » Ce n'est certainement pas le cas. On n'a pas affaire ici à un effet de « cycle de vie », mais à un effet de génération. La religiosité des individus n'évolue guère ; ce sont les générations qui diffèrent de l'une à l'autre.

### 3. LA SITUATION DANS LES PAROISSES ET DANS LES EGLISES CANTONALES

donnent une réponse unanimement négative<sup>1</sup>. Les générations âgées actuelles sont plus religieuses parce que ce sont des personnes qui dans leur jeunesse ont connu une forte socialisation religieuse. Elles ont pour ainsi dire conservé leur religiosité inchangée à travers les années. Les générations qui leur succèdent ont été moins religieuses dans leur jeunesse et elles le resteront probablement. Cela signifie que lorsque la génération actuelle des 60-90 ans aura disparu, la société dans son ensemble sera nettement moins religieuse.

*Graphique 3.12 Fréquentation de l'église (une fois par mois ou davantage) selon l'âge et le sexe*



Graphique établi sur la base des données de l'enquête «Religion et lien social», R. Campiche (*Les deux visages de la religion*)

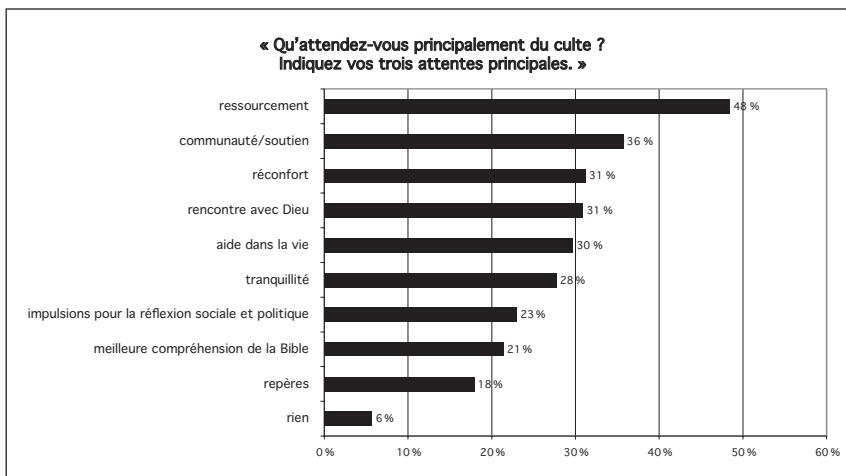
Mais le sexe et l'âge ne sont pas les seuls facteurs qui expliquent la religiosité chrétienne traditionnelle. Plus importante encore est l'influence de la socialisation religieuse par les parents. Plus les parents ont une religiosité active, plus la probabilité est élevée que leurs enfants

1. Cf. David Voas et Alasdair CROCKETT, «Religion in Britain: Neither the Believing nor Belonging», *Sociology* 39, 2005/1, pp. 11-28.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

soient aussi religieux<sup>1</sup>. Ce qui est problématique pour les Eglises, c'est qu'il y a de moins en moins de parents actifs religieusement qui transmettent leur religiosité à leurs enfants. Il se produit une « rupture de tradition ». Pour l'évolution des Eglises réformées de Suisse, la question la plus importante est sans doute de savoir si et dans quelle mesure leurs membres transmettent leur foi réformée à leurs enfants<sup>2</sup>.

*Graphique 3.13 Les attentes à l'égard du culte*



Source : Jörg FERKEL et Reto STADLER, *Kirchen An- & Einsichten*, op. cit., p. 191.

### *Ce que les réformés attendent du culte*

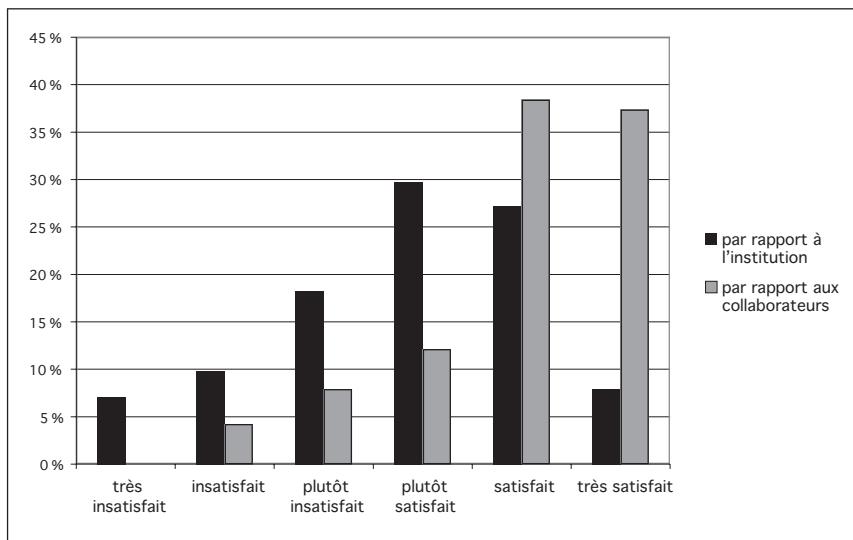
L'étude menée dans le canton de Bâle-Campagne fait apparaître les principales attentes des réformés à l'égard du culte (graphiques 3.13 et 3.14). Dans une nette majorité des réponses, il s'agit de « se ressourcer » (48 %). Vient ensuite la recherche du « soutien qu'apporte la communauté » (36 %), du « réconfort » (31 %). Quant aux parents ayant quatre enfants ou plus, ils viennent chercher avant tout au culte de la tranquillité !

1. Cf. Jörg STOLZ, « Religion et structure sociale », art. cit. ; ID., « Explaining Religiosity : Towards a Unified Theoretical Model », *British Journal of Sociology* 60, 2009/2, pp. 345-376.

2. Même observation en Allemagne : EVANGELISCHE KIRCHE IN DEUTSCHLAND, *Kirche der Freiheit*, op. cit., p. 23.

### 3. LA SITUATION DANS LES PAROISSES ET DANS LES EGLISES CANTONALES

*Graphique 3.14 Les qualités d'un culte idéal*



Source : Jörg FERKEL et Reto STADLER, *Kirchen An- & Einsichten*, op. cit., p. 193.

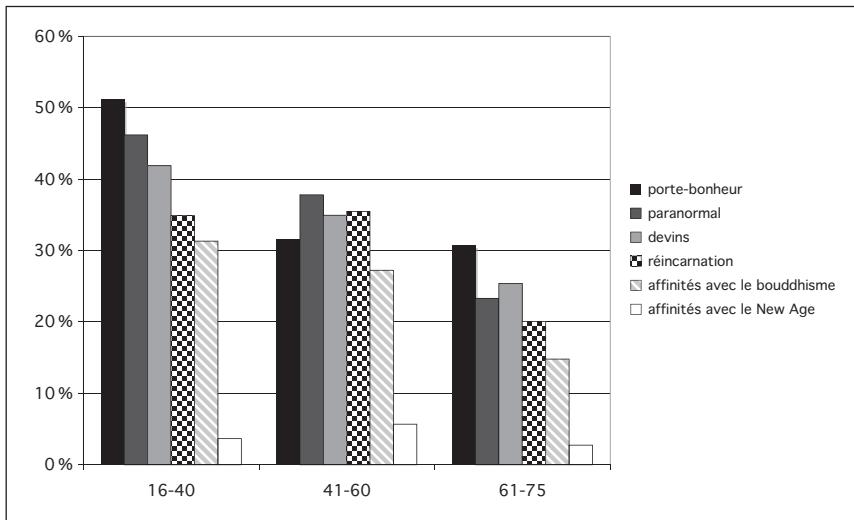
Qu'est-ce que le culte devrait offrir pour que les personnes interrogées y assistent volontiers ? Les réponses les plus fréquentes sont : « une atmosphère joyeuse et détendue » (57 %), « une prédication en dialecte » (53 %) et « de la musique et des chants modernes » (43 %). D'autres enquêtes montrent que ces préférences sont particulièrement marquées chez les personnes qui fréquentent peu ou pas du tout l'église. Dans leur manière d'agencer le culte, les Eglises réformées pourraient sans doute tirer profit d'une meilleure adaptation au goût du public actuel.

#### *Le succès de la religiosité comme spiritualité individuelle*

Tandis que régresse la religiosité chrétienne traditionnelle, on assiste apparemment au progrès d'une religiosité individualisée, aux contours parfois très flous et composée d'éléments hétérogènes. On parle souvent de « spiritualité parallèle ». Les rayons « ésotérisme » des librairies en offrent un aperçu éloquent. Les jeunes adhèrent plus facilement que leurs aînés à cette forme de religiosité qui mêle voyance, croyance en une aura et en la réincarnation, guérison par l'esprit, le tout dans un but d'épanouissement personnel et de « croissance spirituelle » (graphique 3.15).

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

*Graphique 3.15 Spiritualité parallèle en fonction de l'âge chez les réformés*



Source : Jörg STOLZ et Joëlle SANCHEZ, « From New Age to Alternative Spirituality », art. cit., p. 541.

Il serait erroné de penser que l'épanouissement personnel religieux serait un but poursuivi exclusivement dans ce domaine « marginal ». L'idée d'un cheminement de découverte spirituelle que chaque individu doit entreprendre à sa manière afin de « croître » et de « retirer un profit » a maintenant pénétré l'ensemble du champ religieux<sup>1</sup>.

### *La Suisse n'est pas un cas particulier*

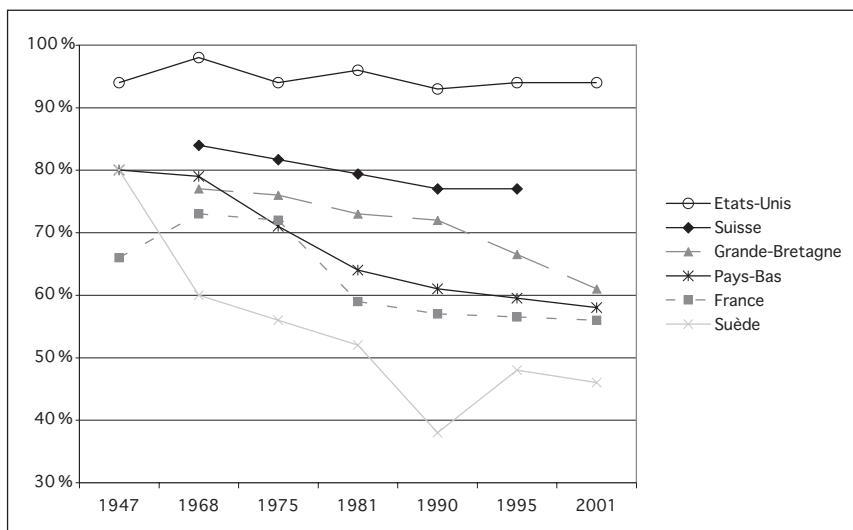
La régression de la religiosité chrétienne traditionnelle n'est nullement propre à la Suisse. Elle s'observe également depuis les

1. Cf. Jörg STOLZ, « Der Erfolg der Spiritualität. Gesellschaftsentwicklung und Transzendenzerfahrung am Beispiel der Schweiz », in : *Spiritualität und Wissenschaft* (Samuel LEUTWYLER et Markus NÄGELI éd.), Bern, vdf Hochschulverlag, 2005, pp. 121-132. Pour ce qui concerne les mouvances évangéliques au sein des Eglises réformées, nos interlocuteurs ne constatent généralement pas de tendance à la hausse. Il y a parfois des tensions au niveau local (entretiens avec C. Monnot et C. Bandixen-Widmer).

### 3. LA SITUATION DANS LES PAROISSES ET DANS LES EGLISES CANTONALES

années 1950, avec une intensité plus ou moins marquée, dans la quasi-totalité des pays occidentaux « postindustriels », comme par exemple la Suède, les Pays-Bas, l’Australie, la Norvège, la Grande-Bretagne, l’Allemagne ou la France ; font toutefois exception les Etats-Unis<sup>1</sup> (graphique 3.16). L’évolution est plus ou moins rapide. Par comparaison avec d’autres pays, le niveau de religiosité en Suisse est relativement élevé et l’évolution assez lente. Mais partout, des mécanismes similaires paraissent produire des effets identiques.

Graphique 3.16 Croyance en Dieu dans différents pays industrialisés, de 1947 à 2001



D’après : Pippa NORRIS et Ronald INGLEHART, *Sacred and Secular, op. cit.*, p. 90.

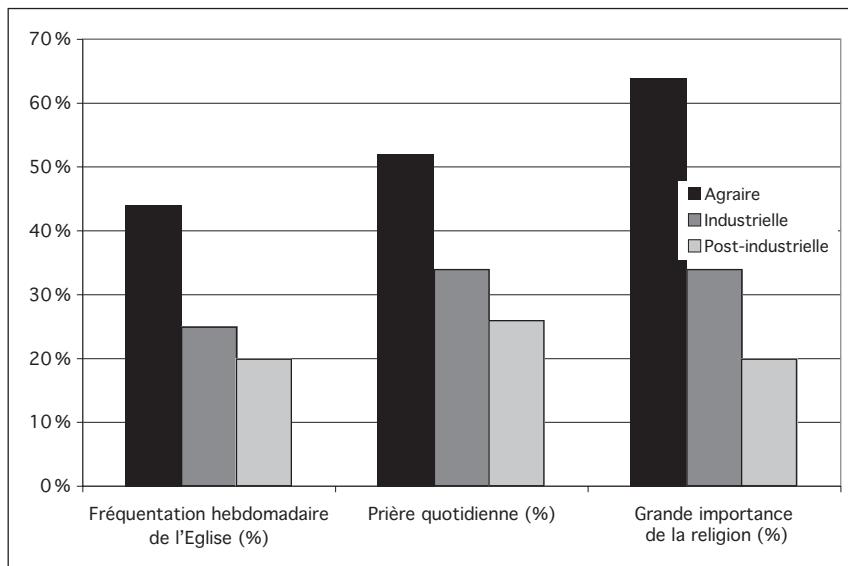
Cette évolution est sans aucun doute révélatrice de la modernisation de la société (c'est-à-dire de l'émergence d'une société marquée par la dissociation des sous-systèmes, l'individualisation, etc.). Dans les pays encore fortement agraires (Salvador, Tanzanie, Arménie, Albanie,

1. Quelques indices laissent toutefois penser que cette exception commence à se conformer à l'évolution générale. Cf. THE PEW FORUM ON RELIGION AND PUBLIC LIFE, *U.S. Religious Landscape Survey*, <http://religions.pewforum.org> (état 2008, consulté le 30 novembre 2010).

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

Inde, par exemple) et dans les pays industriels (Argentine, Malte, Bulgarie, Turquie, par exemple), la religiosité est nettement plus élevée, comme l'ont montré Pippa Norris et Ronald Inglehart sur la base des statistiques du World Value Survey, fondées sur des données concernant quatre-vingts pays (graphique 3.17)<sup>1</sup>.

*Graphique 3.17 Fréquentation des églises, fréquence de prière et importance de la religion selon le type de société*



D'après Norris et Inglehart

### 3.3 La réputation auprès du public

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, plusieurs tendances générales du changement social contribuent à affaiblir la visibilité des Eglises protestantes. Les différentes formes de différenciation sociale affaiblissent le rôle des Eglises dans les sous-systèmes de la société (Etat, éducation, politique, par exemple) ; la perte d'emprise sur

1. Pippa NORRIS et Ronald INGLEHART, *Sacred and Secular. Religion and Politics Worldwide*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, p. 58.

### 3. LA SITUATION DANS LES PAROISSES ET DANS LES EGLISES CANTONALES

le domaine de l'éducation entraîne une diminution des connaissances religieuses de base qui sont la condition d'un intérêt pour les Eglises ; la concurrence laïque arrive mieux à attirer l'attention des médias, et pour les Eglises, même quand elles s'adaptent à l'évolution technique de la société de l'information, le problème reste de savoir quel message elles veulent communiquer. A ces raisons externes de la faible visibilité s'en ajoutent d'autres, internes en quelque sorte. Il s'agit principalement du fait qu'avec la FEPS, les réformés ne disposent que d'un organisme central relativement faible, qui rencontre des difficultés à s'engager au nom de l'ensemble des Eglises réformées. D'un autre côté, nous avons vu que depuis quelques années, le monde politique attend de plus en plus des Eglises qu'elles prennent des positions fermes et que cette attente est étroitement liée à l'idée de choc des civilisations.

#### *Une faible visibilité dans l'espace public*

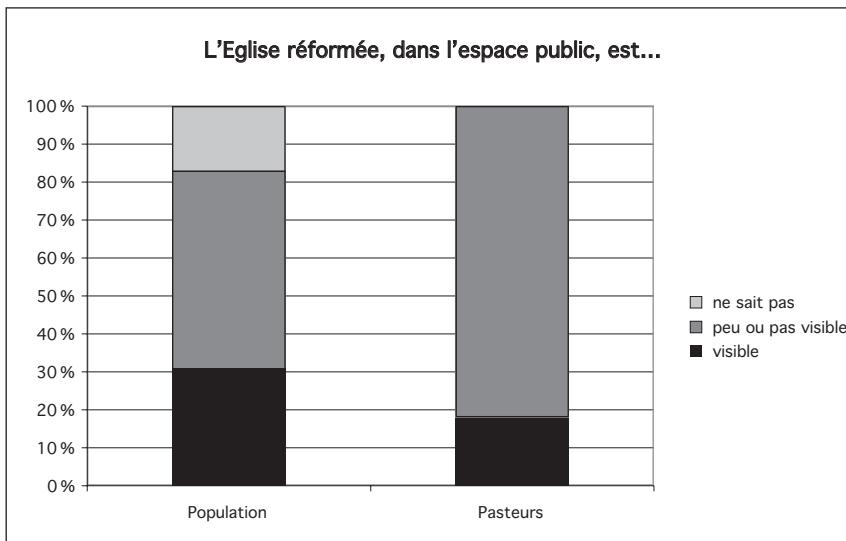
Les Eglises réformées de Suisse ne sont que médiocrement présentes dans l'espace public. Une enquête effectuée par les *Reformierte Medien* a révélé qu'en Suisse allemande, 30 % des gens seulement considèrent que les Eglises protestantes sont visibles, 52 % pensent qu'elles ne le sont que peu ou pas du tout et 18 % ne sont pas en mesure de répondre à la question (graphique 3.18)<sup>1</sup>. Il est intéressant de constater que les pasteurs interrogés portent sur la visibilité des Eglises réformées un jugement plus sévère que l'ensemble de la population. Pour 82 % d'entre eux en effet, les réformés sont peu ou pas du tout visibles<sup>2</sup>. En contact quotidien avec l'Eglise, ils n'en ont pas moins fortement le sentiment de ne pas être perçus. Il est donc permis de penser que des efforts de communication avec le public permettraient non seulement d'améliorer la visibilité des Eglises, mais encore de soutenir la motivation des pasteurs.

1. Urs MEIER et Erik SENZ, *Selber denken. Die Reformierten. Die Ergebnisse der Plakatkampagne der Reformierten Kirchen der deutschsprachigen Schweiz im Jahre 2000*, Zürich, Reformierte Medien, 2001, p. 23.

2. Sur la méthode employée pour cette enquête, cf. *ibid.*, p. 17. Le sondage effectué auprès des pasteurs n'est pas représentatif.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

Graphique 3.18 La visibilité des Eglises réformées dans l'espace public



D'après Meier et Senz

Au cours de l'enquête a aussi été posée la question : connaissez-vous les Eglises réformées de Suisse (très bien, plutôt bien, plutôt mal, très mal, pas du tout) ? Dans 8 % des cas seulement, la réponse a été « très bien », puis 31 % « plutôt bien ». Les 61 % restants connaissent les Eglises protestantes plutôt mal, très mal, ou n'en ont même jamais entendu parler<sup>1</sup>. Une étude effectuée dans le canton de Vaud arrive à des résultats similaires<sup>2</sup>. Dans une étude scientifique, Deborah Stern constate que dans les journaux suisses alémaniques, les acteurs principaux, lorsqu'il s'agit de thèmes religieux, sont dans 44,7 % des cas des catholiques, alors que les réformés ne sont présents qu'à raison de 20,2 %<sup>3</sup>. La figure de loin la plus présente est bien évidemment le pape.

1. *Ibid.*, p. 18. Ce sont les chiffres de la « deuxième vague » de sondages, après la campagne d'affichage « *Selber denken. Die Reformierten* ». Dans la première série, le degré de connaissance par le public était encore plus faible. Les différences entre les deux séries ne sont toutefois pas significatives sur le plan statistique.

2. Claude BOVAY et Raphaël BROQUET, *Image et positionnement de l'Eglise protestante du canton de Vaud*, Lausanne, Ecole d'études sociales et pédagogiques, 2004, p. 17.

3. Deborah STERN, *Säkularisierte Bevölkerung – säkularisierte Medien. Über das*

### 3. LA SITUATION DANS LES PAROISSES ET DANS LES EGLISES CANTONALES

Actuellement, les réformés n'ont apparemment que deux « stars » qui jouissent d'une notoriété appréciable auprès d'un large public : le pasteur Sieber en Suisse allemande<sup>1</sup> et Lytta Basset en Suisse romande<sup>2</sup>. Ce sont aussi les deux seules personnes qu'au cours de nos entretiens nous avons régulièrement entendu qualifier de « médiatiques ». L'un et l'autre semblent cependant totalement inconnus dans la région linguistique qui n'est pas la leur, ce qui est un phénomène typiquement suisse et les empêche d'accéder au rang de stars nationales.

*Illustration 3.1 Les deux seules « stars » réformées : le pasteur Sieber et Lytta Basset*



Sources : Ernst Sieber ; Lytta Basset © Pascal Deloche

#### *Un taux de satisfaction élevé*

Malgré la faible visibilité et la médiocre connaissance dont les Eglises réformées font l'objet, ou peut-être aussi à cause de cela, la population se déclare en majorité satisfaite ou plutôt satisfaite d'elles. C'est le résultat de diverses études menées à Neuchâtel<sup>3</sup>, aux

*Bild des Christentums in fünf ausgewählten Tageszeitungen im Vergleich zu religionssoziologischen Befunden*, mémoire de licence, 2004, p. 56.

1. Ernst Sieber, dit « le pasteur Sieber », est un pasteur zurichois, auteur de plusieurs livres. Il s'est fait connaître par son action en faveur des sans-abri et des toxicomanes.

2. Lytta Basset, anciennement pasteure dans le canton de Genève, est devenue professeure de théologie pratique à l'université de Lausanne en 1998. Depuis 2004, elle enseigne à l'université de Neuchâtel. Elle doit sa renommée dans le monde francophone à une bonne dizaine d'ouvrages sur la théologie et la spiritualité et à son activité de conférencière.

3. Gabriel BADER, *L'EREN [Eglise réformée évangélique du canton de*

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

Grisons<sup>1</sup> et à Bâle-Ville<sup>2</sup><sup>3</sup>. L'étude œcuménique effectuée à Bâle tempère toutefois ce constat sur deux points. Premièrement, le degré de satisfaction à l'égard des Eglises est plutôt moyen si on le compare à celui qui concerne d'autres institutions<sup>4</sup>. Deuxièmement, la population bâloise se montre beaucoup plus satisfaite des collaborateurs de l'Eglise réformée que de l'institution en tant que telle (graphique 3.19). L'explication de cette différence pourrait être à chercher dans le caractère parfois individualiste de l'action de certains pasteurs qui ne s'identifient que moyennement à l'institution et ne font pas assez savoir autour d'eux que c'est aussi l'institution qui «agit» à travers eux<sup>5</sup>. Mais cela s'explique peut-être aussi par le fait qu'aujourd'hui, ce

---

*Neuchâtel] en question*, travail de formation en vue de l'obtention d'un CAS en gestion publique, Neuchâtel, Formation continue de l'Etat de Neuchâtel, 2008. Extrait typique de cette étude : «Avec l'aide de l'entreprise Team Consult SA, de Genève, l'EREN a donc réalisé un sondage téléphonique auprès des protestants du canton de Neuchâtel à la fin de l'année 2006. Le sondage a révélé une image étonnamment positive de l'EREN auprès des protestants et un taux de satisfaction élevé par rapport à un certain nombre de services. Il a révélé aussi que les protestants étaient particulièrement sensibles à l'activité de l'EREN auprès des personnes fragilisées. Enfin, il a montré que, en dépit de cette image positive, les protestants avaient un niveau d'information relativement bas sur les prestations de l'Eglise et une manière distante de parler de leur implication personnelle.» (p. 19).

1. Reinhart KRAMM, *Kirchliches Leben*, *op. cit.*

2. Manfred BRUHN *et al.*, *Ökumenische Basler Kirchenstudie*, *op. cit.*, p. 62.

3. L'étude menée à Bâle-Campagne constitue une exception. Elle recense 41 % de personnes satisfaites et 59 % de personnes insatisfaites : Jörg FERKEL et Reto STADLER, *Kirchen An- & Einsichten*, *op. cit.*, p. 18. La satisfaction a toutefois été rendue mesurable au moyen d'une autre question, à savoir : «Dans l'Eglise réformée, je trouve ce que je cherche.» Cette affirmation a été jugée «parfaitement exacte» par 11 % des personnes, «plutôt exacte» par 30 %, «peu exacte» par 38 %, et «inexacte» par 21 %. Les deux premiers groupes ont été réunis dans une catégorie «satisfait» et les deux autres dans la catégorie des «insatisfait». Dans le canton de Vaud, la question de la satisfaction n'a pas été posée.

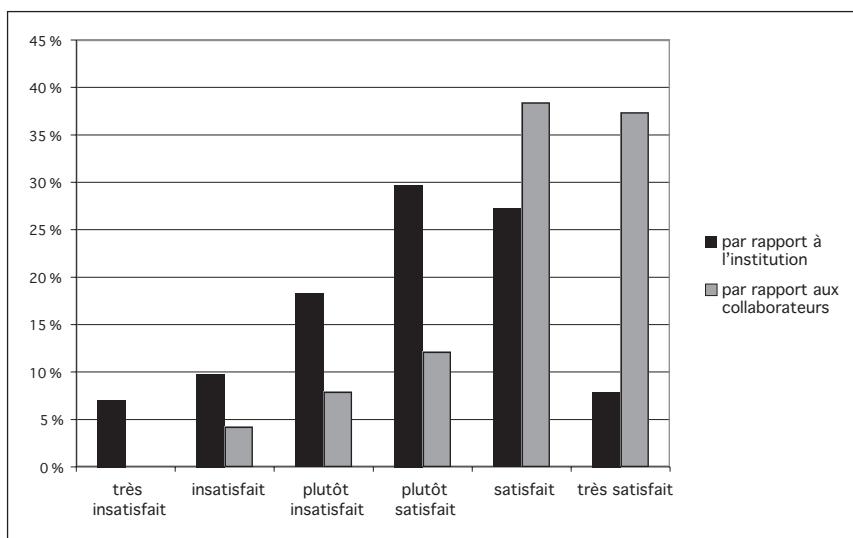
4. «Par comparaison avec l'indice de satisfaction obtenu dans d'autres enquêtes empiriques, comme par exemple l'indice suisse de satisfaction de la clientèle (SWICS), le degré de satisfaction dont jouit l'Eglise en tant qu'institution auprès de la population est nettement inférieur à celui de plusieurs institutions privées ou entreprises autrefois publiques, comme Swisscom.» (Manfred BRUHN *et al.*, *Ökumenische Basler Kirchenstudie*, *op. cit.*, p. 281). Nous n'avons cependant pas trouvé de sondages véritablement comparables qui viendraient à l'appui de cette affirmation (parmi ceux du SWIC par exemple : cf. Manfred BRUHN, *Schweizer Kundenbarometer. Ergebnisse einer Pilotuntersuchung bei über 7400 Kundinnen und Kunden in 20 Branchen*, Basel, Swiss Index of Customer Satisfaction, 1998).

5. Cf. Ruedi REICH, *Reformierte Landeskirche – Zustand und Zukunft. Überle-*

### 3. LA SITUATION DANS LES PAROISSES ET DANS LES EGLISES CANTONALES

n'est plus l'institution qui soutient le pasteur, mais c'est le pasteur qui est obligé de soutenir l'institution. En d'autres termes, l'Eglise en tant que telle serait arrivée à un tel degré de non-reconnaissance que les pasteurs qui la représentent sont contraints de se faire reconnaître non pas *par* l'institution, mais *malgré* elle.

*Graphique 3.19 Taux de satisfaction des réformés à l'égard de l'Eglise réformée de Bâle-Ville en tant qu'institution et à l'égard de ses collaborateurs*



D'après : Manfred BRUHN *et al.*, *Ökumenische Basler Kirchenstudie*, *op. cit.*, pp. 61-62.

#### *L'utilité sociale et individuelle*

Dans la perception des Eglises par la population entre également la question de leur rôle. Au fond, à quoi servent les Eglises ? Pour la plupart des gens, la réponse s'énonce ainsi : les Eglises sont tout à fait utiles à la société, et cela en raison de l'appui qu'elles offrent aux défavorisés, de leur fonction de transmission de la culture chrétienne occidentale et de la célébration d'actes ecclésiastiques ; pour l'individu

*gungen und Postulate*. Texte de conférence, 2005 ; Gabriel BADER, *L'EREN*, *op. cit.*, p. 19. Voir le sous-chapitre 4.7, p. xxxx.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

en revanche, les Eglises n'ont qu'une importance faible ou ponctuelle, liée surtout à certains événements marquants (actes ecclésiastiques) et à l'éducation des enfants (enseignement religieux). Ou pour le dire en d'autres termes, « il est bon qu'il existe des Eglises, mais personnellement, je n'en ai pas besoin ou seulement dans certaines conditions ». Cette attitude est largement répandue dans la population, ainsi que le montrent diverses études.

L'enquête publiée par Roland Campiche en 2004 comprenait notamment la question : « Pouvez-vous imaginer ce qui se passerait en Suisse si l'Eglise protestante et l'Eglise catholique n'existaient plus ? »<sup>1</sup> (graphique 3.20). Parmi les personnes interrogées, les avis les plus largement partagés sont que « les personnes seules (invalides, personnes âgées) souffriraient davantage de leur situation » (81,5 %), que « beaucoup de gens ne sauraient plus quel sens a leur vie » (73,2 %), que « les personnes en marge de la société (réfugiés, toxicomanes,...) seraient plus livrées à elles-mêmes » (69,6 %). La crainte d'une diminution de l'aide au développement et celle d'un affaiblissement des efforts pour la paix sont également évoquées par un taux assez élevé de réponses (58,9 % et 48,0 % respectivement). Il n'y a en revanche qu'une minorité de gens qui pensent que la disparition des Eglises nuirait au respect des lois et favoriserait la cupidité. En résumé, la ligne générale qui se dégage des réponses est que les Eglises ont avant tout pour rôle de soutenir les personnes seules, les personnes en quête de sens et celles en marge de la société.

Quant à l'utilité des Eglises réformées pour les personnes interrogées elles-mêmes, le graphique 3.21 montre les réponses recueillies dans le canton de Bâle-Campagne. La question était : « Quel est pour vous le rôle principal de l'Eglise réformée ? » Ainsi posée, elle donne une image quelque peu différente. L'Eglise apparaît alors nettement dans une fonction de dispensatrice d'actes ecclésiastiques, d'éducatrice et d'institution sociale. Il n'y a qu'une minorité de moins de 10 % pour laquelle elle représente un lieu de vie communautaire. L'enquête réalisée dans le canton de Bâle-Ville arrive à des résultats similaires<sup>2</sup>.

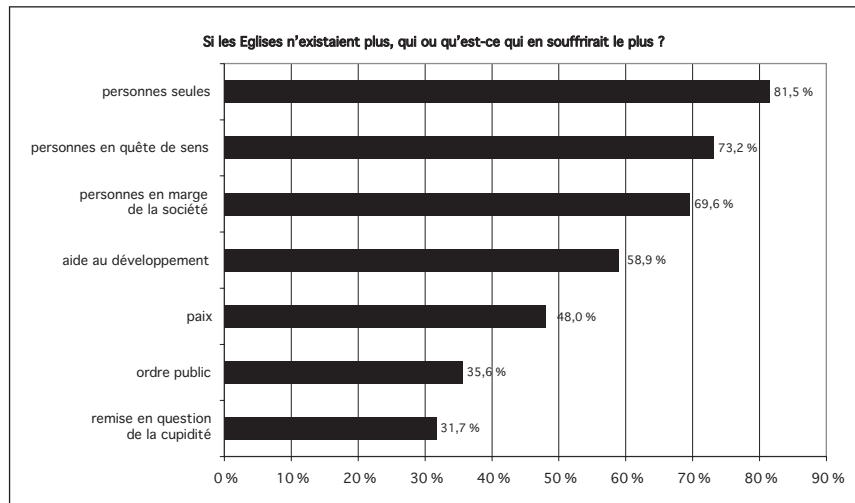
Sur plusieurs points concernant le rôle de l'Eglise, l'opinion des membres (au sens large du terme) diffère considérablement de celle des pasteurs (tableau 3.22). Une étude intéressante a été menée aux Gri-

1. Roland J. CAMPICHE, *Les deux visages de la religion*, op. cit., pp. 346-351.

2. Cf. Manfred BRUHN et al., *Ökumenische Basler Kirchenstudie*, op. cit.

### 3. LA SITUATION DANS LES PAROISSES ET DANS LES EGLISES CANTONALES

sons<sup>1</sup>. Elle révèle que pour les personnes affiliées à l'Eglise, les cinq domaines d'activités les plus importants de celle-ci sont, dans l'ordre décroissant : la diaconie, l'éthique, le domaine œcuménisme/mission/  
*Graphique 3.20 « Si les Eglises n'existaient plus, qui ou qu'est-ce qui en souffrirait le plus ? »*



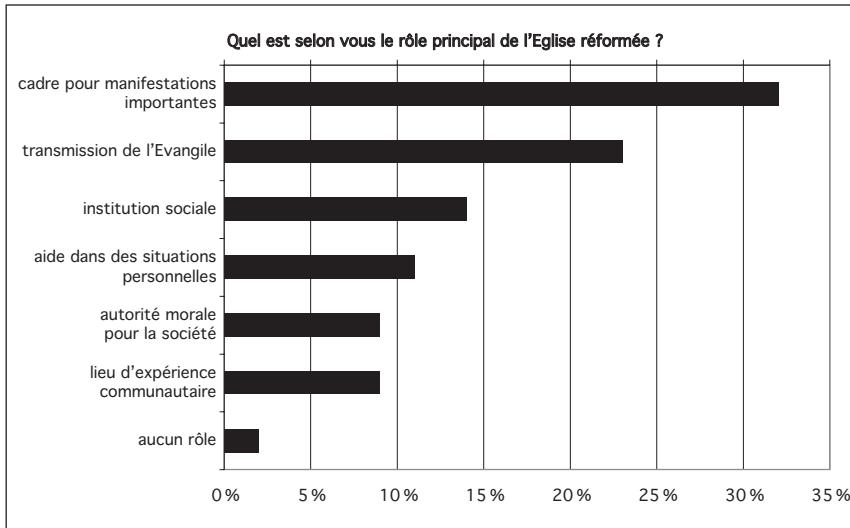
Graphique établi sur la base des données de l'enquête « Religion et lien social », R. Campiche (*Les deux visages de la religion*)

aide au développement, la confirmation et l'entretien des bâtiments ecclésiastiques. De cette liste sont absents trois domaines que les pasteurs font figurer parmi les cinq principaux, à savoir : l'assistance spirituelle, le culte et la communauté. La divergence s'explique aisément. La plupart des personnes interrogées ne font pas partie du noyau de la paroisse, ne fréquentent pas le culte et ne demandent aucune assistance spirituelle. Par conséquent, ils n'attachent pas une importance particulière à ces services. Les pasteurs en revanche emploient beaucoup de temps à faire vivre la paroisse, par le culte, l'assistance spirituelle, les contacts personnels, etc. Ces domaines ont donc pour eux une grande importance.

1. Cf. Reinhard KRAMM, *Kirchliches Leben in Graubünden*, op. cit.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

*Graphique 3.21 L'utilité de l'Eglise réformée pour les individus :  
« Quel est pour vous le rôle principal  
de l'Eglise réformée ? »*



D'après Jörg FERKEL et Reto STADLER, *Kirchen An- & Einsichten*, op. cit., p. 39.

*Tableau 3.22 Domaines d'activité indispensables de l'Eglise  
– Classement par ordre d'importance,  
pour les membres et pour les pasteurs aux Grisons<sup>1</sup>*

Rang	Membres	Pasteurs
1.	Actes ecclésiastiques	Actes ecclésiastiques
2.	Diaconie	Assistance spirituelle
3.	Ethique/Œcuménisme/ Aide au développement	Cultes
4.	Confirmation	Diaconie
5.	Entretien des bâtiments	Communauté
6.	Cultes	Confirmation
7.	Enseignement religieux	Questions de foi

1. La question précise était ainsi formulée : « Si l'Eglise doit faire des économies et renoncer à certaines activités, lesquels des domaines suivants considérez-vous, personnellement, comme indispensables ou non indispensables ? »

### 3. LA SITUATION DANS LES PAROISSES ET DANS LES EGLISES CANTONALES

8.	Communauté	Ethique/Œcuménisme/aide au développement
9.	Musique liturgique	Enseignement religieux
10.	Questions de foi	Musique liturgique
11.	Assistance spirituelle	Entretien des bâtiments
12.	Formation des adultes	Formation des adultes

D'après : Reinhard KRAMM, *Kirchliches Leben in Graubünden*, op. cit., p. 27.

Il ne fait aucun doute que dans l'ensemble, la bonne image des Eglises tient pour une bonne part à leur action de diaconie. On sait que les Eglises font quelque chose de bon pour la société, et on l'approuve, même si l'on n'est pas directement concerné.

#### *Les divergences d'opinion quant à la position politique des Eglises*

Si d'une manière générale, la population se montre plus ou moins satisfaite des Eglises réformées, il y a néanmoins un point qui donne régulièrement lieu à des tensions. Lorsque les Eglises prennent position sur la politique d'asile, sur la politique de migration ou sur l'aide aux personnes dans le besoin, elles se rapprochent souvent des partis de gauche. Cela dérange les fidèles d'orientation plus à droite qui considèrent dès lors que les Eglises ne devraient pas se mêler de politique. L'avis de Christoph Blocher sur la question en est un bon exemple :

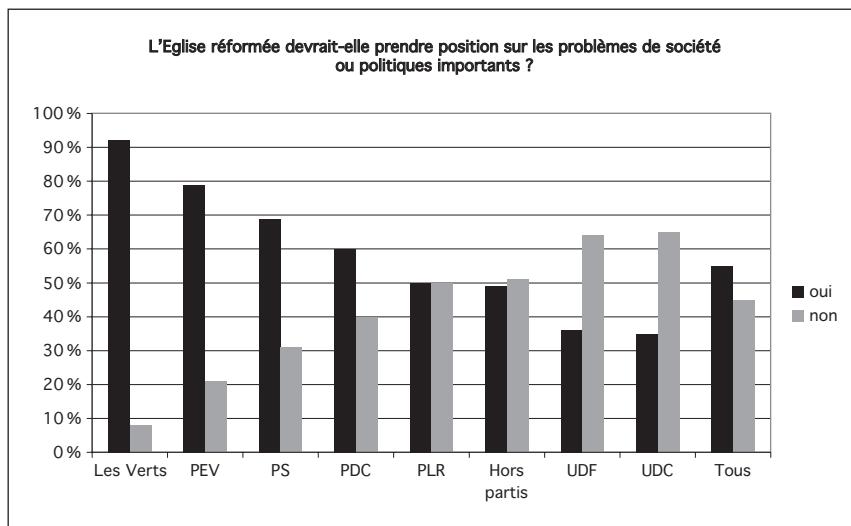
Je suis membre de l'Eglise réformée cantonale, je vis avec elle et souffre pour elle. Je crois que l'Eglise s'est fortement éloignée de ses véritables tâches, l'annonce de la parole divine et l'assistance spirituelle. Moraliser, politiser, blâmer – surtout dans le sens du politiquement correct –, il y a là beaucoup d'hypocrisie et de paresse. Nous aurions besoin, nous les êtres humains, de l'assistance de Dieu et pas tellement d'indications, aussi bien intentionnées soient-elles, sur la manière de se comporter dans un domaine étranger au pasteur. Un moraliste considère qu'il est de son devoir de faire le bien à tous les niveaux, qu'il y comprenne quelque chose ou pas. Cela ne me dérange pas tant en ma qualité de professionnel et de politicien, mais plutôt comme membre de l'Eglise<sup>1</sup>.

1. Matthias ACKERET, *Le principe Blocher. Manuel de direction (Das Blocher-Prinzip. Ein Führungsbuch)*, 2007), trad. Laurent Duvanel, Schaffhouse, Meier, 2007, p. 162.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

Cette situation apparaît de manière très explicite dans l'étude de Jörg Ferkel et Reto Stadler (graphique 3.23)<sup>1</sup>. Les Verts, les membres du Parti évangélique et du Parti socialiste sont en majorité favorables à des prises de position politiques de la part des Eglises réformées, tandis que les électeurs des Démocrates suisses et de l'Union démocratique du centre soutiennent l'opinion contraire. Il n'y a rien d'étonnant à cela, puisque les positions des Eglises réformées rejoignent souvent celles de la gauche, même si elles sont différemment motivées, c'est-à-dire par l'Evangile.

*Graphique 3.23* Opinion sur les prises de position politiques des Eglises selon le parti



D'après Jörg FERKEL et Reto STADLER, *Kirchen An- & Einsichten*, op. cit., p. 38.

### *Le consensus quant à la vocation multitudiniste*

Le problème fondamental des Eglises est souvent résumé à ceci : en tant qu'Eglises « multitudinistes », elles n'auraient aucun avenir<sup>2</sup>. Or

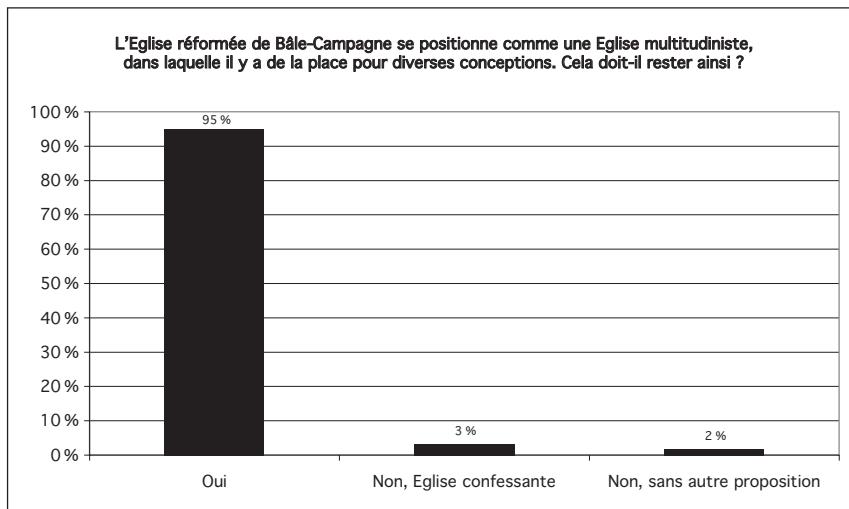
1. Jörg FERKEL et Reto STADLER, *Kirchen An- & Einsichten*, op. cit., p. 38.

2. Pour la situation en Allemagne, voir l'étude de Wolfram KOPFERMANN (*Abschied von einer Illusion. Volkskirche ohne Zukunft*, Hamburg, C&P, 1990), dont le titre est significatif : « La fin d'une illusion. Une Eglise multitudiniste sans avenir ».

### 3. LA SITUATION DANS LES PAROISSES ET DANS LES EGLISES CANTONALES

une écrasante majorité des réformés se déclarent en faveur d'une Eglise multitudiniste. A Bâle-Campagne, 95 % des réformés souhaitent que leur Eglise demeure une Eglise multitudiniste ouverte à diverses opinions (graphique 3.24). Dans le canton de Vaud, 81 % des réformés pensent que l'Eglise doit s'adresser à l'ensemble de la population, 13 % considèrent qu'elle doit s'adresser à tous, mais en priorité aux réformés, et 6 % sont favorables à une Eglise qui ne s'adresse qu'aux réformés<sup>1</sup>.

*Graphique 3.24 Adhésion à la vocation multitudiniste de l'Eglise dans le canton de Bâle-Campagne*



D'après Jörg FERKEL et Reto STADLER, *Kirchen An- & Einsichten*, op. cit., p. 53.

#### 3.4 Le personnel d'Eglise

Les Eglises réformées vivent grâce aux personnes qui s'engagent en son sein, que ce soit à titre professionnel ou bénévole. Elles ont besoin d'un nombre suffisant de personnes bien formées et motivées pour le ministère pastoral et pour les postes de diacres, mais aussi de

1. Claude BOVAY et Raphaël BROQUET, *Image et positionnement de l'Eglise protestante du canton de Vaud*, op. cit., p. 39.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

bénévoles. Elles ne peuvent fournir des services de qualité que si leurs collaborateurs s'identifient fortement à l'institution qui les emploie et la cautionnent.

Nous avons vu au chapitre 2 les effets, parfois considérables, de diverses tendances générales sur le personnel des Eglises. On assiste notamment à un affaiblissement des Eglises en tant qu'institutions, évolution qui se répercute sur le nombre d'étudiants en théologie. Les étudiants hésitent à s'engager dans cette voie s'ils n'ont pas la perspective de trouver auprès l'Eglise un employeur en qui ils peuvent avoir confiance. Il en va de même des personnes qui envisagent une formation de diacre. Quant à l'individualisation et à l'émergence d'une concurrence laïque, elles provoquent une baisse d'intérêt pour les tâches bénévoles, surtout pour celles qui demandent beaucoup de temps et d'énergie. Examinons maintenant la situation concrète dans les Eglises réformées.

### *Les pasteurs*

Les réformés, comme tous les protestants, appliquent le principe du sacerdoce universel. Contrairement au prêtre catholique qui administre les sacrements, le pasteur n'est pas lui-même « sacré » ni investi d'un statut différent de celui des laïcs<sup>1</sup>. Le pasteur réformé a toujours tiré son autorité de sa formation théologique qui lui donne la compétence d'interpréter de la Bible. Dans les villages, il faisait autrefois partie, avec le médecin et l'instituteur, des trois personnes naturellement entourées de respect en vertu de leur métier. Il était le seul à pouvoir administrer deux sacrements – le baptême et la Cène – et cela ajoutait encore à son prestige.

La figure du pasteur a connu une mutation au cours du XX<sup>e</sup> siècle. C'est premièrement un métier qui s'est ouvert aux femmes, et l'on voit de plus en plus de femmes pasteures dans les postes à hautes responsabilités. La Suisse semble jouer sur ce point un rôle de pionnière : il y a en effet de nombreuses Eglises cantonales dirigées par des femmes (ill. 3.2)<sup>2</sup>. Deuxièmement, on observe de plus en plus de cas de ministère pastoral exercé à temps partiel, ce qui fait du pastorat une activité

1. Cf. Jean-Paul WILLAIME, «Les pasteures et les mutations contemporaines du rôle de clerc», *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés* 15, 2002, pp. 69-83, ici : pp. 74-76.

2. Cf. Martine HAAG, *Pasteur, une profession féminine ?*, Lausanne, Institut d'éthique sociale, 1997.

### 3. LA SITUATION DANS LES PAROISSES ET DANS LES EGLISES CANTONALES

plutôt qu'un état. Troisièmement, il n'est plus considéré comme évident de laisser aux seuls ecclésiastiques le soin de l'âme des fidèles<sup>1</sup>. Ils ont maintenant de nombreux concurrents qui se prétendent également capables de favoriser l'état psychophysique des gens : psychothérapeutes, conseillers de vie, praticiens de médecines douces, experts en bien-être, etc.). Tout cela, selon Jean-Paul Willaime, a entraîné une « seconde sécularisation du rôle du clerc », et le pasteur, de « prédicateur-docteur » est devenu un « animateur-écouteur » qui a quitté son rôle d'autorité et d'enseignement pour un rôle d'accompagnateur, de communicateur et de médiateur.

*Illustration 3.2 « Quand les Eglises ont une femme à leur tête ». Un livre qui témoigne d'une tendance récente dans les Eglises réformées de Suisse*

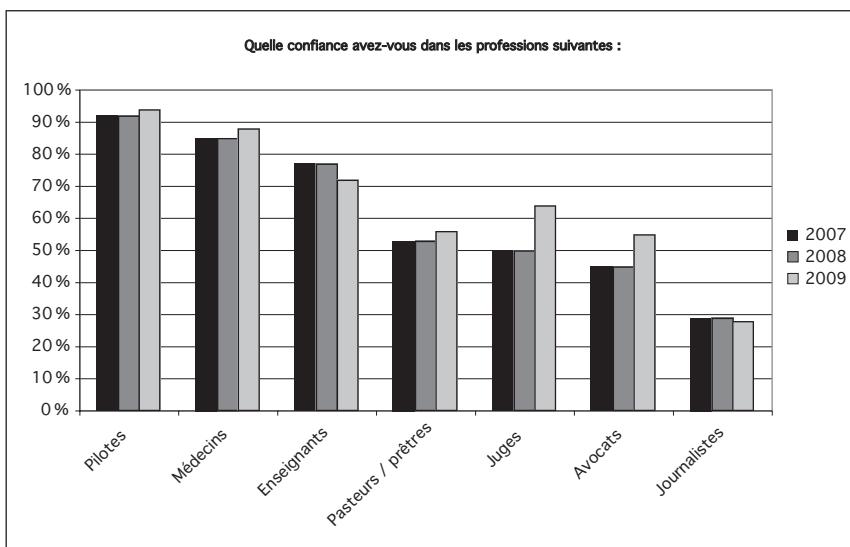


1. Cf. Pierre BOURDIEU, « La dissolution du religieux », in : Id., *Choses dites*, Paris, Minuit, 1987.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

D'après ces analyses et les entretiens que nous avons menés, il semblerait qu'au cours des cent dernières années, le rôle du pasteur a perdu de son prestige social<sup>1</sup>. Faute de données cependant, cette évolution ne peut actuellement pas être démontrée. Les résultats d'une enquête effectuée chaque année en Suisse sur la confiance accordée à divers métiers montre que les ecclésiastiques ne jouissent que d'une confiance moyenne, étant très nettement moins bien placés dans le classement que les pilotes, les médecins et les enseignants, au même niveau que les juges, mais sensiblement mieux que les journalistes (graphique 3.25).

Graphique 3.25 Confiance accordée à certains métiers en Suisse



D'après Reader's Digest<sup>2</sup>

1. Cf. aussi Jean-François RAMELET, *Le Ministère paroissial : ministère poubelle ou Ballenberg de l'Eglise ? L'effet de la diversification des formes de ministères sur le ministère paroissial sous l'angle de l'analyse stratégique des acteurs*, mémoire, Lausanne, Institut des hautes études en administration publique, 2002.

2. Données consultées en mai 2009 sur le site : <http://www.readersdigest.de>. Elles ont été recueillies dans des sondages représentatifs ( $N > 1000$ ) dans le cadre de l'étude « Reader's Digest European Trusted Brands », auquel ont participé 25 000 personnes, dont 1100 en Suisse.

### 3. LA SITUATION DANS LES PAROISSES ET DANS LES EGLISES CANTONALES

Quatrièmement, l'individualisation semble avoir gagné le personnel des Eglises. Les pasteurs deviennent toujours plus individualistes. Plusieurs avouent avoir de la peine à s'identifier à l'Eglise réformée en tant qu'institution<sup>1</sup>.

Cinquièmement, les pasteurs sont souvent surchargés, surtout là où le ministère est exercé par une seule personne. Lorsque la taille de la paroisse n'atteint plus une « masse critique », que l'autorité attachée au ministère pastoral ne va plus de soi et que les bénévoles se font rares, tout repose de plus en plus sur les épaules du pasteur. Cette situation risque facilement de mener à une surcharge de travail ou au surmenage.

Sixièmement, enfin, constatant la tendance générale à la réduction et la diminution du nombre d'étudiants en théologie, et ressentant une perte de prestige (réelle ou supposée), les pasteurs se font du souci pour la sécurité de leur emploi, pour le prestige, la rémunération et l'avenir de leur état. Ils trouvent aussi face à eux des diacres qui veulent également être consacrés et exercer, pour un traitement équivalent, les mêmes activités que les pasteurs, ou des activités d'importance similaire.

#### *Les étudiants en théologie*

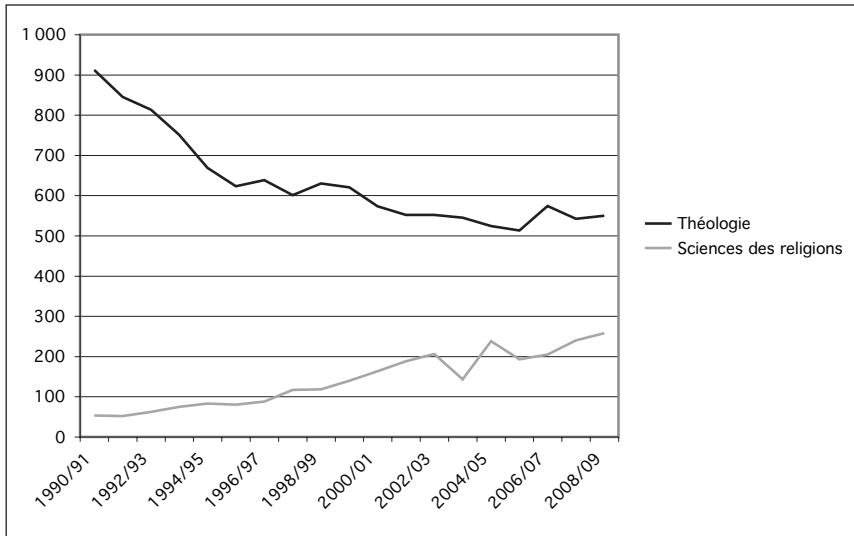
Le nombre d'étudiants en théologie comme discipline principale a connu une régression forte de 1990 à 1995, puis très faible (graphique 3.26). En revanche, les sciences des religions attirent des étudiants en nombre croissant. Des inquiétudes se font jour sur la relève dans le corps pastoral. Divers interlocuteurs ont en outre exprimé leur crainte de voir les facultés de théologie se muer lentement en facultés de sciences des religions dans lesquelles la théologie occuperait une place de plus en plus précaire. La réalité – à Lausanne du moins – semble montrer que ces craintes ne sont pas tout à fait dénuées de fondements.

Il en résulte une pénurie de pasteurs déplorée par plusieurs de nos interlocuteurs. En Suisse alémanique, les Eglises font de plus en plus appel à des pasteurs venus d'Allemagne.

1. Cf. Gabriel BADER, *L'EREN*, *op. cit.* ; Ruedi REICH, *Reformierte Landeskirche*, *op. cit.* ; entretien avec M. Christ. Individualisme ne signifie pas manque de motivation. C'est même généralement le contraire. La plupart des enquêtes révèlent en effet une motivation très élevée chez les pasteurs, les diacres et les bénévoles ; cf. par exemple Reinhard KRAMM, *Kirchliches Leben in Graubünden*, *op. cit.*, p. 35.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

*Graphique 3.26 Evolution du nombre d'étudiants en théologie et en sciences des religions comme discipline principale en Suisse*



D'après les chiffres de l'Office fédéral de la statistique

### *Les diacres et la diaconie*

La diaconie est définie tantôt comme un « service envers le prochain » dans un esprit chrétien<sup>1</sup>, tantôt comme un « prêche par l'acte »<sup>2</sup> et tantôt comme une aide sociale de l'Eglise. Les activités diaconales peuvent se répartir dans divers domaines<sup>3</sup> :

- aide aux personnes en proie à l'adversité (handicapés, malades, toxicomanes, prisonniers,...)

1. Christoph STÜCKELBERGER, « Ethische, ekklesiologische und ökonomische Herausforderungen der diakonischen Arbeit in der Schweiz », in : *Diakonie und Ökonomie* (Christoph SIGRIST éd.), Zürich, TVZ, 2006, pp. 185-202, ici : p. 187.

2. Dachverband der kantonalen Zusammenschlüsse der Sozial-Diakonischen Mitarbeitenden in Reformierten Kirchen der Deutschschweiz, *Berufsbild Sozialdiakonin/Sozialdiakon*, 2009.

3. Christoph STÜCKELBERGER, « Ethische, ekklesiologische und ökonomische Herausforderungen », art. cit.

### 3. LA SITUATION DANS LES PAROISSES ET DANS LES EGLISES CANTONALES

- aide à certaines catégories d’âge (enfants, adolescents, personnes âgées,...)
- relations et intégration (relations de genres, migrations,...)
- proclamation de la Parole divine (mission, enseignement, assistance spirituelle, renforcement de la paroisse, communication,...)
- action au niveau mondial (développement, mission, œcuménisme)
- écologie
- diaconie politique

La diaconie s’exerce sur plusieurs niveaux : au niveau paroissial (encadrement des enfants et des jeunes, foyers, conseils, etc.), au niveau cantonal ou régional (services en faveur des sourds, consultations conjugales, pastorale pour les personnes atteintes du SIDA, aumônerie dans les entreprises, aumônerie en langues étrangères, Centres sociaux protestants, etc.) et au niveau national (Entraide protestante, Pain pour le Prochain, mission 21, Département missionnaire, Fondation fondia, etc.). A chacun de ces niveaux, le travail est effectué par des pasteurs, des bénévoles, des diacres ou d’autres personnes encore. Les Eglises réformées ne sont cependant pas toujours les acteurs principaux :

De nos jours encore, les services diaconaux sont en majorité des œuvres chrétiennes (ayant le statut de fondation ou d’association) juridiquement autonomes, mais soutenues financièrement par les Eglises cantonales ou les Eglises libres, qui leur sont associées sur le plan du personnel et dans les organes responsables<sup>1</sup>.

Il convient de faire une importante distinction entre la diaconie en tant qu’un des aspects de la charité chrétienne et la diaconie en tant que ministère spécifique au sein des Eglises. En tant qu’un des aspects de la charité chrétienne, la diaconie est une tâche qui incombe à tous les membres de l’Eglise. Beaucoup d’institutions et d’individus pratiquent une action diaconale sans être des diacres professionnels<sup>2</sup>. Ces derniers en revanche exercent une fonction qualifiée comme telle et pour

---

1. *Ibid.*, p. 194.

2. En Suisse romande, on parle de « diacre » ou de « ministre diaconal ». En Suisse alémanique, la Conférence du diaconat (*Diakonatskonferenz*), à la fin 2008, a remplacé l’ancienne expression « collaborateur de la diaconie sociale » (*sozial-diakonische/r Mitarbeiter/in*) par « diacre social » (*Sozialdiakon/in*). Cette désignation professionnelle doit encore être ratifiée par les Eglises membres de la Conférence et inscrite dans les textes législatifs.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

laquelle ils ont suivi une formation<sup>1</sup>. Selon les régions linguistiques, il existe des différences dans les conditions requises pour devenir diacre et dans la définition de leur fonction. En Suisse alémanique, il n'est pas exigé des candidats qu'ils soient baptisés ou membres actifs d'une paroisse réformée ; les tâches qu'ils ont à accomplir relèvent généralement du travail social (plus ou moins ecclésial). En Suisse romande, tant la formation que le travail des diacres sont beaucoup plus axés sur l'ecclésiologie et la théologie, et les diacres doivent être baptisés et être activement impliqués dans leur paroisse<sup>2</sup>.

Dans les Eglises réformées, la diaconie se trouve actuellement confrontée à quatre grands défis au moins :

- *Un profil protestant ou réformé trop peu marqué.* De l'avis de plusieurs de nos interlocuteurs, l'action diaconale présente parfois un profil réformé trop peu marqué<sup>3</sup>. On ne montre pas assez que ce sont les Eglises réformées qui agissent à travers le travail des diacres ou des œuvres d'entraide. Ce qu'elles font est louable et conforme à leur vocation, mais elles n'y trouvent aucun avantage pour leur renommée, ni au niveau de la paroisse, ni au niveau cantonal. Or cela affecte leur capacité à poursuivre leur action sociale. Il y a diverses raisons à cette identité réformée peu marquée : a) comme elle se professionnalise, la diaconie sociale court le risque de délaisser ses racines chrétiennes ; b) elle est trop peu intégrée dans les activités des paroisses ; c) au niveau surtout des Eglises cantonales et des œuvres d'entraide, elle peut être tentée, face à la concurrence, de minimiser son enracinement chrétien ; d) la collaboration œcuménique peut empêcher d'arborer une étiquette confessionnelle.

---

1. Cette ambivalence de la diaconie, à la fois domaine d'action et ministère, se reflète dans la diversité des conférences ecclésiastiques chargées des questions de diaconie. En Suisse alémanique, une Conférence du diaconat réunit des délégués des Eglises, des établissements de formation et des diacres. En Suisse romande, la formation est de la compétence de l'Office protestant de formation de la Conférence des Eglises romandes. La FEPS a institué au niveau suisse une Conférence de diaconie réunissant des représentants de toutes les Eglises membres, des institutions diaconales et de la FEPS. Il existe aussi des associations professionnelles (*Dachverband Sozialdiakone/innen* pour la Suisse alémanique, Association des diacres romands).

2. La formation est centralisée et dispensée par l'Office protestant de formation.

3. Cf. Ruedi REICH, *Reformierte Landeskirche*, *op. cit.*, p. 8 ; EVANGELISCH-REFORMIERTE KIRCHE DES KANTONS BASEL-LANDSCHAFT, *Volkskirche mit Zukunft ! Bericht über die Visitation 1995/96 der Evangelisch-reformierten Kirche des Kantons Basel-Landschaft im Auftrag der Synode*, Liestal, Grauwiller, 1996, pp. 25-26.

### 3. LA SITUATION DANS LES PAROISSES ET DANS LES EGLISES CANTONALES

- *Un manque de clarté dans la répartition des tâches entre pasteurs et diacres.* Dans plusieurs paroisses et Eglises cantonales, les rapports entre pasteurs et diacres et la répartition de leurs tâches respectives sont imparfaitement définis<sup>1</sup>. Ce flou est souvent à l'origine de tensions quant à savoir si les pasteurs peuvent aussi exercer une activité de diaconie sociale, si les diacres sont habilités à célébrer des cultes, qui a le droit d'établir des directives pour qui, si les deux fonctions ont les mêmes prérogatives ou si l'une possède un statut particulier, ou si les différences de traitement entre les uns et les autres est justifiée<sup>2</sup>. Une question notamment controversée est celle de savoir si la consécration doit être réservée aux seuls pasteurs ou si les diacres peuvent aussi être consacrés<sup>3</sup>. Les opposants à l'égalité de traitement redoutent une dévalorisation du métier pastoral, avec le risque que cela entraînerait de faire baisser encore le nombre d'étudiants en théologie. Les cantons ont adopté diverses positions sur cette question. C'est en Suisse romande surtout que l'on est le plus près de l'indistinction entre ministère pastoral et diaconal, ce qui ne manque pas d'occasionner régulièrement des tensions<sup>4</sup>.
- *La diminution des moyens.* La diminution des ressources financières à moyen et à long terme n'épargne pas les activités diaconales. Les Eglises sont de plus en plus obligées d'envisager de privilégier certaines actions et de renoncer à d'autres. En revanche, la nécessité de l'action sociale n'a pas diminué, et de nouveaux domaines sont même apparus (cybercriminalité, migrations, pédophilie, etc.). La baisse des ressources provoque aussi une concurrence entre pasteurs et diacres pour le maintien de leurs emplois.

1. Entretiens avec M. Christ, O. Favrod, P. Streiff et R. Reich ; cf. aussi Kurt ZAUGG-OTT, *La diaconie dans les constitutions et les règlements des Eglises membres de la FEPS. Essai de synthèse*, Berne, FEPS, 1997.

2. Dans une perspective historique, le ministère pastoral est nettement prédominant. Les diacres étaient autrefois nommés les « auxiliaires paroissiaux ».

3. Cf. Matthias D. WÜTHRICH, *La consécration selon la vision réformée (Ordination in reformierter Perspektive*, 2007), Berne, Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS Position 10), 2009 ; entretien avec H. Studer.

4. En Suisse romande, les diacres sont considérés comme des ministres de plein droit. A cause du manque de pasteurs, ils se chargent souvent des cultes et des actes ecclésiastiques. Il n'y a donc, dans les faits, qu'une très faible différence entre ministère pastoral et ministère diaconal. Dans plusieurs Eglises cependant, le salaire des diacres est nettement inférieur à celui des pasteurs (Entretien avec O. Favrod).

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

Du fait de la structure des Eglises réformées, les postes de diacres sont moins stables, puisqu'une paroisse peut se passer de diacre, mais pas de pasteur<sup>1</sup>.

- *Le problème de la relève.* Dans les institutions de formation (*Theologisch-diakonisches Seminar* à Aarau, *Schule für Diakonie* à Greifensee, Office protestant de formation), les demandes d'admission sont à la baisse. Selon nos interlocuteurs, cette diminution est à mettre au compte de l'absence de reconnaissance de la formation diaconale par les autorités fédérales et le faible attrait de la profession serait dû aux incertitudes sur les perspectives d'emploi à long terme au sein des Eglises.

### *Les bénévoles*

De nombreuses paroisses ont de plus en plus de peine à recruter des collaborateurs bénévoles<sup>2</sup>. Le problème n'est pas tant de pouvoir faire appel occasionnellement à des bénévoles pour le culte ou la fête de paroisse mais de trouver des gens qualifiés pour les organes paroissiaux et cantonaux<sup>3</sup>. Il y a plusieurs raisons à cela. Premièrement, les charges exercées dans les différents organes de l'Eglise ne bénéficient plus du même prestige qu'autrefois. Deuxièmement, les gens ont bien d'autres préoccupations : l'individualisation et la concurrence laïque, telles qu'elles ont été décrites au chapitre 2, sont ici à l'œuvre. Les partis politiques et les syndicats rencontrent d'ailleurs les mêmes problèmes. Dans notre société actuelle, les gens préfèrent, le soir, regarder un film sur leur ordinateur ou aller courir avec des écouteurs sur les oreilles plutôt que de participer à une réunion du conseil de paroisse. Et le problème ne concerne pas seulement les paroisses : au

1. Cf. Kurt ZAUGG-OTT, *La diaconie*, op. cit., p. 18 ; entretien avec T. Urech-Mattenberger.

2. Cf. KIRCHENRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE DES KANTONS ST. GALLEN, «Nahe bei Gott – nahe bei den Menschen», op. cit., p. 14 ; Jean-François RAMELET, *Le Ministère paroissial*, op. cit., p. 19 ; Guido MÜNZEL, *Rapport sur le travail bénévole en Suisse*, Berne, Office fédéral de la statistique, 2004, p. 19. L'Eglise méthodiste constitue une remarquable exception : «Dans nos petites communautés de l'Eglise méthodiste, nous avons souvent plus de bénévoles qu'un pasteur réformé dans une grande paroisse d'une Eglise cantonale. C'est une chance très appréciable.» (Entretien avec P. Streiff).

3. Cf. Charles LANDERT et Martina BRÄGGER, *Vernehmlassung zur neuen Kirchenordnung (KO). Auswertungsbericht zuhanden des Kirchenrates der Evangelisch-reformierten Landeskirche des Kantons Zürich*, Zürich, 2008, p. 5.

### 3. LA SITUATION DANS LES PAROISSES ET DANS LES EGLISES CANTONALES

niveau régional, cantonal ou supra-cantonal, il est devenu difficile de pourvoir les postes bénévoles dans les organes des Eglises réformées, qui courent le risque de les voir laissés vacants ou attribués à des personnes non qualifiées<sup>1</sup>.

#### 3.5 Les finances

Nous avons vu au chapitre 2 l'influence de plusieurs tendances générales sur les finances des Eglises réformées<sup>2</sup>. Il ne saurait être question ici d'exposer en détail la situation financière de chacune des Eglises cantonales<sup>3</sup>. Nous nous contenterons de présenter sous une forme systématique les mécanismes abordés plus haut.

Les revenus d'une Eglise réformée cantonale dépendent de plusieurs facteurs qui sont étroitement liés à l'évolution de la société. Les Eglises réformées doivent s'attendre à une diminution sensible de leurs revenus, et cela pour trois raisons principales :

- La *diminution du nombre de membres*. Les impôts ecclésiastiques ou les contributions versées aux Eglises sont directement proportionnels au nombre de membres. Or le nombre de réformés est en forte régression, pour des raisons à la fois démographiques et sociologiques, comme nous l'avons vu. A long terme, cela entraîne une diminution des revenus des Eglises<sup>4</sup>. Durant les

---

1. Cf. sur ce problème le « Leuchtfieber 5 » du document de l'EKD : EVANGELISCHE KIRCHE IN DEUTSCHLAND, *Kirche der Freiheit*, *op. cit.*, p. 68.

2. Cf. aussi Stefan STREIFF, *Kirchenfinanzen in der pluralistischen Gesellschaft. Die Einnahmen reformierter Kirchen in der Schweiz aus theologischer Perspektive*, Zürich, Schulthess, 2008, p. 28.

3. On trouve une bonne présentation du financement des Eglises dans Stefan STREIFF, *Kirchenfinanzen*, *op. cit.* Cette question fait aussi l'objet d'une recherche du Fonds national (projet « FAKIR »), menée par Michael Marti et dont les résultats sont attendus en 2011.

4. Il se pose en outre le problème de la perception des contributions destinées à l'Eglise ou de l'impôt ecclésiastique. Dans les cantons où les contributions sont facultatives, de plus en plus de membres de l'Eglise négligent de les verser. La chose s'observe par exemple en Valais : « Plus de 90 % des gens utilisent l'Eglise, mais moins de 10 % se sentent concernés par son financement. Le problème, c'est que la plupart des gens en Valais vivent sur cet héritage culturel que l'Eglise a beaucoup d'argent. C'est un héritage catholique : l'Eglise avait beaucoup de terres. Les immigrés vaudois, bernois ou zurichois pensent que l'Etat donne beaucoup d'argent à l'Eglise. Mais c'est pour une bonne part de notre faute : les gens ne savent pas ce

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

dernières années, cet effet a été largement masqué par d'autres phénomènes, notamment une conjoncture économique favorable et la capacité fiscale élevée des réformés en raison de leur statut professionnel souvent élevé<sup>1</sup>. Mais comme ces phénomènes pourraient ne plus être d'actualité, la perte de revenus pour les Eglises sera d'autant plus importante.

- La *pluralisation religieuse* et l'*augmentation du nombre de personnes sans confession*. Plus la pluralité religieuse est élevée et plus il y a de personnes sans confession, plus il est difficile, pour certains groupes religieux, de légitimer un financement ou un quelconque privilège financier de la part de l'Etat. Si l'évolution se poursuit, les Eglises réformées auront surtout de la peine à justifier les versements directs que l'Etat leur alloue (pour la rémunération des pasteurs, par exemple), le budget des cultes (système pratiqué dans le canton de Vaud) ou l'impôt ecclésiastique perçu sur les personnes morales (tel que le connaissent de nombreux cantons). Actuellement, les différents systèmes régissant dans les cantons les rapports entre l'Eglise et l'Etat paraissent stables ; ils sont inscrits dans les constitutions cantonales et, d'une manière générale, ne se modifient que lentement. Mais il suffirait qu'un jour le système actuel s'effrite (si par exemple les réformés perdent leur reconnaissance au titre d'institution de droit public) pour que les Eglises aient à subir des conséquences désastreuses.
- La *dissociation croissante de l'Eglise et de l'Etat*. Cette évolution, décrite plus haut, est toutefois très lente. Plus le rapport entre Eglise et Etat est étroit, meilleure (généralement) est la situation financière de l'Eglise cantonale. A Berne ou à Zurich, par exemple, le canton effectue des versements directs à l'Eglise, autorise l'assujettissement des personnes morales à l'impôt ecclésiastique et pratique un système où la contribution est obligatoire pour les membres de l'Eglise. Dans des régimes de séparation, comme à Bâle-Ville, Neuchâtel ou Genève, l'Etat ne fournit normalement pas d'aide financière aux Eglises, il n'y a pas d'impôt ecclésiastique pour les personnes physiques mais seulement des

---

qu'on ne leur explique pas.» (Entretien avec P. Genton.) Dans l'Eglise protestante de Genève, la part des personnes versant des contributions sur l'ensemble des membres est également d'environ 10 % (entretien avec G. Bolay).

1. SYNODALRAT DER REFORMIERTEN KIRCHEN BERN-JURA-SOLOTHURN, *Den Wan-del verstehen*, op. cit., p. 22.

### 3. LA SITUATION DANS LES PAROISSES ET DANS LES EGLISES CANTONALES

contributions volontaires, et pas d'assujettissement des personnes morales à un impôt ecclésiastique. Ce régime met les Eglises dans une situation financière précaire<sup>1</sup>.

Quelles que puissent être les différences dans le détail, la tendance générale qui se dessine est claire : à long terme, les Eglises cantonales verront toutes leurs revenus baisser. Elles seront contraintes d'économiser.

---

1. Cela a des incidences sur leur liberté de décision, dans le cas d'Eglises dépendantes des contributions des particuliers, comme l'Eglise évangélique libre de Genève et l'Eglise protestante de Genève : « A Genève, on se garde de prendre des positions officielles sur des thèmes qui pourraient fâcher une partie ou l'autre des fidèles, comme par exemple l'homosexualité. Nous devons nous montrer plus pragmatiques, parce que nous perdrons assurément des donateurs si nous prenions position sur de telles questions, que ce soit dans un sens ou dans l'autre. » (Entretien avec C. Monnot.)



#### 4. LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES ET LES EGLISES CANTONALES

Il a été question jusqu'à présent des importants défis auxquels doivent faire face les Eglises réformées : régression du nombre de membres, diminution des demandes d'actes ecclésiastiques, étiollement des paroisses, baisse de la pratique religieuse, rupture de la tradition de socialisation religieuse, difficulté à recruter des bénévoles, menaces sur la relève de théologiens, épuisement des ressources financières.

Mais ces tendances générales de l'évolution de la société renferment aussi des chances. Il existe dans une partie non négligeable de la population un intérêt pour l'épanouissement spirituel de la personne, pour la transmission de valeurs religieuses aux enfants, pour le rôle social de l'Eglise et, dans une mesure décroissante toutefois, pour les actes ecclésiastiques. La société et les milieux politiques – surtout depuis les attentats du 11 septembre 2001 – souhaitent que les Eglises soient des partenaires solides et fiables.

Face à cette situation, les Eglises réformées ne restent pas passives. Au cours des dernières années, elles ont pris toute une série de mesures destinées à leur permettre de faire face aux défis et de saisir les chances qui se profilent. Dans l'ensemble, les voies choisies par les Eglises cantonales sont très similaires ; il y a en revanche de notables différences dans l'intensité et l'esprit de suite avec lesquels les changements sont entrepris.

Les mesures prises par chacune des Eglises ne pourront pas être décrivées dans le détail. Dans le cadre de cette étude, nous devons nous contenter d'en dégager les grandes lignes et d'évoquer quelques exemples particulièrement significatifs.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

### 4.1 A la recherche de l'identité des réformés

S'il est un objectif à propos duquel – à un niveau abstrait du moins – les réformés sont unanimes, c'est la définition d'une identité mieux profilée. Les réformés devraient savoir plus précisément qui ils sont, ce qu'ils représentent et ce qu'ils veulent. Selon un avis largement partagé, l'identité réformée n'est pas définie de manière suffisamment claire :

On parle souvent d'identité réformée, mais personne n'est capable d'en donner une définition un tant soit peu convaincante et de dire ce que cela signifie quant aux structures et encore moins quant au contenu. On en arrive ainsi à soupçonner que cette identité signifierait que chacun peut faire et laisser faire ce qu'il veut et que même à cela il ne peut être en aucune façon forcé<sup>1</sup>.

Cette nécessité est notamment exprimée au Tessin :

Nous sommes épargnés. Nous ne savons pas ce que nous croyons. Si nous présentions plus d'homogénéité, il y aurait peut-être plus de cohésion parmi nos membres, qui ne diraient plus : au fond, peu importe ce que nous croyons<sup>2</sup>.

Il semble que la raison essentielle du flou identitaire est que les réformés se refusent à « tracer des frontières »<sup>3</sup>. Ce refus se manifeste de diverses manières :

1. Les Eglises réformées ne veulent pas se définir au moyen de règles d'appartenance, mais être des Eglises multitudinistes. Cela signi-

---

1. Ruedi REICH, *Reformierte Landeskirche – Zustand und Zukunft. Überlegungen und Postulate. Texte de conférence*, 2005, p. 3.

2. Entretien avec M. Bianchi.

3. La citation suivante, concernant l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV) est éloquente : « Il est frappant de constater que “flou” est le mot qui revient le plus souvent lors les entretiens ! Ce mot est utilisé pour qualifier la difficulté de l'EERV à définir un profil qui ne dépende pas d'autrui, pour parler de son souci de discréption face à l'extérieur, de sa recherche du “juste milieu”, de la difficulté à tenir un langage clair à l'interne comme à l'externe. Plus précisément on pourrait définir ce trait de la culture de l'EERV comme : une culture qui n'aime pas fixer des limites. Nous avons déjà mis le doigt sur la difficulté de l'EERV à délimiter l'intérieur de l'extérieur, à définir ce qui fait partie de l'EERV et ce qui n'en fait pas partie. » (Kristin ROSSIER BURI, *La culture institutionnelle. Résultats d'enquête, Eglise évangélique réformée du canton de Vaud*, 2002, p. 11.)

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

fie qu'elles incluent les courants les plus divers, à la différence des Eglises dites d'adhésion volontaire, de minorité ou confessantes<sup>1</sup>. On y trouve des fidèles engagés et des non-pratiquants, des libéraux et des évangéliques, des féministes, des fidèles inspirés par le New Age et ça et là quelques athées. Les Eglises protestantes n'imposent aucun critère d'adhésion en leur sein, mais admettent comme membre quiconque est intégré dans la communauté ou se définit comme protestant. Elles ne limitent pas leurs « prestations » à leurs membres, mais veulent « être là pour tous ».

2. Les Eglises réformées refusent aussi de se définir par un contenu. Elles ont toujours renoncé jusqu'à présent à une confession de foi commune<sup>2</sup>. En d'autres termes, elles ne disent pas précisément ce qu'elles croient. Leurs membres et leurs collaborateurs sont par conséquent libres de décider eux-mêmes ce qu'ils veulent croire et comment. La même liberté s'applique à la pratique religieuse, et il n'y a pas (ou plus) de « discipline ecclésiastique » réformée. L'« offre » d'activités dans les différentes Eglises réformées est tellement diverse et libre qu'il est difficile de trouver là aussi des éléments communs<sup>3</sup>.
3. Les Eglises réformées refusent de se définir clairement par rapport aux autres confessions ou religions. Une telle différenciation serait contraire pour elles à l'exigence essentielle de l'œcuménisme et du dialogue interreligieux. Envers l'Eglise catholique romaine notamment, elle serait difficilement possible en raison des nombreuses activités organisées conjointement (églises dans les gares, services diaconaux, par exemple)<sup>4</sup>.
4. Les Eglises réformées refusent également de se définir par rapport à l'Etat et à la société moderne laïque. A la différence par exemple

1. Cf. SYNODALRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE DES KANTONS LUZERN, *Kirchenmitgliedschaft. Bericht zur Entwicklung der Mitgliederzahlen, Massnahmen zur Stärkung der Kirchenmitgliedschaft und Dienstleistungen für Nichtmitglieder, zuhanden der Synode vom 19. November 2008*, Luzern, 2008, p. 8.

2. On entend souvent dire à ce propos que les réformés ne sont pas «sans confession», mais seulement «libres quant à la confession». Ils ont et autorisent des confessions de foi, mais n'en imposent aucune à leurs membres.

3. Gabriel BADER, *L'EREN [Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel] en question*, travail de formation en vue de l'obtention d'un CAS en gestion publique, Neuchâtel, Formation continue de l'Etat de Neuchâtel, 2008, p. 22; entretiens avec R. Reich et U. Meier.

4. Voir le sous-chapitre 4.9, p. xxxx.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

de beaucoup d'Eglises évangéliques libres, les réformés considèrent la société moderne sous un jour fondamentalement favorable<sup>1</sup>. Quant à l'Etat, une démarcation n'est pas possible, puisque dans la plupart des cantons, l'Eglise est structurellement liée à l'Etat. Les Eglises ont donc envers l'Etat un devoir de « solidarité critique »<sup>2</sup>. On note parfois une forme de soumission de l'Eglise à l'égard de l'Etat<sup>3</sup>.

5. Un dernier point enfin ne concerne pas tellement la démarcation des Eglises réformées, mais plutôt leur vocation traditionnelle à être une « Eglise de la base ». Cette base, ce sont des individus responsables. Toute hiérarchie est d'emblée suspecte. Les responsables de l'Eglise ont donc de la peine à donner cet ensemble pour une identité. Les paroissiens contredisent le conseil de paroisse, les paroisses s'opposent aux Eglises cantonales, lesquelles affaiblissent la position de la FEPS. Aucun réformé n'est disposé à se laisser dicter quoi que ce soit par les échelons supérieurs de sa hiérarchie. Et l'axiome qui a cours est : tout le monde est infail-lible, sauf le pape<sup>4</sup>.

D'un point de vue théologique, il y a peut-être de bonnes raisons de renoncer à une confession de foi et à des critères d'appartenance bien

1. Même si, bien sûr, des améliorations sont toujours possibles, auxquelles les réformés, en vertu de leur éthique sociale, souhaitent contribuer.

2. SYNODALRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE DES KANTONS LUZERN, *Kirchenmitgliedschaft*, op. cit., p. 3.

3. « Il y a une relation de dépendance de l'EERV à l'égard de l'Etat sur le plan financier. Dans cette situation paradoxale, pour préserver les bonnes relations avec l'Etat, l'EERV cherche à plaire, elle évite de heurter, de critiquer et de confronter. En utilisant une métaphore on pourrait dire : la relation EERV – Etat ressemble à un mariage traditionnel ! L'EERV, comme une épouse dépendant financièrement de son mari, craint de s'affirmer, elle est heureuse de profiter de la puissance et de l'aura de son mari et ravie lorsqu'elle peut s'afficher à ses côtés en société, elle est anxieuse d'être laissée pour compte ! » (Kristin ROSSIER BURI, *La culture institutionnelle*, op. cit., p. 7).

4. Mot attribué au pasteur Amédée Dubois et cité par Jean-François RAMELET, *Le Ministère paroissial : ministère poubelle ou Ballenberg de l'Eglise ? L'effet de la diversification des formes de ministères sur le ministère paroissial sous l'angle de l'analyse stratégique des acteurs*, mémoire, Lausanne, Institut des hautes études en administration publique, 2002, p. 46. Dans presque tous les entretiens, nos interlocuteurs ont évoqué cette difficulté des réformés à tolérer au-dessus d'eux quelqu'un d'autre que Dieu. Malgré le ton humoristique généralement adopté (et retranscrit ici), l'hostilité viscérale des réformés envers l'autorité préoccupe passablement les responsables à tous les niveaux.

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

définis, de ne pas vouloir se démarquer à l'égard de qui que ce soit et de maintenir sa propre institution dans une position aussi faible que possible. Mais du point de vue de l'économie et de la sociologie des organisations, pareille « stratégie d'entreprise » est purement et simplement désastreuse.

De plus en plus de gens en sont conscients et c'est pourquoi, depuis quelques dizaines d'années, les Eglises réformées ont tenté progressivement de renforcer leur « identité » et de définir un profil plus net. Ces réformes portent principalement sur le contenu de l'identité réformée et sur l'organisation des Eglises.

### *Les caractéristiques de l'identité réformée*

Une des premières mesures consiste à engager une réflexion sur les caractéristiques essentielles des Eglises réformées et à les présenter sous une forme concentrée.

Notre liberté, en tant que réformés, a toujours été cadrée par la tradition. Mais cette tradition est rompue. Nous devons donc maintenant à nouveau nous demander qui nous sommes. Il nous faut définir ce en quoi consistent les principes de foi et les valeurs primordiales qui font de nous des réformés<sup>1</sup>.

Plusieurs auteurs ont cherché à définir ces caractéristiques essentielles des réformés<sup>2</sup>; elles sont résumées dans le tableau ci-dessous :

1. Entretien avec P. Schmid. Ailleurs : « Je préconise une troisième Confession helvétique. Je suis favorable à un ordinaire réformé. Cela signifie des déclarations concertées par exemple sur l'affiliation à l'Eglise, sur le baptême, sur la Cène, sur la consécration, sur les éléments indispensables de la liturgie, sur la conception des ministères. L'idée ne manque pas d'audace : les réformés suisses parviendraient à s'entendre. Plus audacieuse encore, celle de voir les réformés suisses s'accorder avec l'Alliance réformée mondiale en observant les principes communs de la Communione d'Eglises protestantes en Europe. » (Peter SCHMID, « Die Reformierten reformieren ! Der Reformprozess des Schweizerischen Evangelischen Kirchenbundes », Beitrag anlässlich der 22. Tagung der Schweizerischen Vereinigung für Evangelisches Kirchenrecht, 30. Januar 2008, Chur, p. 3).

2. Par exemple Ruedi REICH, *Reformierte Landeskirche*, *op. cit.*; Lukas KUNDERT, « Volkskirchlich geprägte Mitgliederkirche. Wie die Basler Kirche ihre Zukunft sichert », *Deutsches Pfarrerblatt* 9, 2007, pp. 465-468; version électronique : <http://www.erk-bs.ch/downloads/publikationen>; Markus SAHLI, « Was heisst reformiert-volkskirchlich ? », Synodale Arbeits-Tagung, Chur, 2007; Gabriel BADER, *L'EREN*, *op. cit.*

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

*Tableau 4.1 Les caractéristiques essentielles des réformés*

Kundert	Reich	Sahli
1. L'Eglise protestante doit avoir comme point de départ la Bible et doit y revenir 2. L'Eglise protestante doit parler un langage différencié 3. L'Eglise protestante apporte un message nouveau 4. Les évangéliques réformés se trouvent devant le « mais » que Dieu oppose au monde 5. Les réformés doivent oser des déclarations normatives intelligibles pour notre époque 6. La théologie a pour rôle de favoriser la convergence des différentes formes de piété réformée	L'Eglise cantonale est : 1. une Eglise protestante 2. une Eglise réformée 3. une Eglise « du pays », ouverte à tous 4. une Eglise ouverte au dialogue œcuménique 5. une Eglise diaconale 6. une Eglise prophétique 7. une Eglise ouverte au dialogue 8. une Eglise orientée vers le culte	L'Eglise réformée multitudiniste est : 1. une Eglise publique 2. une Eglise agissant pour le bien commun 3. une Eglise ouverte 4. une Eglise sans confession de foi 5. une Eglise œcuménique 6. un exercice d'équilibriste

L'interprétation de ces trois listes pourrait fournir la matière à un ouvrage entier. Nous nous contenterons ici de deux remarques. Les trois auteurs veulent manifestement définir la même chose, mais les différences dans la manière de le formuler sont très significatives. Reich parle d'« Eglise cantonale », Sahli d'« Eglise réformée multitudiniste », Kundert hésite entre « Eglise protestante », « réformés » et « évangéliques réformés », ce qui montre une fois de plus que les réformés n'ont pas encore réussi à s'entendre sur une dénomination commune. L'examen détaillé des listes révèle plusieurs points de convergence (il ne pouvait guère en être autrement), mais aussi des différences sensibles. Sahli est le plus fortement tourné vers la notion de « service public » : il est question dans sa liste du caractère public de l'Eglise, du bien commun et de l'œcuménisme, d'ouverture, et la liberté à l'égard de la confession de foi y est mise en exergue comme une caractéristique essentielle de l'Eglise multitudiniste ; on n'y trouve rien sur le culte, ni sur la communauté. A l'autre extrémité, Kundert met au premier plan la Bible, la prophétie, la distance critique à l'égard du monde et la piété, mais ne dit rien par exemple de l'œcuménisme. Reich s'engage sur une voie moyenne qui réunit des éléments des deux autres listes et y ajoute la diaconie.

Deux exemples de listes de caractéristiques plus institutionnelles

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

peuvent être cités. Il s'agit premièrement des dix « principes directeurs » (*Leitsätze*) de l'Eglise réformée du canton d'Argovie et des douze « principes constitutifs » de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud<sup>1</sup>. Le plan directeur de l'Eglise argovienne<sup>2</sup> est le résultat d'un travail de deux ans, auquel ont été associées plus de mille huit cents personnes par des questionnaires, des entretiens « d'après-culte », des réunions de groupes, des ateliers de réflexion et des consultations (tableau 4.2). La raison de l'établissement de ce plan directeur est donnée dans le texte : « La diversité religieuse et culturelle croissante qui caractérise notre époque oblige les réformés à se définir clairement »<sup>3</sup>. En Argovie, les paroisses sont vivement encouragées à établir leur propre plan directeur<sup>4</sup>. Ici aussi, l'interprétation du plan directeur de l'Eglise argovienne et des principes constitutifs de l'Eglise vaudoise pourrait donner matière à de longs développements auxquels nous devons renoncer.

*Tableau 4.2 Principes directeurs de l'Eglise argovienne et principes constitutifs de l'Eglise vaudoise*

Eglise évangélique réformée du canton d'Argovie. Dix principes (résumés)	Principes constitutifs de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud
1. Au cœur de l'Eglise se trouve Dieu tel qu'il se manifeste en Jésus-Christ, qui a été crucifié et qui est ressuscité. Nous fondons notre espérance sur lui et nous vivons par lui.	1. L'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud a pour seule autorité Jésus-Christ, le Fils de Dieu. Avec la Bible, elle le reconnaît comme Sauveur et Seigneur de l'humanité et du monde. L'Eglise trouve en Lui son fondement et son sens.
2. La Bible est le Livre des livres. Notre Eglise fait le lien entre l'expérience du présent et la tradition de la foi.	2. A la lumière du Saint-Esprit, elle cherche à discerner dans les Ecritures la Parole de Dieu. Elle proclame le salut par grâce accueilli dans la foi. Avec les Eglises de la Réforme, elle affirme que la Bible doit toujours être interprétée et soumet cette interprétation à la Bible elle-même.

1. EGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE DU CANTON DE VAUD, *Principes constitutifs de l'EERV, adoptés par le Synode le 9 avril 2005*, Lausanne, 2005.

2. REFORMIERTE LANDESKIRCHE AARGAU, *Leitbilder seit 2000 Jahren. Ideen und Visionen treiben die Entwicklung der Kirche voran*, Aarau, 2001.

3. *Ibid.*, p. 2.

4. REFORMIERTE LANDESKIRCHE AARGAU, *Leitbildentwicklung in Kirchengemeinden. Projekt Kirche 2002*, Aarau, 2002.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

### Eglise évangélique réformée du canton d'Argovie. Dix principes (résumés)

3. Notre foi donne un sens au quotidien et révèle l'importance de l'âme. La proximité de Dieu apporte à l'homme justice et soutien.

4. Notre Eglise proclame la Parole, la célèbre et agit en tant que communauté. Elle accompagne sur le chemin de la vie depuis la naissance jusqu'à la mort.

5. Nous exigeons et favorisons la dignité humaine, parce que Dieu a créé l'homme à son image.

6. Notre Eglise prend le parti des faibles, elle est la voix de ceux qui sont réduits au silence et attire l'attention sur l'injustice. Elle recherche la réconciliation.

7. Sachant agir dans l'Esprit de Dieu, nous dialoguons avec les milieux politiques, culturels, économiques et scientifiques, avec les Eglises et les religions.

8. Nous observons le respect mutuel. Les personnes qui travaillent au sein de notre Eglise y apportent divers dons dont la mise en commun est stimulante.

9. L'Eglise évangélique réformée du canton d'Argovie se compose de plus de septante paroisses. Sa structure et ses décisions sont démocratiques. Elle gère ses biens avec transparence.

10. Animés par l'attente de l'avènement du Royaume de Dieu, nous mettons de l'amour et de l'imagination dans l'aménagement de nos espaces de vie.

### Principes constitutifs de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud

3. Elle est communauté de prière, de partage et d'espérance rassemblée autour du Christ par la proclamation de la Parole et la célébration des sacrements. Elle reconnaît le baptême célébré une fois pour toutes et à tout âge. Elle accueille à la cène tous les baptisés.

4. Selon la Constitution cantonale et la Loi ecclésiastique, qui respectent sa liberté spirituelle et garantissent sa liberté d'organisation, elle est reconnue par l'Etat comme une institution de droit public. Elle collabore au bien de tous.

5. Elle reçoit du Christ la mission de témoigner de l'Evangile en paroles et en actes. Elle accomplit cette mission dans le canton de Vaud, auprès de tous et sans discrimination.

6. Elle reconnaît que tous les baptisés sont responsables de cette mission selon la vocation et les charismes reçus de Dieu.

7. Dans le cadre de ce sacerdoce universel, elle consacre des femmes et des hommes à des ministères particuliers qui entraînent et forment à la vie communautaire, au témoignage et à la solidarité.

8. Elle s'inscrit dans la communion de l'Eglise universelle. Avec les Eglises chrétiennes, elle partage la responsabilité du témoignage de l'Evangile dans le monde. Elle s'engage dans l'action œcuménique et l'œuvre missionnaire. Elle entretient une solidarité particulière avec les Eglises de la Réforme.

9. Dans le dialogue avec les religions, elle privilégie l'interpellation mutuelle pour une coexistence pacifique et une meilleure compréhension. Elle respecte la différence tout en continuant de proclamer l'Evangile. Elle encourage à la clairvoyance envers les diverses formes de spiritualité.

10. Elle porte un regard bienveillant et critique sur la société.

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

---

<b>Eglise évangélique réformée du canton d'Argovie. Dix principes (résumés)</b>	<b>Principes constitutifs de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud</b>
---	--

---

11. Elle demeure exigeante envers elle-même et se sait toujours à réformer.

12. Ouverte à tous, elle reconnaît comme membre toute personne qui accepte «la grâce du Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu et la communion du Saint-Esprit» ainsi que ses principes constitutifs et ses formes organiques. Elle remet à Dieu le jugement des cœurs.

---

Il nous suffit de constater ici que de nombreuses Eglises cantonales s'efforcent actuellement de parvenir définir leur identité. Ce qui est intéressant, du moins pour l'observateur extérieur, c'est que les documents ainsi produits sont en fait très semblables les uns aux autres.

D'autres types de « canons » sont établis afin de rendre mieux appréciable l'identité réformée<sup>1</sup>. A Aarau, par exemple, on a tenté de définir les valeurs essentielles que représentent les réformés. La Commission de liturgie des Eglises réformées de Suisse alémanique travaille actuellement à une liste des cantiques les plus importants (il devra y en avoir trente au maximum) du canon traditionnel<sup>2</sup>. Parmi ces tentatives de définition, il faut mentionner en particulier le livre publié en 2002 par Matthias Krieg et Gabrielle Zanger-Derron sur mandat de l'Eglise réformée du canton de Zurich, et dont le titre est évocateur : *Die Reformierten. Suchbilder einer Identität* (« Les réformés. Ebauches d'une identité »). Pour parvenir à une image globale du protestantisme réformé, les auteurs des différentes contributions de l'ouvrage collectif examinent à la fois des particularités théologiques, des confessions de foi et des personnalités réformées du passé et du présent.

### *Les mesures prises pour renforcer l'identité réformée*

Les listes de caractéristiques et les plans directeurs ne sont pas les seuls moyens mis en œuvre pour clarifier le profil réformé des Eglises.

---

1. En Allemagne, l'Eglise protestante (EKD) recommande l'établissement d'une liste d'« Eglises modèles ». Celles-ci doivent se distinguer par « un travail ecclésial exemplaire, excellent et novateur », afin de renforcer le sentiment « d'être protestant en Allemagne » (EVANGELISCHE KIRCHE IN DEUTSCHLAND, *Kirche der Freiheit, op. cit.*, p. 99).

2. <http://www.liturgiekommision.ch/>

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

Il y a aussi des mesures beaucoup plus concrètes, qui seront traitées dans les sous-chapitres suivants :

- le *renforcement de l'affiliation à l'Eglise réformée*
- le *renforcement des traits caractéristiques du culte réformé*. En faisant ressortir ce qui dans le culte est typiquement réformé, celui-ci doit permettre au fidèle d'y trouver un repère
- le *renforcement de l'identité réformée dans l'action diaconale*. La diaconie doit clairement apparaître comme organisée et financée par les Eglises réformées, et contribuer ainsi à la bonne renommée des Eglises auprès du public
- les *relations avec le public* ; la « voix du protestantisme » doit utiliser tous les moyens pour se faire mieux entendre : campagnes de publicité, communiqués de presse, présentations sur Internet, présence à la télévision, à la radio ou dans les journaux ; des slogans, logos ou autres éléments graphiques peuvent également être utilisés pour renforcer l'identité réformée auprès du public
- *identité d'entreprise et nouvelle mentalité* ; une meilleure identification des collaborateurs avec l'Eglise en tant qu'institution et une attitude foncièrement positive (et non pas focalisée sur l'idée de déclin) sont des moyens pour parvenir à une identité plus nette et plus positive
- une *uniformisation théologique et organisationnelle* entre les Eglises cantonales (par exemple sur la conception de la Cène ou sur le libre choix de sa paroisse) ; poussée à l'extrême, cette uniformisation aboutirait à une fusion en une « Eglise réformée suisse ».

### *Les éléments non négociables*

Il n'est pas moins intéressant d'examiner les éléments de leur identité que les Eglises et la FEPS se refusent à modifier. La vocation multitudiniste n'est apparemment pas négociable : les Eglises cantonales sont unanimes à considérer que cette caractéristique doit demeurer, même lorsque les réformés sont en situation de minorité. Pour Kristin Rossier Buri, le multitudinisme est même « la seule affirmation d'identité partagée »<sup>1</sup>. Etre « ouverte à tous » est le seul « dogme » de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud<sup>2</sup>. Il n'y a, selon

1. Kristin ROSSIER BURI, *La culture institutionnelle*, op. cit., p. 7.

2. « Cela signifie également qu'en dépit des mutations sociales et démographiques, nous restons une Eglise cantonale multiple et que nous voulons continuer à

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

Ruedi Reich, aucune autre solution pour les Eglises cantonales que de conserver leur « vocation à l'ouverture, à la diversité et à la pluralité d'opinions ». L'« ouverture à l'égard de l'ensemble de la population » doit être maintenue, « même de la part d'une Eglise minoritaire dans une société de plus en plus multiculturelle »<sup>1</sup>. Et pour le Conseil synodal de l'Eglise réformée de Berne-Jura-Soleure :

Une Eglise cantonale ne se définit pas par sa taille, mais par l'idée qu'elle se fait d'elle-même et par les tâches qu'elle accomplit dans la société. Même si la part des réformés dans la population bernoise devient inférieure à la moitié, nous resterons une Eglise cantonale qui continuera à assumer sa responsabilité envers la société<sup>2</sup>.

De même, la position de la plupart des Eglises – du moins sur le principe – est que la recherche d'identité ne doit pas se faire au détriment des autres Eglises chrétiennes ou des autres religions.

### 4.2 Le renforcement de l'affiliation

Sous l'effet de plusieurs tendances lourdes de l'évolution de la société, comme nous l'avons vu, l'appartenance à l'Eglise ne va plus de soi et le nombre des désaffiliations est constamment élevé et largement supérieur à celui des affiliations.

De nos jours, faire partie de l'Eglise et avoir recours à ses services ne va plus de soi. Il faut donc renforcer l'envie d'y rester et faire connaître de manière appropriée l'offre de services de l'Eglise<sup>3</sup>.

---

remplir notre mission d'Eglise multitudiniste.» (KIRCHENRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE DES KANTONS ST. GALLEN, « *Nahe bei Gott – nahe bei den Menschen* ». *Kirche unterwegs. Bericht des Kirchenrates über die Visitation 2007 der Evangelisch-reformierten Kirche des Kantons St. Gallen*, St. Gallen, 2008, p. 104.) « Nous ne voulons pas nous préoccuper seulement d'un petit noyau de fidèles qui se suffisent à eux-mêmes. Nous considérons que nous avons des obligations envers toute la population du canton, y compris les non-croyants, les non-protestants et les non-chrétiens. » (*Ibid.*, p. 105.)

1. Ruedi REICH, *Reformierte Landeskirche*, op. cit., p. 7.

2. SYNODALRAT DER REFORMIERTEN KIRCHEN BERN-JURA-SOLOTHURN, *Den Wandel verstehen – Die Zukunft gestalten. Demographisches Porträt der Reformierten Kirchen Bern-Jura-Solothurn 1970-2006*, Bern, 2007, p. 9.

3. EVANGELISCH-REFORMIERTE KIRCHE DES KANTONS BASEL-LANDSCHAFT, *Volkskirche mit Zukunft ! Bericht über die Visitation 1995/96 der Evangelisch-reformierten*

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

Il est intéressant de noter que la première mesure envisagée par les réformés concerne précisément l'affirmation de leur propre identité. Ils sont nombreux à penser et à espérer qu'une proclamation plus claire des valeurs réformées mènerait les gens à rester affiliés à l'Eglise et à fréquenter plus assidûment le culte. Si cette façon d'agir rencontre une large adhésion, c'est aussi parce que les deux autres options dont il va être question ci-dessous, à savoir le marketing et la mission/évangélisation, sont controversées. Beaucoup sont toutefois conscients que l'affirmation d'une identité ne suffit pas : ce n'est pas parce que je sais ce que prône une organisation que je vais immédiatement m'y affilier. Les deux stratégies dont il va être question maintenant paraissent donc s'imposer.

### *Le « marketing ecclésiastique »*

L'expression « marketing ecclésiastique » (*Kirchenmarketing*) est souvent utilisée pour désigner la planification, la mise en œuvre et le contrôle de l'« offre » des Eglises dans le but de satisfaire au mieux les besoins de ses partenaires actuels et potentiels<sup>1</sup>. La littérature spécialisée peut apporter quelques enseignements de première importance aux Eglises<sup>2</sup> :

*Kirche des Kantons Basel-Landschaft im Auftrage der Synode*, Liestal, Grauwiller, 1996, p. 11. Constat très similaire de l'Eglise réformée du canton de Lucerne : « De nos jours, pour beaucoup de gens, l'affiliation à l'Eglise ne va plus de soi. L'Eglise doit consacrer plus d'attention au renforcement des affiliations. » (SYNODALRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE DES KANTONS LUZERN, *Kirchenmitgliedschaft*, *op. cit.*, p. 4.) De même à Neuchâtel : EGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE DU CANTON DE NEUCHÂTEL, *Visions prospectives. Du nouveau pour l'Eglise. Des jalons pour faire route vers une vision renouvelée*, Neuchâtel, EREN, 2007 ; EGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE DU CANTON DE NEUCHÂTEL, *Visions prospectives II. Des choix concrets*, Neuchâtel, EREN, 2007.

1. D'abord employé à des fins commerciales, le marketing est maintenant aussi pratiqué par les organisations sans but lucratif. Cf. Philip KOTLER, *Marketing for Nonprofit Organizations*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1975. C'est ainsi que le marketing ecclésiastique est devenu conceivable et il fait déjà l'objet d'une abondante littérature. Cf. par exemple George BARNA, *Marketing the Church. What They Never Taught You About Church Growth*, Colorado Springs, Navpress, 1990 ; Cla Reto FAMOS, « Die Kirche zwischen Auftrag und Bedürfnis », *Verbands-Management* 30, 2004/2, pp 48-59 ; Ralph KUNZ et Cla Reto FAMOS (éd.), *Kirche und Marketing. Beiträge zu einer Verhältnisbestimmung*, Zürich, TVZ, 2006 ; Dieter K. TSCHEULIN et Martin DIETRICH, « Kirchenmarketing », in : *Branchenspezifisches Marketing* (Dieter K. TSCHEULIN et Bernd HELMIG éd.), Wiesbaden, Gabler, 2001, pp. 375-400.

2. Les Eglises peuvent utiliser, en les adaptant à leurs besoins, de nombreux outils et techniques de marketing mis au point pour les associations à but non lucratif. Le

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

1. Dans une situation sociale qu'elles n'ont encore jamais connue et où les individus par principe choisissent ce qui leur convient, les Eglises se trouvent inévitablement en concurrence avec d'autres « fournisseurs » de prestations religieuses ou profanes. Elles sont par conséquent obligées d'analyser les besoins des gens et d'orienter leur action en fonction de ceux-ci<sup>1</sup>.
2. Le marketing n'est pas incompatible avec la nature ecclésiale de l'institution, aussi étrange que ce rapprochement puisse paraître au premier abord. Les Eglises, de même que les autres organisations à but non lucratif, peuvent et doivent se consacrer à leur mission essentielle, qui est la propagation de l'Evangile en parole et en actes. S'adapter aux besoins actuels, c'est faciliter l'accomplissement de leur mission<sup>2</sup>.
3. Le marketing permet aux Eglises de définir divers groupes cible dans leur environnement social et de concevoir des offres chrétiennes adaptées à leurs besoins spécifiques. Elles peuvent ainsi se positionner avec une « stratégie » clairement reconnaissable.
4. Le marketing est aussi un moyen de faire comprendre l'importance que revêt la qualité de l'offre ecclésiastique. En situation de concurrence, une organisation n'a de chances de succès que si ce qu'elle propose est de haute qualité. Meilleure est la concurrence ou plus attrayants sont les autres moyens de passer son temps, plus les Eglises sont obligées de proposer une offre de qualité<sup>3</sup>. Du point de vue du marketing, l'offre des Eglises doit donc être soumise à une gestion de la qualité<sup>4</sup>.
5. Il peut se révéler très utile pour les Eglises de connaître la

---

modèle de management dit « de Fribourg » a fait ses preuves et est de plus en plus employé. Cf. Peter SCHWARZ *et al.*, *Das Freiburger Management-Modell für Non-Profit-Organisationen*, Bern, etc., Haupt, 2005.

1. Jörg STOLZ, « Kirchen im Wettbewerb. Religiöse und säkuläre Konkurrenz in der modernen Gesellschaft », in : *Kirche und Marketing*, op. cit., pp. 95-116.

2. Cf. Manfred BRUHN *et al.*, *Ökumenische Basler Kirchenstudie. Ergebnisse der Bevölkerungs- und Mitarbeiterbefragung*, Basel, Römisch-Katholische Kirche Basel-Stadt, Evangelisch-Reformierte Kirche Basel-Stadt, 1999, p. 11. Il s'agit d'une « orientation sur les besoins en fonction de la mission », selon l'expression de Claudio FAMOS, « Die Kirche zwischen Auftrag und Bedürfnis », art. cit.

3. Cf. KIRCHENRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE DES KANTONS ST. GALLEN, « Nahe bei Gott – nahe bei den Menschen », op. cit., p. 108 ; SYNODALRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE DES KANTONS LUZERN, *Kirchenmitgliedschaft*, op. cit., p. 21.

4. Cf. Manfred BRUHN *et al.*, *Ökumenische Basler Kirchenstudie*, op. cit., p. V.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

différence entre *marketing interactif*, *marketing externe* et *marketing interne*. Il y a marketing interactif lorsqu'une interaction se produit par exemple entre le pasteur ou le diacre et des membres de la paroisse. Le marketing externe consiste, pour la paroisse, pour l'Eglise cantonale ou pour la FEPS, à toucher la population par le canal de médias non chrétiens. Le marketing interne, enfin, est pour les autorités ecclésiastiques à tous les niveaux un moyen de mieux faire passer une information ou une décision auprès des collaborateurs de l'institution. Dans les trois types de marketing, l'important est d'avoir une vision stratégique globale, de se mettre à la place de la « clientèle » et de choisir les meilleures options pour la réalisation des objectifs fixés<sup>1</sup>.

Les réflexions de marketing s'appliquent à des groupes sociaux très différents, selon les problèmes concrets qui se posent à eux. Dans les publications des Eglises membres de la FEPS, on rencontre régulièrement les groupes suivants : 1) les fidèles réguliers de la paroisse, 2) la génération montante 3) les membres ne manifestant pas d'intérêt pour la vie paroissiale, 4) les non-membres, 5) les collaborateurs à titre professionnel ou bénévole. Les stratégies respectives seront examinées dans le détail plus bas.

### *La revalorisation de la mission et de l'évangélisation*

La revalorisation de la mission et de l'évangélisation, dans le but de renforcer l'affiliation à l'Eglise, est un moyen étroitement apparenté au marketing. Il y a quelques années encore, dans les Eglises réformées, la mission était surtout associée à l'écuménisme, au dialogue interreligieux, à l'aide au développement et à la diaconie. La mission était regardée comme une action d'aide et de soutien dans un esprit de dialogue. On évitait de parler d'évangélisation, ou alors en termes négatifs, pour la rejeter. Il semble que les choses sont en train de changer. Les Eglises, comme toutes les organisations à but non lucratif, ont pris conscience qu'elles doivent garder leurs membres et qu'elles feraient bien d'en gagner de nouveaux. Or ces activités sont justement désignées par les termes de mission (intérieure) et d'évangélisation<sup>2</sup>. Une question surgit alors immédiatement :

1. *Ibid.*, p. 13. Ce qui fait aussi l'importance de cette distinction, c'est qu'elle rappelle que le marketing interactif ne suffit pas à lui tout seul.

2. La publication, en 2006, d'une brochure de la Communion d'Eglises protes-

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

Qu'entendons-nous, nous Eglises cantonales dans une société encline à la sécularisation et à la multireligiosité, par tâche missionnaire ?<sup>1</sup>

Des propos des principaux responsables, il se dégage très nettement une idée commune : la mission ou l'évangélisation ne doit pas être pratiquée comme le font Eglises évangéliques libres<sup>2</sup>. L'Eglise doit être missionnaire « sans être importune », « sans faire du prosélytisme » ou de l'« évangélisation naïve », sans « considérer la mission comme une profession de foi, à l'instar des Eglises libres ».

Les réformés cherchent plutôt des manières de mieux se présenter et de mieux faire connaître les valeurs qui leur servent de repères. Cela devrait suffire à inciter les gens à participer à la vie de l'Eglise réformée<sup>3</sup>. Il faut ici faire remarquer que la mission (intérieure) et l'évangélisation tend fortement à rejoindre une stratégie de définition de l'identité réformée. Dans les Eglises où la réflexion sur le « marketing ciblé » et sur la mission (intérieure) est le plus avancée, on procède (consciemment ou non) à une distinction entre quatre groupes cibles au moins. Examinons les stratégies proposées pour chacun d'entre eux.

### *Au cœur de la paroisse*

Premier groupe cible, le noyau de la paroisse. Il se compose de gens très différents qui ont recours aux services de l'Eglise (principalement

---

tantes en Europe (CEPE), intitulée « Evangéliser. Perspectives protestantes pour les Eglises en Europe », montre à quel point le regain d'importance de la mission (intérieure) et de l'évangélisation n'est pas un phénomène limité à la Suisse. Ce document tente de fonder l'évangélisation sur la doctrine de la justification et de la libérer de toute pression et manipulation. L'Eglise protestante d'Allemagne accorde elle aussi une grande importance à la mission et à l'évangélisation : « Il est encourageant de constater que dans tous les groupements ecclésiastiques, on est favorable à une réorientation missionnaire de l'Eglise. La mission ne se résume pas à des partenariats avec des Eglises d'autres continents, ni à des formes évangélisatrices de proclamation de la parole. La mission est plutôt reconnue comme une manière d'aborder l'être humain afin d'éveiller sa foi, et cela comme tâche de l'ensemble de l'Eglise dans notre société et dans tous les domaines d'action de l'Eglise. » (EVANGELISCHE KIRCHE IN DEUTSCHLAND, *Kirche der Freiheit*, op. cit., p. 18.)

1. Thomas WIPF, « Wahrnehmbar und verbindlich Kirche sein », *Rapport annuel FEPS 2004*, p. 5.

2. Nous entendons par là les Eglises de type évangélique non membres de la FEPS.

3. Un bon exemple : la campagne « Relève 09 » de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud. Voir le sous-chapitre 4.6, p. xxxx.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

*Illustration 4.1 Le marketing dans l'Eglise*



Tiré de : Albert de Pury, *Oh, pardon ! et autres exclamations bibliques*, Genève, Labor et Fides, 2007, p. 80.

les cultes, les offres de formation, les cercles de prière, etc.) et qui pour certains se mettent bénévolement à son service. L'importance de ce noyau et l'attention qu'il convient de lui accorder sont reconnues dans beaucoup de paroisses<sup>1</sup>. Certaines paroisses gagnées par le vieillissement ou l'étiollement sont même tout simplement menacées d'extinction, tel un glacier qui fond (entretien avec P. Streiff). Les paroisses

1. Cf. Heinz FÄH, «Marketing und Gottesdiensterneuerung oder wie die Schwäche zur Stärke wird», in : *Kirche und Marketing*, op. cit., pp. 187-204.

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

doivent donc tout faire pour conserver une masse critique, attirer des jeunes et garder un certain attrait<sup>1</sup>. Mais en même temps, l'évolution démographique fait augmenter la proportion de personnes âgées qui ont un intérêt pour le travail de l'Eglise et que celle-ci ne doit pas négliger<sup>2</sup>. D'une manière générale, les paroisses doivent essayer d'atteindre divers groupes cibles et les inciter à participer activement. Sinon, il faut fixer des priorités : on ne peut pas être attrayant pour tous.

Le genre de public qu'une paroisse doit chercher à toucher varie en fonction de plusieurs facteurs externes, et en tout premier lieu bien sûr de l'existence même de ces groupes cibles. Toutefois, cinq groupes cibles sont souvent cités indépendamment des facteurs externes.

Il s'agit en premier lieu des *familles avec enfants* (Argovie, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Saint-Gall, par exemple), qui sont pour plusieurs raisons un public cible intéressant. Les enfants ancrent les familles dans la vie locale, rendant par là ce groupe plus facile à atteindre que les personnes vivant seules ou les jeunes adultes sans enfants. Ce sont souvent des familles qui sont établies depuis peu dans la commune et qui cherchent à lier connaissance avec d'autres familles. Les parents veulent consacrer du temps à leurs enfants et leur transmettre des valeurs. Les paroisses organisent souvent des cultes particuliers pour les familles, avec un programme commun pour les parents et les enfants, ou un programme distinct pour les enfants. Il existe aussi des offres pour les enfants les plus jeunes (par exemple l'éveil à la foi, dans l'EERV). Ce qui fait aussi l'importance des familles avec enfants, c'est que les responsables paroissiaux ont pris conscience que « les enfants sont un moyen d'entrer en contact avec les parents »<sup>3</sup>. Il semble que beaucoup de gens, au moment d'avoir des enfants, sont amenés à se poser sur la vie des questions fondamentales qui les rendent plus réceptifs aux offres de l'Eglise.

Le deuxième groupe est constitué par les *adultes intéressés aux questions de foi ou aux activités de l'Eglise*. Aux personnes désireuses

1. Cf. KIRCHENRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE BASEL-STADT, *Bericht und Antrag zur Planung bis 2015 (Perspektiven 15)*, Basel, 2007, p. 2; Wilfried HÄRLE et al., *Wachsen gegen den Trend. Analysen von Gemeinden, mit denen es aufwärts geht*, Leipzig, Evangelische Verlagsanstalt, 2008, pp. 306-307.

2. Cf. CONSEIL SYNODAL DES EGLISES RÉFORMÉES BERNE-JURA-SOLEURE, *Programme de législature 2008-2011*, Berne, 2007.

3. Entretien avec D. Weder.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

de suivre un cheminement dans le domaine de la spiritualité et des valeurs, les paroisses offrent plusieurs cours d'approfondissement de la foi ou autres activités similaires. Les cours Alphalive rencontrent un succès certain<sup>1</sup>. Plusieurs Eglises cantonales y sont favorables, d'autres ont une position plus critique<sup>2</sup>. Les Eglises réformées de Suisse alémanique ont créé de leur côté le cours G12, qui a reçu un bon accueil en beaucoup d'endroits<sup>3</sup>. L'EERV a son propre cours d'« exploration de la foi chrétienne », dans les deux demi-cantons de Bâle sont organisés des cours de théologie pour adultes<sup>4</sup>. Les adultes intéressés par les questions de foi ou les activités de l'Eglise constituent un groupe cible dans lequel il est possible de recruter des bénévoles pour le travail paroissial. Si une paroisse parvient à trouver ainsi un nombre non négligeable de bénévoles, elle s'en trouve durablement consolidée. C'est en particulier pour cette raison que la FEPS et la Conférence des évêques suisses ont édité un « Dossier bénévolat » destiné à améliorer l'attrait du travail bénévole<sup>5</sup>.

Le troisième groupe est formé par les *personnes d'âge mûr*, à partir de la cinquantaine. Ces personnes présentent souvent un niveau relativement élevé de socialisation religieuse. L'accroissement de la longévité augmente leur disponibilité après la retraite professionnelle. Elles représentent ainsi un potentiel à la fois pour la participation aux activités de l'Eglise et pour le travail bénévole.

Il existe un riche potentiel chez les gens entre la cinquantaine et la septantaine : des personnes engagées dans l'Eglise, compétentes, certaines déjà libérées de leurs tâches familiales et professionnelles, et qui pour-

1. [www.alphalive.ch](http://www.alphalive.ch). Il existe aussi des cours d'approfondissement (le cours « Béta »).

2. Entretiens avec D. Weder et M. Krieg.

3. [www.glauben12.ch](http://www.glauben12.ch).

4. Cf. EVANGELISCH-REFORMIERTE KIRCHE DES KANTONS BASEL-LANDSCHAFT, *Volkskirche mit Zukunft*, op. cit., p. 28. Il est difficile (pour nous du moins) d'apprécier dans quelle mesure ces cours contribuent à consolider les paroisses.

5. « L'élément principal du guide est un dossier détaillé disponible sur Internet [...] établi pour de très nombreuses activités bénévoles exercées au sein des Eglises et des organisations qui leur sont proches. Il comprend des fiches d'activité au moyen desquelles les bénévoles peuvent faire attester leur engagement et leurs compétences. L'attestation des compétences peut ensuite être jointe à un dossier personnel lors d'une recherche de place d'apprentissage, lors d'une reprise d'activité professionnelle, lors d'une candidature à un poste de formateur ou lors d'un changement d'emploi » (<http://www.sek.ch/de/theologie-und-ethik/sozialzeitausweis/sozialzeitausweis.html&lang=2> ; [www.eglises.ch/dossierenevolut](http://www.eglises.ch/dossierenevolut)).

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

raient se mettre ou se remettre au service de l'Eglise. On a aussi observé en Allemagne que les gens de cette tranche d'âge sont à nouveau ouverts aux offres de l'Eglise. [...] Le travail avec des personnes âgées deviendra toujours plus important<sup>1</sup>.

Dans le quatrième groupe cible peuvent être rangés les *bénéficiaires des services diaconaux*. A Bâle-Ville surtout, l'idée s'est répandue d'utiliser les services diaconaux proposés au niveau de la paroisse pour le renforcement de la paroisse<sup>2</sup>. La personne qui profite des services diaconaux devrait être intégrée dans la paroisse et ses réseaux sociaux. Le but est de faire ainsi des paroisses des lieux dont l'attrait tient aussi au « capital social » dont elles disposent.

Une constante demeure, quel que soit le groupe visé : le noyau des paroisses se constitue normalement uniquement par les contacts personnels et les réseaux sociaux. Les collaborateurs paroissiaux jouent ici un rôle important de « multiplicateurs ». Une paroisse ne peut donc guère se développer si les pasteurs et les diacres ne sont pas doués d'excellentes qualités de communication<sup>3</sup>.

### *La génération montante*

Autre catégorie importante pour le renforcement de l'attachement à l'Eglise, la génération montante est l'objet d'une attention particulière de la part des Eglises. La jeune génération ne pourra en effet transmettre l'héritage réformé que si elle l'a elle-même reçu. Il semble cependant que dans ce domaine, les Eglises sont plutôt sur la défensive.

Le travail avec les *parents* est d'une importance décisive. La religiosité des parents, nous l'avons vu, est le facteur qui influe le plus sur la religiosité des enfants lorsqu'ils seront devenus adultes. Si les parents s'efforcent de transmettre la spiritualité réformée à leurs enfants, cela représente déjà un acquis pour les Eglises. Ce fait souligne encore l'importance du travail avec les familles. A cet égard, l'augmentation des mariages confessionnellement mixtes et la raréfaction des familles

1. SYNODALRAT DER REFORMIERTEN KIRCHEN BERN-JURA-SOLOTHURN, *Den Wan-del verstehen*, op. cit., p. 7.

2. Cf. KIRCHENRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE BASEL-STADT, *Kirchenaufbau und Gemeindeaufbau. Leitgedanken zu Presbyteramt*, Basel, Pfarramt und diakonischem Amt, 2007, p. 12.

3. Entretiens avec C. Bandixen-Widmer et A. Zeller. Cf. Heinz FÄH, « Marketing und Gottesdiensterneuerung », art. cit.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

réformées « classiques » compliquent la tâche des Eglises. On en vient à se demander si le travail avec la jeune génération ne devrait pas à l'avenir suivre une orientation autant que possible œcuménique<sup>1</sup>, avec toutefois le risque que cela aille à l'encontre du renforcement de l'identité réformée.

Autrefois, l'enseignement religieux auprès par le pasteur était l'un des principaux canaux de transmission du savoir culturel (chants, prières, histoires). Au cours des dernières décennies, l'enseignement religieux de l'école a progressivement perdu cette fonction et s'est de plus en plus sécularisé pour devenir un enseignement de morale et d'éthique dans lequel sont aussi dispensées, dans une orientation interreligieuse ou de sciences des religions, des connaissances sur diverses religions<sup>2</sup>. Dans les Eglises réformées, l'opinion dominante semble être qu'un enseignement religieux sous cette forme est « mieux que rien ». Tous nos interlocuteurs qui se sont exprimés à ce sujet pensent que la religion a sa place, sous une forme ou une autre, dans les programmes d'enseignement. Mais il ne fait guère de doute que dans la direction où il paraît s'engager, c'est-à-dire vers le type « science des religions », l'enseignement religieux fournira une contribution pratiquement nulle au renforcement des communautés réformées. De plus en plus, les Eglises réformées seront obligées de transmettre hors de l'école les connaissances religieuses nécessaires à la génération montante.

Plusieurs Eglises cantonales font état d'expériences encourageantes recueillies au *catéchisme*, qui laisse généralement de bons souvenirs aux catéchumènes et aux pasteurs<sup>3</sup>. Dans la plupart des cantons, cependant, le catéchisme est en difficulté. Les raisons démographiques et un

1. Entretien avec D. Weder. Voir le sous-chapitre 4.9, p. xxxx.

2. Entretiens avec H. Ambühl et R. Reich. Cf. Katharina FRANK et Ansgar JÖDICKE, « L'école publique et la nouvelle diversité religieuse », in : *La nouvelle Suisse religieuse*, op. cit., pp. 283-293, ici : p. 286; Thomas SCHLAG, « Zürich : "Reden über Religion" – Religionsunterricht in der Schweiz innerhalb der Grenzen der blossem Vernunft », in : *Religion, Rationalität und Bildung* (Michael MEYER-BLANCK et Sebastian SCHMID éd.), Würzburg, Ergon, 2009, pp. 163-176. Quoique très différentes, la conception interreligieuse et la conception orientée vers les sciences des religions sont souvent mêlées. Dans le dialogue interreligieux, les adeptes de différentes religions essaient de s'entendre et de mieux comprendre leurs partenaires. La recherche en sciences des religions s'efforce de comprendre depuis un point de vue extérieur les phénomènes religieux, en adoptant une position d'agnosticisme méthodologique.

3. Jörg FERKEL et Reto STADLER, *Kirchen An- & Einsichten. Resultate einer Repräsentativbefragung der stimmberechtigten Mitglieder der Evangelisch-reformierten Kirche des Kantons Basel-Landschaft*, Liestal, 1996, pp. 20, 151;

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

désintérêt pour la confirmation réduisent l'effectif moyen des classes, qui risquent de ne compter plus qu'une « poignée d'élèves »<sup>1</sup>. Le regroupement de classes de catéchumènes entre plusieurs paroisses ou au niveau régional est envisagé par exemple à Berne<sup>2</sup>. A Lucerne, on se demande si le « prix » de la confirmation n'est pas trop élevé : pourquoi contraindre les catéchumènes à aller si souvent à l'église du moment que personne d'autre n'y va ?<sup>3</sup>

L'obligation d'assister au culte provoque régulièrement des situations pénibles avant la confirmation, parce que certains catéchumènes n'ont pas respecté cette obligation. D'autres renoncent à cause de cela au catéchisme et à la confirmation ou s'en vont en cours d'année. Beaucoup ressentent le culte comme un stress et une contrainte, ils se contentent souvent d'en attendre la fin. L'Eglise leur paraît donc ennuyeuse et ne pas avoir de sens. L'obligation d'aller au culte force les catéchumènes à adopter un comportement qui diffère de celui de la plus grande partie des paroissiens et généralement aussi de leurs parents. Le culte prend ainsi une signification qui n'est pas conforme à la conception protestante.

Dans la plupart des Eglises, il n'y a pas d'offre satisfaisante pour la période qui suit le catéchisme<sup>4</sup>. A la confirmation, les jeunes s'éloignent de l'Eglise et ils y reviennent éventuellement une fois atteint l'âge de la retraite<sup>5</sup>. Dans le canton de Saint-Gall, des activités

---

KIRCHENRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE DES KANTONS ST. GALLEN,  
« Nahe bei Gott – nahe bei den Menschen », op. cit., p. 15.

1. *Ibid.*, p. 47.

2. SYNODALRAT DER REFORMIERTEN KIRCHEN BERN-JURA-SOLOTHURN, *Den Wan-del verstehen*, op. cit., p. 16.

3. Cf. SYNODALRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE DES KANTONS LUZERN, *Kirchenmitgliedschaft*, op. cit., p. 25.

4. Comme le constate le Conseil synodal de l'Eglise réformée de Saint-Gall : « C'est dans le travail avec les adolescents et les jeunes adultes que l'urgence est la plus flagrante. L'enseignement catéchetique étant bien apprécié, la cause du problème est à chercher ailleurs. Le problème résulte de l'insuffisance de l'offre des paroisses pour la classe d'âge qui suit la fin du catéchisme. » (KIRCHENRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE DES KANTONS ST. GALLEN, « Nahe bei Gott – nahe bei den Menschen », op. cit., p. 15.)

5. C'est du moins l'avis de l'Eglise réformée de Bâle-Campagne : « L'éducation religieuse dispensée par l'Eglise doit avoir pour but de transmettre aux jeunes des connaissances de base sur le christianisme, de les motiver à s'engager dans une vie inspirée par la foi et par le sens chrétien de la responsabilité, et de leur donner envie de s'associer activement à la communauté de ceux qui prennent l'Evangile pour guide. Ce dernier objectif n'est pour le moins pas atteint. Le rapport de visite

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

sont ponctuellement organisées au niveau régional pour la catégorie des jeunes adultes<sup>1</sup>. On y constate du reste qu'on ne peut rien réaliser avec les adolescents et les jeunes adultes sans le concours des diacres<sup>2</sup>. L'Eglise de Neuchâtel en revanche rend compte de très bonnes expériences avec un programme conçu par des « animateurs et animatrices postconfirmation ».

D'une manière générale, le travail avec les jeunes dans les Eglises réformées paraît être relativement difficile. Un rapport de visite de Bâle-Campagne, de 1995/1996, montre la charge que représente l'enseignement religieux pour les pasteurs :

Selon un sondage anonyme effectué dans l'une des quatre régions, et dont les résultats rejoignent ceux d'une enquête similaire réalisée dans un autre canton, près de la moitié des pasteurs consomment des médicaments psychopharmacologiques pour pouvoir supporter la pression que représente avant tout l'enseignement<sup>3</sup>.

Des observations comparables ont été faites dans le canton de Vaud, où selon les pasteurs, les emplois auprès de la jeunesse sont considérés comme relativement peu attrayants<sup>4</sup>.

### *Les membres ne manifestant pas d'intérêt pour la vie de la paroisse*

Cette catégorie de personnes est elle aussi très importante. Elle comprend les gens qui ne sont guère demandeurs des services de l'Eglise mais qui participent à son financement par l'impôt ecclésiastique. Son effectif paraît néanmoins se réduire. Les Eglises ont développé principalement quatre stratégies. La première concerne les *actes ecclésias-*

---

confirme ce qui était déjà connu de tous : la grande majorité des jeunes, après leur confirmation, tournent le dos à l'Eglise et durant une trentaine d'années, on ne les voit plus guère qu'à l'occasion d'actes ecclésiastiques précis.» (EVANGELISCH-REFORMIERTE KIRCHE DES KANTONS BASEL-LANDSCHAFT, *Volkskirche mit Zukunft*, *op. cit.*, p. 15.) D'un point de vue sociologique, il faut cependant considérer avec scepticisme l'espoir de voir les gens revenir soudain après trente ans d'absence. La proportion dominante de personnes ayant atteint l'âge de la retraite s'explique par un effet de génération, ainsi que nous l'avons vu au sous-chapitre 3.2.

1. KIRCHENRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE DES KANTONS ST. GALLEN, « *Nahe bei Gott – nahe bei den Menschen* », *op. cit.*, p. 115.

2. *Ibid.*, p. 85.

3. EVANGELISCH-REFORMIERTE KIRCHE DES KANTONS BASEL-LANDSCHAFT, *Volkskirche mit Zukunft*, *op. cit.*, p. 37.

4. Jean-François RAMELET, *Le Ministère paroissial*, *op. cit.*, p. 71.

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

tiques, dont la préparation et l'exécution doivent être irréprochables<sup>1</sup>. Comme le fait apparaître une étude effectuée dans les Grisons, les actes ecclésiastiques sont le principal point de contact avec les paroissiens qui se sont distanciés de l'Eglise<sup>2</sup>. A Lucerne, on est d'avis que les contacts noués à l'occasion de célébrations doivent être davantage mis à profit<sup>3</sup>. Il faut probablement entendre par là que les pasteurs doivent essayer d'intégrer aux activités de la paroisse ces membres qui se sont distanciés de l'Eglise mais sont demandeurs d'actes ecclésiastiques.

Deuxièmement, les Eglises envisagent de *professionnaliser davantage le travail de communication*<sup>4</sup>. La campagne « *Credo 08* » de l'Eglise de Bâle-Ville est un des meilleurs exemples : elle comprenait notamment une série d'affiches présentant « sept bonnes raisons » de faire partie de l'Eglise (tableau 4.3). Il s'agit par là non seulement d'attirer des gens sans confession, mais aussi et surtout de donner aux membres de l'Eglise des raisons d'y rester<sup>5</sup>.

Tableau 4.3 Texte d'une affiche de la campagne publicitaire  
« *Credo 08* »<sup>6</sup>

---

### Sept bonnes raisons d'en faire partie

- parce que l'on y proclame le message de l'Evangile
  - parce que l'on doit enseigner les récits bibliques aux écoliers
  - parce que l'on propose aux jeunes un sain aménagement de leurs loisirs
  - parce que l'on donne aux adultes la possibilité d'approfondir les questions de foi
  - parce que les personnes seules, malades ou en deuil, et les détenus ne sont pas abandonnés à leur sort
  - parce que ceux qui ont faim reçoivent une nourriture
  - parce que l'Eglise est une communauté forte et consciente de sa valeur.
- 

1. Cf. SYNODALRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE DES KANTONS LUZERN, *Kirchenmitgliedschaft*, op. cit., p. 21 ; constat très similaire en Allemagne : EVANGELISCHE KIRCHE IN DEUTSCHLAND, *Kirche der Freiheit*, op. cit., p. 51.

2. Cf. Reinhard KRAMM, *Kirchliches Leben in Graubünden. Proposition Synode 2004. Auswertung der Isopublic-Umfrage unter den Mitgliedern und Mitarbeitern der Reformierten Landeskirche Graubünden*, Chur, 2004, p. 8.

3. SYNODALRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE DES KANTONS LUZERN, *Kirchenmitgliedschaft*, op. cit., p. 21.

4. Voir le sous-chapitre 4.5, p. xxxx.

5. Entretien avec L. Kundert.

6. Voir l'affiche elle-même, p. xxxx.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

Le troisième type d'action consiste à s'adresser aux *paroissiens individuellement*. Cela peut prendre par exemple la forme de lettres de remerciements occasionnelles ou régulières (Bâle-Campagne, Lucerne), de vœux pour un anniversaire particulier (Bâle-Campagne), de «carte de membre» accompagnée d'un texte de présentation «Que m'apporte mon affiliation à l'Eglise?» (Lucerne), d'une information sur l'emploi qui est fait de l'argent des impôts (Lucerne), de l'annonce d'un «prix spécial» dont bénéficient les membres de l'Eglise sur des offres qui s'adressent à tous (Lucerne).

Quatrièmement, les responsables s'efforcent de laisser les *églises toujours ouvertes*, de manière à offrir en permanence un lieu de recueillement pour les visiteurs. Cette action organisée d'abord à Saint-Gall a été maintenant reprise par la FEPS, qui la recommande aux autres Eglises cantonales<sup>1</sup>. Le raisonnement de l'Eglise de Saint-Gall est le suivant :

Dans plusieurs paroisses, on a remarqué que cet intérêt nouveau pour la spiritualité cache des questions, des désirs et des aspirations qui sont à prendre au sérieux. Une église ouverte doit aider les gens à retrouver le chemin des questions de foi. Les églises sont le trésor de la foi chrétienne. Ouvrir la porte de l'église, c'est se conformer à l'invitation de l'Evangile adressée à tout un chacun : «Venez, approchez-vous de Dieu ! Déposez votre vie, vos joies, vos peines et vos soucis devant le Christ, que nous reconnaissions comme notre "porte".» Ne nous fermons pas à cette source de réconfort et n'excluons pas les gens qui la recherchent et qui ont raison d'espérer la trouver dans une église. La fermeture et l'exclusion sont contraires à l'esprit de Jésus. Une église fermée est une église morte<sup>2</sup>.

### *Les non-membres*

Les réformés se demandent de plus en plus si leur action missionnaire ne devrait pas viser également les personnes sans confession. C'est la raison pour laquelle ont été créés à Zurich des «lieux d'admission ou de réadmission» : l'église de la gare centrale, l'ancienne église dominicaine (*Predigerkirche*) et le centre de

1. [http://www.refsg.ch/anzeige/projekt/107/186/handreichung\\_offene\\_kirchen-tueren.pdf](http://www.refsg.ch/anzeige/projekt/107/186/handreichung_offene_kirchen-tueren.pdf) (30 novembre 2010).

2. ÉVANGELISCH-REFORMIERTE KIRCHE DES KANTONS ST. GALLEN, *Offene Kirchentüren – eine Handreichung*, St. Gallen, 2005.

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

retraites spirituelles de Kappel (*Haus der Stille und Besinnung*). L'Eglise cantonale de Schaffhouse a engagé depuis octobre 2007 un « Mister Adhésion », interlocuteur pour les personnes intéressées à s'affilier ; à Bâle, une « Miss Adhésion » a été nommée pour une année, durant la campagne « *Credo 08* ». L'Eglise réformée de Lucerne envisage des moyens de simplifier les adhésions et souligne l'intérêt qu'il y aurait à étudier systématiquement les motifs des demandes d'adhésion<sup>1</sup>.

Une autre proposition consiste à rendre l'affiliation attrayante en percevant des personnes étrangères à l'Eglise une taxe pour les prestations ecclésiastiques (mariage ou service funèbre, par exemple). Elle est toutefois rejetée par la plupart des Eglises cantonales, par crainte de la voir produire l'effet contraire :

La perception d'une taxe risque de favoriser, tant chez les membres de l'Eglise que chez les personnes de l'extérieur, l'idée erronée que le recours aux services de l'Eglise obéit au principe de la prestation/contre-prestation. Les personnes extérieures seraient tentées de croire qu'il suffit du paiement d'une taxe pour avoir droit à tel ou tel service de l'Eglise. Cela aurait pour effet d'affaiblir l'affiliation à l'Eglise<sup>2</sup>.

### 4.3 La revalorisation du culte

Face à la faible fréquentation des cultes, plusieurs de nos interlocuteurs se montrent résignés. L'assistance clairsemée, exception faite de quelques dames qui ont déjà largement dépassé la soixantaine, n'est pas un cliché, mais une réalité dans beaucoup de cultes. On en vient souvent chez les réformés à se demander si le culte est encore une forme de célébration appropriée dans notre société et s'il ne faudrait pas plutôt s'orienter vers d'autres canaux de transmission du message chrétien, comme la formation des adultes, les manifestations cultuelles, etc.<sup>3</sup>

---

1. Cf. SYNODALRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE DES KANTONS LUZERN, *Kirchenmitgliedschaft*, *op. cit.*, p. 23.

2. *Ibid.*, p. 4.

3. Un responsable ecclésiastique nous a même avoué ne plus se rendre volontiers au culte, qu'il trouve trop ennuyeux !

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

### *Pourquoi le culte est-il important ?*

Dans presque toutes les Eglises cantonales, la tendance est toutefois à la revalorisation du culte<sup>1</sup>. Citons pour exemple la position de l'Eglise de Bâle-Ville :

Le but suprême est de privilégier le culte paroissial, élément central de la vie de l'Eglise, et par là aussi de renforcer les liens entre les personnes qui composent la paroisse<sup>2</sup>.

A cela il y a plusieurs raisons. Le culte reste incontestablement au cœur de la vie paroissiale. Il est probablement l'élément le plus caractéristique des Eglises. Sans équivalent parmi la concurrence séculière, il est l'occasion qui permet aux paroissiens, dans la très grande majorité des cas, d'entrer en contact avec l'Eglise<sup>3</sup>. C'est le culte qui rend la paroisse visible, et sa suppression risquerait d'entraîner la disparition de celle-ci<sup>4</sup>. Grâce au culte, on peut espérer former une paroisse forte, attrayante et accueillante au sein de laquelle il est possible de recruter des bénévoles pour d'autres activités paroissiales.

Pour des raisons similaires, les cultes peu fréquentés causent du tort aux Eglises réformées. Mais ils posent aussi un problème en termes économiques :

Un culte célébré pour une assistance de cinq personnes soulève la question de l'économie des forces et des moyens financiers. Dans les situations de ce genre, le culte coûte entre deux et trois cents francs par personne et bloque du temps et une force de travail qui pourraient être mieux utilisés ailleurs<sup>5</sup>.

1. Entretiens avec D. Weder, L. Kundert et C. Bandixen-Widmer ; cf. EVANGELISCH-REFORMIERTE KIRCHE DES KANTONS BASEL-LANDSCHAFT, *Volkskirche mit Zukunft*, op. cit., pp. 31 ss.

2. KIRCHENRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE BASEL-STADT, *Kirchenaufbau und Gemeindeaufbau*, op. cit., p. 3.

3. Cf. Reinhard KRAMM, *Kirchliches Leben in Graubünden*, op. cit., p. 8.

4. Cf. Heinz FÄH, « Marketing und Gottesdiensterneuerung », art. cit.

5. EVANGELISCHER KIRCHENRAT GRAUBÜNDEN, *Neustrukturierung der Pfarrämter und Kirchengemeinden. Einteilung der Pfarrämter*, Chur, 2003, p. 3.

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

### *Les mesures prises pour revaloriser le culte*

Sur l'essentiel, les mesures envisagées par les Eglises cantonales en vue de revaloriser le culte sont très semblables et ne varient que par leur intensité.

*Diversité et innovation.* Une première mesure envisagée consiste à organiser des cultes adaptés à certaines catégories de personnes. Les types de culte le plus fréquemment évoqués sont des cultes pour les familles avec enfants, pour les jeunes, pour les femmes, des cultes charismatiques et des cultes œcuméniques<sup>1</sup>. Mais l'idée existe de s'adresser encore à d'autres catégories : personnes qui se sont distanciées de l'Eglise (*Thomasmesse*<sup>2</sup>), motocyclistes, propriétaires d'animaux, malades, malentendants, etc. Les formes peuvent aussi varier : recueillement du matin, méditation vespérale, culte aux champs, en forêt. A cette diversité contribuent également des églises et des lieux de culte à vocation tout à fait particulière, comme les «églises dans la ville» (*Citykirche*), l'église de la gare centrale de Zurich, l'église du centre commercial zurichois *Sihlcity* ou l'Espace culturel des Terreaux à Lausanne<sup>3</sup>. L'idée de base est que dans une société individualisée, une seule offre ne suffit pour toucher en même temps toutes les générations et tous les milieux. Comme cela se fait dans le marketing, les responsables ecclésiastiques essaient donc de définir plus précisément les groupes auxquels ils veulent s'adresser et de concevoir des cultes adaptés en fonction de chacun d'entre eux. La *Streetchurch*

1. Sur les différentes formes et l'évolution du culte réformé en général, voir le recueil de textes de la Commission de liturgie des Eglises évangéliques de Suisse alémanique ([www.liturgiekommision.ch](http://www.liturgiekommision.ch)). Voir en particulier aussi Thomas BORNHAUSER, «Liturgische Orientierung I: Situationsanalysen. Der reformierte Gottesdienst in der Deutschschweiz. Tatsachen und Tendenzen zu Beginn des 21. Jahrhunderts», site de la Conférence de liturgie ([www.liturgiekommision.ch](http://www.liturgiekommision.ch)) (30 novembre 2010); Andreas MARTI, «Gemeinsam verantworteter Gottesdienst», *Musik und Gottesdienst* 6, 2002, pp. 251-258; Ralph KUNZ, «Der reformierte Gottesdienst», texte de conférence, Landeskirchenforum Bern, 9 juin 2007; sur l'évolution du culte au cours des dernières décennies: Marianne PÉRILLARD: «Le Synode protestant suisse (1983-1987) et le renouveau du culte», in: *Liturgie en mouvement. Actes du colloque «Renouveau liturgique des Eglises en Suisse au XX<sup>e</sup> siècle»*, Fribourg, 1999 (Bruno BÜRKI et Martin KLÖCKENER éd.), Genève, Labor et Fides, 2000, pp. 324-337.

2. Cf. : [www.thomasmesse.ch](http://www.thomasmesse.ch).

3. Cf. : [www.bahnhofkirche.ch](http://www.bahnhofkirche.ch); [www.sihlcity-kirche.ch](http://www.sihlcity-kirche.ch); [www.terreaux.org](http://www.terreaux.org).

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

zurichoise vise expressément les jeunes, et mise donc sur une musique qui leur correspond<sup>1</sup>. Pour une paroisse seule, il est cependant pratiquement impossible d'organiser des cultes de qualité destinés à une catégorie particulière de personnes<sup>2</sup>. Elle doit pouvoir disposer d'un nombre suffisant de collaborateurs et y consacrer les moyens nécessaires.

L'*innovation* n'est pas moins importante que la diversité. Les catégories de personnes que l'on cherche à atteindre et leurs besoins évoluent, et les Eglises essaient de s'adapter à cette évolution<sup>3</sup>. Il existe une institution explicitement vouée à l'innovation dans le domaine des cultes : c'est la « bourse de la liturgie » de l'Eglise réformée du canton d'Argovie, où l'on peut proposer et consulter des idées pour l'aménagement du culte<sup>4</sup>. Dans le canton de Saint-Gall, l'innovation et la diversité sont systématiquement encouragées, ce qui a donné naissance à une très grande variété de formes de culte. Une enquête a révélé qu'il s'y donne par exemple des cultes pour les animaux et leurs maîtres, pour les écoliers, des cultes avec musique de la Nouvelle-Orléans, des cultes « silence et écoute », des cultes de discussion, des cultes pour lève-tard, des bénédictions aux cyclistes, des cultes Alphalive, des cultes avec danses, parmi beaucoup d'autres encore (tableau 4.4).

Tableau 4.4 La diversité des formes de culte dans le canton de Saint-Gall

	Type de culte
Pour des catégories particulières de personnes	animaux et leurs maîtres, départ à la retraite, personnes atteintes de démence, couples, personnes handicapées, cinquante ans de confirmation, anniversaire de mariage, rappel du baptême, familles, personnes qui se sont distanciées de l'Eglise (« Thomasmesse »), culte bilingue (allemand / portugais)

1. Cf. : [www.streetchurch.ch](http://www.streetchurch.ch).

2. KIRCHENRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE DES KANTONS ST. GALLEN, « *Nahe bei Gott – nahe bei den Menschen* », *op. cit.*, p. 135.

3. Entretiens avec C. Bandixen-Widmer et D. Weder.

4. Cf. : [www.refgottesdienst.ch](http://www.refgottesdienst.ch). Des offres de ce genre sont proposées aussi dans d'autres cantons, à Saint-Gall par exemple.

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

Jeunesse	culte pour les enfants, culte œcuménique pour les écoliers, culte d'ouverture de l'année scolaire, CheckIn, JoyStick
Musique particulière	Nouvelle-Orléans, gospel, Taizé, PraiseNight, culte musical, culte chantant, culte avec tambours, avec groupe musical, a capella, jazz
Méditation	prière de Taizé, méditation dans la profondeur des âges, nuit de méditation, culte du soir avec méditation, prière et méditation, pause pour respirer, « silence et écoute »
Discussion	culte de dialogue, discussion
Endroits particuliers	culte en plein air
Moments particuliers	culte pour lève-tard, culte du soir, recueillement matinal, Cène de fin de journée, prière du soir
Esotérisme	conférence de la vie (rite de passage identitaire), liturgie pour la terre (rituel indien)
Œcuménisme	nuit de Pâques œcuménique avec les orthodoxes serbes, culte œcuménique du souvenir, culte œcuménique du soir
Année liturgique	recueillement de l'Avent, célébration du matin de l'Avent, recueillement de la Passion, préparation à Noël, Cène du Jeudi saint en général, pour cyclistes
Bénédiction et onction	culte du temps de jachère (où les gens apportent des textes et des chansons), culte avec littérature, samstags.kirche (production artistique)
Littérature et arts	culte avec groupe liturgique, culte « Ufwind »
Groupes de participants	Alphalive
Alphalive	culte dansant
Danse	dérive, vivre dans le provisoire, chemin de croix
Ateliers	groupe « avenir » (changement de perspective), Notre Père en araméen
Autres	

D'après : [http://www.ref-sg.ch/pastorales/gottesdienste/Umfraage\\_2004.pdf](http://www.ref-sg.ch/pastorales/gottesdienste/Umfraage_2004.pdf) (30 novembre 2010)

**La qualité.** La revalorisation du culte passe aussi par l'amélioration de la qualité. Pour divers auteurs et plusieurs de nos interlocuteurs, les cultes n'ont d'avenir que s'ils s'adaptent aux exigences de qualité des

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

participants<sup>1</sup>. Tout doit être de haut niveau : la prédication, la musique, l'agencement, l'esthétique. Pour y parvenir, les Eglises cantonales envisagent surtout des cours de formation continue et de perfectionnement pour les pasteurs et pour les bénévoles, ainsi que d'encourager le retour d'information auprès des pasteurs et des diacres<sup>2</sup>. En Allemagne, l'Eglise protestante recommande même l'application d'un « management de la qualité »<sup>3</sup>. Souvent, des mesures très simples suffisent pour relever sensiblement la qualité d'une manifestation : amélioration du son, de l'éclairage et de l'organisation de l'espace. Exemple de visite d'église :

Dans une des grandes églises de la ville, le prédicateur commentait savamment un passage de la Bible, dont il donnait une analyse pénétrante exposée avec beaucoup de précision dans le choix des mots et rythmée par des intermèdes de musique d'orgue dont l'exécution était de niveau professionnel. La solennité du lieu, la musique, l'odeur du sol fraîchement ciré et des vénérables bancs, tout cela avait de la classe et de la profondeur. Mais dans cette atmosphère solennelle, deux choses nous ont immédiatement frappés. La voix du pasteur, d'abord, qui n'était pas la voix puissante de l'homme en noir, mais une voix relayée par un haut-parleur produisant un faible crépitement. L'éclairage, ensuite : des lumineux suspendus répandaient une lumière diffuse qui ne favorisait ni la solennité ni la concentration et ne modelait pas non plus l'architecture. [...] Pour un concert, j'aurais fermé les rangées de bancs à l'arrière. L'assistance clairsemée, qui n'occupait qu'une infime partie des sièges, m'a donné l'impression d'un certain gaspillage d'énergie<sup>4</sup>.

L'accent sur *les caractéristiques réformées*. Dans plusieurs Eglises cantonales, on s'inquiète de voir le culte s'ouvrir à tout et n'importe quoi. Si l'on ne peut plus reconnaître dans le culte les « formes élémentaires de la célébration réformée », c'est non seulement l'identité de la

1. Cf. Manfred BRUHN *et al.*, *Ökumenische Basler Kirchenstudie*, op. cit. ; entretien avec D. Weder.

2. Cf. KIRCHENRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE DES KANTONS ST. GALLEN, « *Nahe bei Gott – nahe bei den Menschen* », op. cit., p. 111 ; SYNODALRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE DES KANTONS LUZERN, *Kirchenmitgliedschaft*, op. cit., p. 23 ; David PLÜSS et Michael RAHN, *Gottesdienst ins Gespräch bringen : Eine Sammlung von Feedback-Methoden*, Zürich, TVZ, 2008.

3. EVANGELISCHE KIRCHE IN DEUTSCHLAND, *Kirche der Freiheit*, op. cit., p. 27.

4. Plinio BACHMANN, « *Gottesdienst als Auftritt – Eine Kirchenvisite* », texte de conférence, Präsidialkonferenz der Evangelisch-reformierten Landeskirche des Kantons Zürich, 17 mai 2008, p. 4.

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

manifestation qui s'effrite, mais encore celle de la communauté réformée<sup>1</sup>. Des règlementations ont donc été adoptées dans divers cantons afin d'éviter une trop grande dispersion<sup>2</sup>. En Allemagne aussi, l'Eglise protestante estime qu'il est important d'uniformiser le culte sur certains points afin de créer des repères pour le fidèle<sup>3</sup>. Mais il est aussi possible, dans les grandes villes surtout, de donner un style bien précis à certains lieux de culte. Même dans une agglomération, à Jona, par exemple, près de Rapperswil, une église sert aux cultes « traditionnels » et une autre aux cultes « gospel »<sup>4</sup>. Il est important que la recherche de diversification et l'affirmation des caractéristiques réformées ne se contredisent pas. Une diversité foisonnante non maîtrisée est assurément préjudiciable à la mise en évidence des caractéristiques réformées. Par contre, si une Eglise prévoit d'organiser des formes de culte très différentes les unes des autres, cela peut aussi déjà lui permettre de se profiler.

La *masse critique*. Une autre mesure envisagée consiste à regrouper les cultes en un endroit afin d'y avoir la « masse critique » suffisante quant à la fréquentation et quant au personnel disponible<sup>5</sup>. Un nombre suffisant de fidèles présents au culte permet d'éviter de donner l'impression d'un « groupuscule à l'abandon » et aux nouveaux venus celle d'une « communauté fermée » :

Certains lieux de culte seront abandonnés, mais dans ceux qui resteront, la vie cultuelle devra gagner en dynamisme et notamment attirer suffisamment de fidèles pour que les jeunes et les personnes qui se sont distanciées de l'Eglise ne se sentent pas exclus, risque dont on ne peut ignorer la réalité lors de cultes à faible fréquentation<sup>6</sup>.

Un nombre suffisant de collaborateurs permet aussi de proposer une offre diversifiée et de qualité.

Les *relations avec les gens*. Beaucoup de paroisses et d'Eglises cantonales ont bien compris qu'un bon culte ne suffit pas à assurer une bonne fréquentation. Du fait de la forte concurrence séculière sur

1. Cf. Ruedi REICH, *Reformierte Landeskirche*, *op. cit.*, p. 10.

2. Cf. par exemple à Bâle-Ville, Lukas KUNDERT, « Volkskirchlich geprägte Mitgliederkirche », *art. cit.*

3. EVANGELISCHE KIRCHE IN DEUTSCHLAND, *Kirche der Freiheit*, *op. cit.*, p. 50.

4. Cf. Heinz FÄH, « Marketing und Gottesdiensterneuerung », *art. cit.*

5. Entretiens avec M. Christ et D. Weder.

6. KIRCHENRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE BASEL-STADT, *Bericht und Antrag zur Planung bis 2015*, *op. cit.*, p. 2.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

le marché des loisirs, de la diversité des intérêts des paroissiens et de la disparition des normes qui régissaient la fréquentation du culte, il est aujourd’hui devenu pratiquement indispensable, pour obtenir une bonne fréquentation, de cultiver des réseaux de relations personnelles. Les collaborateurs de l'Eglise doivent jouer un rôle de « multiplicateurs » et « consacrer beaucoup de temps au développement des relations personnelles »<sup>1</sup>. Et surtout, une paroisse ne peut croître durablement que si ses membres et les fidèles qui fréquentent le culte nouent eux-mêmes des contacts et deviennent des multiplicateurs. L'Eglise de Bâle-Campagne fait le constat suivant :

Il est important que les paroisses comprennent qu’elles pourront de moins en moins se contenter de préparer une offre de qualité et d’attendre que les gens viennent. Il y a là source de déceptions et de frustrations, parce que les gens, justement, ne viennent plus d’eux-mêmes. Il faut faire tout un travail de motivation à la base, inviter les gens, les accompagner ; aujourd’hui plus que jamais, les gens veulent être abordés personnellement. Le développement de la paroisse, les contacts, la communication personnelle sont devenus aussi importants que les cultes<sup>2</sup>.

*La musique.* Dans les documents prospectifs établis par les Eglises, la musique est régulièrement citée comme un des principaux moyens de revaloriser le culte<sup>3</sup>. Les chœurs paroissiaux jouent un rôle important et peuvent même attirer des personnes qui se sont distanciées de l'Eglise. Les concerts dans les églises peuvent atteindre une large audience. Les styles musicaux modernes (gospel, black music, pop/rock, par exemple) paraissent offrir un potentiel intéressant comme moyen de rendre les cultes plus attrayants pour divers milieux de jeunes. A Saint-Gall a été institué un cycle de formation en musique d'église, orienté principalement vers la musique populaire<sup>4</sup>.

### *Les effets du renouvellement des formes de culte*

D’après nos observations, le renouvellement des formes de culte est possible et il a des effets favorables. Dans la quasi-totalité des Eglises

1. Heinz FÄH, « Marketing und Gottesdiensterneuerung », art. cit., p. 193.

2. EVANGELISCH-REFORMIERTE KIRCHE DES KANTONS BASEL-LANDSCHAFT, *Volkskirche mit Zukunft*, op. cit., p. 33.

3. Entretien avec D. Weder ; EVANGELISCHE KIRCHE IN DEUTSCHLAND, *Kirche der Freiheit*, op. cit., pp. 19, 54.

4. <http://www.ref-sg.ch/v/?id=98017>

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

cantonales, on constate que les cultes spéciaux connaissent souvent une bonne fréquentation. C'est le cas par exemple à Bâle-Campagne :

Les entretiens avec les responsables paroissiaux confirment la bonne, voire très bonne fréquentation, en règle générale, des cultes pour les familles, des cultes œcuméniques et des cultes aux champs. D'autres manifestations axées sur la sociabilité connaissent aussi une bonne affluence, comme les cultes des récoltes ou les cultes « pain pour le prochain », avec déjeuner ou dîner, ou encore les cultes auxquels participent des chœurs, des sociétés locales, etc. Les cultes préparés en commun avec des groupes, voire par des groupes seuls (comme par exemple les femmes pour la journée mondiale de prière) représentent eux aussi des expériences encourageantes<sup>1</sup>.

A Bâle-Ville, canton où la sécularisation est la plus avancée, l'Eglise réformée mise sur la promotion du culte et constate dans l'ensemble une augmentation de la fréquentation<sup>2</sup>.

De même à Saint-Gall, où l'Eglise réformée attache une importance toute particulière à l'innovation dans les formes de culte, le rapport de visite est très positif :

Ces dernières années, de grands progrès ont été réalisés dans le domaine du culte. Outre des réactions parfois enthousiastes sur l'aménagement et la qualité des cultes, plusieurs séries et formes de culte enregistrent une affluence impressionnante. [...] On ne peut pas dire que les cultes n'ont pas d'avenir, au contraire ; mais ils doivent répondre à de hautes exigences de qualité, être crédibles et cohérents<sup>3</sup>.

Si les moyens sont connus de tous, on peut se demander pourquoi ils ne sont pas mis en œuvre avec le même succès partout. C'est qu'en plus des tendances lourdes de l'évolution de la société, la réticence des pasteurs peut représenter un obstacle :

Si l'Eglise fait un bon travail et si ses offres connaissent un succès croissant, cela engendre un surcroît de dépenses, mais pas de revenus. Si l'on veut atteindre durablement, par les cultes, de nouvelles catégories de personnes, il faut y consacrer plus de moyens financiers et de temps. Pour le

1. EVANGELISCH-REFORMIERTE KIRCHE DES KANTONS BASEL-LANDSCHAFT, *Volkskirche mit Zukunft*, op. cit., p. 32.

2. Entretien avec L. Kundert.

3. KIRCHENRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE DES KANTONS ST. GALLEN, « *Nahe bei Gott – nahe bei den Menschen* », op. cit., p. 111.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

collaborateur de l'Eglise, l'augmentation de la demande signifie une augmentation de sa charge de travail, sans indemnisation. Comme, en règle générale, les pasteurs n'ont pas l'obligation contractuelle d'effectuer un certain nombre d'heures de travail, mais sont liés par les devoirs et les tâches de leur fonction, tout surplus qu'exige la promotion des cultes est fourni au détriment de la vie familiale et des loisirs. Les pasteurs qui s'engagent avec le plus de conviction sont menacés de surmenage. Dans la plupart des cas, les prestations de base pour l'enseignement religieux, l'assistance spirituelle, les cultes et les actes ecclésiastiques remplissent déjà un poste à plein temps. Les pasteurs en charge des cultes hésiteront à accepter une charge de travail supplémentaire. Celui qui veut voir plus de monde à ses cultes doit être disposé à consacrer plus de temps au développement de relations personnelles<sup>1</sup>.

Si les paroisses et les Eglises cantonales misent effectivement sur le renouvellement durable des formes de culte, elles devront revoir les conditions de travail de leurs pasteurs et faire en sorte que ceux-ci ne soient pas punis de leurs efforts mais récompensés, que ce soit par une meilleure reconnaissance sociale, par la mise à disposition de moyens supplémentaires ou par des mesures salariales.

### 4.4 La revalorisation du ministère pastoral

#### *Renforcer l'attrait du métier*

Du point de vue des Eglises cantonales, il y a deux raisons au moins qui font qu'il est important de revaloriser le métier de pasteur. La première est que, pour la population, ils sont les principaux représentants des Eglises réformées. Par leur activité, ils donnent à l'institution son empreinte particulière, et la crédibilité de l'institution dépend pour une part non négligeable de la crédibilité de ses pasteurs. Les Eglises réformées doivent donc veiller à recruter des personnes parfaitement qualifiées pour ce métier et à rendre celui-ci suffisamment attrayant. En outre, la diminution du nombre d'étudiants en théologie fait prévoir des problèmes de relève<sup>2</sup>. Il est déjà difficile actuellement de repourvoir

1. Heinz FÄH, « Marketing und Gottesdiensterneuerung », art. cit., p. 193.

2. Cf. EGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE DU CANTON DE VAUD, *Rapport du Conseil synodal sur son activité et l'état de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud. Année 2006*, Lausanne, 2007, p. 24.

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

des postes pastoraux dans des régions regardées comme peu attrayantes (aux Grisons par exemple)<sup>1</sup>.

### *Les mesures prises pour revaloriser le ministère pastoral*

Pour attirer des pasteurs, les Eglises cantonales envisagent ou ont déjà pris diverses mesures<sup>2</sup> :

- La *garantie d'un salaire décent* : les Eglises cantonales sont dans une situation financière qui ne leur permet pas d'augmenter la réumération des pasteurs. Toutefois, il est souvent exigé qu'au moins on ne l'abaisse pas<sup>3</sup>. Les salaires sont très variables d'un canton à l'autre, les plus élevés étant offerts à Berne et à Zurich, les plus modestes à Genève et à Neuchâtel. A Bâle-Campagne, le salaire d'un pasteur correspond à peu près à celui d'un enseignant du secondaire II.
- La *régularisation du temps de travail* : les pasteurs ont parfois le sentiment désagréable d'être continuellement «en service» ou du moins d'être considérés ainsi par leurs paroissiens. De plus en plus, les Eglises définissent donc le temps de travail des pasteurs et le nombre de fins de semaine libres auxquelles ils ont droit, et il leur est expressément recommandé de s'accorder du loisir.

A ces mesures générales s'en ajoutent d'autres, plus particulières, envisagées par les Eglises :

- Une *définition claire des buts et de la nature des tâches pastorales* : il s'agit ici de dissiper le flou qui existe parfois quant aux buts à atteindre, aux droits, aux devoirs des pasteurs et quant aux tâches que l'on attend d'eux, et de renforcer leur motivation et leur satisfaction<sup>4</sup>. La formation continue fait partie de leurs droits. Les Eglises réformées de Berne-Jura-Soleure, par exemple, ont établi un «Profil pastoral», clair et bien conçu (tableau 4.5). Il y est notamment demandé aux pasteurs de s'engager en faveur des traditions chrétiennes, d'accompagner d'une manière à la fois constructive et critique les tendances nouvelles, etc. Ils doivent

1. Cf. EVANGELISCHER KIRCHENRAT GRAUBÜNDEN, *Neustrukturierung der Pfarrämter und Kirchgemeinden*, op. cit., pp. 3-4.

2. Cf. le «Leuchtfeuer 6» de l'EKD : EVANGELISCHE KIRCHE IN DEUTSCHLAND, *Kirche der Freiheit*, op. cit., p. 71.

3. Entretien avec M. Christ.

4. REFORMIERTE LANDESKIRCHE AARGAU, *Leitbildentwicklung in Kirchgemeinden. Projekt Kirche 2002*, Aarau, 2002, p. 14.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

convaincre par leur personnalité et leur authenticité, croire en la présence, la bonté et la sollicitude de Dieu, être en relation vivante avec Jésus-Christ, vivre dans le réconfort du Saint-Esprit, reconnaître leurs doutes envers Dieu et leurs questions quant au sens de la vie<sup>1</sup>. Dans les Eglises réformées de Berne-Jura-Soleure, on ne semble en revanche pas attendre des pasteurs qu'ils rayonnent de joie, à en juger du moins par l'image choisie pour la couverture du « Profil pastoral » (ill. 4.2, gauche).

- La *décharge des tâches d'enseignement et des travaux administratifs* : c'est surtout l'enseignement qui paraît représenter un fardeau pour les pasteurs<sup>2</sup>.
- La *consécration réservée exclusivement aux pasteurs* : les Eglises cantonales ne sont pas unanimes sur ce point. Il est clair cependant que c'est un moyen de revaloriser symboliquement le métier de pasteur par rapport à d'autres (diacre, catéchète).
- Le *regroupement des lieux de culte* : le pasteur qui est moins obligé de se déplacer dispose de plus de temps pour nouer des relations avec ses paroissiens<sup>3</sup>.
- La *constitution d'équipes* : la constitution d'équipes de travail, en préservant les pasteurs du travail solitaire, peut favoriser leur motivation<sup>4</sup>. Il faut toutefois faire observer que l'intégration dans une équipe se fait au détriment de la liberté individuelle du pasteur.
- La *définition d'une « identité d'entreprise »* : il s'agit, par divers moyens, de favoriser l'identification des pasteurs avec l'institution qui les emploie. Les Eglises espèrent ainsi renforcer à la fois leur propre identité et la motivation des pasteurs.

1. EGLISES RÉFORMÉES BERNE-JURA-SOLEURE, *Profil pastoral*, Berne, 2005, p. 7.

2. EVANGELISCHER KIRCHENRAT GRAUBÜNDEN, *Neustrukturierung der Pfarrämter und Kirchgemeinden*, *op. cit.*, p. 12 ; EVANGELISCH-REFORMIERTE KIRCHE DES KANTONS BASEL-LANDSCHAFT, *Volkskirche mit Zukunft*, *op. cit.*, pp. 16-17.

3. KIRCHENRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE BASEL-STADT, *Bericht und Antrag zur Planung bis 2015*, *op. cit.*, p. 2.

4. Jean-François RAMELET, *Le Ministère paroissial*, *op. cit.*, p. 26 ; KIRCHENRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE DES KANTONS ST. GALLEN, « *Nahe bei Gott – nahe bei den Menschen* », *op. cit.*, p. 67.

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

*Tableau 4.5 Profil pastoral des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure*

---

Dans leur tâche d'accompagnement de l'existence humaine, les pasteurs sont directement confrontés aux défis posés par les transformations et les évolutions de notre société :

- Ils s'engagent en faveur des traditions chrétiennes auxquelles ils vouent toute leur attention.
  - Ils accompagnent, d'une manière à la fois constructive et critique, les tendances nouvelles qui se manifestent dans la théologie, la société et l'Eglise.
  - Ils s'engagent dans la diffusion des contenus et des valeurs chrétiennes.
  - Ils rappellent que l'appartenance confessionnelle est un aspect essentiel de l'identité de l'individu.
  - Ils assurent la médiation entre confessions, religions et cultures.
  - Ils remettent en question les mécanismes du pouvoir et les rigidités des rôles sociaux.
  - Ils favorisent les liens entre les générations.
  - Ils cherchent, avec les personnes qu'ils côtoient dans leur domaine d'activité, des formes liturgiques et rituelles appropriées aux situations de vie particulières.
- 

EGLISES RÉFORMÉES BERNE-JURA-SOLEURE, *Profil pastoral*, Berne, 2005, p. 5

### *Les mesures prises pour augmenter l'attrait des études de théologie*

Le nombre d'étudiants en théologie, nous l'avons vu, tend à baisser dans les universités suisses. Les Eglises ont donc pris des mesures afin de rendre cette voie d'étude plus attrayante. La plus importante de ces mesures a été la campagne de promotion des études de théologie, organisée d'abord par les Eglises réformées de la Suisse du nord-ouest (*Reformierte Kirchen der Nordwestschweiz*), en 2003, puis étendue en 2005 à toutes les Eglises réformées de Suisse alémanique et aux facultés de théologie de Bâle, de Berne et de Zurich.

La campagne a été conçue par les *Reformierten Medien*, groupe de médias alémanique, sur mandat d'une commission spécialisée, la *Werbekommission Theologiestudium* (Wekot). Le projet a été repris en Suisse romande en 2006. Le but était de faire connaître les études en théologie et de les rendre attrayantes, en s'adressant en priorité aux gymnasiens ou collégiens et aux étudiants. Diverses moyens de communication ont été employés. Des affiches ont été posées dans les gymnases et les universités, portant le slogan : « *Theologie. Da kommst du!* »

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

*Illustration 4.2* Pages de titre du « Profil pastoral » des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure (2005) et de la campagne pour la promotion des études de théologie en Suisse alémanique (2003)



*Du auf die Welt*» (« La théologie. Une manière de venir au monde »). Un site Internet a été créé ([www.theologiestudium.ch](http://www.theologiestudium.ch), ill. 4.2 droite), contenant des informations détaillées sur les études en théologie. Un prix a été institué pour récompenser des travaux de maturité sur des sujets concernant la religion, la théologie ou l'Eglise. Des stages d'une semaine ont été proposés aux étudiants pour permettre une immersion dans le métier de pasteur<sup>1</sup>. En 2007, les *Reformierten Medien* ont procédé à une évaluation quantitative et qualitative de l'opération<sup>2</sup>. Dans le rapport, il est fait état des difficultés d'associer les écoles à la campagne de communication en raison des réticences de certains enseignants à collaborer étroitement avec les Eglises. Néanmoins, et

1. Cf. REFORMIERTE MEDIEN, *Werbung für das Theologiestudium. Konzept und Massnahmen 2005-2006*, s.l., 2007.

2. Cf. REFORMIERTE MEDIEN, *Werbung für das Theologiestudium – Evaluation*, s. 1., 2007.

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

malgré les ambiguïtés des résultats du sondage qualitatif (effectué auprès d'étudiants en théologie), les résultats ont été jugés positifs : « On peut ainsi constater que le travail de publicité et d'information entrepris par la Wekot [...] a joué un rôle considérable, qui reste encore à préciser dans le détail. » Les auteurs du rapport estiment que jusqu'en 2007, les campagnes de publicité ont permis de créer 3 290 000 contacts entre les Eglises et les jeunes étudiants.

L'Eglise méthodiste propose une formation de pasteur pour la jeunesse, qui se veut plus attrayante que les études en théologie et est destinée à encourager les jeunes à devenir plus tard pasteurs :

De nos jours, il est rare qu'une personne de dix-neuf ou vingt ans forme le voeu de devenir pasteur. Mais il y a plus de chances pour qu'elle ait envie de travailler avec des jeunes. C'est donc comme une transition, lors de laquelle la dynamique positive peut amener certains à se dire : « Oui, j'aime bien le travail de pasteur de jeunesse » ; et souvent, ils passent à l'étape suivante, qui est de devenir pasteur<sup>1</sup>.

### 4.5 La redéfinition de la diaconie

#### *L'importance de la diaconie*

L'engagement diaconal des réformés est d'une très grande importance pour leur avenir. D'une part, du point de vue des Eglises, il s'agit d'un élément essentiel de leur mission<sup>2</sup> et d'autre part, les personnes affiliées à l'Eglise mais sans intérêt pour la vie de la paroisse (c'est-à-dire la grande majorité) lui accordent une importance primordiale<sup>3</sup>. L'engagement social de l'Eglise est bénéfique pour son « image de marque », tant en son sein qu'aux yeux du public<sup>4</sup>.

1. Entretien avec P. Streiff.

2. Cf. Theodor STROHM, « Konferenz europäischer Kirchen. Bratislava-Erklärung – Auf dem Weg zu einer Vision von Diakonie in Europa », in : *Diakonie in Europa. Ein internationaler und ökumenischer Forschungsaustausch* (ID. éd.), Heidelberg, VDWI, 1997, pp. 510-515 ; Kurt ZAUGG OTT, *Diakonie – Zukunft unserer Kirche ? Eine Grund-satzdiskussion im Anschluss an die « Bratislava-Erklärung »*, Bern, SEK, 1997, p. 4.

3. Cf. Reinhard KRAMM, *Kirchliches Leben in Graubünden*, op. cit., p. 27 ; Alex VON SINNEN, « « Diakonie » als Faktor in Kirchenmarketing. Über die latente Gefahr, Chancen zu verpassen », in : *Kirche und Marktorientierung. Impulse aus der Ökume-nischen Basler Kirchenstudie* (Manfred BRUHN et Albrecht GRÖZINGER éd.), Freiburg, Universitätsverlag, 2000, pp. 201-215.

4. Voir le sous-chapitre 3.3, p. xxxx.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

Nous avons cependant signalé<sup>1</sup> les problèmes que rencontre la diaconie : profil flou, difficultés dans le partage des tâches avec les pasteurs, diminution des moyens et absence de relève.

### *Les mesures prises pour redéfinir la diaconie*

Face à cette situation, les réactions des Eglises sont diverses :

1. Au niveau des paroisses et des Eglises cantonales, certains tentent de donner une identité plus clairement réformée au travail diaconal et d'en faire usage pour renforcer la paroisse. La diaconie ne doit pas être simplement un service public comme un autre : elle doit redevenir «une aide axée sur la foi»<sup>2</sup>. A Bâle-Ville, par exemple, on attend de la diaconie qu'elle contribue à rendre les paroisses attrayantes et qu'elle ait «des répercussions sur la fréquentation du culte»<sup>3</sup>. Au niveau cantonal, plusieurs Eglises essaient de donner une identité plus nettement réformée à leurs services diaconaux afin de mieux faire apparaître le lien avec l'Eglise et de renforcer l'attachement des personnes qui se sont distanciées d'elle. A Neuchâtel, les responsables de l'Eglise cherchent de nouveaux projets qui permettraient de la faire mieux connaître, et à Lucerne, l'Eglise réformée veut mettre sur pied quelques projets diaconaux placés sous sa seule responsabilité et portant une empreinte confessionnelle marquée<sup>4</sup>. Les actions allant dans ce sens peuvent cependant être ressenties comme problématiques du point de vue éthique<sup>5</sup> et elles risquent de dissuader les

---

1. Voir le sous-chapitre 3.4, p. xxxx

2. Christoph STÜCKELBERGER, «Ethische, ekklesiologische und ökonomische Herausforderungen der diakonischen Arbeit in der Schweiz», in : Christoph SIGRIST, *Diakonie und Ökonomie*, Zürich, TVZ, 2006, pp. 185-202, ici : p. 197.

3. «La diaconie doit redevenir un service à la paroisse et pour la paroisse, un service qui émane d'elle et dont le rayonnement atteint la société. C'est un travail utile à la paroisse, comme le ministère pastoral. Elle devrait avoir des répercussions sur la fréquentation du culte. Elle est un reflet de la vie d'une paroisse.» (Lukas KUNDERT, «Volkskirchlich geprägte Mitgliederkirche», art. cit., p. 6).

4. Parmi les œuvres d'entraide, on observe des tendances contradictoires. D'un côté, la professionnalisation et la pression de la concurrence poussent à la sécularisation. De l'autre, certains souhaitent donner une empreinte résolument protestante ou réformée à l'activité des œuvres d'entraide. Il est difficile de prévoir dans quel sens les choses évolueront.

5. «L'action diaconale se trouve constamment exposée au reproche de servir sa propre cause sous couvert de "service rendu au prochain" et d'utiliser le prochain comme un moyen de parvenir à ses fins.» (Denise SCHLATTER-HOSIG, *Bericht zur*

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

collaborateurs et les donateurs potentiels à faible motivation religieuse.

2. Plusieurs Eglises cantonales tentent de *redéfinir la répartition des tâches et les modalités de la collaboration entre les pasteurs et les diacres*. Achevée dans certains cantons (en Argovie par exemple<sup>1</sup>), cette réflexion est en cours dans d'autres (Grisons, Saint-Gall, Vaud, par exemple<sup>2</sup>). La question essentielle est ici de savoir si le ministère pastoral et le ministère diaconal doivent être considérés par principe sur un pied d'égalité. Les avis des deux organisations professionnelles concernées divergent à ce propos, ce qui est peu étonnant, et les Eglises cantonales ont pris des décisions divergentes<sup>3</sup>. Un autre aspect examiné est celui de

---

*Situation der Diakonie in der Evangelisch-reformierten Landeskirche Graubünden, rapport interne, 2007, p. 6.)*

1. Entretien avec C. Bandixen-Widmer.

2. « Pour une meilleure définition et répartition des tâches entre les pasteurs et les diacres, il faudrait commencer par faire une distinction entre la proclamation de la Parole avec une orientation plutôt théologico-diaconale et la diaconie orientée vers la pratique du travail social, qui se conditionnent et se complètent l'une l'autre. » (Position de l'Eglise cantonale des Grisons : Denise SCHLATTER-HOSIG, *Bericht zur Situation der Diakonie, op. cit.*, 2007, p. 5.) A Saint-Gall, les lignes directrices 2009-2010 du Conseil synodal souhaitent également une meilleure définition des tâches (KIRCHENRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE DES KANTONS ST. GALLEN, *Schwerpunktziele des Kirchenrates 2009/2010*, St. Gallen, 2009, p. 12). Dans le canton de Vaud, on espère parvenir à définir une théologie des ministères.

3. Théoriquement, le ministère pastoral et le ministère diaconal sont considérés sur un pied d'égalité. Les Eglises réformées de Suisse alémanique ont passé une convention aux termes de laquelle elles « reconnaissent le ministère par la Parole et le ministère de diaconie comme deux ministères de même valeur » (DIAKONATSKONFERENZ DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHEN DER DEUTSCHSPRACHIGEN SCHWEIZ, *Übereinkunft Sozial-diakonische Dienste*, s.l., 2005). En Suisse romande, on parle de « ministres diaconaux », parallèlement aux « ministres pastoraux », et plusieurs Eglises de Suisse alémanique ont aussi créé un ministère diaconal (Kurt ZAUGG-OTT, *Diakonie, op. cit.*, p. 7). Certaines ont institué un « chapitre diaconal » pour la coordination des activités dans ce domaine. La mise sur pied d'égalité ne signifie pas toujours égalité de salaire entre diaconat et pastorat. La création d'une chaire de « science diaconale » à l'université de Berne au début 2009 peut être regardée comme un autre signe de la revalorisation de la diaconie. Pourtant, certaines Eglises ne suivent pas encore ce mouvement (Bâle-Campagne, Berne-Jura-Soleure, Glaris, Grisons, Lucerne, Schaffhouse et Zurich), et le ministère diaconal y reste explicitement subordonné au ministère pastoral : « Le ministère essentiel de l'Eglise, c'est le pastorat. Les personnes travaillant dans la diaconie sont au mieux mentionnées sous la rubrique "autres collaborateurs ecclésiastiques" » (Kurt ZAUGG-OTT, *Diakonie, op.*

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

la *consécration*. En Suisse romande, dans l'Eglise évangélique libre de Genève et dans l'Eglise méthodiste, les diacres sont consacrés. En Suisse alémanique, la consécration des diacres est obligatoire dans certains cantons (Argovie, Grisons, Saint-Gall, Schaffhouse, Soleure, Thurgovie), possible dans d'autres (BeJuSo, Bâle-Ville, Glaris, Lucerne, Schwyz) et exclue dans les autres (les deux Appenzell, Bâle-Campagne, Nidwald, Obwald, Tessin, Uri, Zoug, Zurich). En 2007, la FEPS a pris position sur la question et recommandé de ne consacrer que les pasteurs<sup>1</sup>. Actuellement, il ne se dégage aucune tendance nette.

3. En Suisse alémanique surtout, une tendance non négligeable se dessine, qui vise à revaloriser le statut professionnel des diacres par une *redéfinition des exigences requises pour leur formation*. Les exigences minimales fixées par la Conférence du diaconat (2008) donnent les nouvelles conditions d'engagement. Il est prévu une double qualification, à la fois dans le domaine social (diplôme d'école professionnelle ou de haute école spécialisée dans le travail social) et dans le domaine ecclésiastique et théologique<sup>2</sup>. On évoque également une reconnaissance, au niveau fédéral, du titre de diacre, afin de favoriser l'attrait de la profession<sup>3</sup>. Il y aurait donc à la fois professionnalisation (le

---

*cit.*, p. 11). Les personnes concernées y voient une contradiction avec le rôle de la diaconie dans la vie de l'Eglise et un facteur d'affaiblissement de l'attrait du métier.

1. Sans toutefois exclure complètement une consécration des diacres : «La consécration au ministère diaconal, telle qu'elle est pratiquée traditionnellement par diverses Eglises membres, reste possible, pour autant qu'elle soit appliquée sur tout le territoire de l'Eglise cantonale.» (Matthias D. WÜTHRICH, *La consécration selon la vision réformée [Ordination in reformierter Perspektive*, 2007], Berne, Fédération des Eglises protestantes de Suisse [FEPS Position 10], 2009, p. 59.)

2. La forme précise que devrait prendre cette seconde phase est cependant encore incertaine. Il a d'abord été proposé de concevoir une formation intégrée donnant accès aux deux qualifications, au Séminaire de théologie et de diaconie d'Aarau ou à l'Ecole de diaconie de Greifensee. Ces deux écoles auraient dû atteindre avant 2010 le rang d'école professionnelle et avant 2013 être en mesure d'offrir un diplôme reconnu d'école professionnelle ou de haute école spécialisée. Mais l'école de Greifensee a fait savoir qu'elle ne disposait ni des bases légales ni des ressources nécessaires. La formation en cours d'emploi a donc été supprimée à Greifensee en 2010. (Entretien avec S. Jost.)

3. Actuellement, selon S. Jost, la reconnaissance du titre professionnel au niveau fédéral ne peut plus être envisagée. La diversité dans la définition de la diaconie et du métier de diacre en Suisse et le faible nombre de candidats sont regardés comme des obstacles.

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

diacre devant avoir une formation dans le travail social) et renforcement de l'empreinte réformée. Mais à l'heure actuelle, le succès de ces mesures ne paraît pas assuré<sup>1</sup>.

4. Pour faire face à la diminution des ressources financières, plusieurs Eglises recommandent de *régionaliser les services diaconaux*. « L'emploi de diacres qualifiés pourrait profiter à plusieurs paroisses et être assumé conjointement. »<sup>2</sup> Les services diaconaux de l'Eglise, selon une proposition faite à Bâle-Campagne, devraient jouer un *rôle de pionnier* et agir subsidiairement et non parallèlement aux services sociaux de l'Etat : « Le but ne doit pas être de faire de l'Eglise une grande entreprise sociale, mais une “accoucheuse” dans le domaine social. Dès qu'un “enfant” a grandi et peut se tenir sur ses jambes, il doit être rendu indépendant. »<sup>3</sup> La diaconie devrait donc se limiter aux domaines de l'aide sociale qui ne sont pas ou pas encore pris en charge par l'Etat, comme par exemple l'aide aux sans-papiers ou aux travailleurs pauvres.

L'importance du travail diaconal et sa nature essentiellement chrétienne ne sont pas contestées. Les discussions portent sur la marque plus ou moins nettement réformée que l'on peut ou doit lui donner, sur les qualifications et la formation requises et sur la définition exacte du domaine d'activité et du rôle des diacres par rapport à ceux des pasteurs.

### 4.6 La modernisation de la communication avec le public

Les réformés sont discrets et leur manque une identité clairement définie. Ce constat unanime apparaît dans les documents directeurs des Eglises cantonales, il est confirmé par les données des enquêtes effectuées, et les personnes interviewées s'en plaignent<sup>4</sup>.

---

1. Entretien avec S. Jost.

2. Denise SCHLATTER-HOSIG, *Bericht zur Situation der Diakonie*, op. cit., 2007, p. 6.

3. EVANGELISCH-REFORMIERTE KIRCHE DES KANTONS BASEL-LANDSCHAFT, *Volkskirche mit Zukunft*, op. cit., p. 52.

4. Voir le sous-chapitre 3.3, p. xxxx.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

### *L'importance de la communication avec le public*

Les Eglises réformées attachent une grande importance aux relations avec le public. C'est seulement par les médias (laïcs ou ecclésiastiques) qu'elles peuvent être en contact avec les membres qui ne participent pas à la vie paroissiale (c'est-à-dire une grande majorité) et espérer renforcer leur attachement à l'Eglise. A Genève, on a fait le constat suivant :

Il nous a fallu développer notre communication : il y a une nécessité d'être présents en dehors des églises. Nous avons le sentiment que nous avons des richesses, mais que nous ne pouvons plus juste attendre que les gens viennent les chercher. Notre message et notre témoignage doivent dépasser nos lieux d'Eglise pour être entendus<sup>1</sup>.

Et à Lucerne :

De nos jours, l'Eglise doit aller recruter ses membres. Elle a donc un intérêt à assurer une présence forte dans la société et doit faire face à la concurrence dans le domaine religieux. Elle a besoin de donner d'elle une image positive en public, dans la presse et dans le dialogue avec ses différents interlocuteurs, et de pratiquer une communication de qualité<sup>2</sup>.

Le travail de communication est tout aussi important pour les paroisiens et pour les collaborateurs des Eglises. La présence de «leur» Eglise dans la presse agit comme un stimulant sur leur motivation. Si l'Eglise donne au contraire une image défavorable d'elle-même ou si elle ne se manifeste pas publiquement, leur motivation baisse. En outre, les réformés sont soucieux d'assumer une responsabilité politique et sociale, et pour cela, il faut que leur voix soit clairement audible dans le public.

### *Niveaux et moyens de communication avec le public*

Ces raisons expliquent les efforts faits dans les milieux réformés afin de développer et de professionnaliser la communication avec le public. Mais deux questions de principe se posent immédiatement.

---

1. Entretien avec G. Bolay.

2. SYNODALRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE DES KANTONS LUZERN,  
*Kirchenmitgliedschaft*, op. cit., p. 4.

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

Premièrement, les Eglises doivent choisir le *niveau* sur lequel elles veulent agir. Les paroisses doivent-elles s'adresser à leurs membres par un bulletin interne ou par un envoi « tous ménages » ? Les Eglises cantonales doivent-elles fournir des communiqués de presse aux médias de leur canton ? La FEPS doit-elle agir au niveau fédéral ? Plusieurs indices montrent que les questions importantes sont de plus en plus débattues au niveau national et devraient donc se traiter à cette échelle<sup>1</sup>. Il ne faut pas perdre de vue non plus que beaucoup de personnes qui se sont distanciées de l'Eglise se considèrent plutôt comme « réformés suisses » que comme membres d'une Eglise cantonale<sup>2</sup>. L'importance du travail de communication au niveau national ira donc en augmentant.

Deuxièmement se pose la question du *type de médias*. Les médias peuvent être externes (télévision, radio, journaux) ou internes aux Eglises (journal de l'Eglise, bulletin paroissial, site Internet). Il existe aussi des formes mixtes. Les Eglises financent et produisent des émissions radiophoniques et télévisées œcuméniques au titre de service public, et nomment les journalistes responsables. Par principe cependant, ces émissions sont considérées comme des produits journalistiques indépendants des Eglises. Il n'empêche que les Eglises exercent une influence certaine, qui reste difficile à apprécier précisément. Les Eglises doivent-elles donc communiquer par voie externe, interne ou mixte ? Du fait de la diminution de leurs ressources, le problème se posera avec toujours plus d'acuité. Il ne sera plus possible de maintenir des formes de communication qui ne sont pas explicitement au service des objectifs primordiaux des Eglises.

---

1. Voir le sous-chapitre 2.7, p. xxxx.

2. Voir sur ce point l'argument de l'Eglise protestante d'Allemagne (EKD) : « La mobilité des gens et leur participation de plus en plus sélective aux activités de l'Eglise renforcent l'enracinement identitaire dans l'EKD et le sentiment d'être protestant-en-Allemagne. [...] De très nombreuses personnes cherchent un enracinement dans l'Eglise protestante, mais pas forcément dans une paroisse. [...] Une identification plus forte et explicite comme “protestant en Allemagne” façonne une forme d'appartenance plus ouverte et plus souple. A l'avenir, l'homme protestant devrait avoir de son appartenance à l'Eglise protestante d'Allemagne un sentiment plus net que ne peuvent faire disparaître ni les déménagements ni les séjours à l'étranger, et sans préjudice pour l'appartenance à une paroisse et à l'Eglise d'un land, sans préjudice non plus pour ses obligations financières à leur égard. » (EVANGELISCHE KIRCHE IN DEUTSCHLAND, *Kirche der Freiheit*, op. cit., p. 98.)

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

### *Les mesures prises pour moderniser la communication*

Pour capter l'attention du public, les réformés peuvent s'intéresser à *certaines questions en particulier*. Les réformés sont traditionnellement portés sur la parole et l'argumentation. Leurs références et leurs repères théologiques devraient les mettre en état de se prononcer sur des questions d'actualité. La FEPS par exemple s'est récemment exprimée à propos de divers sujets : les conditions d'établissement en Suisse, le droit d'asile et le droit des étrangers, la loi sur le CO<sub>2</sub>, l'initiative populaire contre la construction de minarets, la loi sur le service civil, les prétentions de l'Eglise catholique romaine à l'exclusivité, l'imposition des couples, la politique agricole 2011, les accords de Schengen et de Dublin, le délai de réflexion dans les procédures de divorce, la loi sur le partenariat enregistré. Mais la position de la FEPS n'est pas toujours dépourvue d'ambiguïtés, témoin encore une fois du flou identitaire et de l'organisation particulière des réformés. A défaut d'uniformité théologique, toute prise de position tranchée suscite immédiatement des contestations dans les rangs des réformés. L'absence de hiérarchie fait qu'il n'y a pas de « centres » habilités à s'exprimer au nom de tous les réformés. Quand ils s'expriment sur une question, les réformés le font avec nuance, mais cette nuance justement est peu porteuse sur le plan médiatique<sup>1</sup>. Il faut voir aussi que beaucoup de valeurs protestantes sont maintenant ancrées dans la société et que celle-ci n'a plus besoin des réformés pour les faire appliquer. En se faisant les champions de la liberté individuelle et du droit à « penser par soi-même », les réformés ne font qu'enfoncer une porte ouverte, parce que depuis longtemps tout le monde pense et agit ainsi.

L'*engagement social*, par la diaconie, est un autre moyen d'affirmer sa présence dans le public. Les Eglises, nous l'avons vu, doivent leur bonne réputation pour une bonne part à leur engagement social. Le Conseil synodal de l'Eglise de Bâle-Ville fait par exemple le constat suivant :

Ces « petits » services offerts par l'Eglise cantonale (comme le ministère pour les malades du sida, le Forum, l'église ouverte Sainte-Elisabeth,

1. Paradoxe ainsi décrit par un conseiller synodal : « On ne peut pas se plaindre qu'on ne nous entende jamais et refuser de donner pour un temps un mandat [...] c'est-à-dire reconnaître quelqu'un comme étant le porte-parole du protestantisme. » (Entretien avec A. Reymond.)

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

l’assistance spirituelle pour les étrangers et les immigrés, pour les malentendants, etc.) contribuent à faire connaître et reconnaître l’Eglise réformée dans le public<sup>1</sup>.

Il faut toutefois observer que du point de vue du marketing, « faire bien » ne suffit pas. Si la diaconie doit aussi servir à renforcer l’attachement à l’Eglise, il faut que tous les membres de l’Eglise soient informés du travail qui se fait et de son lien avec l’Eglise réformée. A cet égard, l’absence de d’identification explicite des œuvres d’entraide et des services diaconaux aux Eglises réformées cause un tort considérable.

Les réformés peuvent aussi tenter d’atteindre le public par le canal de *personnalités connues*. Comme nous l’avons vu, les personnalités réformées les plus connues semblent être le pasteur Sieber en Suisse allemande et Lytta Basset en Suisse romande. Le président (jusqu’en 2010) du Conseil de la FEPS, Thomas Wipf, et les présidents des Eglises cantonales jouissent aussi d’une certaine notoriété. Dans le milieu réformé, Thomas Wipf est devenu une espèce de « Monsieur Suisse réformée »<sup>2</sup>. Pour ce qui est de Thomas Wipf et des présidents des Eglises cantonales, leur notoriété paraît cependant avoir des limites nettes. Nous avons procédé à un sondage (non systématique) auprès de personnes les plus diverses à qui nous avons demandé si elles connaissaient la FEPS, le nom du président de son Conseil ou de l’un des présidents des Eglises cantonales. Or même des gens que nous tenions pour bien informés ignoraient pour la plupart ce qu’est la FEPS et ne pouvaient citer aucun nom. Hormis le pasteur Sieber et Lytta Basset, et par comparaison avec les catholiques, les réformés n’ont pas de personnalités vraiment connues. Plusieurs de nos interlocuteurs le déplorent<sup>3</sup>. Dans l’ensemble, nous n’avons guère rencontré de mesures visant à mieux faire connaître les réformés par le canal de certaines personnalités. A la FEPS, on a essayé de « promouvoir » le nom du président du Conseil<sup>4</sup>. Dans les médias réformés, diverses tentatives sont faites en vue de mettre en avant certaines personnalités<sup>5</sup>. Pour le reste, il semble qu’il existe ici un potentiel encore inexploité.

1. KIRCHENRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE BASEL-STADT, *Bericht und Antrag zur Planung bis 2015*, op. cit., p. 4.

2. Entretiens avec G. Bolay, M. Krieg, U. Meier et D. Weder.

3. Entretiens avec C. Bandixen-Widmer et U. Meier.

4. Entretien avec S. Weber.

5. Entretien avec U. Meier.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

*Illustration 4.3 Quelques logos d'Eglises cantonales*



Eglise protestante de Genève



reformierte  
kirche  
basel-stadt

Ihre

Evangelisch-reformierte Landes-

Kirche

des Kantons Zürich



**Reformierte Kirche**

Kanton Zug



Kirche mit Zukunft



EREN  
Eglise réformée évangélique  
du canton de Neuchâtel



CHIESA EVANGELICA RIFORMATA  
GRIGIONESE  
BASELGAIA PIAZZA CLOVIS REFORMADA  
DAL GRISCHUN  
EVANGELISCHE-REFORMIERTE  
LANDESKIRCHE GRAUBÜNDEN



Evangelisch-  
Reformierte  
Kirche  
Kanton  
Solothurn



Verband der Evangelisch-Reformierten Kirchgemeinden  
des Kantons Obwalden



Eglise  
Evangélique  
Réformée  
du canton de  
Vaud



Reformierte Kirchen  
Bern-Jura-Solothurn  
Eglises réformées  
Berne-Jura-Soleure



REFORMIERTE LANDESKIRCHE AARGAU

Source : Eglises cantonales. Emblèmes choisis par l'Observatoire des religions en Suisse

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

L'emploi de *slogans* est aussi un moyen de faire passer une image homogène dans le public. On peut en lire plusieurs : « *Nahe bei Gott, nahe bei den Menschen* » (« Proche de Dieu, proche des gens ») (Saint-Gall), « *Ungeniert reformiert* » (« Réformés, sans gêne ») (Argovie), « *Die Reformierten. Wo Gott und die Welt sich treffen* » (« Les réformés. Là où Dieu et le monde se rencontrent ») (Eglises de la Suisse du nord-ouest), « *Selber denken. Die Reformierten* » (« Penser par soi-même. Les réformés ») (un autre groupement d'Eglises cantonales, dans une campagne dont il sera encore question ici). Ce qui est symptomatique dans ces slogans, c'est qu'il n'en existe pas qui soit employé dans toute la Suisse. Pourquoi ne pourrait-on pas, dans les Grisons, se présenter aussi comme « proche de Dieu, proche des gens », et pourquoi le canton de Vaud ne pourrait-il pas lui aussi « penser par soi-même » ?

Autre moyen enfin : les *emblèmes visuels*. Ceux qui viennent immédiatement à l'esprit sont les bâtiments ecclésiaux historiques. La cathédrale de Bâle, le Grossmünster de Zurich, la cathédrale de Lausanne signalent avec force la présence des réformés<sup>1</sup>. Les emblèmes sont un des éléments graphiques qui permettent de se présenter au public (ill. 4.3). Les paroisses et les Eglises cantonales en font un usage abondant. Leur variété témoigne cependant de l'incroyable diversité des styles et des formes de représentation. Les réformés – il ne pourrait guère s'en trouver de preuve plus éclatante – n'ont ni dénomination ni identité visuelle communes. A tel point que l'on est en droit de se demander s'il ne serait pas judicieux d'en avoir :

Que chez nous, chaque paroisse puisse avoir sa propre identité visuelle est naturellement désastreux. Le minimum serait d'adopter un emblème commun, à la manière des banques cantonales. Mais le problème se pose déjà avec la dénomination. Telle Eglise s'intitule évangélique, une autre réformée et une troisième évangélique-réformée<sup>2</sup>.

### *Les campagnes de publicité*

La communication peut aussi prendre la forme de campagnes de publicité. Ce moyen de communication paraissant assez nouveau pour

1. Entretien avec L. Kundert.

2. Entretien avec D. Weiss. Cf. aussi Urs MEIER et Erik SENZ, *Selber denken. Die Reformierten. Die Ergebnisse der Plakatkampagne der Reformierten Kirchen der deutschsprachigen Schweiz im Jahre 2000*, Zürich, Reformierte Medien, 2001, p. 5. Un de nos interlocuteurs a émis des doutes quant à l'opportunité d'une uniformisation de l'identité visuelle des Eglises réformées, jugeant l'opération trop coûteuse.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

les Eglises réformées, nous lui accordons ici un peu plus d'attention. Les campagnes se distinguent par leurs objectifs, leur forme et leurs résultats. Notre présentation suit un ordre chronologique. Du 4 au 17 décembre 2000, une campagne organisée par les *Reformierte Medien* a présenté quatre affiches sous la devise commune « *Selber denken. Die Reformierten* » (« Penser par soi-même. Les réformés »), à propos de quatre thèmes de réflexion : l'avenir (*Zukunft*), la Création (*Schöpfung*), la tolérance (*Toleranz*) et le respect (*Respekt*) (ill. 4.4)<sup>1</sup>. Le but était d'ouvrir un dialogue. Ce projet, considéré comme une expérience pilote, réunissait les Eglises d'Argovie, d'Appenzell, de Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Saint-Gall, Schaffhouse, Soleure et Zoug. D'abord acquises à l'idée, les Eglises des Grisons et de Zurich se sont ensuite retirées du projet. Peu avant le lancement, la FEPS est intervenue en demandant d'annuler le tout, en raison des impératifs de la cohabitation œcuménique.

A Berne, une campagne invitant à la participation active du public a été lancée en automne 2002 sous le titre : « *Was glauben Sie eigentlich ?* » (« A quoi croyez-vous, au fond ? ») (ill. 4.5). Le mensuel réformé *Saemann* a lancé un vaste sondage<sup>2</sup>. Les gens étaient invités à « réfléchir au fondement et au but de leur existence, et à exprimer leurs réflexions par écrit. Quels sont les espoirs, les expériences, les rêves et les visions qui animent et marquent l'être humain ? A quoi peut-il se raccrocher dans les situations difficiles ? » Des informations sur la campagne ont été diffusées par des affiches, le site Internet et des articles de presse ; le *Saemann* a également organisé une exposition à l'église du Saint-Esprit à Berne. Les réponses ont été en partie publiées dans le *Saemann* et sur Internet (462 lettres, messages fax ou courriels en réponse à la question « A quoi croyez-vous en fond ? », envoyés jusqu'à juin 2003). Leur contenu a été analysé dans un mémoire de licence<sup>3</sup>.

---

1. Cf. Urs MEIER et Erik SENZ, *Selber denken, op. cit.*

2. L'impulsion avait été donnée en 1993 avec la parution récente d'une étude sur le pluralisme et l'individualisation de la religion en Suisse (Roland J. CAMPICHE, Alfred DUBACH, Claude BOVAY *et al.* [éd.], *Croire en Suisse(s)*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1992) et par la campagne lancée par le bimensuel allemand *Publik-Forum*, qui invitait ses lecteurs à formuler leur propre confession de foi.

3. Cf. Veronika Isabel EUGSTER, « *Was glauben Sie eigentlich ?* » Die wissenschaftliche Auswertung des « *Was glauben Sie eigentlich ?* »-Aktion der Monatszeitung *Saemann*, mémoire de licence, Lausanne, Observatoire des religions en Suisse, 2005, pp. 17-20.

LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

Illustration 4.4 La campagne d'affichage « *Selber denken. Die Reformierten* », Suisse alémanique, 2000



Source : Reformierte Medien, © Wirz 2000

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

*Illustration 4.5 Campagne « Was glauben Sie eigentlich ? », Berne, 2002*



Source : © Saemann, Berne, 2002

En 2003, l'Eglise protestante de Genève a organisé une campagne de financement qui était en réalité plus une campagne d'information interne qu'une véritable opération publicitaire. Quatre brochures ont été éditées à cette occasion, destinées à attirer l'attention sur les coûts des actes ecclésiastiques (baptême, mariage, service funèbre, accompagnement spirituel) (ill. 4.6). Elles contenaient l'indication du prix de chaque acte ecclésiastique et un bulletin de versement ; les pasteurs les remettaient aux gens qui s'adressaient à l'Eglise pour demander tel ou tel service.

Le *Weihnachtsprojekt der Basler Kirchen* est une manifestation œcuménique tenue de 2002 à 2006 et organisée par l'Eglise évangélique réformée et l'Eglise catholique romaine, plus tard rejoints par l'Eglise catholique chrétienne et l'Alliance évangélique. Le but était de rendre visible la présence des Eglises et la signification religieuse de Noël, dans le cadre de la manifestation *Weihnachtsstadt Basel*. Il s'agissait de « confronter les gens absorbés par leurs achats au message de Noël et

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

*Illustration 4.6 Campagne de financement, Genève, 2003*



Source : © Etienne & Etienne, Genève, 2003

aux Eglises en tant qu'institutions qui le perpétuent»<sup>1</sup>. Diverses activités étaient organisées autour de l'église Sainte-Claire : crèches, concerts, atelier de peinture au spray, concours, etc.

En 2005, les Eglises réformées de la Suisse du nord-ouest ont organisé une campagne conçue autour d'une question centrale : « Est-ce là tout ce à quoi vous croyez ? » divisée en cinq objets : le luxe, la fête, le pouvoir, la carrière, le football (ill. 4.7). Cinq affiches présentaient un vêtement arrangé en forme de croix. La campagne d'affichage était accompagnée d'une série de prédication et de manifestations<sup>2</sup>.

La campagne « *Credo 08* » (rebaptisée ensuite « *Credo und Du* ») a été lancée en même temps que les championnats d'Europe de football (*Euro 08*) (ill. 4.8 et 4.9). L'Eglise réformée de Bâle-Ville a voulu ainsi « montrer à ses membres et à un plus large public qui elle est et ce qu'elle fait dans la région ». La première phase, en septembre-octobre 2008, consistait en un « parcours biblique », où les paroisses et les services ecclésiaux, dans des actions hebdomadaires, faisaient un lien entre l'institution, ses bâtiments et des histoires tirées de la Bible<sup>3</sup>.

1. Xaver PFISTER, « Kirchliches Eventmarketing – ein Projekt und seine Durchführung », in : *Kirche und Marketing*, op. cit., pp. 247-262, ici : p. 248.

2. En septembre 2005, la Gellertkirche, à Bâle, a organisé une série de quatre prédications (sur la fête, le luxe, le pouvoir et le football). Quatre manifestations ont eu lieu à Allschwil, avec le théologien Joseph Imbach (pouvoir, carrière, luxe, fête).

3. Cf. [www.credo-bs.ch](http://www.credo-bs.ch) (30 novembre 2010)

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

*Illustration 4.7 Campagne «Ist das alles, woran Sie glauben?», Eglises réformées de la Suisse du nord-ouest, 2005*



Source : © Wirz, 2005

Puis en novembre 2008 a été publié le *Basler Gebetsbuch*, contenant des textes de prières rédigés par des personnalités bâloises. La troisième phase, de décembre 2008 à novembre 2009 était une « campagne d'adhésion », avec notamment la mise en circulation du « tram de l'Eglise ». Dans une dernière phase, qui marquait aussi le cinq centième anniversaire de Calvin en 2009, ont été proposés dans les paroisses des cours d'approfondissement de la foi.

Dernier exemple, la campagne organisée par l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud en 2008 afin de trouver des bénévoles et d'affirmer son identité. Placée sous le titre *Relève 09. Des valeurs à vivre*, elle comprenait un film de présentation, publié sur le site Internet et sous forme de DVD, ainsi qu'une brochure dans laquelle des bénévoles se présentent.

Il est intéressant de constater que dans ces campagnes, la forme d'adresse prédominante est la question. Les réformés ne disent pas ce à quoi ils croient. Ils demandent aux gens ce à quoi ils croient « au fond », ils voudraient savoir si la carrière, la fête, le football, etc. est tout ce qui compte pour eux. Ils interrogent des gens dans la rue, cherchant à savoir ce que signifient à leur sens les notions de respect, de Création, de tolérance et d'avenir. Cette observation prête à des interprétations diverses. Il se peut bien que les réformés veuillent

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

*Illustration 4.8 Campagne « Credo 08 », Bâle-Ville, 2008-2009,  
le « tram de l'Eglise »*



Source : Eglise évangélique réformée de Bâle-Ville, © Schaffner & Conzelmann, 2009

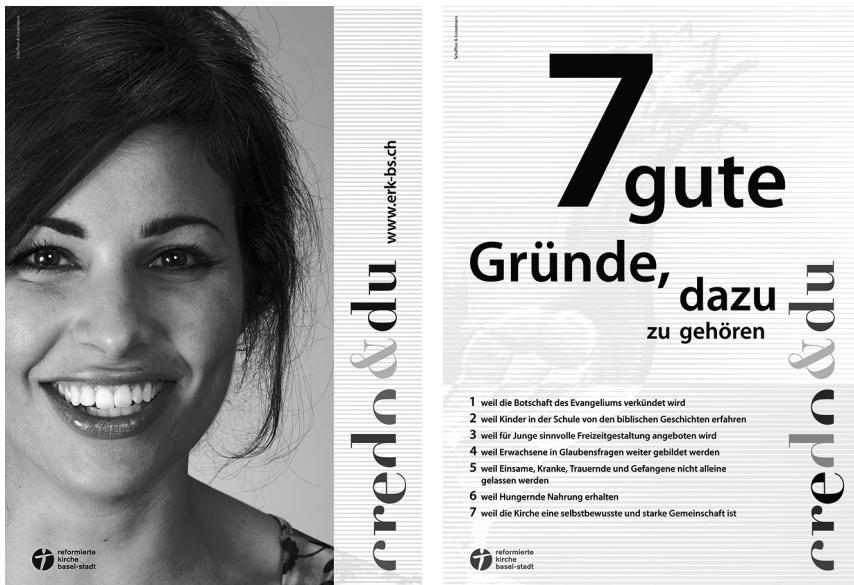
inciter les gens à se poser des questions « de fond ». Mais, dans une interprétation moins flatteuse, on pourrait y voir un signe de l'embarras des réformés qui n'ont pas eux-mêmes de réponses à ces questions<sup>1</sup>.

Par ailleurs, la campagne « *Selber denken* » est révélatrice des problèmes d'organisation qui se posent lorsque les réformés veulent

1. Un passage extrait d'une étude sur le culte réformé (Thomas BORNHAUSER, « Liturgische Orientierung I: Situationsanalysen », art. cit.) tend à montrer que cette interprétation ne peut pas être totalement erronée : « Dans le culte, il doit y avoir proclamation, mais une proclamation qui ait un sens pour la vie quotidienne. Mais en quoi consiste vraiment cette proclamation ? La question est ouverte. Pour la plupart des gens qui assistent aux cultes, de nos jours, une assimilation complète de la Bible à la Parole de Dieu serait en effet à rejeter comme bibliçisme littéral. Mais que faut-il alors proclamer ? La Bible comme objet de recherche historico-critique ? Faut-il renoncer à proclamer la parole biblique ? Mais est-on alors encore réformé ? » Si effectivement, les réformés n'ont plus de « produit » à proposer, tout le marketing du monde ne leur sera d'aucune utilité.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

*Illustration 4.9* Campagne « *Credo 08* », Bâle-Ville, 2008-2009,  
affiches



Source : Eglise évangélique réformée de Bâle-Ville, © Schaffner & Conzelmann, 2009

affirmer leur identité à un niveau qui dépasse celui de l'Eglise cantonale. Dès que les Eglises réformées essaient de manifester leur identité, elles se heurtent à des résistances internes inspirées par le refus de tracer une frontière trop nette avec les autres communautés religieuses :

Plusieurs directions ecclésiales ont vu dans « *Selber denken. Die Reformierten* » une campagne anti-œcuménique et anticatholique, ou alors on redoutait que le public la perçoive ainsi<sup>1</sup>.

Toutes ces campagnes font aussi apparaître la difficulté des réformés à agir en commun. Le projet des *Reformierte Medien* n'a réuni la participation que de huit des quinze Eglises de Suisse alémanique. De plus, cette collaboration s'est faite sans la FEPS, qui a très tôt exprimé son opposition au projet. La campagne pour la promotion des études de

1. Urs MEIER et Erik SENZ, *Selber denken*, op. cit.

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

théologie a réuni une plus large adhésion parmi les Eglises cantonales, mais toujours sans la FEPS. Les réformés devront à l'avenir s'interroger sur l'avantage qu'ils pourraient trouver, pour leurs relations avec le public, à améliorer la coordination et la répartition des tâches.

### 4.7 La modernisation du management

#### *L'introduction de techniques modernes de management*

Il y a quelques dizaines d'années encore, une « théorie du management » de l'Eglise aurait été une chose difficilement imaginable. Les pasteurs avaient une formation de théologien et se débrouillaient ensuite pour gérer une paroisse. Les activités auxquelles ils se vouaient étaient bien connues de l'environnement social et relativement bien définies (prédication, assistance spirituelle, enseignement). Ils étaient autonomes.

Les choses ont changé, pour plusieurs raisons. Les programmes proposés par les Eglises sont devenus plus variés, les structures d'organisation plus complexes. Le travail d'équipe a pris plus d'importance. Une nouvelle catégorie de collaborateurs a fait son entrée en scène : les diacres, qui sont bien formés et veulent – ou doivent – collaborer avec les pasteurs et les laïcs. On en vient de plus en plus à considérer les Eglises comme des organisations à but non lucratif d'un genre particulier qui sont obligées de se faire leur place dans un environnement social complexe où elles se trouvent en concurrence avec d'autres. Or elles ne peuvent y parvenir que si elles sont dotées d'outils de gestion modernes et efficaces. Les Eglises cantonales appliquent maintenant les méthodes et les instruments du management moderne, engagent des conseillers d'entreprise, incitent leurs collaborateurs à travailler en fonction d'objectifs et de prestations, tiennent systématiquement à jour des cahiers des charges mènent des entretiens d'évaluation avec le personnel, définissent des groupes cibles, misent sur le marketing, etc.<sup>1</sup>

1. Cela ne manque pas de créer parfois des tensions à l'intérieur des organisations ecclésiales. Certains collaborateurs se plaignent de voir l'Eglise devenir une entreprise (Entretien avec S. Bimpage). Sur cette évolution en général, voir par exemple Jean-François RAMELT, *Le Ministère paroissial, op. cit.*, p. 19 ; Urs Meier, « Kirche und Lifestyles. Milieu-Typologien in Religionssoziologie und Kirchenmarketing », in : *Kirche und Marketing, op. cit.*, pp. 217-228 ; Gabriel BADER, *L'EREN en question, op. cit.*, p. 8. Un processus similaire est en cours dans l'Eglise protestante

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

### *Diriger la paroisse*

Une première question concerne la « conduite » ou la « direction » de la paroisse. Dans beaucoup d'Eglises cantonales et de paroisses, on se demande « qui en fait dirige la paroisse »<sup>1</sup>.

Indépendamment de la question du droit de vote, il est une expression qui revient régulièrement lors des entretiens de visite avec les responsables paroissiaux : la « direction de la paroisse », bien que cette notion n'existe pas sous cette forme dans notre Eglise. Qui en fait dirige la paroisse ? Plusieurs conseils de paroisse ont de la peine à assumer leur fonction dirigeante : que sont-ils habilités à prescrire au pasteur ? Ont-ils le droit de tenir séance sans le pasteur ? Dans la majorité des paroisses, le fonctionnement de la direction, très pragmatique, est passable à bon. Mais le flou est source de désagrément pour tout le monde et dans le pire des cas, il peut être la cause de conflits interminables<sup>2</sup>.

La réponse à la question de la direction de la paroisse varie d'une Eglise cantonale à l'autre. A Berne, par exemple, le pasteur est compétent pour les questions théologiques, tandis que « les décisions se rapportant à la politique ecclésiale locale et au travail d'équipe relèvent dans tous les cas de la compétence du conseil de paroisse »<sup>3</sup>. L'Eglise du canton d'Argovie a introduit un système de direction en partenariat, fondé sur « une responsabilité équivalente, quant aux prestations, du conseil de paroisse, du ministère pastoral et des services diaconaux »<sup>4</sup>. Dans le canton de Vaud, la question de la « théologie des ministères » n'est toujours pas résolue<sup>5</sup>.

Il n'importe pas seulement de savoir qui dirige la paroisse, mais

---

d'Allemagne : « Les méthodes et les enseignements de l'économie d'entreprise et du marketing sont adoptées dans les Eglises, conformément au principe paulinien qui commande de tout examiner et de retenir ce qui est bon (1 Th 5,21). » (EVANGELISCHE KIRCHE IN DEUTSCHLAND, *Kirche der Freiheit*, op. cit., p. 42.)

1. Entretien avec U. Meier.

2. Evangelisch-reformierte Kirche des Kantons Basel-Landschaft, *Volkskirche mit Zukunft*, op. cit., p. 46.

3. EGLISES RÉFORMÉES BERNE-JURA-SOLEURE, *Profil pastoral*, Berne, 2005, p. 11.

4. REFORMIERTE LANDESKIRCHE AARGAU, *Schlussbericht. Ungeniert Reformiert. Resultate und Empfehlungen von Projekt Kirche 2002*, Aarau, 2002, p. 8.

5. EGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE DU CANTON DE VAUD, « Information du Conseil synodal sur l'avancement du dossier relatif à la stratégie d'évangélisation », in : *Procès-verbal de la session ordinaire du synode des 7 et 8 novembre 2008*, pp. 30-39.

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

aussi comment elle est dirigée. Plusieurs Eglises cantonales s'efforcent d'offrir des possibilités de formation continue aux responsables et aux collaborateurs des paroisses pour parvenir à une meilleure efficacité dans la gestion. C'est le cas notamment des cantons de Vaud, Argovie, Bâle-Campagne, Saint-Gall. L'Eglise réformée du canton de Saint-Gall tire un bilan positif :

Ce domaine [l'orientation vers les collaborateurs et vers des objectifs clairs] est l'un de ceux où l'influence visionnaire de l'Eglise cantonale et sa concrétisation sous forme d'aide aux paroisses ont été particulièrement efficaces. Beaucoup de conseillers de paroisse, ayant pris conscience de l'intérêt d'une méthode axée sur des objectifs et de l'avantage de faire un emploi judicieux du temps de travail des collaborateurs engagés ou bénévoles, y compris les membres eux-mêmes des conseils de paroisse, se sont mis à appliquer cette méthode<sup>1</sup>.

Plusieurs Eglises ont introduit le « dossier bénévolat », qui est « un instrument permettant d'assurer la visibilité du volontariat et de conférer aux bénévoles la reconnaissance qu'ils méritent »<sup>2</sup>. En mettant en évidence leur travail, il s'agit de donner une motivation supplémentaire aux bénévoles.

Dans l'ensemble, on observe des efforts de la part des Eglises cantonales et des paroisses afin d'améliorer l'efficacité de la gestion, mais sans esquisse d'un modèle uniforme pour toute la Suisse.

### *L'identification des collaborateurs à l'institution*

Une organisation ne peut être efficace dans la durée que si les personnes qui travaillent pour elle, que ce soit à titre professionnel ou bénévole, s'identifient suffisamment à ses objectifs et à ses activités. Or cette identification est parfois insuffisante chez les réformés<sup>3</sup>. A Zurich, le président du Conseil synodal décrit ainsi la situation :

Chez beaucoup de paroissiens, mais aussi chez des collaborateurs professionnels de l'Eglise, on observe une rupture avec l'institution. Pour suivre le courant dominant, on lui dénie toute importance, parfois même on

1. Kirchenrat der Evangelisch-reformierten Kirche des Kantons St. Gallen, « *Nahe bei Gott – nahe bei den Menschen*, op. cit., p. 178.

2. [www.dossier-benevolat.ch](http://www.dossier-benevolat.ch) (30 novembre 2010).

3. Cf. Ralph MÜLLER et Gerhard GERSTER, « Kirchliches Marketing und Gemeindeaufbau. “Wir müssen näher zu den Menschen” », in : *Kirche und Marketing*, op. cit., pp. 229-246, ici : p. 234.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

n'hésite pas à s'affirmer au détriment de l'institution : l'Eglise est dépassée, mais moi, le pasteur Untel, j'ai des idées nouvelles. Mais il ne faut pas oublier que sans l'institution, le pasteur Untel ne recevrait pas son salaire tous les 25 du mois, et que, quoi qu'il fasse, le pasteur Untel est perçu dans le public comme un représentant de l'institution ecclésiale<sup>1</sup>.

Un constat similaire est fait par le président du Conseil synodal de l'Eglise du canton de Neuchâtel, Gabriel Bader :

L'autre point constaté est la fragilité de l'identification des professionnels à l'EREN. Le travail est souvent de qualité, mais ils le font au nom d'une identification qui dépasse l'institution. L'institution est un pis-aller qui, accessoirement, leur fournit un salaire. Mais l'idée que leur plaisir de travailler dit quelque chose de la santé de l'EREN leur échappe dans la majorité des cas<sup>2</sup>.

Malgré tout ce que cette faible identification à l'institution peut avoir de « traditionnellement réformé », elle n'en est pas moins préjudiciable à l'Eglise à long terme. Plusieurs auteurs recommandent de mettre en place des processus visant à la création d'une « identité d'entreprise ». Gabriel Bader, par exemple, exige des collaborateurs qu'ils aient conscience d'être les premiers multiplicateurs au service de l'Eglise<sup>3</sup>. Quant aux moyens de favoriser l'identification des collaborateurs à l'institution qui les emploie, nos interlocuteurs envisagent des systèmes d'incitation financière et non financière (valorisation du travail, définition conjointe et réaliste des objectifs) et une offre de formation continue et de perfectionnement.

### *La culture d'entreprise et l'état d'esprit positif*

La gestion du personnel doit également prendre en compte les aspects liés à la motivation et à l'émotivité<sup>4</sup>. Une organisation a le devoir de veiller à ce que son personnel soit satisfait et soit fondamentalement bien disposé à l'égard de son activité. Elle devient par là plus productive, au sens large, et plus attrayante. Beaucoup de responsables ecclésiastiques ont parfaitement conscience de l'impact négatif que la

1. Ruedi REICH, *Reformierte Landeskirche*, op. cit., p. 3.

2. Gabriel BADER, *L'EREN en question*, op. cit. , p. 19.

3. Ibid., p. 5.

4. Peter SCHWARZ et al., *Das Freiburger Management-Modell für Non-Profit-Organisationen*, Berne, etc., Haupt, 1995, pp. 161 ss.

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

diminution du nombre de fidèles et la baisse de la pratique religieuse peuvent avoir sur la motivation des collaborateurs. La résignation, la frustration et le défaitisme risquent de se propager et d'affaiblir ainsi l'identité réformée. Comme le constate un rapport sur les paroisses de l'agglomération zurichoise :

Les conseils de paroisse se plaignent de la forte diminution du nombre de fidèles, du manque d'intérêt des jeunes adultes sans enfants pour les activités de l'Eglise, et d'une manière générale des réticences que les gens montrent de plus en plus à s'engager, où que ce soit. Les jeunes rejoignent les Eglises libres, on a de plus en plus de peine à trouver des bénévoles et les associations liées à la paroisse se dissolvent. Le regret vire parfois à la frustration<sup>1</sup>.

Plusieurs de nos interlocuteurs laissent entrevoir une solution dans un changement de mentalité : ne plus penser en termes de perte, mais en termes de gain<sup>2</sup>. Comme l'écrit Ruedi Reich :

Cette joie, cette sérénité : c'est cela le plus important pour moi. Etre pleinement engagé et savoir qu'il y a des choses qui nous dépassent, tout simplement, et que Dieu seul en est responsable. Il n'y a que cet état d'esprit qui permet de passer de l'accablement à une sérénité motivante<sup>3</sup>.

Si à Zurich, on peut encore afficher une certaine sérénité, dans les régions qui connaissent une « crise de l'Eglise », les responsables emploient un ton nettement plus dramatique pour affirmer leur état d'esprit positif. Lukas Kundert, à Bâle-Ville, proclame à la manière des prophètes :

L'Eglise de Bâle est une Eglise forte et consciente de sa valeur. Elle prospérera. L'Eglise de Bâle est une Eglise riche en traditions, pleine de

1. Charles LANDERT et Martina BRÄGGER, *Verband der stadtzürcherischen Evangelisch-reformierten Kirchgemeinden (« Stadtverband »). Aufnahme und Analyse des Ist-Zustandes im Auftrag der Reformkommission*, Zürich, 2009, p. 34.

2. Sur la question des désaffiliations, de la diminution du nombre de fidèles et de la baisse de la demande d'actes ecclésiastiques, un président de Conseil synodal donne la réponse suivante : « Ce sont des faits. On peut sombrer dans la dépression ou s'accommoder de ces réalités, mais c'est comme ça. [...] Je dois maintenant me dire que ma tâche n'est pas de sauver le monde, ça, c'est l'affaire de Dieu ; ma tâche à moi est d'offrir quelque chose qui ait un sens pour le plus de gens possible dans les circonstances actuelles de notre société. Si je ne fais que regretter les chiffres de jadis, c'est sûr que la dépression me gagnera, mais cela n'apporte rien. »

3. Ruedi REICH, *Reformierte Landeskirche*, op. cit., p. 10.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

vigueur et épanouie. Elle continuera à prospérer à l'avenir. Elle ne grandira pas par le nombre de ses fidèles, au contraire. Mais elle grandira par l'élément primordial de la vie ecclésiale, à savoir le culte<sup>1</sup>.

Non moins dramatique, la proclamation de l'Eglise protestante de Genève, dont l'avenir financier est tout à fait incertain :

Dans cette nouvelle situation, la foi chrétienne, les Eglises ont-elles un avenir ? OUI, car Dieu nous aime et aime le monde tel qu'il est. OUI, car nous croyons que le message du Christ n'a pas besoin de l'autorité de la tradition et de l'appui des pouvoirs pour subsister, retentir et être entendu. OUI, car les chrétiens se trouvent ainsi ramenés sur la voie étroite et missionnaire des origines, celle d'une communauté d'hommes et de femmes de foi, libres et responsables, conscients des risques et des chances de leur adhésion au message du Christ<sup>2</sup>.

La référence à la communauté chrétienne des origines n'est pas anodine. A Genève, la ci-devant « Rome protestante », les réformés ne représentent plus que 13,5 % de la population<sup>3</sup>. L'Eglise protestante de Genève et l'Eglise évangélique libre de Genève se trouvent toutes deux dans une situation financière extrêmement précaire<sup>4</sup>. Pareille détresse redonne toute son actualité à ce qui depuis toujours a distingué le message chrétien : l'espérance même dans une situation qui paraît sans issue. L'affermissement d'une foi qui brave les faits en un monde qui n'y invite aucunement.

Mais peut-on par un effet de simple volonté se mettre dans un état d'esprit positif ? Suffit-il pour cela de commencer par penser positivement ? Le rapport de visite des paroisses saint-galloises, de 2007, donne matière à deux observations extrêmement intéressantes à ce propos. Il montre, chiffres à l'appui, que l'état d'esprit ne dépend pas tant du caractère des collaborateurs que de la ligne directrice fixée et des données structurelles. Premièrement, en effet, les paroisses qui disposent d'une équipe de collaborateurs arrivent souvent à créer une dynamique qui favorise l'optimisme et un état d'esprit positif. Les

1. Lukas KUNDERT, « Volkskirchlich geprägte Mitgliederkirche », art. cit., p. 465.

2. EGLISE PROTESTANTE DE GENÈVE, *Projet EPG 2005. Un formidable défi. Missions, priorités, principes d'organisation, répartition des forces ministérielles*, Genève, 2005.

3. Selon le recensement de la population de 2000 ; voir Claude BOVAY, *Le paysage religieux en Suisse*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2004, p. 111.

4. Entretiens avec G. Bolay et C. Monnot.

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

pasteurs isolés dans leur paroisse sont plus menacés par le défaitisme et la frustration. Deuxièmement, l'optimisme a nettement progressé dans les paroisses saint-galloises entre 2001 et 2007. Selon le rapport, le « défaitisme » a fait place à un « état d'esprit beaucoup plus positif », et cela notamment grâce à la définition d'objectifs précis et à la stratégie globale de l'Eglise<sup>1</sup>.

### *Planification, contrôle et gestion de la qualité*

Comme toutes les organisations à but non lucratif, les Eglises cantonales et les paroisses doivent planifier leurs activités, recueillir les informations nécessaires (le *controlling*) et assurer la qualité de leurs prestations. Dans ce domaine également, les méthodes de gestion modernes ont été adoptées plus ou moins rapidement par les Eglises. On observe maintenant une multitude de plans directeurs, d'analyses stratégiques, de bilans sociaux, d'enquêtes sur la satisfaction des collaborateurs, d'études sur la culture d'entreprise, etc.

Outre les entretiens et les publications scientifiques, c'est sur ces documents que nous nous sommes fondés. Il est intéressant de noter au passage que les Eglises réformées ont toujours disposé d'un instrument de planification, de contrôle et de gestion de la qualité : ce sont les visites pastorales. Elles se pratiquent toujours et recourent plus ou moins aux méthodes de gestion modernes. Le rapport de visite de l'Eglise du canton de Saint-Gall en est un bon exemple, qui pour l'essentiel se présente sous la forme d'une analyse « SWOT » (forces/faiblesses/chances/menaces). Dans l'ensemble, les mesures prises sont d'inégale qualité, et il serait utile, ici aussi, de s'inspirer des expériences faites par les autres.

### *L'innovation*

Dans diverses Eglises cantonales, on constate la nécessité d'innover en permanence<sup>2</sup>. En d'autres termes, il ne suffit pas de trouver la forme de culte la plus appropriée. Les Eglises doivent se considérer comme des organisations à but non lucratif constamment ouvertes au changement et agissant sur des « marchés ». Cela signifie être disposé à innover en permanence. Une Eglise se sachant *semper reformanda*

1. KIRCHENRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE DES KANTONS ST. GALLEN, « *Nahe bei Gott – nahe bei den Menschen* », *op. cit.*, p. 67.

2. Entretien avec D. Weder.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

ne devrait pas avoir d'appréhensions. Or en réalité, l'innovation se heurte à des obstacles de taille<sup>1</sup>.

### 4.8 La réorganisation des structures

La diminution du nombre de fidèles, de la participation à la vie ecclésiale et des ressources financières oblige les Eglises à réorganiser leurs structures. Ces réorganisations prennent diverses formes.

#### *Les coupes linéaires ou stratégiques*

Une des possibilités consiste à laisser les structures comme elles sont en diminuant de manière linéaire les ressources qui leur sont attribuées, en fonction par exemple du nombre de membres. Pour un nombre inchangé de paroisses et de lieux de culte, cela peut entraîner un abaissement des taux d'emploi des pasteurs (80 %, 60 %, voire 40 % au lieu de 100 %). Cette manière de faire a des avantages : elle est équitable et facile à imposer. Mais elle a aussi des inconvénients :

Si leur taux d'emploi continue à baisser, les pasteurs se concentrent sur les cultes et les actes ecclésiastiques traditionnels, comme on l'observe dans d'autres cantons. Souvent, les pasteurs à faible pourcentage d'emploi ne viennent au village que pour un culte ou un acte ecclésiastique. Mais on risque ainsi de n'avoir plus, dans les régions rurales, que des petites paroisses aux moyens financiers très restreints avec un pasteur à temps partiel. La diminution du nombre de fidèles et leur vieillissement donnent une impression d'une petite poignée de personnes à l'abandon. Ces endroits continuent à perdre de leur attrait, auprès des jeunes surtout, et l'on assiste à une autodestruction sournoise de l'Eglise cantonale dans ces régions<sup>2</sup>.

1. Pour supprimer ces obstacles, l'Eglise protestante d'Allemagne (EKD) a créé la notion d'« inversion du devoir de justification d'une demande» : « Ce qui est déterminant, ce n'est plus qu'une tâche de l'Eglise puisse se fonder sur une longue ou une bonne tradition, c'est son importance pour l'avenir. Pour chaque demande de soutien financier de la part de l'EKD, il faut que la tâche en question soit d'une importance majeure pour l'avenir du protestantisme en Allemagne. Qu'est-ce que l'Eglise protestante aurait à perdre en renonçant à cette tâche ? Ce critère amène à une révision systématique des tâches et des soutiens financiers dans tous les domaines de l'EKD. » (EVANGELISCHE KIRCHE IN DEUTSCHLAND, *Kirche der Freiheit*, op. cit., p. 42.)

2. KIRCHENRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE DES KANTONS ST. GALLEN, « Nahe bei Gott – nahe bei den Menschen », op. cit., p. 135.

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

Afin d'éviter l'éclatement des postes pastoraux et la formation de «petites poignées de personnes à l'abandon», plusieurs Eglises cantonales, plutôt que de procéder à des coupes linéaires, essaient de fixer des priorités en fonction d'une vision stratégique. La réforme entreprise par l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud en offre un bon exemple :

Les économies demandées [23 postes de l'effectif global des postes de l'EERV] auraient pu être réalisées simplement par des coupes linéaires en regroupant des paroisses notamment trop petites et surdotées en forces ministérielles. Le Conseil synodal voulut profiter de ce motif d'économie pour s'engager dans une approche d'une toute autre ampleur : il proposa au Synode une vaste démarche de modernisation de l'EERV visant non seulement à atteindre l'objectif d'économie qui lui avait été fixé, mais encore à modifier les structures et l'organisation de l'EERV pour lui permettre d'être mieux Eglise dans le monde d'aujourd'hui<sup>1</sup>.

Des arguments tout à fait similaires ont été utilisés à Bâle-Ville :

Dans les mesures à prendre face à l'évolution des effectifs et à la diminution des revenus qui en découle, le Conseil synodal a d'emblée pris la résolution de ne pas réagir simplement par des coupes et des économies, et dès les premières informations communiquées, il a déjà pu sentir l'adhésion du Synode. Les changements que nous devons nous préparer à entreprendre nous invitent à repenser l'essence et le rôle de l'Eglise réformée dans le canton de Bâle-Ville et dans la région. Ils nous lancent un défi en même temps qu'ils nous offrent une occasion de supprimer ou d'adapter des structures trop pesantes, de définir les tâches primordiales de l'Eglise et de s'y appliquer avec esprit de suite<sup>2</sup>.

Il existe plusieurs moyens d'agir autrement que par des coupes linéaires. Nous allons en examiner quelques-uns.

### *La collaboration entre paroisses et le renforcement des structures régionales et cantonales*

La collaboration entre les paroisses, une certaine centralisation des tâches au niveau régional, voire cantonal, permettent d'éviter des superfluïtés et de gagner en efficacité. On libère ainsi – du moins en

1. Jean-François RAMELET, *Le Ministère paroissial*, op. cit., p. 5.

2. KIRCHENRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE BASEL-STADT, *Bericht und Antrag zur Planung*, op. cit., p. 2.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

théorie – des forces qui permettent de proposer une offre de meilleure qualité et de s'adresser de manière plus adéquate aux différents groupes cible.

L'intensification de la collaboration régionale et cantonale est un objectif explicite des responsables des Eglises de Lucerne, des Grisons et de Berne notamment<sup>1</sup>. Les paroisses rurales sont particulièrement visées :

Là, le pasteur n'a de temps que pour les activités traditionnelles, ce qui paraît mince par comparaison avec la diversité des activités pratiquées dans les paroisses plus grandes des alentours. Il n'y a pas de ressources à disposition pour des idées novatrices. Si l'on ne développe pas de nouvelles formes de collaboration, plus d'un quart des paroisses seront réduites au rôle de simple église « d'approvisionnement »<sup>2</sup>.

L'augmentation de la mobilité et de l'individualisation, qui fait que les gens s'identifient moins à une communauté territoriale, peut être une autre raison de régionaliser les offres ecclésiales<sup>3</sup>.

Le regroupement régional peut prendre des formes très diverses. Plusieurs paroisses décident par exemple de fusionner les classes de catéchisme les cultes, les services diaconaux, etc. Des ressources spéciales sont parfois mises à disposition des régions et les paroisses peuvent se regrouper pour engager leur personnel. Un autre moyen consiste pour les paroisses à s'accorder sur certains choix thématiques. Si une paroisse, comme celle de Gossau (Saint-Gall), affecte une église au gospel, elle couvrira dans ce domaine les besoins de toute la région<sup>4</sup>. Au lieu de proposer toutes le même programme, les églises s'adressent

1. « Le Conseil synodal institue un groupe de travail chargé d'étudier les possibilités d'améliorer la collaboration au niveau régional ou cantonal et d'analyser la répartition des tâches et des moyens financiers entre les paroisses et l'Eglise cantonale. » (SYNODALRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE DES KANTONS LUZERN, *Kirchenmitgliedschaft*, *op. cit.*, p. 23.) « Il s'agit maintenant tout simplement de mieux collaborer au niveau régional, [...] de ne plus vouloir maintenir absolument un poste pastoral à quarante pour cent dans chaque petite vallée reculée, mais de créer des régions. C'est une des grandes tâches auxquelles nous nous attelons maintenant. » (Un président de conseil synodal.)

2. SYNODALRAT DER REFORMIERTEN KIRCHEN BERN-JURA-SOLOTHURN, *Den Wan-del verstehen*, *op. cit.*, p. 7.

3. Entretien avec C. Bandixen-Widmer. Cf. KIRCHENRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE DES KANTONS ST. GALLEN, « *Nahe bei Gott – nahe bei den Menschen* », *op. cit.*

4. Entretien avec D. Weder.

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

chacun à un public différent. Cette forme de regroupement est particulièrement appréciée dans les grandes villes. A Genève, il existe une conception globale qui mise sur la spécialisation des lieux de culte : l'Espace Plainpalais propose des offres pour les jeunes, l'Espace Saint-Gervais est voué à la spiritualité, à la musique et à la culture, l'Espace Pâquis à la solidarité et l'Espace Fusterie est déclaré « église ouverte »<sup>1</sup>. L'Eglise cantonale de Bâle-Ville procède de même<sup>2</sup>. Un troisième moyen est de proposer, au niveau régional ou cantonal, une offre spécifique à large rayonnement. L'église de la gare centrale de Zurich, pour les personnes en déplacement, ou la *Street Church*, dans la même ville, pour les jeunes, en sont des exemples. Il est aussi possible de créer des postes nouveaux qui ne servent pas directement à satisfaire les besoins des groupes cible, mais apportent un soutien dans certains domaines importants (jeunesse, développement paroissial, encouragement du personnel, par exemple).

Malgré leurs incontestables avantages, les regroupements régionaux présentent aussi des inconvénients. La mise en place d'une collaboration à égalité de droits entre les paroisses demande des moyens importants et elle peut facilement provoquer des conflits<sup>3</sup>. L'appui

1. EGLISE PROTESTANTE DE GENÈVE, *Projet EPG 2005*, op. cit. ; entretiens avec S. Bimpage et G. Bolay.

2. «L'Eglise, avec ses dix-huit lieux de culte, conservera une présence dense. Mais les lieux de culte auront chacun leur spécificité. Aujourd'hui, nous constatons que l'Eglise évangélique réformée de Bâle-Ville dispose de deux lieux de culte à caractère évangélique, tandis que les autres ne se distinguent guère pour les personnes de l'extérieur. [...] L'église proche de l'université cherchera encore plus le dialogue avec les sciences naturelles ; l'église Saint-Mathieu, dans le Petit-Bâle, quartier comptant plus de 50 % d'immigrés, pourra développer son culte chrétien multiculturel "Mitenand-Gottesdienst" ; le travail avec les familles sera intensifié dans les endroits où il a déjà une place importante ; le travail à la cathédrale continuera à recevoir un financement privilégié ; l'église Sainte-Elisabeth, première « église ouverte » du monde germanophone, pourra continuer, comme église œcuménique, à assumer cette vocation. Tels sont les "phares" qui guident l'action de l'Eglise évangélique réformée du canton de Bâle-Ville.» (Lukas KUNDERT, «Volkskirchlich geprägte Mitgliederkirche», art. cit., p. 5.)

3. «Dans la pratique, l'engagement commun de collaborateurs par plusieurs paroisses se révèle très compliqué et exige de nombreuses séances de commission. [...] De plus, ce genre de modèle donne souvent lieu à des conflits. Il y a toujours quelqu'un, à un poste clef, ou une commission qui n'est pas d'accord avec tel ou tel élément du projet. Chaque partenaire dispose en fait d'un droit de veto.» (KIRCHEN-RAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE DES KANTONS ST. GALLEN, «Nahe bei Gott – nahe bei den Menschen», op. cit., p. 88.) Voir aussi Charles LANDERT et

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

que fournit l'Eglise cantonale aux paroisses cache souvent la réalité des différences interparoissiales : aussi bien intentionnés que soient les conseils et les propositions des services de l'Eglise cantonale, les petites paroisses n'ont tout simplement pas les moyens de les mettre en œuvre. Pour elles, l'aide proposée par l'Eglise cantonale entraîne plutôt une mauvaise conscience et un sentiment de frustration.

### *Les fusions de paroisses*

Moyen plus radical, les fusions réunissent plusieurs paroisses en une même organisation. Pour autant, les lieux de culte ne sont pas nécessairement fusionnés : il existe beaucoup de paroisses issues d'une fusion qui conservent plusieurs lieux de culte. Dans le canton de Vaud, le nombre de paroisses a été ramené, en 2000, de 154 à 84<sup>1</sup>. De même dans le canton de Neuchâtel, où en 2003, on est passé de 52 à 12 paroisses. Des fusions de paroisses sont signalées dans les cantons de Saint-Gall, Bâle-Ville, Lucerne, Genève. A Saint-Gall, le but déclaré est de réunir les petites paroisses rurales en paroisses régionales. Même dans les grandes Eglises cantonales au fonctionnement encore plutôt traditionnel (Zurich, Bâle-Campagne, Berne), les fusions de paroisses sont de plus en plus sérieusement envisagées<sup>2</sup>.

Les premiers avantages que les paroisses attendent des fusions sont un *gain d'efficacité* et des *économies*. Il est plus facile de trouver des bénévoles pour les tâches à accomplir (principalement les postes de conseillers de paroisse). Les dépenses administratives peuvent être sensiblement réduites dès lors que le travail ne se fait plus à double. Il devient aussi plus simple de regrouper les cultes. Si la fusion est aussi l'occasion de se défaire de bâtiments ecclésiaux, il en résulte une économie considérable. Le deuxième motif des fusions de paroisses est lié au premier. Il s'agit de *maintenir une masse critique* dans la paroisse. La fusion et les économies qu'elle permet dégagent des forces dont on

---

Martina BRÄGGER, *Vernehmlassung zur neuen Kirchenordnung (KO). Auswertungsbericht zuhanden des Kirchenrates der Evangelisch-reformierten Landeskirche des Kantons Zürich*, Zürich, 2008, p. 6.

1. EGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE DU CANTON DE VAUD, *Avançons ! Lettre d'information de l'EERV sur les chantiers entrepris dans le cadre de la mise en œuvre d'Eglise A Venir*, 1-6, Lausanne, 1998-1999.

2. Entretiens avec C. Landert et M. Christ. Sur ce point aussi, une évolution très similaire s'observe en Allemagne : EVANGELISCHE KIRCHE IN DEUTSCHLAND, *Kirche der Freiheit*, op. cit., p. 37.

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

a besoin pour des projets importants. Les paroisses conservent ainsi leur capacité d'action, elles peuvent offrir des programmes ciblés et des services de qualité, constituer des équipes où la motivation est généralement plus élevée que dans les petites paroisses. C'est le constat établi par le rapport de visite des paroisses du canton de Saint-Gall :

Notre Eglise doit néanmoins continuer à se transformer, notamment en intensifiant le travail sur les programmes. Les grandes paroisses peuvent le faire avec les moyens et les structures dont elles disposent. Ce qui est demandé, c'est de la qualité, de la diversité et de l'innovation, tout cela fondé sur une vision claire de sa mission et de l'identité que l'on affiche. Les petites paroisses peuvent de moins en moins se le permettre sans regroupement régional. Si l'on ne prend pas les mesures structurelles qui s'imposent, ces paroisses risquent de se réduire à un petit groupe vieillissant avec un pasteur à temps partiel, confiné dans un petit nombre d'activités traditionnelles. La visite a montré que ce n'est pas une fatalité. La création de paroisses régionales est une voie praticable pour ces petites paroisses<sup>1</sup>.

L'appréciation est très similaire dans l'agglomération zurichoise :

En considération de l'existence de très petites paroisses et de la diminution du nombre de fidèles, le financement de trente-quatre paroisses paraît difficile à assurer durablement. De plus, la dispersion du personnel ecclésiastique dans des petites paroisses est un obstacle à l'augmentation souhaitée du professionnalisme dans les services à l'égard du prochain. Il est donc recommandé aux paroisses de réfléchir aux activités qu'elles veulent et peuvent offrir, en examinant pour cela l'état de leurs finances et de leurs bâtiments et en élargissant le regard au-delà des frontières paroissiales. La fusion de paroisses, par deux ou plus, et la réduction du nombre de paroisses de trente-quatre à vingt, voire quinze dans les huit ans à venir paraissent objectivement justifiées et l'on peut en attendre un gain en termes de marge de manœuvre<sup>2</sup>.

Les fusions ne sont cependant pas une panacée. Elles présentent aussi de graves *inconvénients*. Le premier inconvénient est la forte résistance qui leur est opposée. Selon le témoignage de plusieurs conseillers synodaux, il est très difficile de convaincre les responsables paroissiaux

1. KIRCHENRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE DES KANTONS ST. GALLEN, « *Nahe bei Gott – nahe bei den Menschen* », *op. cit.*, p. 7.

2. Charles LANDERT et Martina BRÄGGER, *Vernehmlassung zur neuen Kirchenordnung*, *op. cit.*, p. 7.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

de la nécessité de fusionner<sup>1</sup>. Certaines paroisses se défendent avec acharnement. Les raisons sont parfois d'ordre émotionnel : les paroisses tiennent à « leur » église, à « leur » pasteur, à « leur » culte. Mais il y a aussi des réflexions très rationnelles : de l'avis des responsables paroissiaux, l'Eglise cantonale, une fois la fusion réalisée, pourra facilement réduire des pourcentages de poste pastoral et procéder à d'autres économies, de sorte qu'en fin de compte, la paroisse aura encore perdu des ressources. Si c'est le cas, la paroisse n'a effectivement rien à gagner à une fusion. Les présidents de conseil de paroisse à qui leur mission tient à cœur ne manqueront pas de s'opposer énergiquement à ces réductions. Pour apaiser ces résistances, les Eglises cantonales essaient généralement de persuader plutôt que de contraindre, elles garantissent aux paroisses qu'il n'y aura pas d'économies au détriment des services offerts, et promettent même des incitations financières à fusionner<sup>2</sup>.

Un autre inconvénient est le risque d'effondrement des petites paroisses regroupées en une plus grande organisation dépourvue d'identité propre<sup>3</sup>. Cela a été observé en Suisse romande :

C'est le fait que les pasteurs doivent toujours courir à gauche ou à droite. Et puis, il n'y a plus de proximité. Le fait de faire des cultes dans tous les lieux de culte pose un problème. Les gens disent : « Finalement, il n'y a plus personne chez nous. »<sup>4</sup>

Ou selon un autre témoignage :

Un autre aspect qui a été un petit peu sous-estimé – nous nous en sommes rendus compte dans le courant du projet – c'est qu'on a donné peu de possibilités aux nouvelles paroisses de retrouver une identité paroissiale, une identité communautaire. On leur a dit comment elles pouvaient se regrouper, mais on n'a pas précisé comment elles allaient recréer des espaces communautaires, comment elles allaient retrouver le plaisir de se retrouver, le plaisir de faire des choses ensemble. Et puis nous nous sommes retrouvés à la fin de ce projet avec des grandes paroisses qui n'avaient pas beaucoup de raisons de se rassembler, pour le dire un peu schématiquement. Alors depuis nous avons beaucoup travaillé ces questions de communauté bien sûr les question de priorités<sup>5</sup>.

1. Entretiens avec M. Christ et A. Reymond.
2. Entretien avec D. Weder.
3. Entretien avec R. Reich.
4. Un de nos interlocuteurs.
5. Un de nos interlocuteurs.

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

### *Le libre choix de la paroisse*

Une autre manière, très contestée, de réagir aux difficultés, consiste à offrir le libre choix de la paroisse. Les Eglises réformées cantonales s'appuient traditionnellement sur le principe de la territorialité : toute personne de confession réformée est membre de la paroisse dans laquelle elle a son domicile. Il est possible de se rendre au culte (qui est généralement public) dans une autre paroisse, mais non d'y payer ses impôts ecclésiastiques ou d'y assumer une charge.

Or plusieurs tendances lourdes de l'évolution de la société – la mobilité, l'individualisation et l'apparition de milieux sociaux définis par le style de vie – rendent le principe de territorialité de plus en plus problématique pour les Eglises réformées. C'est la raison qui a amené plusieurs Eglises cantonales (Bâle-Ville, Appenzell, Schaffhouse) à l'abolir au profit du libre choix de la paroisse<sup>1</sup>. Divers avantages sont évoqués<sup>2</sup> :

- Les paroisses ont plus de facilité à trouver des bénévoles, qui peuvent se recruter dans une zone plus étendue. Ces bénévoles pourraient continuer à travailler pour la paroisse même s'ils partent s'établir dans une autre commune.
- Les paroisses peuvent mieux se concentrer sur des questions de fond et suivre la ligne qu'elles se sont fixées.
- Les personnes déçues de leur paroisse de domicile seront tentées d'aller voir ailleurs plutôt que de se désaffilier de l'Eglise.

Parmi les Eglises réformées, le libre choix de la paroisse fait l'objet d'une vive controverse et il a des adversaires résolus. On redoute notamment une concurrence malsaine entre les paroisses et un surcroît de travail administratif<sup>3</sup>. Certains de nos interlocuteurs sont particulièrement frappés de voir que les Eglises réformées de Suisse n'ont pas réussi à trouver une solution commune. Les divergences, d'un canton à l'autre, sur une question importante comme celle-ci sont préjudiciables à l'image des réformés<sup>4</sup>.

1. Cette mesure est également envisagée à Lucerne et en Argovie (SYNODALRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE DES KANTONS LUZERN, *Kirchenmitgliedschaft*, op. cit., Luzern, 2008, p. 24; entretien avec C. Bandixen-Widmer). Elle se heurte à des obstacles liés au droit fiscal.

2. Entretien avec C. Bandixen-Widmer.

3. Entretien avec A. Zeller.

4. Entretien avec U. Meier.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

### 4.9 La réaffectation des églises

Les églises sont l'un des symboles visuels les plus marquants des communautés chrétiennes. Même pour les personnes qui se sont distanciées de l'Eglise ou pour les personnes sans confession, la présence de l'église « au milieu du village » est importante. Mais d'un autre côté, l'entretien de ces bâtiments, vieux pour certains de plusieurs siècles, est très coûteux. Dans plusieurs pays d'Europe, des raisons financières ont amené à fermer des églises, à les louer, voire à les démolir. En Suisse, le débat ne fait que commencer.

Beaucoup d'églises, du fait de la diminution du nombre de fidèles, ne sont presque plus ou plus du tout utilisées. L'Eglise en tant qu'institution dispose de plus de bâtiments qu'elle n'en a besoin. L'église Saint-Jacques à Zurich est un exemple éloquent :

L'église Saint-Jacques a été bâtie il y a plus de cent ans comme lieu de culte pour une paroisse forte de vingt mille membres. Actuellement, la même paroisse ne compte plus que deux mille fidèles<sup>1</sup>.

Dans les centres urbains et dans les quartiers habités par des immigrés non chrétiens, de telles situations deviennent de plus en plus fréquentes. Pourtant, à Bâle et à Zurich, on a continué à construire des églises jusque dans les années 1970, alors que le déclin était déjà amorcé (graphique 4.6)<sup>2</sup>.

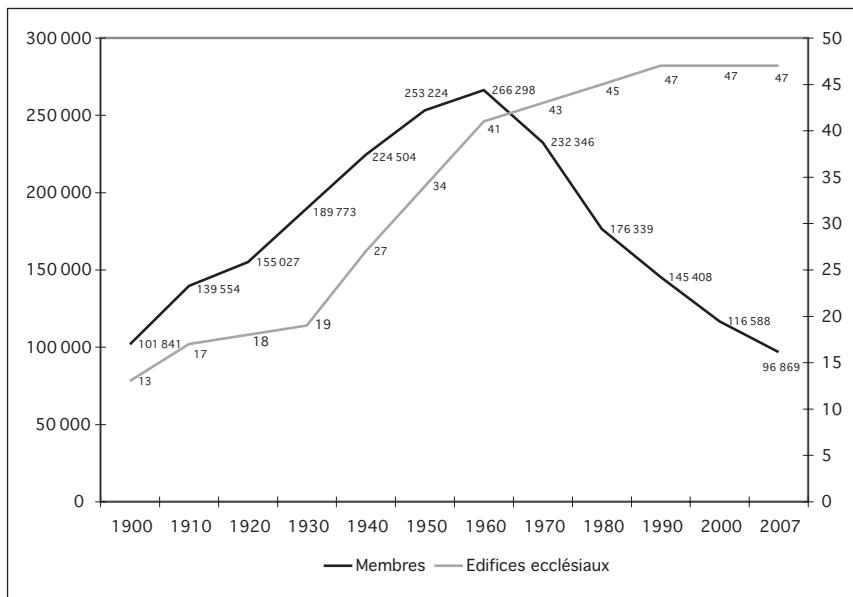
---

1. Markus SAHLI et Matthias D. WÜTHRICH, *Maison de Dieu ou bâtiment tous usages ? Une contribution à la question de la réaffectation des édifices religieux dans la perspective protestante (Wohnung Gottes oder Zweckgebäude ? Ein Beitrag zur Frage der Kirchenenumnutzung aus evangelischer Perspektive*, 2007), Berne, FEPS (Impulsion 4), 2007, pp. 3-4.

2. Cf. René PAHUD DE MORTANGES, « Die Normen des katholischen und evangelischen Kirchenrechts für die Umnutzung von Kirchen », in : *Le patrimoine religieux face à l'immobilier et à la construction* (Id. et JEAN-BAPTISTE ZUFFEREY éd.), Zürich, Schulthess (Freiburger Veröffentlichungen zum Religionsrecht 18), 2007, pp. 183-199, ici : p. 194 ; Charles LANDERT et Martina BRÄGGER, *Verband der stadtzürcherischen Evangelisch-reformierten Kirchgemeinden (« Stadtverband »). Aufnahme und Analyse des Ist-Zustandes im Auftrag der Reformkommission*, Zürich, 2009, p. 20.

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

*Graphique 4.6 Evolution de la population réformée de la ville de Zurich de 1890 à 2007 et du nombre d'églises*



D'après : Charles LANDERT et Martina BRÄGGER, *Verband der stadtzürcherischen Evangelisch-reformierten Kirchgemeinden*, op. cit., p. 20.

Dans la plupart des cantons, les églises sont la propriété des paroisses, qui ont la responsabilité de leur gestion<sup>1</sup>. Or les ressources des paroisses vont en diminuant, tandis que les églises continuent à engendrer des frais d'entretien et de chauffage, et cela indépendamment de leur fréquentation<sup>2</sup>. La question de la réaffectation d'églises

1. Les attributions sont ainsi définies : «L'achat et la vente d'immeubles ecclésiastiques, la construction et les transformations importantes sont de la compétence de l'Assemblée de paroisse. [...] Le Conseil de paroisse a la responsabilité de la gestion des bâtiments et la compétence de décider s'ils peuvent servir aussi à des usages non strictement ecclésiastiques. [...] Occasionnellement, compétence est donnée au Conseil synodal pour des décisions de plus grande portée.» (René PAHUD DE MORTANGES, «Die Normen des katholischen und evangelischen Kirchenrechts für die Umnutzung von Kirchen», art. cit., pp. 194-195). Dans le canton de Vaud, les églises sont généralement propriété des communes.

2. «Les églises, dont le nombre en Suisse est estimé à plus de cinq mille, engloutissent chaque année quarante à cinquante millions de francs en frais de

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

sous-utilisées, coûteuses, voire superflues, se pose donc de façon toujours plus urgente.

### *A la recherche d'une norme théologique et pratique*

A la différence des Eglises réformées d'Allemagne ou de la Conférence des évêques suisses<sup>1</sup>, les Eglises réformées de Suisse et la FEPS se sont peu intéressées jusqu'à présent à la question des bâtiments ecclésiastiques. L'absence de normes juridiques uniformes sur la réaffectation ou la vente de bâtiments ecclésiaux peut s'expliquer par le système fiscal suisse :

Dans la plupart des endroits, la réaffectation des églises ne représente pas encore un problème urgent pour les responsables ecclésiastiques<sup>2</sup>.

En 2007, la FEPS a tenté toutefois de clarifier les fondements théologiques de la question et de formuler des recommandations pratiques. Les auteurs de l'étude se réfèrent à deux traditions différentes dans la conception réformée des bâtiments ecclésiaux :

A posteriori, deux orientations typologiques distinctes peuvent être dégagées des considérations théologiques développées ci-dessus. La première, essentiellement basée sur le Nouveau Testament, se situe dans le prolongement de la tradition réformée. Elle invite à poser un regard critique sur les bâtiments religieux et les espaces cultuels et à n'en mesurer la valeur qu'en regard de leur usage effectif, c'est-à-dire des célébrations qui s'y déroulent. Dans cette première perspective, les temples n'ont pas automatiquement ou intrinsèquement qualité de lieux de révélation divine particulièrement sacrés.

La seconde orientation, davantage inspirée de l'Ancien Testament, concilie certains aspects de la théologie réformée avec d'autres, issus de la phénoménologie religieuse, et met en avant le constat selon lequel les

---

chauffage. Le chauffage d'une seule grande église peut coûter jusqu'à cinquante mille francs par an. » (Urs HAFNER, « Gotteshäuser ohne Gläubige. Die christlichen Konfessionen schrumpfen weiter – die leerstehenden Kirchen werden allmählich umgenützt », *Neue Zürcher Zeitung*, 24 décembre 2007.)

1. Sur ce point, le droit ecclésial catholique est nettement plus développé que le droit protestant. Cf. CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES SUISSES, *Recommandations en cas de réaffectation d'églises et de centres ecclésiaux*, Fribourg, 2006 ; René PAHUD DE MORTANGES, « Die Normen des katholischen und evangelischen Kirchenrechts für die Umnutzung von Kirchen », art. cit.

2. René PAHUD DE MORTANGES, « Die Normen des katholischen und evangelischen Kirchenrechts für die Umnutzung von Kirchen », art. cit., p. 196.

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

temples ne sont jamais des bâtiments ou des espaces « neutres », c'est-à-dire non signifiants en soi et dont la valeur dépendrait exclusivement de l'usage cultuel qui en est fait. On a véritablement affaire, dès lors, à des « lieux saints », autrement dit à des bâtiments et des espaces d'une nature particulière. Ces bâtiments sont saints parce que sanctifiés – et sans cesse « re-sanctifiés » – par la communauté des croyants qui y célèbrent le culte. Ils le sont donc au-delà de la fonction de « contenant spatial » qui est la leur au moment des célébrations, car l'événement sanctifiant qu'est le culte les imprègne durablement par les traces matérielles qui en subsistent même en dehors des célébrations<sup>1</sup>.

La tradition réformée ne sacrifie pas les bâtiments<sup>2</sup>. Pour le public néanmoins (y compris les non-chrétiens), les églises possèdent « une dignité particulière [...], une qualité spirituelle propre, une symbolique et une “sublimité”, c'est-à-dire une capacité à éléver les esprits »<sup>3</sup>. On fait donc une distinction entre une valeur d'usage (que confère l'affection au culte) et une valeur symbolique (dépendant du rayonnement et de l'importance). Une église qui n'est plus utilisée par la paroisse, et a donc perdu de sa valeur d'usage, conserve néanmoins sa valeur symbolique. Selon la FEPS, les projets de réaffectation ou de vente d'églises devraient respecter les deux manières de voir :

Lorsqu'une église change d'utilisation, sa nouvelle valeur d'usage doit correspondre à sa valeur symbolique, ce qui signifie que les nouvelles activités auxquelles elle est destinée ne doivent pas être contraires à sa valeur symbolique, ou l'affaiblir<sup>4</sup>.

Trois formes de réaffectation sont envisagées : extension à d'autres usages ou pour des usages mixtes, affectation à un autre usage (location), vente. La démolition doit être réservée aux cas de dernière extrémité ; il convient alors de procéder à une déconsécration<sup>5</sup>.

La FEPS donne aussi des recommandations pratiques, qui se fondent en bonne partie sur des études publiées en Allemagne. Elles concernent

1. Markus SAHLI et Matthias D. WÜTHRICH, *Maison de Dieu ou bâtiment tous usages ?, op. cit.*, p. 28.

2. Cf. Matthias D. WÜTHRICH, « Des espaces sacrés ? La conception théologique des bâtiments et des espaces ecclésiaux », *Bulletin SEK-FEPS*, 2008/2, pp. 3-5.

3. Markus SAHLI et Matthias D. WÜTHRICH, *Maison de Dieu ou bâtiment tous usages ?, op. cit.*, p. 25.

4. *Ibid.*, p. 30.

5. *Ibid.*, p. 33.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

notamment la nature des personnes ou des collectivités susceptibles de transformer, de louer ou d'acheter des bâtiments ecclésiaux. Il est souhaitable que ces personnes ou collectivités répondent à certains critères éthiques, comme le respect des droits de l'homme, l'ouverture au dialogue, l'engagement dans la société et la transparence financière, et qu'elles soient si possible d'origine chrétienne. Une location à des communautés non chrétiennes, sans être totalement exclue, est cependant déconseillée, la question étant considérée comme délicate<sup>1</sup>.

### *Exemples concrets*

Il y a longtemps que pour les paroisses et les Eglises membres de la FEPS, les églises ne sont plus des lieux exclusivement réservés à la célébration du culte. Il s'y donne aussi des concerts et des expositions, il s'y tient des assemblées, il s'y fait des visites touristiques, etc. Cette diversité d'usages ira vraisemblablement en s'étendant. Voici quelques exemples récents de réaffectation partielle ou complète :

- *Eglise ouverte, Citykirche.* Dans plusieurs grandes villes, il existe une église ouverte aux passants<sup>2</sup>. Cette offre est adaptée au rythme de la vie urbaine contemporaine. Ces églises sont ouvertes les jours de semaine, souvent aussi le soir, et sont gérées généralement par une association œcuménique. Les activités doivent être en accord avec la culture urbaine, être multiculturelles et adaptables : lectures bibliques, concerts, expositions, café-bar, repas de midi, assistance spirituelle, etc.<sup>3</sup> Ces offres sont particulièrement bien adaptées aux valeurs et aux modes de vie de la société contemporaine. Elles sont une réponse intéressante des Eglises à l'individualisation et à la diversification des besoins spirituels de la population.
- Les églises comme *bâtiments à fonction culturelle*. Dans beaucoup

1. *Ibid.*, pp. 34-35.

2. City-Kirche Sankt-Jakob à Zurich, Offene Kirche Sankt-Leonhard à Saint-Gall (maintenant déplacée), Offene Heiliggeistkirche à Berne, Offene Kirche Elisabethen à Bâle, Offene Kirche à Olten, City-Kirche à Zug.

3. Voir Fritz P. SCHALLER, «Offene Kirchen im Kommen», *Aufbruch* 18, 2005, p. 132 (version électronique : [www.aufbruch.ch/offene\\_kirchen.htm](http://www.aufbruch.ch/offene_kirchen.htm), 30 novembre 2010). L'auteur fait une comparaison entre une église paroissiale traditionnelle et une église ouverte : la première est tournée sur la paroisse, introvertie et organisée en fonction du calendrier ecclésiastique, la seconde s'adapte aux besoins des passants, à qui elle offre des rites expérimentaux.

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

d'églises, nous l'avons dit, sont organisés des concerts ou des expositions. Mais il en est aussi quelques-unes qui ont été entièrement affectées à un usage culturel<sup>1</sup>. C'est le cas par exemple de l'église des Terreaux à Lausanne, transformée en salle de concert et de théâtre.

- Les *églises à portes ouvertes*. L'idée, proposée d'abord à Saint-Gall, a pour but de renforcer l'attachement et le lien à l'Eglise. L'Eglise cantonale a publié un petit dépliant contenant des recommandations pratiques, par lesquelles les paroisses sont invitées à laisser leurs églises ouvertes durant la journée<sup>2</sup>. L'idée a été reprise par la commission «Eglise et tourisme» de la FEPS, qui l'a diffusée sous la forme d'une brochure<sup>3</sup>. Il était prévu de publier sur Internet la liste des églises ouvertes.
- Les *usages œcuméniques*. Les églises peuvent être partagées avec d'autres communautés religieuses, ce qui permet de partager les charges d'entretien<sup>4</sup>. C'est le cas à Bâle-Ville, où quatre bâtiments sont utilisés en commun avec l'Eglise catholique romaine ou des Eglises libres. La cathédrale de Lausanne est un bon exemple : diverses communautés chrétiennes peuvent y célébrer des cultes, mais seulement le dimanche soir et les jours de semaine ; l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud reste l'usager prioritaire<sup>5</sup>. Une utilisation interreligieuse (qui permettrait par exemple à des musulmans d'y célébrer des offices) n'est pas envisagée pour le moment.

Ces différentes formes d'extension de l'utilisation des églises sont conformes aux recommandations de la FEPS, et les initiatives prises ne sont guère contestées. Il semble qu'il règne sur ce point un consensus.

1. Johannes STÜCKELBERGER, «L'utilisation muséographique des églises. Réflexions sur la rencontre entre l'art et l'espace ecclésial», *Bulletin SEK-FEPS*, 2008/2, pp. 6-9.

2. EVANGELISCH-REFORMIERTE KIRCHE DES KANTONS ST. GALLEN, *Offene Kirchen – eine Handreichung*, St. Gallen, 2005.

3. FÉDÉRATION DES EGLISES PROTESTANTES DE SUISSE, *Accueil et confiance. Pour des églises ouvertes* (dépliant), Berne, 2009.

4. Les projets se heurtent parfois à des obstacles : «La difficulté est d'abord mentale. On ne peut avoir un président de paroisse qui nous dit : "Oh, trois églises, c'est difficile, c'est trop !"» et qui trente secondes plus tard nous affirme : «Mais on va les garder pour nous !» C'est un travail de persuasion.» (Entretien avec A. Reymond.)

5. Cf. Markus SAHLI et Matthias D. WÜTHRICH, *Maison de Dieu ou bâtiment tous usages ?, op. cit.*, pp. 12-13.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

Il n'en va pas de même de la question de la vente des bâtiments ecclésiaux. A Bâle et à Berne, la vente n'entre pas en considération<sup>1</sup>. A Saint-Gall en revanche, l'église St-Leonhard, dont la rénovation aurait été trop coûteuse pour la paroisse, a été vendue en 2005 à un architecte, avec des servitudes toutefois : l'acquéreur a dû s'engager, pour une durée de dix ans, à demander l'avis du conseil de paroisse pour tout changement d'affectation qu'il envisagerait<sup>2</sup>. Dans l'Eglise méthodiste, la vente de bâtiments ecclésiaux n'a rien d'inhabituel et elle peut même se faire au profit de communautés religieuses non chrétiennes. En 2005, l'Eglise méthodiste a vendu quatre chapelles afin de pouvoir transformer un hangar en centre régional<sup>3</sup>.

Les paroisses et les Eglises membres de la FEPS seront probablement de plus en plus souvent confrontées au problème de la réaffectation d'églises. Dans plusieurs régions, des inventaires sont prévus, qui pourraient constituer une base utile pour la gestion des bâtiments ecclésiastiques.

### 4.10 Le développement de l'œcuménisme et du dialogue interreligieux

Du fait surtout de la pluralisation religieuse, les Eglises réformées ont toujours plus à s'occuper de relations œcuméniques et de dialogue interreligieux<sup>4</sup>. La soudaine émergence d'une part notable de non-chrétiens dans la population, le mélange confessionnel dans les cantons, la minorisation des grandes confessions dans plusieurs cantons, le nombre croissant de couples de confession mixte : tout cela oblige à s'adapter<sup>5</sup>.

---

1. *Ibid.*, p. 6.

2. *Ibid.*, pp. 8-9.

3. *Ibid.*, pp. 10-21.

4. « L'œcuménisme désigne de façon tout à fait générale les contacts et les échanges entre les chrétiens de différentes confessions. Pour se référer aux contacts entre les représentants de religions différentes – chrétiennes ou non –, on parle alors de dialogue interreligieux ou de relations interreligieuses. » (Martin BAUMANN et Jörg STOLZ, « La diversité religieuse : risques et chances de la cohabitation », in : *La nouvelle Suisse religieuse*, *op. cit.*, pp. 353-388, ici : p. 373.)

5. A la pluralisation religieuse, les Eglises pourraient théoriquement aussi réagir dans un esprit de concurrence, en se lançant dans l'action évangélisatrice. Néanmoins, pour diverses raisons historiques qu'il serait trop long de développer ici, cela n'a pas été le cas durant les dernières décennies.

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

Les réformés suisses sont aussi impliqués dans le mouvement œcuménique international. Beaucoup de choses ont été réalisées au cours des cinquante dernières années<sup>1</sup>. Les moments forts ont été la fondation du Conseil œcuménique des Eglises (COE) en 1948, de la Conférence des Eglises européennes (CEC) en 1959, de l'Alliance réformée mondiale (ARM) en 1970<sup>2</sup> et de la Communion d'Eglises protestantes en Europe (CEPE) en 1973. La Concorde de Leuenberg, signée en 1973, est un document essentiel pour la conception œcuménique des Eglises réformées de Suisse<sup>3</sup>.

### *Les finalités de l'œcuménisme et du dialogue interreligieux*

La participation des Eglises réformées au mouvement œcuménique et au dialogue interreligieux est motivée par des raisons très diverses. Il y a naturellement des raisons religieuses et éthiques. Les réformés se considèrent comme foncièrement « œcuméniques » et leurs efforts tendent vers l'unité des Eglises chrétiennes, c'est-à-dire vers leur « catholicité » (voir le sous-chapitre 4.1). Ensuite, il s'agit aussi de faire entendre la voix spécifique du protestantisme réformée dans l'ensemble des Eglises chrétiennes<sup>4</sup>. La pratique œcuménique et interreligieuse est enfin un excellent moyen de favoriser l'intégration et d'assurer la paix au sein de la société.

Mais les buts sont parfois beaucoup plus pragmatiques. Premièrement, pour certaines prestations (enseignement religieux, aumônerie en milieu hospitalier, églises ouvertes), la collaboration œcuménique est moins coûteuse qu'une concurrence. Deuxièmement, cette collaboration est ce qui permet aux deux grandes Eglises reconnues au titre d'institutions de droit public de légitimer leur prééminence. Quoique maintenant minoritaires en plusieurs endroits, elles continuent à représenter ensemble une grande majorité de la population suisse. Cette

1. Martin BAUMANN et Jörg STOLZ, « La diversité religieuse », art. cit., pp. 375 ss. ; Jean-Claude BASSET, *Le dialogue interreligieux. Histoire et avenir*, Paris, Cerf, 1996 ; Marcus BRAYBROOK, *Pilgrimage of Hope. One Hundred Years of Global Interfaith Dialogue*, London, SCM Press, 1992.

2. En 2010, l'Alliance réformée mondiale (ARM) et le Conseil œcuménique réformé (Reformed Ecumenical Council, REC) ont fusionné pour former la Communion mondiale d'Eglises réformées (CMER). Cf. le site : [http://warc.jalb.de/warcajsp/side.jsp?news\\_id=4&part2\\_id=20&navi=10](http://warc.jalb.de/warcajsp/side.jsp?news_id=4&part2_id=20&navi=10) (30 novembre 2010).

3. Cf. Matthias WÜTHRICH, *Modelle der Einheit der Kirche und konkrete Beispiele ihrer Umsetzung*, s.l., 2006.

4. Entretiens avec M. Hirzel et T. Flügge.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

reconnaissance, et même certains priviléges financiers paraissent donc encore justifiés. Troisièmement, la collaboration œcuménique et le dialogue interreligieux sont bénéfiques pour la réputation des Eglises auprès de la population. L'évangélisation, les cloisonnements et les conflits interreligieux sont mal perçus du public, contrairement aux efforts de paix. Quatrièmement, les couples et les familles de confession mixte sont devenus tellement nombreux que les Eglises, par une politique non œcuménique, risqueraient de se les aliéner :

En tant qu'Eglise, nous ne pouvons pas nous permettre de régler nos petits problèmes de définition identitaire et de divergences théologiques sur le dos des familles, et de créer là des problèmes. L'œcuménisme n'est donc pas simplement une option au choix – si je me place du point de vue des gens dans leur existence réelle – c'est une nécessité absolue dont la responsabilité nous incombe à nous, les Eglises<sup>1</sup>.

### *Les activités œcuméniques et interreligieuses*

L'œcuménisme et le dialogue interreligieux sont aussi une partie importante des activités des Eglises réformées. Il existe sur le plan international des contacts très divers, et la FEPS n'en est qu'un des acteurs. Elle est cependant un acteur important et durant les dernières années, avant tout sous l'impulsion donnée par son président, elle a déployé une activité intense dans la collaboration œcuménique, notamment au sein de la Conférence des Eglises européennes (CEC) et de la Communio des Eglises protestantes en Europe (CEPE). Mais il y a aussi des Eglises cantonales et des œuvres d'entraide qui entretiennent des contacts importants avec des Eglises et des groupements d'Eglises à l'étranger<sup>2</sup>. En Suisse, les activités œcuméniques et interreligieuses, à tous les niveaux, sont innombrables<sup>3</sup>. Il existe par exemple, au niveau national, la Communauté de travail des Eglises chrétiennes en Suisse (CTEC) et, pour les questions interreligieuses, la Communauté de travail interreligieuse en Suisse (IRAS-COTIS), la *Christlich-jüdische Arbeitsgemeinschaft* (CJA) et le Conseil des religions. Sur le plan cantonal, des activités œcuméniques et interreligieuses sont organisées par divers cercles ou groupes de travail. Pour la collaboration œcuménique, citons par exemple la campagne « Rencontre Religion Migration »

---

1. Entretien avec D. Weder.

2. Entretiens avec T. Flügge et M. Hirzel.

3. Martin BAUMANN et Jörg STOLZ, « La diversité religieuse », art. cit., pp. 377 ss.

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

dans le canton de Berne. Les activités menées de concert avec l'Eglise catholique revêtent une très grande importance pratique pour les Eglises réformées. Parmi ces activités, citons les célébrations œcuméniques, les églises ouvertes en ville, l'aumônerie en milieu hospitalier et pénitentiaire, des livres rédigés conjointement (par exemple l'album illustré *Krethi und Plethi*), l'assistance spirituelle dans les aéroports, l'église en gare, des offres pour les chômeurs, etc. Il existe également de nombreux cadres pour le domaine interreligieux, où généralement l'élément prédominant est la pratique du dialogue<sup>1</sup>. Le niveau local est celui où se déroule le travail quotidien de base dans le domaine des relations œcuméniques et interreligieuses, sous la forme de dialogues et de rencontres, de prières, de méditations, etc.

Malgré tout le succès des activités œcuméniques et interreligieuses, nos documents font régulièrement apparaître quatre problèmes au moins.

Il s'agit premièrement (dans le domaine œcuménique surtout) d'un *affaiblissement de l'identité propre*. Si les réformés organisent davantage d'activités communes avec les catholiques, et si ces activités se réduisent au plus petit dénominateur commun de l'identité réformée et catholique, ils finissent par se fondre dans la masse, n'ayant pas la

1. Des exemples : cercle de travail interreligieux d'Argovie, association Inforel – Information Religion, à Bâle, la Maison des religions (*Haus der Religionen – Dialog der Kulturen*), à Berne, l'association Trialog, à Berne, l'*Arbeitskreis für Zeitfragen*, de la paroisse réformée de Biel/Bienne, le Groupe cantonal de dialogue et de réflexion interreligieux, à Neuchâtel, la Plateforme interreligieuse, à Genève, la Table ronde des religions, à Saint-Gall, la Maison de l'Arzillier, à Lausanne, la Maison Lassalle, à Zoug, le Forum des religions, à Zurich, le *Zürcher Lehrhaus*. Dans les prisons du canton de Vaud, on a déjà passé, dans la collaboration, du stade œcuménique au stade interreligieux : « Pour les aumôniers en milieu pénitentiaire, la perspective des missions à exercer en commun avec l'Eglise catholique est largement dépassée puisque, dans ce secteur, on est déjà passé au stade de la collaboration interreligieuse, et notamment avec la communauté musulmane. Les cultes, par exemple, attendus et toujours bien suivis, voient des musulmans y participer ! Et les aumôniers sont aux côtés des imams pour leur faciliter l'organisation de la prière du vendredi. En prison, la collaboration œcuménique et interreligieuse prend tout son sens : au-delà de l'appartenance confessionnelle ou religieuse, la compétence et la qualité de la relation des intervenants sont importantes, d'autant plus que les aumôniers ne peuvent pas être tous sur place tous les jours et qu'ils doivent s'organiser pour assurer une continuité de présence pastorale. » (EGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE DU CANTON DE VAUD, *Rapport du Conseil synodal sur son activité et l'état de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud. Année 2006*, Lausanne, 2007, p. 16)

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

possibilité de se présenter dans toute leur spécificité. Ce n'est pas par hasard si plusieurs Eglises cantonales, pour des raisons œcuméniques précisément, n'ont pas adhéré à la campagne de publicité « *Selber denken. Die Reformierten* ». S'ils souhaitent effectivement mettre en avant leur identité propre, les réformés devront sans doute mettre des limites à l'action œcuménique.

Du point de vue réformé, on remarque encore un autre problème ; c'est le comportement parfois « difficile » des catholiques. Après avoir perçu le concile de Vatican II comme un signal de réveil œcuménique, les réformés constatent que les catholiques se sont progressivement fermés. Dans beaucoup de nos entretiens (mais pas dans tous), il est apparu que les réformés ont à se plaindre de leurs partenaires catholiques, qui sont certes considérés comme des personnes tout à fait agréables et compréhensives, mais qui sont en fin de compte toujours inféodés au Vatican et à ses directives traditionnalistes<sup>1</sup>. Trois citations, parmi beaucoup d'autres, suffiront à illustrer cette idée :

On est dans un moment historique de repli identitaire, sous l'impulsion du catholicisme.

A quoi bon discuter en Suisse de choses qui ont été décidées au Vatican ? Cela devient toujours plus difficile avec leur pape.

Ces difficultés dans les rapports avec les partenaires catholiques ne sont pas de nature purement théorique, comme on pourrait être tenté de le croire. Il s'agit au contraire de difficultés tout à fait concrètes qui surgissent lors de l'organisation d'activités communes. Or il y a beaucoup de domaines dans lesquels il ne serait plus guère imaginable de ne pas agir de manière œcuménique, ou dans lesquels le refus du partage œcuménique susciterait une grande incompréhension parmi la société et les pouvoirs publics. Dans une telle situation, le repli identitaire des catholiques est ressenti comme une trahison, parce que les réformés n'ont guère d'autre possibilité que de se retirer du dialogue. Catholiques et réformés sont d'une certaine manière embarqués sur le même bateau, mais les réformés ont l'impression que leurs partenaires ne rament plus au même rythme.

Troisième problème évoqué parfois, celui du *travail effectué à double* et de la *concurrence*. Les entretiens et les accords œcuméni-

---

1. Quelques-uns de nos interlocuteurs soulignent la qualité des relations œcuméniques.

## LES MESURES PRISES DANS LES PAROISSES...

ques impliquent les institutions et les partenaires les plus divers et ils sont souvent insuffisamment coordonnés. La FEPS s'entretient avec la Conférence des évêques, mais les Eglises cantonales sont aussi en relation avec «leur» évêque. La FEPS a des contacts avec les organisations ecclésiales internationales, mais il en va de même des Eglises cantonales et des œuvres d'entraide. Il en résulte assez souvent des situations de concurrence et des malentendus qui sont préjudiciables à la bonne collaboration.

Un dernier problème enfin, celui des *coûts*. La collaboration œcuménique et le dialogue interreligieux ont un prix, et ce sont autant de moyens dont on ne disposer pas pour d'autres tâches. Il convient de se demander s'il ne serait pas judicieux de relativiser l'importance accordée aux activités œcuméniques et interreligieuses. Quelques-uns de nos interlocuteurs nous ont fait part de leurs réserves à l'encontre des activités de la FEPS dans les relations œcuméniques internationales, étant d'avis que ce travail n'apporte rien aux Eglises cantonales ni aux paroisses et que ces ressources pourraient être économisées ou plus judicieusement employées ailleurs.



## 5. L'AVENIR DE LA FÉDÉRATION DES EGLISES PROTESTANTES DE SUISSE

Dans ce chapitre, il sera question de la manière dont les tendances générales dans la société et dans les Eglises sont perçues par les collaborateurs de la Fédération des Eglises protestantes, ainsi que des mesures qu'ils envisagent en réaction à celles-ci<sup>1</sup>. Nous nous intéresserons également à la manière dont la FEPS et ses activités sont perçues à l'intérieur comme à l'extérieur des Eglises membres.

### 5.1 La perception des tendances générales de l'évolution de la société

Les changements sociaux sont suivis très attentivement par les responsables de la FEPS avec lesquels nous nous sommes entretenus<sup>2</sup>.

S'agissant premièrement des tendances générales de l'évolution de la société et de leurs répercussions, nos interlocuteurs ne cachent pas leur préoccupation face à l'individualisation, à la déchristianisation, à l'abandon des traditions, au resserrement des milieux sociaux, entre autres phénomènes dont il a déjà été question ici. Ils ont parfaitement

---

1. Nos considérations seront assez succinctes, parce qu'elles s'appuient sur un constat appelé à être complété ultérieurement par une étude quantitative détaillée (menée par Christian C. Adrian). Il est important de faire observer ici que notre propos ne représente ni l'opinion du Conseil de la FEPS, ni celle de ses Eglises membres de manière représentative. Notre objectif est beaucoup plus modeste : il s'agit de décrire la manière dont les choses sont perçues de manière générale et les principales mesures envisagées, afin d'offrir une base de décision à la FEPS.

2. Les sous-chapitres 5.1 à 5.3 se fondent sur nos entretiens avec des collaborateurs de la FEPS (Annemarie Bieri, Thomas Flügge, Serge Fornerod, Martin Hirzel, Frank Mathwig, Markus Sahli, Theo Schaad, Peter Schmid, Christian Straumann, Christina Tuor-Kurth, Simon Weber, Thomas Wipf, Matthias Wüthrich).

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

conscience de cette évolution et se demandent en particulier quelles seront ses incidences sur le protestantisme suisse dans son ensemble.

Autre phénomène qui inquiète les responsables de la FEPS : les « tendances centrifuges » des Eglises membres. Pour beaucoup de nos interlocuteurs, l'incapacité des Eglises membres à régler de manière concertée certaines questions comme la consécration, le libre choix de la paroisse ou le rapport avec les non-membres, par exemple, est fortement préjudiciable au protestantisme suisse.

Troisièmement, les responsables observent que depuis quelques années, l'intérêt pour la FEPS, de la part du public et des milieux politiques, a augmenté. Il y a plus de demandes des médias, les milieux politiques souhaitent trouver dans les Eglises des partenaires solides (ce qui s'explique notamment par les inquiétudes liées à l'islam) et les communiqués de presse de la FEPS ont atteint un niveau de qualité qui leur vaut une plus grande attention dans les processus politiques.

Quatrièmement, nos interlocuteurs constatent que le travail de la FEPS connaît un certain succès, en particulier au niveau international. C'est une tâche importante de la Suisse que de faire entendre la voix des réformés dans la communauté œcuménique internationale. Le nombre de réformés en Suisse et les importants efforts consentis ont permis d'obtenir de bons résultats depuis quelques années. Des succès sont également enregistrés dans les affaires intérieures, comme par exemple les projets concernant le rebaptême, la Cène ou la consécration, où il a été en partie possible de renforcer le sentiment communautaire des Eglises membres.

Plusieurs responsables de la FEPS, cinquièmement, sont d'avis qu'en Suisse, le niveau local et le niveau national ont pris de l'importance, tandis que le niveau cantonal ne cesse d'en perdre. De plus en plus, les procédures et les structures sont uniformisées au niveau national (HarmoS en est un exemple), et c'est également à l'échelle nationale que les thèmes sont traités dans la presse. Les Eglises ne sont pas épargnées par cette évolution :

La carte religieuse de la Suisse est déterminée par de tout autres facteurs [que les frontières cantonales] : par la distinction entre ville et campagne, entre Suisses et étrangers, entre jeunes et vieux, entre célibataires et personnes mariées, par le niveau de formation<sup>1</sup>.

1. Thomas WIPF, « Wahrnehmbar und verbindlich Reformierte Kirche sein. Kon-sensbildung über das Wesen und die Gestalt der Kirche in den evangelisch-

## 5. L'AVENIR DE LA FÉDÉRATION DES EGLISES PROTESTANTES DE SUISSE

Il faudrait par conséquent, à long terme du moins, accorder une plus grande importance à ces distinctions au niveau de la FEPS.

### 5.2 La perception des défis posés à la FEPS

En plus d'être affectée par l'évolution de la société, la FEPS, selon nos interlocuteurs, doit faire face à certains défis concrets. Nous avons retenu les six principaux.

#### *Le manque de reconnaissance ecclésiologique*

La plupart des responsables de la FEPS regrettent que le statut ecclésiologique et organisationnel de la FEPS ne soit pas vraiment défini. Ils s'opposent résolument à tous ceux qui seraient tentés de ne voir dans la FEPS qu'une simple « association faîtière » sans qualité ecclésiologique<sup>1</sup>. Ils savent bien que juridiquement, la FEPS n'est effectivement rien d'autre qu'une « association » possédant des statuts et un comité, mais à leur avis, elle est en fait plus que cela, et c'est la raison pour laquelle on ne parle pas de comité, mais de conseil, non de statuts, mais de constitution.

#### *La position paradoxale de la FEPS, entre attentes et réalité*

Beaucoup de responsables de la FEPS se sentent pris dans une situation paradoxale provoquée par l'écart entre les attentes à l'égard de l'institution et les moyens effectifs dont elle dispose pour les satisfaire.

Souvent, dans la société et dans la communauté œcuménique nationale et internationale, la FEPS est regardée tout naturellement comme la « direction suprême » du protestantisme suisse. La presse et les représentants d'Eglises étrangères assimilent facilement le président du Conseil à une sorte d'« archevêque » à la tête de « l'Eglise réformée ». La FEPS et le président du Conseil seraient donc habilités à s'exprimer au nom des Eglises réformées de Suisse et à prendre des décisions qui engagent celles-ci, ce qui naturellement n'est absolument pas le cas. En réalité – dans la pure tradition réformée – la FEPS

---

reformierten Kirchenverfassungen der Schweiz», *Annuaire suisse de droit ecclésial* 10, 2006, pp. 11-23, ici : p. 14.

1. Plusieurs considèrent même le terme d'« association faîtière » comme carrément injurieux.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

est une institution faible pratiquement dépourvue de toute compétence pour prendre des décisions ayant force obligatoire, et qui de ce fait se contente normalement de donner des « recommandations ». En conséquence, la FEPS doit constamment rappeler qu'elle ne dispose pas des compétences décisionnelles qu'on lui prête à tort, ou alors elle omet de le rappeler et du coup se fait passer pour plus importante qu'elle ne l'est en réalité. Dans les deux cas, sa position est manifestement insatisfaisante.

La situation n'est pas moins paradoxale quant aux attentes des Eglises membres, qui demandent à la FEPS de promouvoir le sentiment de communion et d'unité. Mais dès que la FEPS agit effectivement dans ce sens et propose des solutions tendant à l'uniformisation, elle se heurte immédiatement à diverses critiques provenant des rangs des mêmes Eglises membres. Les responsables de la FEPS (comme d'ailleurs aussi beaucoup de responsables d'Eglises cantonales) voient là une impasse.

### *La FEPS, « voix du protestantisme suisse » ?*

Il n'est pas facile pour la FEPS d'être perçue comme la « voix du protestantisme suisse ». Nos interlocuteurs voient à cela plusieurs raisons :

- La FEPS dispose de structures faibles et n'est habilitée à prendre qu'un petit nombre de décisions importantes. Elle est donc moins « productive » en communiqués de presse que la Conférence des évêques suisses, par exemple.
- Les Eglises membres ont des positions parfois tellement divergentes qu'il n'est guère possible de faire des déclarations sans équivoque qui les engagent toutes. Et si la FEPS se laisse aller à des déclarations franches (comme par exemple à propos du projet HarmoS), elle subit immédiatement les critiques sévères de diverses Eglises membres.
- De l'avis de plusieurs personnes, la FEPS est présentée sous un jour critique, voire – et à tort parfois – dépréciatif dans les médias réformés. Cela contribue à affaiblir sa position.
- La FEPS s'efforce toujours d'aborder les problèmes de la société avec un souci d'équilibre et de nuance. Cette manière « typiquement réformée » a moins d'impact auprès des médias que les positions d'autres communautés religieuses (comme les Eglises évangéliques libres ou les catholiques par exemple).

## 5. L'AVENIR DE LA FÉDÉRATION DES EGLISES PROTESTANTES DE SUISSE

### *Le manque d'efficacité et de clarté dans les attributions*

Plusieurs de nos interlocuteurs à la FEPS se sont dits préoccupés par le manque d'efficacité et de clarté dans la répartition des attributions au niveau supra-cantonal.

- Le manque d'efficacité résulte du fait que beaucoup de questions sont traitées simultanément par toutes les Eglises membres. Vingt-six Eglises qui toutes se remettent à examiner le problème des demandes d'actes ecclésiastiques de la part de personnes non affiliées à l'Eglise, ce n'est pas très rationnel. C'est un gaspillage de ressources, qui de surcroît contribue encore à accentuer les tendances centrifuges.
- Les attributions sont souvent mal définies au niveau supra-cantonal : on ne sait pas quelle institution a la compétence de régler telle ou telle tâche. Il existe en plus de la FEPS divers autres organismes aux activités et aux tâches presque identiques à celles de la FEPS ou qui pourraient sans autre être assumées par celle-ci. Plusieurs responsables de la FEPS constatent avec inquiétude que les Eglises cantonales règlent parfois les choses entre elles sans associer la FEPS à leur travaux (on donne pour exemple la campagne publicitaire « *Selber denken – die Reformierten* » et le concordat sur la formation des pasteurs<sup>1</sup>).

### *Le faible attrait des mandats au sein du Conseil*

De l'avis de quelques personnes, il y a aussi un problème structurel. Le Conseil de la FEPS serait aussi en situation de relative faiblesse parce qu'il ne parvient pas à attirer dans ses rangs les principaux décideurs du protestantisme suisse ni des dirigeants de l'économie et de la politique. Les mandats au sein du Conseil – ce serait là une des raisons – n'offriraient pas assez d'attrait financier, de prestige social et de pouvoir effectif de décision, par comparaison avec le temps qu'il faut y consacrer.

### *Les divergences d'intérêt entre petites et grandes Eglises*

Une autre difficulté évoquée résulte de la diversité de taille et donc d'intérêts des Eglises membres. Quelques-uns de nos interlocuteurs

---

1. Ce concordat a été conclu par les Eglises de Suisse alémanique, à l'exception de Berne. Cf. le site : [www.konkordat.ch](http://www.konkordat.ch).

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

sont d'avis que la tâche de la FEPS serait sensiblement facilitée si les Eglises étaient de dimensions plus équilibrées.

### *Les menaces de restrictions budgétaires*

Enfin, pour les responsables de la FEPS, la probable diminution des moyens financiers n'ira pas sans poser des problèmes. Ils comprennent la position des Eglises obligées de faire des économies, mais certains de nos interlocuteurs soutiennent qu'en période de restrictions financières, il convient justement de regrouper les ressources. En d'autres termes, il ne faudrait pas réduire la FEPS, mais au contraire l agrandir, lui confier plus de tâches et renforcer son organisation.

### **5.3 Les objectifs et les stratégies de la FEPS**

Les responsables avec lesquels nous nous sommes entretenus ont donc parfaitement conscience des problèmes et de l'urgence d'agir.

#### *Les objectifs de la FEPS*

Les objectifs du Conseil de la FEPS pour la législature 2007-2010 contiennent une «vision» qui révèle l'importance que le Conseil accorde à son rôle intégrateur :

Au sein de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse et de ses Eglises membres, la conscience de vivre ensemble en tant qu'Eglise protestante s'est renforcée.

Les Eglises membres ont organisé leur collaboration d'une manière qui les engage<sup>1</sup>.

Un peu plus loin dans le même document, sous le titre «Eglise de l'avenir», des objectifs un peu différents sont fixés quant aux Eglises membres :

En collaboration avec les Eglises membres, le Conseil a formulé une vision de la façon d'être Eglise protestante en Suisse à l'horizon 2020. Les jeunes sont associés à ce processus.

L'organisation future de la FEPS (fédération d'Eglises, communion

---

1. *Objectifs de législature du Conseil pour 2007-2010*, p. 2. Selon plusieurs des personnes avec lesquelles nous nous sommes entretenus, le projet de l'Eglise protestante d'Allemagne (*Kirche der Freiheit*) a servi à certains égards de modèle.

## 5. L'AVENIR DE LA FÉDÉRATION DES EGLISES PROTESTANTES DE SUISSE

d'Eglises protestantes, communion d'Eglises réformées, ou Eglise réformée de Suisse) est clarifiée<sup>1</sup>.

L'intégration doit se réaliser par la conscience de former une communauté, par une vision partagée et par une organisation qui ait force obligatoire pour tous. Cela implique que la FEPS précise la forme qu'elle entend prendre à l'avenir et que les Eglises membres se mettent d'accord. Les responsables de la FEPS sont tous favorables à une structure forte tendant vers le type « Eglise réformée de Suisse ». La question qui se pose alors est celle de savoir comment parvenir à une plus forte conscience communautaire et à une organisation en conséquence. Quelques projets récents de la FEPS, très succinctement évoqués, nous serviront d'exemples.

### *Les projets visant à renforcer l'unité*

Au cours des dernières années, plusieurs projets de la FEPS ont été conçus dans le but de renforcer l'unité entre les Eglises membres et de leur donner des cadres ayant force obligatoire. Ces projets concernent par exemple :

- la conception de la Cène<sup>2</sup> et de la consécration<sup>3</sup> ;
- la question du rebaptême<sup>4</sup> ;
- les valeurs fondamentales des réformés<sup>5</sup> ;
- la définition d'une confession de foi commune (confession de foi pour le culte, recueil de confessions de foi, catéchisme commun) ; le projet est en cours<sup>6</sup> ;
- les bases théologiques d'une future communion d'Eglises et la nature ecclésiologique de la FEPS<sup>7</sup> ;

---

1. *Ibid.*, p. 5.

2. *La Cène selon la vision protestante. Considérations et recommandations du Conseil de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse*, Berne, FEPS, 2004.

3. Matthias D. WÜTHRICH, *La consécration selon le point de vue réformé (Ordination in reformierter Perspektive*, 2007), Berne, FEPS, 2009.

4. *La question du rebaptême. Considérations et recommandations du Conseil de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse*, Berne, FEPS, 2004.

5. Christoph STÜCKELBERGER et Frank MATHWIG, *Les valeurs fondamentales selon la vision protestante (Grundwerte aus evangelischer Sicht*, 2007), Berne, FEPS (FEPS Position 7), 2007.

6. Cf. Matthias KRIEG (éd.), *Confessions de foi réformées. Un livre-outil*, Lausanne, Office protestant d'éditions chrétiennes, 2009.

7. Etude inédite de Matthias D. WÜTHRICH, « Modelle der Einheit der Kirche und

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

- les critères pour la réaffectation des églises à d'autres usages<sup>1</sup> ;
- l'introduction d'un article sur la religion dans la Constitution fédérale<sup>2</sup> ;
- la répartition des tâches et ressources entre la FEPS et les Eglises membres<sup>3</sup>

Les efforts d'uniformisation portent donc à la fois sur des questions théologiques et sur des questions d'organisation et de structures. Si les projets de nature théologique ont été très bien accueillis jusqu'à présent par les Eglises membres, la FEPS s'est en revanche heurtée à de fortes résistances dans tout ce qui concerne les structures. En voici un exemple.

### *Le projet de « classement par niveau des tâches et ressources »*

Avec ce projet (*Ebenengerechte Zuordnung von Aufgaben und Resourcen*), sans aucun doute le plus intéressant pour le sujet qui nous intéresse ici, le Conseil avait l'intention d'engager un dialogue avec les

---

konkrete Beispiele ihrer Umsetzung», 2006. Le but de ce travail était « premièrement de décrire les modèles d'unité actuellement envisagés dans le débat théologique et deuxièmement d'analyser des exemples concrets d'unité et de communion d'Eglises ». L'intention était d'offrir des repères théologiques dans les questions relatives aux modèles ecclésiaux pris en compte dans la révision de la Constitution de la FEPS. Wüthrich s'intéresse en particulier à la Communion d'Eglises protestantes en Europe (CEPE), à l'Eglise protestante d'Allemagne (EKD) et à l'Union des Eglises protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL). Il tire deux conclusions principales. La première est qu'il n'y a pas de raisons qui interdisent d'attribuer à la FEPS un caractère ecclésial, et cela d'autant moins que la FEPS a signé la Concorde de Leuenberg au nom de ses Eglises membres. La deuxième conclusion est un constat étonnant : l'EKD et l'UEPAL sont parvenues, à partir d'une diversité confessionnelle nettement plus prononcée, à une plus forte unité que la FEPS, dont les Eglises membres ont pour l'essentiel toutes la même confession. Selon l'auteur, il y a manifestement à cela des raisons non pas théologiques, mais politiques ou historiques (p. 34).

1. Cf. Markus SAHLI et Matthias D. WÜTHRICH, *Maison de Dieu ou bâtiment tous usages ?*, op. cit.

2. Cf. Ueli FRIEDRICH et al., *Etat fédéral et communautés religieuses. Réflexions et propositions pour un droit en matière de religion adapté à notre temps dans la Constitution fédérale suisse*, Berne, Peter Lang (Annuaire suisse de droit ecclésial, cahier 4), 2003 ; SCHWEIZERISCHER EVANGELISCHER KIRCHENBUND, *Religionsartikel in der Schweizerischen Bundesverfassung. Auswertung der Venehmlassungsantworten der Mitgliedskirchen*, Bern, 2004.

3. Classement par niveau des tâches et ressources. Les entretiens avec les Eglises membres. Rapport du Conseil à l'intention des Eglises membres, 2005.

## 5. L'AVENIR DE LA FÉDÉRATION DES EGLISES PROTESTANTES DE SUISSE

Eglises membres afin d'arriver à une répartition plus rationnelle des tâches et des ressources entre les différents niveaux (Eglises membres et FEPS)<sup>1</sup>. Le projet partait d'une réflexion de base : réagir à la diminution des ressources en évitant la multiplication de tâches identiques dans les Eglises membres et en centralisant au niveau de la FEPS l'exécution des tâches qui concernent l'ensemble des Eglises membres. Le « classement par niveau » signifie donc une attribution au « niveau adéquat », qui en fait est souvent la FEPS. Il s'agissait également d'éliminer les « structures parallèles » et d'éviter ainsi que plusieurs institutions, au niveau supra-cantonal, continuent à faire à peu près le même travail.

Une délégation du Conseil s'est donc entretenue du projet avec des responsables de onze Eglises membres<sup>2</sup>. Trois autres ont donné leur avis par écrit<sup>3</sup>.

Le bilan des entretiens a fait l'effet d'une douche froide. La délégation a été aimablement accueillie, est-il écrit dans le procès-verbal, et les Eglises membres n'ont contesté ni la raison d'être de la FEPS ni les tâches essentielles qu'elle assume jusqu'à présent. Mais elles ont montré très peu de compréhension pour l'idée qui est à l'origine du projet. Sur aucun des points évoqués par le Conseil, elles ne voient de nécessité d'agir. La chose est relatée avec beaucoup de retenue, mais aussi de déception, par le Conseil :

1. « 1. Dans le dialogue avec les Eglises membres naît une compréhension commune de la situation. 2. L'espace d'action et la volonté d'action des Eglises membres sont clarifiés. 3. Dans les Eglises membres sont mis en route des processus conduisant à une attribution adéquate des tâches aux divers niveaux de protestantisme suisse. » (*Ibid.*, p. 3.) Outre ces objectifs, le Conseil expose des principes : « 1. En raison du recul des membres et des ressources, tout comme des obligations des Eglises et de la FEPS, en leur qualité d'employeuses, pour une planification à long terme des ressources humaines, le Conseil met l'accent sur le regroupement et la réorientation des forces disponibles. 2. Des ressources des Eglises membres doivent être davantage employées de manière transrégionale. 3. Des questions d'importance fondamentale ne doivent pas être traitées au niveau régional linguistique uniquement [sic]. 4. Le travail fondamental qui concerne toutes les Eglises membres doit être fourni en réseau et de manière coordonnée. 5. Des structures autonomes (médias, liturgie, diaconie etc.) doivent être examinées du point de vue de leur efficacité (frais financiers et en personnel) et transférées dans une conception ecclésiale d'ensemble. 6. La défense d'intérêts ecclésiaux au niveau de toute la Suisse ne doit pas être limitée par des problèmes financiers de certaines Eglises membres. » (*Ibid.*)

2. Argovie, Berne-Jura-Soleure, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Fribourg, Genève, Glaris, Neuchâtel, Saint-Gall, Vaud, Zurich et la Conférence des Eglises Romandes.

3. Grisons, Valais, Uri.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

La vision du Conseil est soutenue, mais les Eglises membres tiennent au système ecclésial né de l'histoire, à caractère territorial. Elles encouragent la FEPS à chercher en commun avec elles des structures de coopération qui tiennent compte de l'exigence fédérale fondamentale. La FEPS doit traiter de questions fondamentales de manière pragmatique et orientée vers les processus, dans l'objectif de parvenir chaque fois à un consensus applicable de manière différenciée (unité dans la diversité).

Bien que le besoin de changements également structurels soit reconnu par beaucoup, la majorité des Eglises membres sont plutôt réservées quant aux mesures concrètes. Peu de volonté en matière de politique ecclésiale et peu de « force » aussi sont disponibles pour cela. Il est parfois demandé une épuration structurelle de ce que l'on appelle « lieux d'Eglise » (par exemple Conférences de la FEPS, médias ecclésiaux, etc.)<sup>1</sup>.

Les Eglises membres souhaitent donner une autre orientation à la FEPS, laquelle devrait :

- étudier les questions théologiques et éthiques en collaboration avec les Eglises membres et non pas pour elles
- jouer davantage un rôle de relais d'information et de communication
- être financée davantage en fonction des tâches et des prestations fournies.

Entre la FEPS et ses Eglises membres se manifeste ici une ligne de friction que nous avons perçue aussi dans tous nos entretiens.

### *L'idée d'une « Eglise réformée suisse »*

Tout le monde parle d'une « Eglise réformée suisse », mais il existe peu de textes concrets sur la question<sup>2</sup>. A notre connaissance, le

1. *Classement par niveau*, op. cit., pp. 5-6.

2. Deux options ont été proposées en remplacement de la structure actuelle de la FEPS : une « Eglise réformée suisse » et un « évêque réformé ». En 1962, Lukas Vischer se déclarait favorable à une transformation de la Fédération d'Eglises en une Eglise unique, et cela bien qu'il s'attendît à la résistance des Eglises membres, en raison notamment de la tradition fédéraliste de la Suisse et d'une attitude de rejet à l'encontre de la structure ecclésiale du catholicisme romain. Dans son idée, cette Eglise unique serait fondée sur des confessions de foi communes, sur la reconnaissance mutuelle des pasteurs et sur un synode helvétique à la place de l'assemblée des délégués. A cette organisation, les Eglises cantonales seraient subordonnées, ce qui impliquerait une révision des constitutions ecclésiales, mais cela contribuerait aussi, à son avis, à renforcer le sentiment d'appartenance commune. Christian TAPPENBECK et René PAHUD DE MORTANGES (« Reformierte Kirche Schweiz ? Kirchenrechtliche

## 5. L'AVENIR DE LA FÉDÉRATION DES EGLISES PROTESTANTES DE SUISSE

Conseil de la FEPS n'a pas pris position officiellement. Divers indices vont dans le sens d'une « Eglise réformée suisse », modèle qui est envisagé comme une possibilité dans les objectifs de la législature 2007-2010, mais sans considérations plus détaillées. Dans l'avant-propos du rapport annuel 2004, Thomas Wipf écrit :

Par conviction théologique, pour des raisons de présence sociétale et œcuménique, et à cause aussi de ressources réduites, nous devrons à l'avenir nous laisser guider par la vision d'un lien plus impératif [sic], d'une « Eglise réformée Suisse »<sup>1</sup>.

Dans un article, il développe sa pensée :

Pour parvenir à une unité qui ait une plus grande force obligatoire – sous la forme d'une « Eglise réformée suisse » –, ce n'est pas sur le plan de l'organisation qu'il faut agir en premier lieu : il faut une entente sur les questions théologiques et éthiques de fond. [...] Ce travail commun doit aboutir à une série d'articles fondamentaux pour une constitution ecclésiastique réformée que les Eglises cantonales ont la liberté de ratifier<sup>2</sup>.

Peter Schmid a évoqué devant l'Assemblée des délégués la possibilité pour la FEPS d'adopter une structure analogue à celle de l'Eglise méthodiste, qui est beaucoup plus centralisée<sup>3</sup>. Au sein du Conseil, plusieurs personnes sont tentées de prendre pour modèle l'Eglise protestante allemande. Mais le but reste flou. Veut-on seulement uniformiser les constitutions ecclésiastiques, ou donner plus de pouvoir à la FEPS ?

---

Überlegungen zur Stellung des SEK und zu einem schweizerischen reformierten "Bischofsamt" », *Annuaire suisse de droit ecclésial* 10, 2006, pp. 51-80) admettent l'idée de fonder un épiscopat réformé, ce qui en tant qu'autorité spirituelle ne serait possible que dans une structure de niveau suisse. Dans la forme actuelle de la FEPS, il y aurait deux possibilités : ou bien l'évêque de l'Eglise méthodiste de Suisse reçoit le mandat de la FEPS, ou bien président du Conseil est investi du titre d'évêque.

1. *Rapport annuel 2004*, p. 5.

2. Thomas WIPF, « Wahrnehmbar und verbindlich Reformierte Kirche sein. Konzilsbildung über das Wesen und die Gestalt der Kirche in den evangelisch-reformierten Kirchenverfassungen der Schweiz », *Annuaire suisse de droit ecclésial* 10, 2006, pp. 11-23, ici : p. 13.

3. *Procès-verbal de l'assemblée des délégués*, été 2007, p. 30.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

### 5.4 Les réactions des Eglises membres

Loin d'être une surprise, la diversité des réactions des Eglises membres reflète la multiplicité des intérêts en jeu et des traditions. Il est néanmoins possible de dégager quelques grandes lignes communes.

#### *Les tâches incontestées de la FEPS*

Nous n'avons trouvé personne qui remette en cause l'existence même de la FEPS. Il y a unanimité sur le bien-fondé d'une fédération d'Eglises au niveau national. Cependant, nos entretiens ne font apparaître que ce qu'avaient déjà révélé les discussions avec les Eglises membres :

La tâche incontestée de la FEPS est la représentation de ses Eglises membres à l'extérieur : dans l'œcumène, dans le dialogue interreligieux, envers les autorités fédérales et dans les médias nationaux<sup>1</sup>.

En outre, de l'avis de nos interlocuteurs, la FEPS s'acquitte généralement bien de ces tâches. Ses prises de position et ses contacts avec les autorités fédérales sont jugées utiles. Dans la communauté œcuménique internationale, la FEPS a obtenu des résultats remarquables. Le protestantisme suisse a acquis une solide reconnaissance internationale, en particulier grâce aux efforts personnels de T. Wipf, président du Conseil entre 2007 et 2010, qui selon une des personnes interrogées, « discut[ait] d'égal à égal avec l'évêque Huber de l'Eglise protestante d'Allemagne ». Plusieurs personnes toutefois émettent une réserve, disant que la présence à l'échelon international est certes nécessaire, mais qu'elle est rarement d'une utilité concrète pour les Eglises membres.

#### *La vision d'une fédération plus soudée*

Beaucoup de nos interlocuteurs adhèrent à la « vision » du Conseil tendant à renforcer la conscience de former « ensemble une Eglise protestante » et à donner plus de force obligatoire à la collaboration entre les Eglises membres. Ils approuvent également les tentatives en vue d'uniformiser les positions théologiques et éthiques par des débats

---

1. *Classement par niveau*, op. cit., p. 4.

## 5. L'AVENIR DE LA FÉDÉRATION DES EGLISES PROTESTANTES DE SUISSE

et par des documents écrits. Les textes sur le rebaptême, sur la Cène, sur la consécration et sur les valeurs fondamentales sont régulièrement cités comme des documents utiles et de qualité. Certains souhaitent cependant que les publications de la FEPS soient écrites dans un style plus simple et s'orientent davantage vers les besoins concrets des Eglises membres. Le document sur le rebaptême est cité comme un excellent exemple. Un de nos interlocuteurs fait observer que la FEPS rencontre un bon succès lorsqu'elle recueille des initiatives des Eglises membres et en fait une synthèse pour la diffuser ensuite à l'ensemble des Eglises cantonales.

### *Les critiques à l'encontre de l'idée d'une « Eglise réformée suisse »*

En revanche, l'idée de changer les structures dans le sens d'une « Eglise réformée suisse » se heurte à l'opposition résolue d'une partie importante des personnes interrogées. Beaucoup considèrent qu'une Eglise à administration centralisée comme l'Eglise méthodiste, avec un synode suisse, est impossible à mettre sur pied dans un délai raisonnable : « sans issue », « politiquement irréaliste », « un mythe », « une idée que la FEPS devrait abandonner sans autre », « ça ne veut rien dire ». La plupart de ces personnes rejettent aussi des propositions bien moins audacieuses visant à regrouper les tâches et les ressources à l'échelon de la FEPS. Quant à l'institution d'un évêque réformé, elle est tenue pour une idée quasiment absurde<sup>1</sup>.

Ce débat fait apparaître un clivage entre les grandes et les petites Eglises membres. Les grandes et moyennes Eglises rejettent nettement la centralisation au profit de la FEPS, alors que les petites Eglises auraient des avantages à en retirer. Elles se félicitent du travail théologique, éthique et organisationnel de la FEPS, qu'elles ne seraient pas en état de fournir elles-mêmes.

Il y a trois raisons qui expliquent le rejet de l'idée d'une « Eglise réformée suisse ». Premièrement, une telle institution viendrait à l'encontre de la tradition réformée, des principes fédéralistes et des identités cantonales constitués au cours de l'histoire. En tant que réformé et en tant que suisse, il ne serait guère possible d'adhérer à

1. Elle a été répandue pour la première fois par Gottfried W. Locher. Cf. [http://www.ref-sh.ch/\\_webreportagen/ref-sh-ausgabeseite-ganz-webrep.php?webrep\\_id=63](http://www.ref-sh.ch/_webreportagen/ref-sh-ausgabeseite-ganz-webrep.php?webrep_id=63) (30 novembre 2010). La proposition fait l'objet d'un examen scientifique : Christian TAPPEN-BECK et René PAHUD DE MORTANGES, « Reformierte Kirche Schweiz ? », art. cit.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

cette idée. Deuxièmement, de l'avis de nos interlocuteurs, elle ne servirait pas les intérêts des réformés. Dans les faits, l'harmonisation entre les cantons impliquerait la mise sur pied d'un système à séparation nette entre l'Eglise et l'Etat, comparable au régime actuel du canton de Neuchâtel. La plupart des Eglises auraient beaucoup à y perdre, financièrement et quant à leur statut. Troisièmement, une Eglise réformée suisse est jugée impossible à mettre sur pied : les Eglises cantonales ont déjà de la peine à imposer leurs décisions aux paroisses, et l'on ne voit pas comment une structure fédérale y parviendrait mieux.

L'idée n'est toutefois pas écartée définitivement. Quelques personnes la retiennent comme une « idée fondamentale », une « conception de la manière d'être ensemble ». D'autres imaginent un regroupement possible dans un lointain avenir. Mais l'initiative devrait venir plutôt des Eglises membres elles-mêmes, et peut-être faudrait-il, avant la création d'une Eglise réformée suisse, des fusions d'Eglises. Dans tous les cas, cette communauté devrait avoir été expérimentée avant d'être concrétisée dans une nouvelle forme juridique.

### *Les critiques à l'encontre de la « politique d'Eglise réformée suisse »*

Ce par quoi la FEPS s'attire le plus de critiques, c'est ce que l'on pourrait appeler sa « politique d'Eglise réformée suisse », autrement dit une politique – tantôt ouverte, tantôt dissimulée – par laquelle la FEPS essaie de renforcer sa position en s'attribuant des compétences, des tâches et des ressources supplémentaires. Cette attitude irrite surtout les représentants des moyennes et grandes Eglises. Plusieurs exigent que la FEPS admette enfin qu'elle n'est au fond qu'une association faîtière, et, du point de vue juridique, une association tout à fait ordinaire dotée de statuts et d'un comité (et non pas d'une « constitution » et d'un « conseil »). Certains reprochent aussi à la FEPS de mener un politique d'alliance avec les petites Eglises membres contre les grandes : en mettant à profit les rapports de majorité, elle chercherait à « neutraliser » les grandes Eglises membres pour s'attacher finalement toutes les Eglises. Mais cette politique serait finalement très préjudiciable aux Eglises réformées en général et à la FEPS en particulier, parce que dans une Eglise réformée unique, les grandes Eglises auraient une capacité financière fortement diminuée. Il est encore reproché à la FEPS de s'immiscer dans des affaires cantonales qui ne les concernent pas, comme par exemple sur la question du libre choix de la paroisse d'affi-

## 5. L'AVENIR DE LA FÉDÉRATION DES EGLISES PROTESTANTES DE SUISSE

liation ou celle de l'enseignement religieux. Le projet d'article constitutionnel sur la religion est interprété comme une manœuvre politique tendant à la création d'une Eglise réformée unique : la FEPS tenterait ainsi d'obtenir une reconnaissance au sens du droit public, au niveau fédéral, ce qui renforcerait son statut, mais finirait par affaiblir considérablement les grandes Eglises cantonales. Les critiques reprochent enfin à la FEPS d'avoir engagé un débat sur sa constitution dans le seul but de promouvoir l'idée d'une Eglise réformée unique et d'utiliser ce moyen après avoir constaté l'échec des autres tentatives.

Beaucoup de nos interlocuteurs, sur cette question, font preuve à l'égard de la FEPS d'une méfiance parfois à peine voilée. N'adhérant pas aux objectifs (réels ou présumés) de la FEPS, ils observent très attentivement toutes les déclarations et toutes les actions des responsables de la FEPS afin d'y déceler de possibles manœuvres :

En faisant bien attention, on perçoit de la part de la FEPS des signaux qui nous disent : il faudrait une Eglise réformée suisse.

On en est réduit à imaginer les raisons pour lesquelles la FEPS travaille à la création d'une Eglise réformée suisse, puisqu'on ne nous informe pas. On se pose des questions : qu'est-ce donc encore ? Quelle pourrait être la vraie raison ? Et la réponse qui vient ensuite est : ils essaient de renforcer l'organisation faîtière.

Bien sûr, tout ce débat sur la constitution de la FEPS sert uniquement à lui donner plus de pouvoir.

Je sais que la FEPS aimeraient beaucoup voir se créer une Eglise réformée suisse et qu'elle joue avec cette idée. Elle mènerait par exemple à un synode suisse.

### *Un problème de communication ?*

Ainsi arrivés à un point essentiel de notre analyse, nous sommes amenés à émettre l'hypothèse qu'une grande partie des difficultés qui se manifestent actuellement dans les relations entre la FEPS et ses Eglises membres sont en réalité dues à une *communication déficiente*<sup>1</sup>. Le Conseil ou quelques-uns de ses membres aspirent à la création d'une Eglise réformée suisse, mais, de l'avis des Eglises membres, ne

1. Dans les discussions avant la mise sous presse, il nous a été reproché de recourir ici à une explication trop facile. Nous sommes parfaitement conscients que les tensions s'expliquent aussi par des facteurs historiques et personnels, mais la communication (ou plus exactement l'absence de communication) nous paraît être le principal facteur.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

précisent jamais ce qu'il faut entendre exactement par là. Mal informées sur la stratégie du Conseil de la FEPS, les Eglises membres doivent se faire elles-mêmes une idée de la direction suivie. Il en résulte une attitude de méfiance « par principe » à l'encontre des initiatives de la FEPS, de la part d'Eglises membres qui cherchent à déjouer des manœuvres parfois seulement soupçonnées ou imaginaires et à éviter la création d'une Eglise réformée unique.

### *Le souhaite d'un meilleur rôle fédérateur*

La FEPS s'entend également reprocher de ne pas assez fédérer, intégrer, rassembler. La chose peut paraître contradictoire : les mêmes qui critiquent la FEPS parce qu'elle veut unifier les Eglises réformées de Suisse lui reprocheraient aussi de ne pas assez rassembler ? En réalité, les personnes interrogées sont d'avis que le rôle d'intégrateur de la Fédération des Eglises protestantes devrait et pourrait être différent. Elles proposent notamment que la FEPS :

- réfléchisse davantage en termes de prestations de services, c'est-à-dire en fonction des besoins des Eglises membres<sup>1</sup> ;
- travaille en interaction et entretien des contacts plus étroits avec les Eglises membres ; en d'autres termes, diriger par des procédures de travail interactives plutôt que par la promulgation de normes ;
- associe davantage les Eglises membres aux réflexions sur des questions de fond ;

---

1. Un bon exemple de proposition dans ce sens est la « motion Gürlet » soumise au Synode des Eglises réformées de Berne-Jura-Soleure lors de la session d'hiver 2008 (REFORMIERTE KIRCHEN BERN-JURA-SOLOTHURN, « Motion du député C. Gürlet concernant le financement de la FEPS : Planification financière : opter pour la fiabilité, en finir avec l'imprévisibilité ; décision »; « Antwort des Synodalrates zur Motion Gürlet betreffend SEK-Finanzierung “Planungssicherheit statt Unberechenbarkeit” », synode d'hiver 2008, point 21). L'auteur de la motion avait proposé de financer la FEPS par des contributions fixées en fonction de conventions sur des prestations, pour la durée d'une législature. Le Conseil synodal bernois aurait donc dû conclure une nouvelle convention avec la FEPS tous les quatre ans. Dans cette idée, la FEPS devenait un fournisseur de services et les Eglises cantonales des mandants. Le Conseil synodal s'est opposé à la motion, qu'elle jugeait contraire aux règles de fonctionnement de la FEPS en tant qu'association et remettant en question, indirectement, la qualité de membre. L'auteur a alors retiré sa motion. Cette discussion montre à quel point sont délicates toutes les questions qui touchent au financement de la FEPS.

## 5. L'AVENIR DE LA FÉDÉRATION DES EGLISES PROTESTANTES DE SUISSE

- ne se désengage pas des procédures d'harmonisation importantes comme elle l'a fait pour le concordat alémanique sur la formation des pasteurs.

Dans nos entretiens, nous avons encore noté divers griefs :

- La FEPS ne manifesterait *aucune volonté d'économiser*. Toutes les Eglises cantonales sont obligées de se serrer la ceinture, tandis que la FEPS continuerait de reporter ses budgets d'année en année, comme si elle n'était pas concernée par les restrictions. A plus ou moins long terme, il ne serait plus possible de faire accepter cette manière de faire par les synodes.
- La FEPS aurait des *problèmes structurels*. Le Conseil ne fonctionnant pas selon le système départemental, son travail serait environné de beaucoup de zones d'ombre. On ne saurait pas précisément qui est responsable de quel dossier ni où le travail s'effectue.
- Certains comprennent certes que le président et les membres du Conseil n'ont pas la tâche facile, mais ils regrettent chez eux une attitude par trop négative parfois, qui est contreproductive.
- Il y aurait trop de changements dans le personnel de la direction de la FEPS.

### 5.5 Regards extérieurs

Par leur profession et leur proximité (ou non) avec la FEPS, les experts extérieurs aux Eglises avec lesquels nous nous sommes entretenus représentent un groupe très hétérogène. De ce fait, et en raison du petit nombre d'entretiens, il n'est pas possible de se faire une image globale cohérente des points de vue externes. Nous ne donnons ici que quelques grandes lignes, citations à l'appui.

#### *La perception des tensions structurelles internes*

La plupart des experts consultés ont connaissance des tensions entre la FEPS et ses Eglises membres. A leurs yeux, une des plus grandes difficultés pour la FEPS est la méfiance que lui témoignent les Eglises membres.

Pour les Eglises membres, la FEPS a avant tout un rôle de médiatrice dans les problèmes qu'elles ne peuvent pas régler elles-mêmes, mais en

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

fait elles préféreraient régler elles-mêmes tous les problèmes. [...] La FEPS est sans cesse obligée de prouver sa raison d'être en fournissant un travail de qualité et probablement aussi en exerçant des pressions à l'intérieur des milieux ecclésiaux<sup>1</sup>.

L'« esprit de clocher » cantonal, on l'a vu, est source de frustration pour la FEPS, qui à cet égard est dans une situation comparable à celle que connaissent d'autres organisations :

Les grandes associations suisses (associations professionnelles, fédérations patronales, syndicats) rencontrent toutes des problèmes similaires. Que le découpage soit fait par activité ou par secteur géographique, les sections ont souvent une plus grande marge de manœuvre que l'association faîtière. C'est un phénomène typique des structures fédéralistes<sup>2</sup>.

Les partis politiques en Suisse sont organisés par cantons et l'on y rencontre les mêmes contradictions et les mêmes luttes internes. Il faut transférer de l'argent de la base vers le haut pour la publicité et les campagnes. Il faut donc financer aussi un secrétariat central qui s'en occupe<sup>3</sup>.

Les analogies structurelles entre les partis politiques et la FEPS devraient inciter celle-ci à s'inspirer des méthodes de gestion des associations pour résoudre ses problèmes<sup>4</sup>.

### *Une faible visibilité*

Sur la question de l'image de la FEPS auprès du public, les avis des experts sont plutôt négatifs : la FEPS est « peu connue », ou « on ne sait même pas qu'elle existe », et cette faible visibilité est soulignée par contraste avec l'Eglise catholique. L'appréciation des experts rejoint celle du public en général<sup>5</sup>. Le protestantisme suisse n'a pas de voix forte qui le représente et cette lacune entraîne une certaine « cacophonie » dans les médias :

Ce qui manque, c'est un porte-parole. Des choses toutes simples. « Qui est chargé des relations avec le public ? », devrait-on se demander, et la réponse est qu'il n'y en a pas. Ou du moins, il n'y a pas de nom qui me vienne à l'esprit. [...] Il manque un porte-parole au niveau national. Il manque à la fois la fonction et la personne<sup>6</sup>.

- 
1. Un de nos interlocuteurs.
  2. Entretien avec H. Ambühl.
  3. Entretien avec K. Imhof.
  4. Un de nos interlocuteurs.
  5. Voir le sous-chapitre 3.3, p. xxxx.
  6. Entretien avec C. Longchamp.

## 5. L'AVENIR DE LA FÉDÉRATION DES EGLISES PROTESTANTES DE SUISSE

Trois de nos interlocuteurs ignoraient le nom du président du Conseil de la FEPS d'alors, Thomas Wipf. D'autres au contraire ont regretté que ce dernier, par comparaison avec ses collègues du Conseil, se mette autant en avant.

Je ne me souviens pas d'avoir vu le Conseil apparaître collectivement en public, ni qu'un romand ait pris la parole lors d'une conférence de presse. Si la FEPS aime à répéter : « La diversité fait notre force », il faudrait que cela se voie. On devrait voir que la FEPS, ce n'est pas seulement Monsieur Wipf, aussi bon soit-il dans son rôle d'ambassadeur de l'institution. [...] Comme journaliste, on pourrait dire que c'est ennuyeux d'avoir toujours affaire aux mêmes personnes. Un peu plus de diversité dans l'unité correspondrait mieux aux attentes à l'égard de la Fédération des Eglises protestantes<sup>1</sup>.

Plusieurs personnes sont d'avis que la FEPS pourrait améliorer ses relations avec la presse en recherchant activement le dialogue avec les journalistes.

Je vois une lacune dans ce domaine. Sur des questions importantes, la FEPS ne devrait pas hésiter à organiser des conférences de presse afin d'attirer l'attention des médias. La FEPS le fait trop peu et de manière trop peu systématique. [...] La FEPS aurait avantage à essayer de mieux comprendre le fonctionnement des médias pour aller au-devant de leurs attentes. Elle aurait beaucoup à gagner et serait plus présente dans la presse si elle s'entretenait plus souvent avec des journalistes et attirait leur attention sur les problèmes qui la préoccupent<sup>2</sup>.

La FEPS pourrait se faire davantage remarquer par des prises de position théologiques sur des questions précises.

Le but ne doit pas être simplement de faire en sorte que l'on parle de la FEPS dans les journaux et que l'on dise : « Ah ! Oui, ce Wipf, je l'ai vu à la télévision. » Il faudrait peut-être aussi que l'on se rappelle ce que Monsieur Wipf a dit. La FEPS pourrait essayer de communiquer un peu plus de substance théologique<sup>3</sup>.

---

1. Entretien avec C. Wehrli.

2. Un de nos interlocuteurs.

3. Entretien avec C. Wehrli.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

### *Un faible rôle politique*

Lorsque la FEPS s'exprime sur des questions politiques par des prises de position ou des argumentaires, son influence est jugée plutôt faible.

De l'avis de certains, ce n'est pas forcément un mal. Un de nos interlocuteurs souhaite plus de neutralité de la part de la FEPS :

J'avoue que ces Eglises qui s'expriment à tout propos, et notamment sur des questions soumises à votation, me mettent mal à l'aise. Je crois que l'Eglise a effectivement pour tâche de sensibiliser les gens et de leur fournir, en se fondant sur la Bible, des repères éthiques. Mais en donnant des recommandations de vote, elle risque d'être peu à peu assimilée par le public à une organisation partisane. Dans une bonne partie de la population, on se dira : « Si je ne vote pas comme l'Eglise le prescrit, je suis un mauvais chrétien. »<sup>1</sup>

Mais il y a aussi des tenants de l'opinion contraire. Regrettant que la FEPS ne se mêle pas davantage de questions concernant la politique suisse, l'un de nos interlocuteurs impute cette réserve à la crainte de perdre des fidèles :

Dans tous les débats sur la surpopulation étrangère en Suisse ou sur la politique d'asile, la FEPS s'est à peine manifestée, par pure crainte de s'aliéner les éléments évangéliques conservateurs de l'Union démocratique du centre. Avec une nullité pour tout résultat, et une institution qui paraît terne. C'est grave, pour une Fédération d'Eglises protestante. Elle perd ainsi toute raison d'être, non ?<sup>2</sup>

Ces propos font apparaître encore une fois le dilemme : si elle n'affirme pas son identité, la FEPS est peu visible dans le public ; si elle l'affirme trop nettement, elle risque de s'aliéner une partie des fidèles des Eglises et de compromettre ainsi sa vocation d'Eglise multitudiniste<sup>3</sup>.

### *La FEPS face à la pluralité religieuse*

Un autre point difficile fréquemment évoqué concerne les relations de la FEPS avec les autres courants religieux, et en particulier les

---

1. Entretien avec H. Spichiger.

2. Entretien avec K. Imhof.

3. Voir le sous-chapitre 4.1, p. xxxx.

## 5. L'AVENIR DE LA FÉDÉRATION DES EGLISES PROTESTANTES DE SUISSE

Eglises évangéliques libres et les Eglises de migrants. Du point de vue des experts, la FEPS se distancie trop peu des positions fondamentalistes et évangéliques :

Dans le mouvement évangélique, on est en présence de groupements fortement néo-conservateurs ou vieux-conservateurs dont les positions politiques donnent matière à critique. L'Eglise catholique a aussi des éléments conservateurs et elle ne s'interdit pas de les critiquer. En revanche, du côté de la Fédération des Eglises protestantes, on n'entend strictement rien du tout sur les mouvements évangéliques qui en Suisse soutiennent des positions politiques totalement absurdes<sup>1</sup>.

La FEPS et ses Eglises membres doivent donc non seulement réagir aux tendances générales de l'évolution de la société, mais encore résoudre leur problème de centralisation ou décentralisation. L'avenir des réformés dépendra pour une part décisive de la maîtrise de ces deux éléments.

---

1. Entretien avec K. Imhof.



## 6. L'AVENIR DES RÉFORMÉS: BILAN ET RECOMMANDATIONS

Faisant part de notre sujet de recherche à des connaissances ou à des collègues, nous avons toujours enregistré la même réaction incrédule : les réformés ont-ils vraiment un avenir ? Les chapitres précédents ont exposé les défis auxquels font face les réformés et les moyens qu'ils mettent d'ores et déjà en œuvre pour y faire face. L'ancien président du Conseil de la FEPS, Thomas Wipf, qui nous a confié le mandat de cette étude, a eu une réaction qui pour être différente n'en était pas moins sceptique. La lecture d'études sociologiques l'a en effet toujours laissé sur sa faim quant à la question des conséquences pratiques. Ce sera donc le sujet de ce dernier chapitre.

### 6.1 Rappel de l'objectif, du raisonnement et de la méthode

Notre étude avait pour but de mettre en évidence les tendances générales de l'évolution de la société qui ont des incidences pour les Eglises réformées et d'analyser les mesures prises en réaction. Il s'agissait de fournir ainsi des bases pour les futures analyses stratégiques et pour les actions de la FEPS et de ses Eglises membres. Nous nous sommes fondés sur cinquante-trois entretiens semi-standardisés avec des experts, sur toutes les études internes que nous avons pu trouver auprès des Eglises cantonales et de la FEPS, et sur des publications scientifiques d'intérêt général. L'idée essentielle de cette méthode était de regrouper les connaissances disponibles à l'intérieur et à l'extérieur des Eglises et de la FEPS et d'en tirer des conclusions pertinentes. Le résultat est un texte très différent des travaux publiés jusqu'alors en sociologie des religions. Contrairement à plusieurs ouvrages importants dans le

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

domaine<sup>1</sup>, le nôtre prend en compte plusieurs niveaux (individus, paroisses, Eglises cantonales, FEPS). Et à la différence de l'étude allemande *Kirche der Freiheit*, il ne s'agit pas ici d'un document interne exposant la position de l'Eglise, mais d'une étude de sociologie appliquée, menée d'un point de vue externe. Il nous est rapidement apparu en effet que notre projet ne pouvait réussir que si, d'une part, nous marquions une distance scientifique avec l'objet de notre étude, mais si, d'autre part, nous intégrions autant que possible les connaissances et les points de vue des acteurs à notre recherche. Nous y sommes parvenus grâce à la disponibilité de toutes les personnes sollicitées.

### 6.2 Les cinq constats essentiels

Le premier constat est que les tendances générales de l'évolution de la société, décrites au chapitre 2 (l'individualisation, le changement des valeurs ou la pluralisation religieuse, par exemple) se poursuivront *inexorablement* et que les Eglises n'y pourront rien changer. Il s'agit certes de phénomènes « humains », mais ces évolutions sont d'une trop grande ampleur pour que les Eglises réformées de Suisse soient en mesure de les infléchir tant soit peu. Les Eglises doivent intégrer leur réflexion stratégique dans le cadre général de ces tendances générales afin de concevoir des actions efficaces. Quoi qu'elles fassent, les Eglises, dans quelques décennies, seront des communautés *plus petites* et *plus pauvres*, et la *moyenne d'âge* de leurs fidèles sera *plus élevée* qu'aujourd'hui. Les données présentées dans le chapitre 3 ne laissent guère de doutes à ce sujet. Mais les Eglises réformées, dans le même temps, peuvent réaliser des progrès dans d'autres domaines, comme la *cohésion des fidèles*, la *fréquentation du culte* et l'*affirmation de leur identité*. Ces progrès dépendent notamment des décisions stratégiques prises aujourd'hui par les Eglises.

Deuxièmement, les Eglises réformées ne restent pas passives, mais ont déjà pris des *mesures qui portent leurs fruits*. La presse a tort quand elle décrit les Eglises réformées comme confinées dans l'inaction et l'expectative, et les Eglises ont de bonnes raisons de s'opposer

---

1. Par exemple Roland J. CAMPICHE, Alfred DUBACH *et al.*, *Croire en Suisse(s)*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1992 ; Roland J. CAMPICHE, *Les deux visages de la religion. Fascination et désenchantement*, Genève, Labor et Fides, 2004.

## 6. L'AVENIR DES RÉFORMÉS : BILAN ET RECOMMANDATIONS

vigoureusement à ce genre de propos. Les mesures qu'elles prennent concernent tous les aspects importants de leur qualité d'Eglise : identité réformée, cohésion des fidèles, culte, relations avec le public, collaborateurs de l'institution. Diverses structures nouvelles mises en place ont fait leurs preuves et peuvent être citées comme exemples. Il y a cependant de grandes différences entre les paroisses et entre les Eglises cantonales.

Troisièmement, une meilleure coordination et des échanges de bons procédés permettraient sans doute d'*améliorer l'efficacité des mesures prises*. Il est stupéfiant de constater que souvent, les Eglises cantonales n'ont aucune idée de la manière dont les problèmes sont abordés dans les autres Eglises. La qualité des solutions envisagées est d'une telle diversité que les Eglises auraient avantage à reprendre les méthodes qui ont déjà révélé leur efficacité chez leurs voisins. Mais on ne peut pas trop en tenir rigueur aux Eglises cantonales, qui n'ont pas les moyens, pour chaque problème à résoudre, de procéder à des longues enquêtes sur ce qui se fait ailleurs. On pourrait se demander si la FEPS n'aurait pas ici un rôle d'appui et de coordination à jouer.

Quatrièmement, les difficultés que rencontre la FEPS sont en bonne partie imputables à une *communication déficiente*. L'idée d'une «Eglise réformée suisse», avec tout ce que cela impliquerait, n'a pas été débattue et expliquée avec toute la clarté nécessaire, de sorte que les Eglises membres ne savent pas précisément quelles sont les intentions du Conseil de la FEPS. Il en est résulté des blocages préjudiciables. De pures présomptions sur les objectifs poursuivis par les autres ont fait naître parfois des images erronées et des préjugés, tant du côté de la FEPS que du côté des Eglises membres. Si les Eglises membres et la FEPS veulent maîtriser ensemble les défis posés par les tendances générales de l'évolution de la société, il faut impérativement qu'elles développent une stratégie commune claire, divulguée en toute transparence et bénéficiant d'un large appui.

Cinquièmement enfin, il faut admettre qu'une révision de la constitution de la FEPS ne résoudra ni les problèmes fondamentaux de l'Eglise réformée suisse ni ceux de la FEPS. Elle peut dans le meilleur des cas renforcer un changement de cap. Cette raison (en plus de l'élimination des défauts de la constitution actuelle) est à elle seule, il est vrai, suffisante pour justifier une révision de la constitution.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

### 6.3 Recommandations pour les paroisses et les Eglises cantonales

D'un point de vue théorique et scientifique, il n'est par principe pas possible de tirer des recommandations explicites de constats d'observation. Les ébauches de recommandations qui suivent se fondent donc sur les résultats de notre analyse, mais elles n'en sont pas la conséquence nécessaire. Comme toutes les recommandations possibles, elles contiennent des jugements de valeur et des préférences personnelles qui ne peuvent pas trouver leur fondement dans l'analyse. Il ne s'agit par conséquent que de conclusions personnelles destinées à stimuler le débat, qui pourrait mener à tirer d'autres enseignements des matériaux réunis ici. Ce sont des recommandations faites par des observateurs extérieurs, qui ne sont pas théologiens. Les Eglises ne pourraient cependant s'approprier ces suggestions extérieures que dans la mesure où elles seraient défendables d'un point de vue théologique (et en particulier ecclésiologique). Elles devraient donc les examiner selon ce critère.

Première recommandation : les paroisses et les Eglises cantonales devraient davantage *s'inspirer des expériences positives des autres*. Il est vrai toutefois qu'il existe entre paroisses et entre cantons des différences, parfois importantes, dans les conditions sociales, juridiques et géographiques, si bien que les stratégies nécessitent des adaptations.

Deuxièmement, les Eglises cantonales et les paroisses devraient mettre sur pied des *stratégies globales cohérentes* qui présentent sous une forme aisément compréhensible les différentes mesures envisagées. La diffusion de ces stratégies dans les Eglises et les paroisses doit faire l'objet d'une attention toute particulière. Du point de vue sociologique, l'étude la plus intéressante menée au niveau cantonal est le « rapport de visite » du canton de Saint-Gall, en 2007<sup>1</sup>. Mais d'autres Eglises aussi ont déjà mis sur pied des stratégies cohérentes<sup>2</sup>.

1. Ses qualités tiennent à notre avis à cinq raisons : 1) il donne une analyse claire et objective des évolutions dans la société et à l'intérieur de l'Eglise, 2) le propos est fondé sur des données recueillies par les méthodes des sciences sociales, 3) il offre un moyen de contrôle grâce à la comparaison entre 2001 et 2007, 4) il aboutit à des options et à des recommandations d'action claires, 5) le tout est associé à une vision limpide et bien présentée.

2. Nous renonçons intentionnellement à les mentionner pour ne pas froisser celles qui n'apparaîtraient pas dans la liste.

## 6. L'AVENIR DES RÉFORMÉS : BILAN ET RECOMMANDATIONS

Troisièmement, les voies dans lesquelles les paroisses et les Eglises cantonales ont décidé de s'engager nous paraissent avoir été judicieusement choisies. *L'affirmation de l'identité réformée, le marketing et la mission intérieure, le renforcement du culte, les relations avec le public et la modernisation du management* sont des nécessités incontestables. Il y a cependant à notre sens des problèmes dans leur mise en œuvre. Les stratégies adoptées par certaines Eglises cantonales, quand il y en a, ne sont pas toujours optimales. Les Eglises auraient tout avantage à reprendre, moyennant les adaptations nécessaires, ce qui a déjà fait ses preuves ailleurs. On se contente parfois de demi-mesures. Or il ne pourra y avoir de résultats qu'au prix de coupes sévères dans les structures en place. Les paroisses et les Eglises cantonales devraient donc passer aux actes et s'engager résolument dans une direction nouvelle. Il n'est plus possible, considérant la diminution des ressources, de prétendre changer de cap tout en s'accrochant à ce qui existe. La volonté de résoudre les problèmes *ensemble* paraît parfois insuffisante. Un changement de mentalité s'impose sur ce point.

Quatrièmement, il serait bon que les paroisses et les Eglises cantonales améliorent *l'échange d'informations* sur les mesures prises pour améliorer le marketing, renouveler le culte, développer de nouveaux projets de diaconie, etc. Il conviendrait à notre avis d'examiner si cette coordination ne devrait pas être une tâche prioritaire de la FEPS<sup>1</sup>.

### 6.4 Recommandations pour la Fédération des Eglises protestantes

Nos observations – principalement celles qui sont exposées au chapitre 5 – nous amènent également à formuler quelques recommandations à l'adresse de la FEPS. Il est premièrement souhaitable que la FEPS continue à faire entendre la voix des réformés dans la politique

1. Arrivant à un constat similaire, l'Eglise protestante d'Allemagne a proposé la création de «centres de compétences» : cf. EVANGELISCHE KIRCHE IN DEUTSCHLAND, *Kirche der Freiheit*, op. cit., p. 99 ; EVANGELISCHE KIRCHE IN DEUTSCHLAND, «Steuerungsgruppe empfiehlt Errichtung von Kompetenzzentren. Bericht über die 4. Sitzung der Steuerungsgruppe für den kirchlichen Reformprozess am 8. September 2008 in Berlin», [http://www.ekd.de/ekd\\_kirchen/081021\\_bericht\\_4\\_steuernsgruppe.html](http://www.ekd.de/ekd_kirchen/081021_bericht_4_steuernsgruppe.html) (30 novembre 2010).

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

et dans la société, comme elle l'a fait jusqu'à présent. Dans ce domaine, une majorité des personnes et des organisations concernées considèrent que la FEPS accomplit un bon travail.

Deuxièmement, la FEPS aurait avantage à préciser sa vision et ses objectifs et à les faire mieux connaître. Il s'agit d'éliminer les ambiguïtés qui ont amené au « problème de communication » à propos du projet d'*«Eglise réformée suisse»*.

Troisièmement, l'idée d'une plus grande cohésion de la FEPS, impliquant plus d'obligations de la part de ses membres, est judicieuse et doit continuer à guider son action. La FEPS devrait la mettre en œuvre autant que possible en interaction et en réseau avec les Eglises membres, et de manière axée sur les prestations. Tout ce que la FEPS entreprend devrait avoir une utilité patente pour ses Eglises membres, qui seront ainsi mieux disposées à assumer leurs responsabilités dans la réalisation des objectifs communs. Un bon moyen serait de créer une plateforme d'échanges de connaissances et d'expériences pour les questions importantes concernant la réorientation de l'action des Eglises cantonales et des paroisses. Il reste à trouver les procédures et les structures adéquates, en étroite collaboration avec les Eglises cantonales. La FEPS pourrait également s'associer à ses Eglises membres pour affirmer l'identité réformée dans la société. Dans ce domaine, beaucoup peut être réalisé à peu de frais. Il serait judicieux que la FEPS et les Eglises membres se mettent d'accord sur un certain nombre de points :

- a. une dénomination commune (par exemple « Eglises réformées de Suisse », « les réformés »)<sup>1</sup> ;
- b. une liste des caractéristiques essentielles de l'identité réformée ;
- c. les éléments communs qui devraient figurer dans les règlements ecclésiastiques, à définir au niveau de la FEPS et à faire ratifier par les Eglises membres ;
- d. un emblème commun, avec par exemple une couleur spécifique pour chaque canton ;
- e. une devise commune, à renouveler par exemple tous les quatre ans (par exemple : « Près de Dieu, près des hommes ») ;
- f. des actions de marketing communes (du genre de « *Selber denken. Die Reformierten* »).

---

1. Ainsi que nous l'avons vu en introduction, cette dénomination risque de ne pas remporter l'adhésion immédiate de l'Eglise évangélique libre de Genève et de l'Eglise méthodiste, avec lesquelles il faudrait mener des discussions particulières.

## 6. L'AVENIR DES RÉFORMÉS : BILAN ET RECOMMANDATIONS

Il convient encore de se demander s'il ne serait pas utile de promouvoir certaines « personnalités réformées » dans les médias. Mais pour agir dans ce sens, la FEPS devrait accorder moins d'importance à sa présence dans la communauté œcuménique internationale et dans les organisations protestantes internationales. Nous sommes d'avis que ces activités ont leur raison d'être, mais que l'urgence de la situation exige de les reléguer au second rang des priorités.

Quatrième et dernier point, une révision totale de la constitution de la FEPS paraît indiquée, ne serait-ce que pour en éliminer des lacunes qui sont connues<sup>1</sup> et pour donner une base légale à la nouvelle orientation de l'action de la FEPS.

### 6.5 Portée scientifique de l'étude

Les résultats de notre enquête n'ont pas seulement un intérêt pour les Eglises, mais aussi pour la recherche en sociologie des religions. A la différence des travaux de nos prédécesseurs, qui se sont intéressés à l'influence de l'évolution de la société sur les individus, sur leurs croyances et leurs pratiques, et qui ont mis en lumière des faits importants dans ce domaine, nous avons pris en compte le niveau institutionnel (paroisses, Eglises cantonales et FEPS), ce qui n'avait guère été fait jusqu'alors. De même, à notre connaissance, les sociologues des religions n'ont guère étudié encore les réactions des Eglises aux grands bouleversements de la société<sup>2</sup>.

### 6.6 Conclusion

On le sait depuis Nostradamus : les pronostics sont difficiles, surtout quand ils concernent l'avenir. S'il est question de l'« avenir des réformés », il faut comprendre par là qu'aujourd'hui déjà, plusieurs possibilités se dessinent pour l'avenir. En différents endroits, on peut déjà étudier les effets d'évolutions qui dans quelques dizaines d'années auront touché toute la Suisse. Il est déjà possible aujourd'hui de faire

1. La constitution actuellement en vigueur ignore par exemple l'Institut de théologie et d'éthique.

2. Une exception cependant : Reinhold BERNHARDT: « Les Eglises réformées en Suisse », in : *La nouvelle Suisse religieuse*, op. cit., pp. 121-133.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

la part entre ce qui portera des fruits et ce qui restera sans suite. Il appartient aux Eglises réformées et à la FEPS d'en tirer les conséquences. Et il reste à espérer que chacun, agissant dans un esprit typiquement réformé, ne tire pas des conclusions différentes.

## BIBLIOGRAPHIE

### Littérature générale et spécialisée (sans les études internes des Eglises)

- ABURDENE, Patricia, *Megatrends 2010 : The Rise of Conscious Capitalism : Seven New Trends that Will Transform How You Work, Live, and Invest*, Charlottesville (VA), Hampton Roads Publishing, 2008.
- ACKERET, Matthias, *Le principe Blocher. Manuel de direction (Das Blocher-Prinzip*, 2007), trad. Laurent Duvanel, Schaffhouse, Meier, 2007.
- ALTERMATT, Urs, *Le catholicisme au défi de la modernité. L'histoire sociale des catholiques suisses aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (Katholizismus und Moderne*, 1989), trad. Corinne Giroud, Lausanne, Payot, 1994.
- , « Schweizer Caritasverband 1901-2001 », *Zeitschrift für Schweizerische Kirchengeschichte* 95, 2001, pp. 179-196.
- BACHMANN, Plinio, « Gottesdienst als Auftritt. Eine Kirchenvisite. Vortrag von Plinio Bachmann an der Präsidienkonferenz der Evangelisch-reformierten Landeskirche des Kantons Zürich vom 17. Mai 2008 » (texte de la conférence : <http://zh.ref.ch/content/e7/e4382/e4384/e17312/e17313/ReferatP.BachmannPrsidientagung17.5.08.pdf>).
- BANDIXEN, Claudia, PFEIFFER, Silvia et WORBS, Frank (éd.), *Wenn Frauen die Kirche leiten. Neuer Trend in den reformierten Kirchen der Schweiz*, Zürich, TVZ, 2006.
- BARNA, George, *Marketing the Church. What They Never Taught You about Church Growth*, Colorado Springs, Navpress, 1990.
- BASSET, Jean-Claude, *Le dialogue interreligieux. Chance ou déchéance de la foi ?* Paris, Cerf, 1996.
- BAUMANN, Martin et STOLZ, Jörg, *La nouvelle Suisse religieuse. Risques et chances de sa diversité (Eine Schweiz – viele Religionen. Risiken und Chancen des Zusammenlebens*, 2007), trad. Antoine Panchaud, Genève, Labor et Fides (Religions et modernité 3), 2009.
- , « La diversité religieuse en Suisse : chiffres faits et tendances », in : *La nouvelle Suisse religieuse* (Id. éd.), pp. 44-71.
- BECI, Irène, « Entre pluralisation et régulation du champ religieux. Premiers pas

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

- vers une approche en termes de médiations pour la Suisse », *Social Compass* 48, 2001/1, pp. 95-112.
- BECK, Ulrich, « Jenseits von Stand und Klasse ? Soziale Ungleichheiten, gesellschaftliche Individualisierungsprozesse und die Entstehung neuer sozialer Formationen und Identitäten », in : *Soziale Ungleichheiten. Soziale Welt*, Sonderband 2 (Reinhard KRECKEL éd.), Göttingen, Otto Schwarz, 1983, pp. 35-74.
- , *Risikogesellschaft. Auf dem Weg in eine andere Moderne*, Frankfurt a.M., Suhrkamp Verlag, 1986.
- BECKER, Gary, « An Economic Analysis of Fertility », in : *The Economic Approach to Human Behavior* (Id. éd.), Chicago, The University of Chicago Press, 1990 (1976), pp. 171-194.
- BECKMANN, Jens, *Wohin steuert die Kirche ? Die evangelische Landeskirchen zwischen Ekklesiologie und Ökonomie*, Stuttgart, Kohlhammer, 2007.
- BELLIGER, Andrea, *Staatlicher und kirchlicher Religionsunterricht an den öffentlichen Schulen der deutschschweizer Kantone*, manuscrit, 2002.
- BERNHARDT, Reinhold, « Les Eglises réformées en Suisse », in : *La nouvelle Suisse religieuse* (Martin BAUMANN et Jörg STOLZ éd.), Genève, Labor et Fides, 2009, pp. 121-133.
- BIRKELBACH, Klaus, « Die Entscheidung zum Kirchenaustritt zwischen Kirchenbindung und Kirchensteuer. Eine Verlaufsdatenanalyse in einer Kohorte ehemaliger Gymnasiasten bis zum 43. Lebensjahr », *Zeitschrift für Soziologie* 28, 1999/2, pp. 136-153.
- BLOCH, Jon P., *New Spirituality, Self, and Belonging. How New Agers and Neo-Pagans Talk about Themselves*, Westport, Praeger, 1998.
- BOCHINGER, Christoph et ENGELBRECHT, Martin, *Die unsichtbare Religion in der sichtbaren Religion. Formen spiritueller Orientierung in der religiösen Gegenwartskultur*, Stuttgart, Kohlhammer, 2009.
- BOCHINGER, Christoph, GEBHARDT, Winfried et ENGELBRECHT, Martin, « Selbstermächtigung des religiösen Subjekts. Der “spirituelle Wanderer” als Idealtypus spätmoderner Religiosität », *Zeitschrift für Religionswissenschaft* 13, 2005, pp. 133-151.
- BÖCKENFÖRDE, Ernst-Wolfgang, « Die Entstehung des Staates als Vorgang der Säkularisation », in : *Recht, Staat, Freiheit. Studien zur Rechtsphilosophie, Staatstheorie und Verfassungsgeschichte* (Id. éd.), Frankfurt a.M., Suhrkamp, 1991, pp. 92-114.
- BORNHAUSER, Thomas « Liturgische Orientierung I: Situationsanalysen. Der reformierte Gottesdienst in der Deutschschweiz. Tatsachen und Tendenzen zu Beginn des 21. Jahrhunderts », site de la Commission de liturgie ([www.liturgiekommission.ch](http://www.liturgiekommission.ch)), état au 30 novembre 2010.
- BOURDIEU, Pierre, « La dissolution du religieux », in : Id., *Choses dites*, Paris, Editions de Minuit, 1987, pp. 117-123.
- BOVAY, Claude, *Le paysage religieux en Suisse*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2004.

## BIBLIOGRAPHIE

- BRAYBROOK, Marcusm, *Pilgrimage of Hope. One Hundred Years of Global Interfaith Dialogue*, London, SCM Press, 1992.
- BRUCE, Steve, « Praying Alone ? Church-Going in Britain and the Putnam Thesis », *Journal of Contemporary Religion* 17, 2002/3, pp. 317-328.
- BRUHN, Manfred, *Schweizer Kundenbarometer. Ergebnisse einer Pilotuntersuchung bei über 7400 Kundinnen und Kunden in 20 Branchen*, Basel, SWICS – Swiss Index of Customer Satisfaction, 1998.
- BURKART, Roland, *Kommunikationswissenschaft. Grundlagen und Problemfelder. Umrisse einer interdisziplinären Sozialwissenschaft*, Wien, Böhlau, 2002<sup>4</sup>.
- CAMPICHE, Roland J., DUBACH, Alfred et al., *Croire en Suisse(s)*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1992.
- CAMPICHE, Roland J., *Les deux visages de la religion. Fascination et désenchantement*, Genève, Labor et Fides, 2004.
- CATTACIN, Sandro, FAMOS, Cla Reto, DUTTWEILER, Michael et MAHNIG, Hans, *Etat et religion en Suisse : luttes pour la reconnaissance, formes de reconnaissance*, Berne, Commission fédérale contre le racisme, 2003.
- COLOMY, Paul, « Revisions and Progress in Differentiation Theory. », in : *Differentiation Theory and Social Change. Comparative and Historical Perspectives* (Jeffrey C. ALEXANDER et Paul COLOMY éd.), New York, Columbia University Press, 1990, pp. 465-496.
- CRETTAZ, Eric, *Les working poor en Suisse. Ampleur du phénomène à risque d'après l'Enquête suisse sur la population active 2002 (ESPA)*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2003.
- DAVIE, Grace, « The Persistence of Institutional Religion in Modern Europe. », in : *Peter Berger on Religion* (Linda WOODHEAD éd.), London, Routledge, 2001, pp. 101-111.
- DUBACH, Alfred, « La capacité des Eglises à créer un lien entre elles et leurs membres », in : *Croire en Suisse(s)* (Roland J. CAMPICHE et Alfred DUBACH éd.), Lausanne, L'Age d'Homme, 1992, pp. 119-150.
- ETTINGER, Patrick et IMHOF, Kurt, « Religions, médias et espace public », in : *La nouvelle Suisse religieuse. Risques et chances de sa diversité* (Martin BAUMANN et Jörg STOLZ éd.), Genève, Labor et Fides, 2009, pp. 294-310.
- EVANGELISCHE KIRCHE IN DEUTSCHLAND, *Kirche der Freiheit. Perspektiven für eine evangelische Kirche im 21. Jahrhundert*, Hannover, EKD, 2006 (version électronique : [http://www.ekd.de/ekd\\_kirchen/zukunftskongress\\_text.html](http://www.ekd.de/ekd_kirchen/zukunftskongress_text.html)).
- EUGSTER, Veronika Isabel, « Was glauben Sie eigentlich ? » *Die wissenschaftliche Auswertung der « Was glauben Sie eigentlich ? »-Aktion der Monatszeitung Saemann*, Observatoire des Religions en Suisse, mémoire de licence, Lausanne, 2005.
- FÄH, Heinz, « Marketing und Gottesdiensterneuerung oder wie die Schwäche zur Stärke wird », in : *Kirche und Marketing. Beiträge zu einer Verhältnisbestimmung* (Cla Reto FAMOS et Ralph KUNZ éd.), Zürich, TVZ, 2006, pp. 187-204.
- FAMOS, Cla Reto et KUNZ, Ralph (éd.), *Kirche und Marketing. Beiträge zu einer Verhältnisbestimmung*, Zürich, TVZ, 2006.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

- FAMOS, Cla Reto, «Die Kirche zwischen Auftrag und Bedürfnis.» *Verbands-Management* 30, 2004/2, pp. 48-59.
- , «La diversité religieuse et le droit: des règles divines aux règles humaines», in : *La nouvelle Suisse religieuse. Risques et chances de sa diversité* (Martin BAUMANN et Jörg STOLZ éd.), Genève, Labor et Fides, 2009, pp. 311-322.
- FAVRE, Olivier, «Les Eglises évangéliques en Suisse : identités en mutation», in : *Les dynamiques européennes de l'évangélisme* (Roland J. CAMPICHE éd.), Lausanne, Observatoire des Religions en Suisse (ORS), 2002, pp. 129-139.
- , *Les Eglises évangéliques de Suisse*, Genève, Labor et Fides, 2006.
- et STOLZ, Jörg, «Les évangéliques : des chrétiens convaincus dans un monde de plus en plus sécularisé», in : *La nouvelle Suisse religieuse. Risques et chances de sa diversité* (Martin BAUMANN et Jörg STOLZ éd.), Genève, Labor et Fides, 2009, pp. 134-150.
- et STOLZ, Jörg, «L'émergence des évangéliques en Suisse. Implantation, composition socioculturelle et reproduction des évangéliques à partir des données du recensement 2000», *Revue suisse de sociologie* 35, 2009/3, pp. 453-477.
- FRANK, Katharina et JÖDICKE, Ansgar, «L'école publique et la nouvelle diversité religieuse : thématiques, problèmes, évolutions», in : *La nouvelle Suisse religieuse. Risques et chances de sa diversité* (Martin BAUMANN et Jörg STOLZ éd.), Genève, Labor et Fides, 2009, pp. 283-293.
- FRIEDERICH, Ueli, CAMPICHE Roland J., PAHUD DE MORTANGES, René et WINZELER, Christoph, *Etat fédéral et communautés religieuses. Réflexions et propositions pour un droit en matière de religion adapté à notre temps dans la Constitution fédérale suisse* (Annuaire suisse de droit ecclésial, cahier 4), Berne, Peter Lang, 2003.
- FURRER, Jürg et al., *Situation financière des ménages. Composition et distribution des revenus*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2007.
- GAZARETH, Pascale et MODETTA, Caterina, *Intégration et réseaux sociaux. Déterminants de l'isolement social en Suisse*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2006.
- HAAG, Martine, *Pasteur : une profession féminine ?*, Lausanne, Institut d'éthique sociale, 1997.
- HABERMAS, Jürgen, *Strukturwandel der Öffentlichkeit*, Darmstadt, Hermann Luchterhand Verlag, 1987 (1962).
- HAFNER, Urs, «Gotteshäuser ohne Gläubige. Die christlichen Konfessionen schrumpfen weiter – die leerstehenden Kirchen werden allmählich umgenutzt», *Neue Zürcher Zeitung*, 24 décembre 2007.
- HÄRLE, Wilfried, AUGENSTEIN, Jörg, ROLF, Sibylle et SIEBERT, Anja, *Wachsen gegen den Trend. Analysen von Gemeinden mit denen es aufwärts geht*, Leipzig, Evangelische Verlagsanstalt, 2008.
- HEELAS, Paul et WOODHEAD, Linda, *The Spiritual Revolution : Why Religion is Giving Way to Spirituality*, London, Blackwell, 2005.
- HÖLSCHER, Lucian, «Öffentlichkeit.», in : *Geschichtliche Grundbegriffe*, vol. 4 (Otto BRUNNER éd.), Stuttgart, Klett-Cotta, 1987, pp. 413-467.

## BIBLIOGRAPHIE

- HÖPFLINGER, François, *Bevölkerungssoziologie. Eine Einführung in bevölkerungssoziologische Ansätze und demographische Prozesse*, Weinheim, Juventa, 1997.
- HUNTINGTON, Samuel P., «The Clash of Civilizations?», *Foreign Affairs* 72, 1993/3, pp. 22-49.
- HUSISTEIN, Roger, *Katholische Kirche in der Schweiz. Zahlen – Fakten – Entwicklungen. 1996-2005*, St. Gallen, SPI, 2007.
- HUTMACHER, Walo et al., *Culture religieuse et école laïque. Rapport du groupe de travail exploratoire sur la culture judéo-chrétienne à l'école*, Genève, Service de la recherche en éducation, 1999.
- INGLEHART, Ronald, *The Silent Revolution : Changing Values and Political Styles among Western Publics*, Princeton, Princeton University Press, 1977.
- , *Modernization and Postmodernization*, Princeton, Princeton University Press, 1997.
- KLAGES, Helmut, *Wertorientierungen im Wandel : Rückblick, Gegenwartsanalyse, Prognosen*, Frankfurt a.M., Campus, 1985.
- KNOBLAUCH, Hubert, *Populäre Religion*, Frankfurt a.M., Campus, 2009.
- KOPFERMANN, Wofram, *Abschied von einer Illusion. Volkskirche ohne Zukunft*, Hamburg, C&P Verlag, 1990.
- KOTLER, Philip, *Marketing for Nonprofit Organizations*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1975.
- KRIEG, Matthias et ZANGGER-DERRON, Gabrielle, *Die Reformierten : Suchbilder einer Identität*, Zürich, TVZ, 2002.
- KRIEG, Matthias (éd.), *Confessions de foi réformées. Un livre-outil*, Lausanne, Office protestant d'éditions chrétiennes, 2009.
- KUNDERT, Lukas, «Prophet, Problemträger oder Profiteur? Sind die Volkskirchen wirtschaftlich nochhandlungsfähig?», in : *Wirtschaft und Wertekultur (en)* (Georg PFLEIDERER et Alexander HEIT éd.), Zürich, TVZ, 2008, pp. 259-270.
- , «Bewährung in schwierigsten Umfeld», in : *Angebot der Volkskirchen und Nachfrage des Kirchenvolks* (Hans SCHMID éd.), Zürich/Berlin, Lit, 2009, pp. 229-241.
- , «Volkskirchlich geprägte Mitgliederkirche. Wie die Basler Kirche ihre Zukunft sichert», *Deutsches Pfarrerblatt* 9, 2007, pp. 465-468.
- KUNZ, Barbara et CAPPELLI, Stéphane, *Etudiants des hautes écoles universitaires 2009/2010*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2010.
- KUNZ, Ralph, *Gemeindeaufbau konkret. Arbeitsfelder einer lebendigen Kirche*, Zürich, TVZ, 2001.
- , «Grenzen der Vermarktung – Marketing zwischen Ökonomisierung und Gemeindeaufbau», in : *Kirche und Marketing. Beiträge zu einer Verhältnisbestimmung* (Cla Reto FAMOS et Ralph KUNZ éd.), Zürich, TVZ, 2006, pp. 29-46.
- , «Der Reformierte Gottesdienst», texte de conférence, Landeskirchenforum, Berne, juin 2007.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

- LANDERT, Charles, « Kasualien im Lichte der Statistik », *Reformierte Presse. Annex. Die Beilage der Reformierten Presse* 44, 2001, pp. 3-10.
- LAU, Christoph, « Gesellschaftliche Individualisierung und Wertwandel. » in : *Wertwandel – Faktum oder Fiktion ? Bestandsaufnahmen und Diagnosen aus kultursoziologischer Sicht* (Heinz Otto LUTHE et Heiner MEULEMANN éd.), Frankfurt a.M., Campus, 1988, pp. 217-234.
- LE FIER, Georges et BOUGRESSE, Simone de, *L'orthodoxie en méga-sociologie. Tendances centripètes, platiitudes et redondances*, Barjac, Au Bas-bleu, 1997.
- LEHMANN, Karsten, « Community-Kirchen im Wandel – Zur Entwicklung christlicher Migrantengemeinden zwischen 1950 und 2000 », *Berliner Journal für Soziologie* 4, 2006, pp. 485-501.
- LUHMANN, Niklas, *Funktion der Religion*, Frankfurt a.M., Suhrkamp, 1982.
- , « Individuum, Individualität, Individualismus. », in : Id., *Gesellschaftsstruktur und Semantik*, vol. 3, Frankfurt a.M., Suhrkamp, 1989, pp. 149-259.
- , *Die Realität der Massenmedien*, Opladen, Westdeutscher Verlag, 1996.
- , *Die Gesellschaft der Gesellschaft*, Frankfurt a.M., Suhrkamp, 1997.
- , *Die Religion der Gesellschaft*, Frankfurt a.M., Suhrkamp, 2000.
- MARTI, Andreas, « Gemeinsam verantworteter Gottesdienst », *Musik und Gottesdienst* 6, 2002, pp. 251-258.
- MAXWELL, Joseph A., *La modélisation de la recherche qualitative. Une approche interactive*, Fribourg, Editions universitaires, 1999.
- MAYNTZ, Renate et al. (éd.), *Differenzierung und Verselbständigung. Zur Entwicklung gesellschaftlicher Teilsysteme*, Frankfurt a.M., Campus, 1988.
- MEIER, Urs, « Kirche und Lifestyles. Milieu-Typologien in Religionssoziologie und Kirchenmarketing. », in : *Kirche und Marketing. Beiträge zu einer Verhältnisbestimmung* (Cla Reto FAMOS et Ralph KUNZ éd.), Zürich, TVZ, 2006, pp. 217-228.
- et SENZ, Erik, *Selber denken. Die Reformierten. Die Ergebnisse der Plakatkampagne der Reformierten Kirchen der deutschsprachigen Schweiz im Jahre 2000*, Zürich, Reformierte Medien, 2001.
- MOBBS, Arnold, *Les Eglises protestantes de la Suisse au siècle de l'acuménisme et de l'entraide. 50 ans de Fédération 1920-1970*, Berne, FEPS, 1970.
- MÜLLER, Ralph et GERSTER, Gerhard, « Kirchliches Marketing und Gemeindeaufbau. "Wir müssen näher zu den Menschen" » in : *Kirche und Marketing. Beiträge zu einer Verhältnisbestimmung* (Cla Reto FAMOS et Ralph KUNZ éd.), Zürich, TVZ, 2006, pp. 229-246.
- MÜNZEL, Guido, *Rapport sur le travail bénévole en Suisse*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2004.
- NAISBITT, John, *Megatrends. Ten New Directions Transforming Our Lives*, New York, Warner Books, 1982.
- NAISBITT, John, *Megatrends 2000. Ten New Directions for the 1990s*, New York, William & Morrow, 1990.
- NORRIS, Pipa et INGLEHART, Ronald, *Sacred and Secular. Religion and Politics Worldwide*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.
- OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, *Croissance de la population et vieillissement*

## BIBLIOGRAPHIE

- démographique. *Hypothèses et résultats des scénarios démographiques de la Suisse 2005-2050*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2006.
- , *Situation financière des ménages. Composition et distribution des revenus*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2007.
- , *Scénarios des ménages. Evolution des ménages privés entre 2005 et 2030*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2008.
- PAHUD DE MORTANGES, René, « L'évolution du droit face à la pluralité religieuse en Suisse romande », in : *La recomposition des protestantismes en Europe latine. Entre émotion et tradition* (Jean-Pierre BASTIAN éd.), Genève, Labor et Fides, 2003, pp. 161-172.
- , « System und Entwicklungstendenzen des Religionsverfassungsrechts der Schweiz und des Fürstentums Liechtenstein », *Zeitschrift für evangelisches Kirchenrecht* 52, 2007/3, pp. 495-523.
- , « Die Normen des katholischen und evangelischen Kirchenrechts für die Umnutzung von Kirchen », in : *Bau und Umwandlung religiöser Gebäude* (René PAHUD DE MORTANGES et Jean-Baptiste ZUFFEREY éd.), Zürich, Schulthess, 2007, pp. 183-199.
- PÉRILLARD, Marianne, « Le Synode protestant suisse (1983-1987) et le renouveau du culte », in : *Liturgie en mouvement. Actes du colloque « Renouveau liturgique des Eglises en Suisse au XX<sup>e</sup> siècle »*, Fribourg, 1999 (Bruno BÜRKI et Martin KLÖCKENER éd.), Genève, Labor et Fides, 2000, pp 324-337.
- PFISTER, Xaver, « Kirchliches Eventmarketing – ein Projekt und seine Durchführung », in : *Kirche und Marketing. Beiträge zu einer Verhältnisbestimmung* (Clar Reto FAMOS et Ralph KUNZ éd.), Zürich, TVZ, 2006, pp. 247-262.
- PLÜSS, David et RAHN, Michael, *Gottesdienste ins Gespräch bringen : Eine Sammlung von Feedback-Methoden*, Zürich, TVZ, 2008.
- POLLACK, Detlef, « Kirchenaustritt. I. Historisch und soziologisch », in : *Religion in Geschichte und Gegenwart* (Hans Dieter BETZ et al. éd.), 4, Tübingen, Mohr Siebeck, 2001, col. 1053-1056.
- POLLACK, Detlef, *Säkularisierung – ein moderner Mythos ? Studien zum religiösen Wandel in Deutschland*, Tübingen, Mohr Siebeck, 2003.
- PURY, Albert de, « Oh pardon ! » et autres exclamations bibliques, Genève, Labor et Fides, 2007.
- PUTNAM, Robert D, *Bowling Alone. The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Schuster Paperbacks, 2000.
- Roos, Georges T., *Wertewandel in der Schweiz 2004-2014-2024. Vier Szenarien*, Oberrieden, Schweizerische Vereinigung für Zukunftsfororschung swissfuture, 2004.
- ROSSI, Ilario, « Pluralité religieuse, médecine et santé : recoupements et interactions », in : *La nouvelle Suisse religieuse. Risques et chances de sa diversité* (Martin BAUMANN et Jörg STOLZ éd.), Genève, Labor et Fides, 2009, pp. 337-352.
- SACCHI, Stefan, « Postmaterialismus in der Schweiz von 1972 bis 1990 », *Revue suisse de sociologie* 18, 1992/1, pp. 87-117.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

- SCHALLER, Fritz P., «Offene Kirchen im Kommen», *Aufbruch* 18, p. 132, [http://www.aufbruch.ch/offene\\_kirchen.htm](http://www.aufbruch.ch/offene_kirchen.htm) (30 novembre 2010).
- SCHIMANK, Uwe, *Theorien gesellschaftlicher Differenzierung*, Opladen, Leske + Budrich, 1996.
- SCHLAG, Thomas, «Emotionen im Gottesdienst – wie Jugendliche für Kirche begeistert werden», in : *Angebot der Volkskirchen und Nachfrage des Kirchenvolks* (Hans SCHMID éd.), Zürich/Berlin, Lit Verlag, 2009, pp. 119-133.
- , «Wirkliche Visionen kirchlicher Sozialisation. Das religionspädagogische Gesamtkonzept im Kanton Zürich», *Deutsches Pfarrerblatt* 109, 2009, pp. 311-314.
- , «Zürich “Reden über Religion” – Religionsunterricht in der Schweiz innerhalb der Grenzen der blossen Vernunft», in : *Religion, Rationalität und Bildung* (Michael MEYER-BLANCK et Sebastian SCHMIDT éd.), Würzburg, Ergon, 2009, pp. 163-176.
- SCHMID, Georg et SCHMID Georg Otto (éd.), *Kirchen Sekten Religionen. Religiöse Gemeinschaften, weltanschauliche Gruppierungen und Psycho-Organisationen im deutschen Sprachraum*, Zürich, TVZ, 2003.
- SCHNEIDER, Paul, *Hier pour demain. Regard sur la Fédération des Eglises Protestantes de Suisse (FEPS). Récit historique, itinéraires et témoignages (La Fédération des Eglises Protestantes de Suisse entre 1968 et 2005)*, Sainte-Croix, Presses du Belvédère, 2006.
- SCHULL, Peter, *Motive Ehrenamtlicher. Eine soziologische Studie zum freiwilligen Engagement in ausgewählten Ehrenamtsbereichen*, Berlin, WVB, 2007.
- SCHULZE, Gerhard, «Die Transformation sozialer Milieus in der Bundesrepublik Deutschland.», in : *Lebenslagen, Lebensläufe, Lebensstile* (Peter A. BERGER et Stefan HRADIL éd.), Göttingen, Otto Schwartz + Co, 1990, pp. 409-432.
- , *Die Erlebnisgesellschaft. Kulturosoziologie der Gegenwart*, Frankfurt a.M., Campus, 1995.
- SCHWARZ, Peter, PURTSCHERT, Robert, GIROUD, Charles et SCHAUER, Reinbert, *Das Freiburger Management-Modell für Non-Profit-Organisationen*, Bern, etc., Haupt, 2005.
- SEEMATTER-BAGNOUD, Laurence, PACCAUD, Fred et ROBINE, Jean-Marie, *Le futur de la longévité en Suisse*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2009.
- SENNETT, Richard, *La culture du nouveau capitalisme*, Paris, Albin Michel, 2006.
- SIGRIST, Christoph, *Citykirche im Aufwind. Nicht Griesgram, sondern Lust, Zärtlichkeit und Freude soll die Kirche verbreiten!*, Berg am Irchel, KiK-Verlag, 2000.
- SIMMEL, Georg, «Über sociale Differenzierung.», in : *Aufsätze 1887-1890. Über soziale Differenzierung. Die Probleme der Geschichtsphilosophie* (Heinz-Jürgen DAHME éd.), Frankfurt a.M., Suhrkamp, 1989 (1892), pp. 109-296.
- SIMON, Herbert A., *Reason in Human Affairs*, Stanford (CA), Stanford University Press, 1983.

## BIBLIOGRAPHIE

- SMOLA, Karl Heinz, *Mega- und Meta Trends in das 21. Jahrhundert*, München, Sterling, 1991.
- SPÄNI, Martina, « The Organization of Public Schools along Religious Lines and the End of the Swiss Confessional States », *Archives de sciences sociales des religions* 121, 2003, pp. 101-114.
- STAMM, Hanspeter et LAMPRECHT, Markus, *Eidgenössische Volkszählung 2000. Entwicklung der Sozialstruktur*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2005.
- STERN, Deborah, *Säkularisierte Bevölkerung – säkularisierte Medien ? Über das Bild des Christentums in fünf ausgewählten Tageszeitungen im Vergleich zu religionssoziologischen Befunden*, mémoire de licence, 2004.
- STOLZ, Jörg, « Religion et structure sociale », in : Roland J. CAMPICHE, *Les deux visages de la religion. Fascination et désenchantement*, Genève, Labor et Fides, 2004, pp. 51-88.
- , « Der Erfolg der Spiritualität. Gesellschaftsentwicklung und Transzendenzerfahrung am Beispiel der Schweiz », in : *Spiritualität und Wissenschaft* (Samuel LEUTWYLER et Markus NÄGELI éd.), Bern, vdf Hochschulverlag, 2005, pp. 121-132.
- , « Wiederkehr der Religionen ? Die schweizerische Glaubenslandschaft im Wandel », in : *Glaubenssache. Ein Buch für Gläubige und Ungläubige* (STAPFERHAUS LENZBURG éd.), Baden, hier + jetzt, 2006, pp. 124-131.
- , « Kirchen im Wettbewerb. Religiöse und säkulare Konkurrenz in der modernen Gesellschaft » in : *Kirche und Marketing. Beiträge zu einer Verhältnisbestimmung* (Ralph KUNZ et Cla Reto FAMOS éd.), Zürich, TVZ, 2006, pp 95-116.
- , « Explaining Religiosity : Towards a Unified Theoretical Model », *British Journal of Sociology* 60, 2009/2, pp. 345-376.
- et BAUMANN, Martin, « Diversité religieuse et sociétés modernes », in : *La nouvelle Suisse religieuse. Risques et chances de sa diversité* (Martin BAUMANN et Jörg STOLZ éd.), Genève, Labor et Fides, 2009, pp. 72-91.
- et FAVRE, Olivier, « The evangelical milieu. Defining criteria and reproduction across the generations », *Social Compass* 52, 2005/2, pp. 169-183.
- et SANCHEZ, Joëlle, « From New Age to Alternative Spirituality. Remarks on the Swiss Case », in : *New Age* (Michaela MORAVCIKOVA éd.), Bratislava, Ústav pre vzťahy státu a cirkví, 2000, pp. 530-545.
- STREIFF, Stefan, *Kirchenfinanzen in der pluralistischen Gesellschaft. Die Einnahmen reformierter Kirchen in der Schweiz aus theologischer Perspektive*, Zürich, Schulthess, 2008.
- STROHM, Theodor, « Konferenz Europäischer Kirchen. Bratislava-Erklärung – Auf dem Weg zu einer Vision von Diakonie in Europa », in : *Diakonie in Europa. Ein internationaler und ökumenischer Forschungsaustausch* (Theodor STROHM éd.), Heidelberg, VDW, 1997, pp. 510-515.
- STÜCKELBERGER, Christoph, « Ethische, ekklesiologische und ökonomische Herausforderungen der diakonischen Arbeit in der Schweiz », in : *Diakonie und Ökonomie* (Christoph SIGRIST éd.), Zürich, TVZ, 2006, pp. 185-202.
- TAPPENBECK, Christian et PAHUD DE MORTANGES, René, « Reformierte Kirche

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

- Schweiz? Kirchenrechtliche Überlegungen zur Stellung des SEK und zu einem schweizerischen reformierten "Bischofsamt"», *Annuaire suisse de droit ecclésial* 10, 2006, pp. 51-80.
- THE PEW FORUM ON RELIGION & PUBLIC LIFE, « U.S. Religious Landscape Survey », tiré d'Internet le 10.10.2008 : <http://religions.pewforum.org>.
- TÖNNIES, Ferdinand, *Gemeinschaft und Gesellschaft. Grundbegriffe der reinen Soziologie*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1963 (1887).
- TSCHEULIN, Dieter K. et DIETRICH, Martin, « Kirchenmarketing », in : *Branchenspezifisches Marketing* (Dieter K. TSCHEULIN et Bernd HELMIG éd.), Wiesbaden, Gabler Verlag, 2001, pp. 375-400.
- VISCHER, Lukas, *La Fédération des Eglises protestantes de la Suisse. Fédération ou Eglise ? (Der Schweizerische Evangelische Kirchenbund – Bund oder Kirche ?)*, 1962), trad. Emile Marion, Genève, Labor et Fides, 1964.
- VOAS, David, et CROCKETT, Alasdair, « Religion in Britain : Neither Believing nor Belonging » *Sociology* 39, 2005/1, pp. 11-28.
- , « Intermarriage and the Demography of Secularization », *The British Journal of Sociology* 54, 2003/1, pp. 83-108.
- VON SINNEN, Alex, « "Diakonie" als Faktor im Kirchenmarketing – Über die latente Gefahr, Chancen zu verpassen », in : *Kirche und Marktorientierung. Impulse aus der Ökumenischen Basler Kirchenstudie* (Manfred BRUHN et Albrecht GRÖZINGER éd.) Freiburg, Universitätsverlag, 2000, pp. 201-215.
- WILLAIME, Jean-Paul, « L'accès des femmes au pastoraat et la sécularisation du rôle du clerc dans le protestantisme », *Archives de sciences sociales des religions* 95, 1996, pp. 29-45.
- , « Les pasteures et les mutations contemporaines du rôle du clerc », *CLIO, Histoire, Femmes et Sociétés* 15, 2002, pp. 69-83.
- WIPF, Thomas, « Wahrnehmbar und verbindlich Reformierte Kirche sein. Kon sensbildung über das Wesen und die Gestalt der Kirche in den evangelisch-reformierten Kirchenverfasungen der Schweiz », *Annuaire suisse de droit ecclésial* 10, 1006, pp. 11-23.

## Etudes et documents internes des Eglises et organisations apparentées

### *Fédération des Eglises protestantes de Suisse*

- BIERI, Annemarie, *Gesamtanalyse für die strategische Planung*. Diplomarbeit, Verbandsmanagement Institut VMI Universität Freiburg/Schweiz, 2007.
- SAHLI, Markus, « Was heisst reformiert-volkskirchlich? », *Synodale Arbeits Tagung 2007 in Chur*, pp. 7-10.
- et WÜTHRICH, Matthias D., *Maison de Dieu ou bâtiment tous usages ? Une contribution à la question de la réaffectation des édifices religieux dans la perspective protestante* (FEPS Impulsion 4), 2007.
- SCHMID, Peter, « Die Reformierten reformieren ! Der Reformprozess des Schwei-

## BIBLIOGRAPHIE

- zerischen Evangelischen Kirchenbundes », 22. Tagung der Schweizerischen Vereinigung für Evangelisches Kirchenrecht, 30. Januar 2008, Chur.
- SEK-FEPS, *75 Jahre Methodistisch-Reformierte Kirchengemeinschaft im SEK 1922 – 1997*, Bern, SEK, 1997.
- , *La Cène selon la vision protestante. Considérations et recommandations du Conseil de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse*, 2004.
- , « Religionsartikel in der Schweizerischen Bundesverfassung. Auswertung der Vernehmlassungsantworten der Mitgliederkirchen », 2004.
- , *La question du rebaptême. Considérations et recommandations du Conseil de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse*, 2004.
- , *Classement par niveau des tâches et ressources. Les entretiens avec les Eglises membres. Rapport du Conseil à l'intention des Eglises membres*, 2005.
- , *Protokoll des Hearings : Evangelikale Strömungen in Landes- und Freikirchen*, 2005.
- , *Objectifs de législature du Conseil pour 2007-2010*, 2007.
- , « Les champs d'activité des œuvres et organisations missionnaires et la mission générale de l'Eglise. Propositions », *Assemblée des délégués des 3 et 4 novembre 2008, Berne*.
- , *Projektauftrag « Umfeldanalyse ». Im Hinblick auf den Prospektivbericht zur Verfassungsrevision*, 2008.
- , *Accueil et confiance. Pour des églises ouvertes*, 2009.
- STÜCKELBERGER, Christoph et MATHWIG, Frank, *Les valeurs fondamentales selon la vision protestante* (FEPS Position 7), 2007.
- STÜCKELBERGER, Johannes, « L'utilisation muséographique des églises. Réflexions sur la rencontre entre l'art et l'espace ecclésial », *Bulletin SEK-FEPS*, 2008/2, pp. 6-8.
- WIPF, Thomas, « Préface. Etre Eglise visible et décisive [sic] » (« Wahrnehmbar und verbindlich Kirche sein », Rapport annuel 2004, p. 5).
- WÜTHRICH, Matthias D., *Modelle der Einheit der Kirche und konkrete Beispiele ihrer Umsetzung*, 2006.
- , *La consécration selon le point de vue réformé* (FEPS Position 10), 2007.
- , « Des espaces sacrés ? La conception théologique des bâtiments et des espaces ecclésiaux », *Bulletin SEK-FEPS*, 2008/2, pp. 3-5.
- ZAUGG OTT, Kurt, *La diaconie dans les constitutions et les règlements des Eglises membres de la FEPS. Essai de synthèse*, 1996.
- , *Diakonie – Zukunft unserer Kirche ? Eine Grundsatzdiskussion im Anschluss an die « Bratislava-Erklärung »*, 1997.

### *Etudes internes des Eglises membres de la FEPS*

*AG*

BANDIXEN-WIDMER, Claudia, « Feuer – nicht Asche », *Synodale Arbeits-Tagung 2007 in Chur*, pp 11-16.

EVANGELISCH-REFORMIERTE LANDESKIRCHE DES KANTONS AARGAU, *Leitbilder*

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

- seit 2000 Jahren. Ideen und Visionen treiben die Entwicklung der Kirche voran, 2001.*
- , *Schlussbericht. Ungeniert Reformiert. Resultate und Empfehlungen von Projekt Kirche 2002*, 2002.
  - , *Leitbildentwicklung in Kirchgemeinden. Projekt Kirche 2002*, 2002.

### BEJUSO

CONSEIL SYNODAL DES EGLISES RÉFORMÉES BERNE-JURA-SOLEURE, *Les relations entre les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure et la Fédération des Eglises protestantes de Suisse. Ligne suivie par Conseil synodal en réponse à la motion Hans Ulrich Germann et de 22 cosignataires transmise par le Synode d'hiver 2003*, 2003.

EGLISES RÉFORMÉES BERNE-JURA-SOLEURE, *Profil pastoral*, 2005.

- , *Programme de législature 2008-2011 du Conseil synodal des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure*, 2007.
- , « Réponse du Conseil synodal à la motion Gürlet concernant le financement de la FEPS », Synode d'hiver 2007, point 21.
- , « Eglise, ministère, reconnaissance de ministère, envoi en ministère et consécration. Rapport, information, décisions de principe, décision et mandat », Synode d'hiver 2008, point 21.
- , « Euro08, présence des Eglises nationales (“EGLISE08”). Rapport final, informations », Synode d'hiver 2008.
- , « Motion du député David C. Gürlet concernant le financement de la FEPS : Planification financière : opter pour la fiabilité, en finir avec l'imprévisibilité ; décision », Synode d'hiver 2008, point 21.

SYNODALRAT DER REFORMIERTEN KIRCHEN BERN-JURA-SOLOTHURN, *Den Wandel verstehen – die Zukunft gestalten. Demographisches Porträt der Reformierten Kirchen Bern-Jura-Solothurn. 1970-2006*, 2007.

### BL

ADRIAN, Christian C., *Der Leitbild-Prozess. Bericht zum Leitbild-Prozess 2002-2004 der Evangelisch-reformierten Kirche Basel-Landschaft*, 2005.

EVANGELISCH-REFORMIERTE KIRCHE DES KANTONS BASEL-LANDSCHAFT, *Volkskirche mit Zukunft! Bericht über die Visitation 1995/96 der Evangelisch-reformierten Kirche des Kantons Basel-Landschaft im Auftrag der Synode*, Liestal, Grauwiller Partner, 1996.

—, *Leitbild 2004*, 2004.

—, *Was wir wissen, können und machen. Unsere Dienstleistungen für Kirchgemeinden und die Bevölkerung im Kanton Basel-Landschaft*, 2008/2009.

FERKEL, Jörg et STADLER, Reto, *Kirchen An- & Einsichten. Resultate einer Repräsentativbefragung der stimmberechtigten Mitglieder der Evangelisch-reformierten Kirche des Kantons Basel-Landschaft*, Liestal, 1996.

### BS

BRUHN, Manfred et al., *Ökumenische Basler Kirchenstudie. Ergebnisse der*

## BIBLIOGRAPHIE

- Bevölkerungs- und Mitarbeiterbefragung*, Basel, Römisch-Katholische Kirche Basel-Stadt ; Evangelisch-Reformierte Kirche Basel-Stadt, 1999.
- KIRCHENRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE BASEL-STADT, *Bericht und Antrag zur Planung bis 2015 («Perspektiven 15»). Vom Kirchenrat verabschiedet am 7. Mai 2007. Der Synode vorgelegt am 20. Juni 2007.*
- , *Kirchenaufbau und Gemeindeaufbau. Leitgedanken zu Presbyteramt, Pfarramt und diakonischem Amt. Vom Kirchenrat genehmigt am 23. Juni 2008.*

### *Eglise méthodiste*

- CENTRE MÉTHODISTE DE FORMATION THÉOLOGIQUE, *Faire partie de l'Eglise Evangélique Méthodiste*, Metz, Librairie Biblique Certitude, 1996.
- EVANGELISCH-METHODISTISCHE KIRCHE IN DER SCHWEIZ, *Synopse der Antworten zur Ist-Analyse – Sitzung vom 18.50.06. Beilage 4*, 2006.
- STREIFF, Patrick, *Menschen in die Nachfolge Jesu Christi führen, auf dass die Welt verändert wird. Bischofsbotschaft an der Zentralkonferenz MSE*, 2009.

### *GE – EELG*

- BLANC, Jean, «Plaidoyer pour la richesse de la diversité», in : EGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE DE GENÈVE, *Réflexions d'une Eglise en mouvement*, 1999 (<http://www.egliselibre.ch/eglise.php?evangelique&libre=debats>) (30 novembre 2010).
- BÜHLMANN, Martin et STIEFEL, Matthias, Le rôle, la place et l'impact de l'Eglise dans la société», in : EGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE DE GENÈVE, *Réflexions d'une Eglise en mouvement*, 1999 (<http://www.egliselibre.ch/eglise.php?evangelique&libre=debats>) (30 novembre 2010).
- MONNOT, Christophe, «L'Eglise va-t-elle vraiment au devant d'une restauration ?», in : EGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE DE GENÈVE, *Réflexions d'une Eglise en mouvement*, 1999 (<http://www.egliselibre.ch/eglise.php?evangelique&libre=debats>) (30 novembre 2010).

### *GE – EPG*

- EGLISE PROTESTANTE DE GENÈVE, *Projet EPG 2005. Un formidable défi. Missions. Priorités. Principes d'organisation. Répartition des forces ministérielles*, 2005.

### *GR*

- ARBEITSGRUPPE RELIGIONSSUNTERRICHT, *Zukunft des Religionsunterrichtes im Kanton Graubünden. Bericht und Empfehlungen einer von den beiden Landeskirchen des Kantons Graubünden eingesetzten Arbeitsgruppe*, 2007.
- EVANGELISCHER KIRCHENRAT GRAUBÜNDEN, *Information. Neustrukturierung Pfarrämter und Kirchgemeinden*, 2002.
- , *Neustrukturierung Pfarrämter und Kirchgemeinden. Einteilung der Pfarrämter*, 2003.
- KRAMM, Reinhard, *Kommunikationskonzept. Evangelisch-reformierte*

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

- Landeskirche Graubünden. Situationsanalyse und Ziele*, Chur, Evangelischer Kirchenrat Graubünden, 1997.
- , *Kirchliches Leben in Graubünden. Proposition Synode 2004. Auswertung der Isopublic-Umfrage unter den Mitgliedern und Mitarbeitern der Reformierten Landeskirche Graubünden*, 2004.
- SCHLATTER-HOSIG, Denise, *Bericht zur Situation der Diakonie in der evangelisch-reformierten Landeskirche Graubünden*, 2007.
- SCHWARZENBACH-KUPPER, Elisabeth A., HASSSLER, Carl, KRAMM, Reinhard et BRAUNE-KRICKAU, Michael, *Spuren und Anregungen für die künftige Entwicklung der Evangelisch-reformierten Landeskirche des Kantons Graubünden*. Im Auftrag des Kirchenrates vorgelegt von der Spurgruppe «Kirche für morgen», 1996.

### LU

SYNODALRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE DES KANTONS LUZERN, *Kirchenmitgliedschaft. Bericht zur Entwicklung der Mitgliederzahlen, Massnahmen zur Stärkung der Kirchenmitgliedschaft und Dienstleistungen für Nichtmitglieder*. Zu Handen der Synode vom 19. November 2008.

### NE

- BADER, Gabriel, *L'EREN en question*. Travail de fin de formation en vue de l'obtention d'un CAS en gestion publique. Formation continue de l'Etat de Neuchâtel, 2008.
- EGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE DU CANTON DE NEUCHÂTEL, *Visions prospectives. Du nouveau pour l'Eglise. Des jalons pour faire route vers une vision renouvelée*, 2007.
- , *Visions prospectives II. Des choix concrets*, 2007.
- , *Programme de législature 2008-2012*, 2008.

### SG

- EVANGELISCH-REFORMIERTE KIRCHE DES KANTONS ST.-GALLEN, *Offene Kirchentüren – eine Handreichung*, 2005.
- KIRCHENRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHE DES KANTONS ST. GALLEN, «*Nahe bei Gott – nahe bei den Menschen*». *Kirche unterwegs. Bericht des Kirchenrates über die Visitation 2007 der Evangelisch-reformierten Kirche des Kantons St. Gallen*, 2008.
- , *Schwerpunktziele des Kirchenrates 2009/2010*, 2009.

### TI

CHIESA EVANGELICA RIFORMATA NEL TICINO, *Statuti della Chiesa evangelica riformata nel Ticino del 30 ottobre 1976 (Stato all'8 novembre 2005)*.

### VD

BOVAY, Claude et BROQUET, Raphaël, *Image et positionnement de l'Eglise protestante*

## BIBLIOGRAPHIE

- tante du canton de Vaud. Ecole d'études sociales et pédagogiques. Haute école spécialisée santé-social de Suisse romande.* Unité de recherche, 2004.
- EGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE DU CANTON DE VAUD, *Avançons ! Lettre d'informations de l'EERV sur les chantiers entrepris dans le cadre de la mise en œuvre d'Eglise A Venir*, 1-6, 1998/1999.
- , *Principes constitutifs de l'EERV*. Adoptés par le Synode le 9 avril 2005.
- , *Valeurs & Priorités. Constats / Pistes / Démarche*. Rapport du Conseil synodal aux Synodes des 4 et 24/25 juin 2005.
- , *Rapport 2006 de la commission de gestion du Synode de l'EERV*.
- , *Une nouvelle organisation au service de l'Eglise*. Document de travail et d'information du Conseil synodal sur l'avancement du projet, 2006.
- , *Rapport du Conseil synodal sur son activité et l'état de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud. Année 2006*.
- , *Une organisation nouvelle au service de l'Eglise*. Décisions soumises au Synode du 17 mars 2007.
- , « Information du Conseil synodal sur l'avancement du dossier relatif à la stratégie d'évangélisation ». *Procès-verbal de la session ordinaire du synode des 7 et 8 novembre 2008*, pp. 30-39.
- , *Relève 2009. Des valeurs à vivre*, 2008.
- FREY, Pierre-Alain. 2009. *Des valeurs à vivre*. Film produit par le Département Information et Dialogue de l'EERV, 2009.
- RAMELET, Jean-François, *Le Ministère paroissial : ministère poubelle ou Ballenberg de l'Eglise ? L'effet de la diversification des formes de ministères sur le ministère paroissial sous l'angle de l'analyse stratégique des acteurs*. Mémoire Institut des hautes études en administration publique, 2002.
- ROSSIER BURI, Kristin. 2002. *La culture institutionnelle. Résultats d'enquête*, 2002.
- ZH
- BACHMANN, Plinio, *Gottesdienst als Auftritt – Eine Kirchenvisite*. Vortrag von Plinio Bachmann an der Präsidienkonferenz der Evangelisch-reformierten Landeskirche des Kantons Zürich vom 17. Mai 2008.
- KIRCHENRAT DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN LANDESKIRCHE DES KANTONS ZÜRICH, *Diakonie im Wandel. Werkstattbericht zur Situation und Zukunft der Diakonie*, 2005.
- KRIEG, Matthias, *Glauben12. Das reformierte Einmaleins. Leitfaden des Glaubens im Labyrinth des Lebens*, 2008.
- LANDERT, Charles, *Die sozialen und kulturellen Leistungen der Evangelisch-reformierten Landeskirche des Kantons Zürich*. Im Auftrag des Kirchenrates der Evangelisch-reformierten Landeskirche des Kantons Zürich, 1995.
- , *Die Neuordnung des Verhältnisses zwischen dem Kanton Zürich und den öffentlichrechtlich anerkannten Kirchen und Wege zur Finanzierung kirchlicher Leistungen*. Im Auftrag der Direktion der Justiz und des Innern, des Kirchenrats des Kantons Zürich und der Römisch-katholischen Zentralkommission des Kantons Zürich, 1999.

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

- et BRÄGER, Martina, *Vernehmlassung zur neuen Kirchenordnung (KO)*. Auswertungsbericht zuhanden des Kirchenrates der Evangelische-reformierten Landeskirche des Kantons Zürich, 2008.
- et BRÄGER, Martina, *Verband der stadtzircherischen Evangelisch-reformierten Kirchgemeinden (« Stadtverband »)*. Aufnahme und Analyse des Ist-Zustandes im Auftrag der Reformkommission, 2009.
- REICH, Ruedi, *Reformierte Landeskirche – Zustand und Zukunft. Überlegungen und Postulate*. Vortrag an der Universität Zürich, 3. Mai 2005.

### *Autres études et analyses internes de milieux ecclésiastiques*

#### Autres Eglises et fédérations d'Eglises

GEMEINSCHAFT EVANGELISCHER KIRCHEN IN EUROPA (GEKE) – LEUENBERGER KIRCHENGEMEINSCHAFT, *Evangelisch evangelisieren. Perspektiven für Kirchen in Europa*. Entgegengenommen und zu Eigen gemacht von der 6. Vollversammlung der Gemeinschaft Evangelischer Kirchen in Europa in Budapest im September 2006.

EVANGELISCHE KIRCHE IN DEUTSCHLAND, *Kirche der Freiheit. Perspektiven für eine evangelische Kirche im 21. Jahrhundert*, 2006. [http://www.ekd.de/ekd\\_kirchen/zukunftskongress\\_text.html](http://www.ekd.de/ekd_kirchen/zukunftskongress_text.html) (30 novembre 2010).

—, « Steuerungsgruppe empfiehlt Errichtung von Kompetenzzentren. Bericht über die 4. Sitzung der Steuerungsgruppe für den kirchlichen Reformprozess am 8. September 2008 in Berlin », [http://www.ekd.de/ekd\\_kirchen/081021\\_bericht\\_4\\_steuergroup.html](http://www.ekd.de/ekd_kirchen/081021_bericht_4_steuergroup.html) (30 novembre 2010).

CONFÉRENCE DES ÉVÉQUES SUISSES, *Recommandations en cas de réaffectation d'églises et de centres ecclésiaux*, Fribourg, 2006.

#### Conférence de diaconie

DACHVERBAND DER KANTONALEN ZUSAMMENSCHLÜSSE DER SOZIAL-DIAKONISCHEN MITARBEITENDEN IN REFORMIERTEN KIRCHEN DER DEUTSCH-SCHWEIZ, *Berufsbild Sozialdiakonin / Sozialdiakon*, 2009.

DIAKONATSKONFERENZ DER EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHEN DER DEUTSCHSPRACHIGEN SCHWEIZ, *Übereinkunft Sozial-diakonische Dienste*, 2005.

—, *Mindestanforderungen zur sozial-diakonischen Berufsausbildung*, 2008.

#### Conférence des Eglises romandes (CER)

CONFÉRENCE DES EGLISES ROMANDES, *Charte des Eglises romandes du 15 novembre 2008*.

#### Entraide protestante (EPER)

EPER, *Stratégie de l'EPER 2008-2012*, 2008.

## BIBLIOGRAPHIE

EPER, *Enjeux éthiques d'une nomination controversée. EPER – Nestlé : intérêts et valeurs compatibles ?*, 2009.

### Liturgiekommission

BORNHAUSER, Thomas, « Liturgische Orientierung I: Situationsanalysen. Der reformierte Gottesdienst in der Deutschschweiz. Tatsachen und Tendenzen zu Beginn des 21. Jahrhunderts », [www.liturgiekommission.ch/](http://www.liturgiekommission.ch/), 2005 (30 novembre 2010).

MARTI, Andreas, « Gemeinsam verantworteter Gottesdienst », *Musik und Gottesdienst* 6, 2002, pp. 251-258.

### Reformierte Medien

MEIER, Urs, *Marketingkonzept für die Reformierte Kirchgemeinde Bülach*, Zürich, Reformierte Medien, 2006.

– et SENZ, Erik, *Selber denken. Die Reformierten. Die Ergebnisse der Plakatkampagne der Reformierten Kirchen der deutschsprachigen Schweiz im Jahre 2000*, Zürich, Reformierte Medien, 2001.

REFORMIERTE MEDIEN, *Werbung für das Theologiestudium. Konzept und Massnahmen 2005-2006*, 2007.



## ANNEXE

### Interlocuteurs

Les fonctions mentionnées sont celles que nos interlocuteurs occupaient au moment de l'étude, soit en 2009-2010.

#### *Directions ecclésiales*

- Gabriel Bader, président du Conseil synodal de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel
- Claudia Bandixen-Widmer, présidente du Conseil de l'Eglise réformée du canton d'Argovie
- Marianne Bianchi, présidente du Conseil synodal de l'Eglise évangélique réformée du canton du Tessin
- Georges Bolay, président du Conseil du Consistoire de l'Eglise protestante de Genève
- Cornelia Camichel Bromeis, membre du Conseil de l'Eglise évangélique réformée du canton des Grisons
- Markus Christ, président du Conseil de l'Eglise évangélique réformée du canton de Bâle-Campagne
- Claude Cuendet, chancelier de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud
- Jakob Frey, juriste, Eglises réformées de Berne-Jura-Soleure
- Philippe Genton, vice-président du Conseil synodal de l'Eglise réformée évangélique du Valais
- Kurt Kägi, président du Conseil de l'Eglise évangélique réformée des deux Appenzell
- Lukas Kundert, président du Conseil de l'Eglise évangélique réformée du canton de Bâle-Ville
- Christophe Monnot, président du Synode de l'Eglise évangélique libre de Genève

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

- Ruedi Reich, président du Conseil de l'Eglise évangélique réformée du canton de Zurich
- Antoine Reymond, membre à plein temps du Conseil synodal de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud
- Patrick Streiff, évêque de l'Eglise évangélique méthodiste en Suisse
- Lini Sutter-Ambühl, présidente du Conseil de l'Eglise évangélique réformée du canton des Grisons
- Dölf Weder, président du Conseil de l'Eglise évangélique réformée du canton de Saint-Gall
- David Weiss, président du Conseil synodal de l'Eglise évangélique réformée du canton de Lucerne
- Andreas Zeller, président du Conseil synodal des Eglises réformées de Berne-Jura-Soleure

### *Spécialistes au sein des Eglises membres*

- Serge Bimpage, responsable de l'information à l'Eglise protestante de Genève
- Olivier Favrod, Office protestant de la formation, Conférence des Eglises romandes
- Michel Kocher, directeur de Médias-pro (Office protestant des médias)
- Matthias Krieg, directeur de l'Institut de formation d'adultes, Eglise évangélique réformée du canton de Zurich
- Urs Meier, directeur des Reformierten Medien
- Hans Strub, responsable de la formation à l'Eglise évangélique réformée du canton de Zurich
- Roger Thiriet, responsable de l'information à l'Eglise évangélique réformée du canton de Bâle-Ville
- Thea Urech-Mattenberger, présidente du Conseil du diaconat, Conférence de diaconie des Eglises évangéliques réformées de Suisse alémanique
- Pierre Vonaesch, responsable du secteur théologie des Eglises réformées de Berne-Jura-Soleure
- Rosmarie Weber, chancelière de l'Eglise réformée du canton d'Argovie

## ANNEXE

### *FEPS*

- Annemarie Bieri, collaboratrice scientifique, département Eglises en relation
- Thomas Flügge, chargé des relations avec le public, département de la communication
- Serge Fornerod, directeur du département Eglises en relation
- Martin Hirzel, chargé des questions œcuméniques et des communautés religieuses, département Eglises en relation
- Franz Mathwig, chargé des questions d'éthique, Institut de théologie et d'éthique
- Markus Sahli, collaborateur personnel du président du Conseil
- Theo Schaad, directeur du secrétariat
- Peter Schmid, membre du Conseil
- Christian Straumann, chargé de la planification financière, du personnel et de l'informatique, services centraux
- Christina Tuor-Kurth, directrice de l'Institut de théologie et d'éthique
- Simon Weber, directeur du département de la communication
- Thomas Wipf, président du Conseil
- Matthias Wüthrich, chargé des questions théologiques, Institut de théologie et d'éthique

### *Experts externes : médias, droit, politique, éducation*

- Hans Ambühl, secrétaire général de la Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique
- Patricia Briel, journaliste, *Le Temps*
- Kurt Imhof, professeur, Institut de sociologie, Université de Zurich
- Sergio Jost, directeur de l'école de diaconie de Greifensee
- Andreas Ladner, professeur d'administration et de politique institutionnelle suisses, Institut des Hautes études en administration publique
- Charles Landert, sociologue, Landert Partner
- Claude Longchamp, politologue, gfs.bern
- René Pahud de Mortanges, professeur d'histoire du droit et de droit ecclésiastique, Université de Fribourg
- Hansruedi Spichiger, délégué aux affaires ecclésiastiques,

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques du canton de Berne

- Heiner Studer, président du Theologisch-diakonische Seminar, Aarau
- Christoph Wehrli, journaliste, Neue Zürcher Zeitung

## PARUTIONS RÉCENTES CHEZ LABOR ET FIDES

Guilhen Antier	<i>L'origine qui vient</i>
François Vouga et Jean-François Favre	<i>Pâques ou rien</i>
Dominique Bourg et Philippe Roch (éd.)	<i>Crise écologique, crise des valeurs ?</i>
Pierre Joxe	<i>Cas de conscience</i>
Roland de Pury	<i>Lettres d'Europe</i>
Michel Deneken et Elisabeth Parmentier	<i>Pourquoi prêcher</i>
Antoine Nouis	<i>Lettre à mon gendre agnostique pour lui expliquer la foi chrétienne</i>
Olivier Flournoy	<i>De l'amitié</i>
Rémy Bethmont	<i>L'anglicanisme</i>
Bernard Reymond	<i>Le protestantisme et le cinéma</i>
Nicolas Tavaglione	<i>Gare au Gorille</i>
Karel Bosko	<i>L'humanisme endurant</i>
Gladys Ambort	<i>Brisée</i>
Shafique Keshavjee	<i>Une théologie pour temps de crise</i>
Bernard Crettaz	<i>Cafés mortels</i>
Flemming Fleinert-Jensen	<i>La prière fondamentale</i>
Yannick Fer	<i>L'offensive évangélique</i>
William Ossipow (dir.)	<i>Mourir de soif auprès de la fontaine</i>
Kurt Aufderegen (éd.)	<i>Paroisses vertes</i>
Claude-Alexandre Fournier	<i>S'engager dans la vie religieuse</i>
Christian Grappe	<i>Initiation au monde du Nouveau Testament</i>
Curtiss Paul DeYoung	<i>Mystiques en action</i>
Jean Calvin	<i>Réponse aux questions et objections d'un certain juif</i>
J. Philip Newell	<i>Prières celtiques</i>
Arnaud Tripet	<i>Le baume et la douleur</i>
Francis Messner et	
Anne-Laure Zwilling (dir.)	<i>Formation des cadres religieux en France</i>
Jean Mohr	<i>100 images pour la liberté de la presse</i>
Pierre-Yves Brandt (dir.)	<i>Des enfants dessinent Dieu</i>
Gabriella Aragione	<i>Les chrétiens et la loi</i>
Pierre Paroz	<i>La reconnaissance</i>
Gilles Bourquin	<i>Théologie de la spiritualité</i>
Emmanuel Schwab	<i>Croire avec Freud ?</i>
Philippe Grosos	<i>Comme un corps lourd dans une eau sombre</i>
P. Bonnet, C. Clivaz, N. Durisch Gauthier, C. Fawer Caputo, F. Voegeli (éd.)	<i>Et Dieu créa Darwin</i>
Anne Cendre	<i>Promenades protestantes à Paris</i>
Béatrice Guelpa	<i>D'une foi à l'autre</i>
Gerd Theissen	<i>Psychologie des premiers chrétiens</i>

## L'AVENIR DES RÉFORMÉS

Alfred Marx	<i>Lévitique 17–27</i>
Didier Ruef	<i>Recycle</i>
Michel Cornuz	<i>Sœur Minke de Grandchamp</i>
Klaas Hendrikse	<i>Croire en un Dieu qui n'existe pas</i>
Thierry Mertenat	<i>Chroniques de la violence conjugale</i>
Céline Ehrwein Nihan	<i>Hannah Arendt : une pensée de la crise</i>
Michel Bertrand	<i>L'Eglise dans l'espace public</i>
Jörg Stolz et Edmée Ballif	<i>L'avenir des réformés</i>

Cet ouvrage a été composé  
par IGS-CP à L'Isle-d'Espagnac (16)